U d'/of OTTAWA
39003002339785

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/montaignetextes00mont

PARIS

TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie

8, rue Garancière

BIBLIOTHÈQUE FRANÇAISE

DIRIGÉE PAR

FORTUNAT STROWSKI

MONTAIGNE

MICHEL DE MONTAIGNE

D'après A. de Saint-Aubin.

BIBLIOTHÈQUE FRANÇAISE

XVI[e] SIÈCLE

MONTAIGNE

TEXTES CHOISIS ET COMMENTÉS

PAR

PIERRE VILLEY

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE CAEN

PARIS

LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET C[ie], IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE GARANCIÈRE — 6[e]

Tous droits réservés

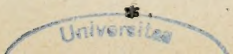

DISPOSITIONS TYPOGRAPHIQUES

ADOPTÉES POUR LA COLLECTION

DANS LE TEXTE

Les biographies, notices et commentaires sont imprimés en gros caractères.

Les citations et les extraits sont imprimés en petits caractères.

Les extraits qui se rapportent à un ouvrage important et qui forment un tout, sont signalés, en haut de la page, par un double trait qui encadre le titre courant.

DANS LA TABLE DES MATIÈRES

Les titres et les sommaires des chapitres sont imprimés en *italique*.

Les titres des extraits et des citations sont imprimés en romain.

PQ
1641
.A2V5
1912

Copyright 1912 by Plon-Nourrit et Cie.

AVANT-PROPOS

Nous avons, dans un précédent volume (1), étudié les influences diverses qui ont profondément modifié la pensée française au seizième siècle. Nous avons vu les idées nouvelles accourir soudainement de tous les points de l'espace, de tous les moments du passé, submerger les esprits et bouleverser l'ordre intellectuel établi. Nul écrivain n'a été plus que Montaigne ouvert à ces influences venues de partout. Grâce à son insatiable curiosité, il est au courant de toutes les nouveautés. Une prodigieuse souplesse d'esprit lui permet de les comprendre toutes, de se les assimiler. Sa tâche à lui, c'est d'en faire le tour, de les digérer, de les classer, de les harmoniser dans la mesure du possible avec le patrimoine de la pensée traditionnelle. Il fait, de son point de vue qui est le point de vue des gens du monde, l'inventaire des richesses du siècle et comme son examen de conscience.

Aussi l'étude de Montaigne nous offre-t-elle ce cas unique peut-être d'un grand écrivain qui, après vingt années de travail, n'a laissé qu'un seul livre, et un livre qui n'est que l'histoire de ses idées ; non l'histoire de ses idées vue d'un point déterminé dans le temps, et comme d'une haute cime d'où tous les détails s'organisent en perspectives régulières, mais l'histoire de ses idées notée au jour

(1) *Les Sources d'Idées au seizième siècle.* Bibliothèque française, 1912.

le jour, à mesure qu'elle se fait, je dirais volontiers les archives de sa pensée. Le but de Montaigne est de se raconter. Quand son esprit s'enrichit d'idées nouvelles ou se transforme, le livre s'allonge de nouveaux chapitres ou se gonfle d'additions aux anciens. En chaque temps l'état du livre nous dit l'état de la pensée de son auteur. Il nous en fait suivre pas à pas les progrès. C'est un livre varié, souple, changeant comme l'esprit qui l'anime, un livre qui a vie. On le voit naître, se transformer en grandissant, changer de physionomie comme de caractère, hésiter entre diverses lignes de conduite, parvenir à la maturité dans la perfection d'une forme et d'une pensée originales, enfin, comme toute chose vivante, s'altérer de quelques rides au contact de la vieillesse.

Nous avons donc deux vies à conter : la vie de Montaigne et la vie des *Essais;* deux vies à la vérité qui courent parallèlement et très proches l'une de l'autre, qui se font sans cesse de mutuels emprunts, puisque l'une est l'histoire de l'expérience de Montaigne et l'autre l'histoire de sa pensée ; deux vies distinctes cependant et qui, pour la clarté de l'exposition, gagneront à être examinées séparément.

27 octobre 1912.

Le texte que nous suivons est, pour les deux premiers livres, le texte de l'*Edition Municipale* des Essais, publiée par M. F. Strowski ; pour le troisième livre qui n'a pas encore paru dans l'*Edition Municipale*, nous nous conformons au texte de l'édition Motheau et Jouaust. Pour les références renvoyant à l'*Edition Municipale*, il convient de ne pas oublier que, dans cette édition, comme dans celle de 1588, l'Essai intitulé « Que le goût des biens et des maux dépend de l'opinion que nous en avons » est le quatorzième du livre Ier, tandis qu'il est devenu le quarantième dans l'édition de 1595 et dans la Vulgate. Il en résulte une différence d'une unité dans le numéro d'ordre des Essais intermédiaires entre le quatorzième et le quarantième.

MONTAIGNE

PREMIÈRE PARTIE

MONTAIGNE

CHAPITRE PREMIER

LA VIE DE MONTAIGNE JUSQU'EN 1580

I. La famille. — II. L' « institution » de Montaigne. III. Montaigne magistrat. — IV. La retraite.

Chez Montaigne l'homme mérite d'être étudié autant que l'œuvre. A travers bien des générations son portrait est resté présent à la pensée de ses lecteurs. On a vu en lui un type de sagesse humaine, admiré par les uns, honni par les autres. Ceux-là l'ont pris pour modèle, ceux-ci se sont efforcés de ne pas lui ressembler. Il a eu autant ou plus d'influence par sa personne, par son exemple que par ses conseils. Peut-être n'est-il pas un seul écrivain dans toute notre littérature dont on puisse le dire avec autant de vérité.

Cela tient à ce que, plus qu'aucun autre de nos écrivains peut-être, il s'est pris lui-même pour « matière de son livre ». Sa personne remplit son œuvre. Il va donc

se présenter lui-même à nous. Nous aurons sans doute à intervenir soit pour rectifier son portrait, soit plutôt pour le compléter. Car il y a des lacunes dans la peinture que Montaigne a laissée de lui-même. Il y en a peut-être de volontaires, et peut-être lui plaisait-il moins de nous entretenir de ses occupations au Parlement de Bordeaux que de ses armoiries. Il en est d'autres qui proviennent du plan même qu'il s'était proposé. Jamais son dessein n'a été d'écrire son autobiographie. Il s'est engagé à nous faire connaître non ses actions, mais ses sentiments, ses « humeurs ». Tel de ses actes, important aux yeux du biographe, pourra ne pas trouver place dans ses confessions. Quoi qu'il en soit, nous lui laisserons la parole le plus souvent possible.

I

« Je naquis, nous dit Montaigne, entre onze heures et midi le dernier jour de février 1533, comme nous comptons à cette heure commençant l'an en janvier (1). » Voilà qui est précis à souhait. Montaigne l'est malheureusement un peu moins en ce qui concerne sa famille. Nous aurions aimé qu'il nous fît mieux connaître ses ascendants et leurs véritables titres à cette noblesse dont il se targue. Sa discrétion sur ce point, peut-être intéressée et qui ne va pas jusqu'à lui interdire quelques insinuations vaniteuses, lui a valu de Scaliger une calomnie qui l'eût piqué au vif : Scaliger a prétendu que son père était vendeur de harengs.

La vérité est que Montaigne descendait d'une famille enrichie par le commerce. Il a eu le bon esprit d'y paraître au moment où, parvenue à la fortune, elle arrivait à une

(1) *Essais*, I. xx. C'est seulement depuis 1565 que, en vertu d'une ordonnance de Charles IX, l'année commence chez nous le 1er janvier au lieu de commencer le 1er mars. Montaigne est donc né en 1532, *ancien style*.

haute situation sociale. De génération en génération son progrès est sensible, depuis Ramon Eyquem, le bisaïeul de Michel, le premier dont nous sachions quelque chose. Celui-là, au quinzième siècle, enrichit la famille par le commerce du vin, du pastel et des poissons salés, et il acquiert la terre noble de Montaigne. Ramon, l'aïeul du philosophe, est encore un commerçant, mais il donne ses filles à des gens de justice, et il fait de trois de ses fils un ecclésiastique, un avocat et un conseiller au Parlement. La famille s'élève à la noblesse de robe. Avec Pierre Eyquem, le père de Michel, un pas de plus est franchi. Pierre vit en véritable seigneur ; il prend part avec toute la noblesse aux aventureuses guerres d'Italie ; puis de retour dans son pays, après avoir encore arrondi son patrimoine par un riche mariage avec Antoinette de Loupes, il réside habituellement dans son château. Il donne tous ses soins à l'embellissement de sa demeure seigneuriale et à la gestion de ses domaines. La considération dont il est entouré lui vaut des honneurs : tandis que son père n'avait été que jurat de Bordeaux, il sera maire de la grande ville.

Le jeune Michel n'aura plus qu'à recueillir les fruits de tant d'efforts. Il couronnera cette ascension en supprimant dans sa signature, le premier de sa famille, le nom d'Eyquem et en ne conservant plus que le nom de la terre. Il s'appellera désormais Michel de Montaigne, effaçant ainsi les traces de son origine roturière. Comme son père il sera maire de Bordeaux, et plus que son père il vivra en gentilhomme, dans son beau château magnifiquement aménagé par les soins de ses prédécesseurs, n'ayant plus à se contraindre pour gouverner sa maison avec économie ou pour améliorer son revenu, se permettant à l'occasion de longs et dispendieux voyages, tout à ses loisirs, au soin de faire bonne figure parmi les gentilshommes de son rang et surtout de jouir de la vie à sa manière.

Montaigne dut aux labeurs de ses ancêtres cette vie large et facile, qui était si nécessaire à la production de ses *Essais*. Aux nombreuses attaches que sa famille avait dans le monde parlementaire, il dut peut-être en partie

de recevoir une éducation si exceptionnellement soignée et, magistrat lui-même pendant seize ans, de vivre dans un milieu singulièrement intelligent et instruit. Au seizième siècle, en effet, le monde vraiment cultivé, ce n'est pas, en règle générale, la noblesse d'épée, qui souvent encore affecte de mépriser les lettres, c'est essentiellement la noblesse de robe, qui fournit à la France le plus grand nombre de ses écrivains et de ses érudits. Dans sa famille encore il reçut une précieuse leçon de tolérance. Sa mère était protestante, tandis que son père était resté catholique. Plusieurs de ses frères et sœurs, le sieur de Beauregard, Jeanne de l'Estonnac, furent élevés dans la religion de leur mère, tandis que les autres suivaient celle du père. N'y avait-il pas là de solides raisons pour préserver son cœur de ces haines terribles qui devaient désoler la France, et pour le préparer à cette large mansuétude, supérieure à toutes les querelles de partis, qui devait faire l'un de ses titres de gloire?

II

Voici quelques détails qu'il nous donne sur sa première enfance :

Le bon père que Dieu me donna, qui n'a de moi que la reconnaissance de sa bonté, mais certes bien gaillarde, m'envoya, dès le berceau, nourrir (*élever*) à un pauvre village des siens, et m'y tint autant que je fus en nourrice et encore au delà, me dressant à la plus basse et commune façon de vivre... Son humeur visait encore à une autre fin : de me rallier avec le peuple et cette condition d'hommes qui a besoin de notre aide; et estimait que je fusse tenu de regarder plutôt vers celui qui me tend les bras que vers celui qui me tourne le dos. Et fut cette raison, pourquoi aussi il me donna à tenir sur les fonts à des personnes de la plus abjecte fortune, pour m'y obliger et attacher [1].

[1] *Essais*, III, XIII.

Au retour de son village, le jeune Michel reçut dans la maison paternelle une éducation tout à fait originale, et dont il devait se souvenir plus tard lorsqu'il traça dans ses *Essais* le plan d'une pédagogie idéale. Son père en avait rapporté les principes de son voyage en Italie, le pays d'où venaient alors toutes les lumières.

ÉDUCATION DU JEUNE MICHEL (1)

Feu mon père, ayant fait toutes les recherches qu'homme peut faire, parmi les gens savants et d'entendement, d'une forme d'institution exquise, fut avisé de cet inconvénient qui était en usage : et lui disait-on que cette longueur que nous mettions à apprendre les langues, qui ne leur coûtaient rien, est la seule cause pourquoi nous ne pouvions arriver à la grandeur d'âme et de connaissance des anciens Grecs et Romains. Je ne crois pas que c'en soit la seule cause. Tant y a que l'expédient que mon père y trouva, ce fut qu'en nourrice et avant le premier dénouement de ma langue il me donna en charge à un Allemand, qui depuis est mort fameux médecin en France, du tout (*entièrement*) ignorant de notre langue et très bien versé en la latine. Cettui-ci, qu'il avait fait venir exprès et qui était bien chèrement gagé, m'avait continuellement entre les bras. Il en eut aussi avec lui deux autres moindres en savoir pour me suivre et soulager le premier. Ceux-ci ne m'entretenaient d'autre langue que latine. Quant au reste de sa maison, c'était une règle inviolable que ni lui-même, ni ma mère, ni valet, ni chambrière, ne parlaient en ma compagnie qu'autant de mots de latin que chacun avait appris pour jargonner avec moi. C'est merveille du fruit que chacun y fit. Mon père et ma mère y apprirent assez de latin pour l'entendre, et en acquirent à suffisance pour s'en servir à la nécessité, comme firent aussi les autres domestiques qui étaient plus attachés à mon service. Somme, nous nous latinisâmes tant qu'il en regorgea jusqu'à nos villages tout autour, où il y a encore et ont pris pied par l'usage plusieurs appellations latines d'artisans et d'outils. Quant à moi, j'avais plus de six ans avant que j'entendisse non plus de français ou de périgourdin que d'arabesque. Et, sans art, sans

(1) *Essais*, I, XXVI, fin.

livre, sans grammaire ou précepte, sans fouet et sans larmes, j'avais appris du latin, tout aussi pur que mon maître d'école le savait : car je ne le pouvais avoir mêlé ni altéré. Si, par essai, on me voulait donner un thème, à la mode des collèges, on le donne aux autres en français ; mais à moi il me le fallait donner en mauvais latin, pour le tourner en bon. Et Nicolas Grouchy (1) qui a écrit *De comitiis Romanorum*, Guillaume Guérente (2), qui a commenté Aristote, George Buchanan, ce grand poète écossais, Marc-Antoine Muret (3), que la France et l'Italie reconnaît pour le meilleur orateur du temps, mes précepteurs domestiques m'ont dit souvent que j'avais ce langage, en mon enfance, si prêt et si à main qu'ils craignaient à m'accoster. Buchanan, que je vis depuis à la suite de feu M. le maréchal de Brissac, me dit qu'il était après à écrire de l'institution des enfants, et qu'il prenait l'exemplaire de la mienne : car il avait lors en charge ce comte de Brissac (4) que nous avons vu depuis si valeureux et si brave.

Quant au grec, duquel je n'ai quasi du tout point d'intelligence, mon père desseigna (*se proposa*) me le faire apprendre par art, mais d'une voie nouvelle, par forme d'ébat et d'exercice. Nous pelotions nos déclinaisons à la manière de ceux qui, par certains jeux de tablier, apprennent l'arithmétique et la géométrie. Car, entre autres choses, il avait été conseillé de me faire goûter la science et le devoir par une volonté non forcée et de mon propre désir, et d'élever mon âme en toute douceur et liberté, sans rigueur et contrainte. Je dis jusqu'à telle superstition que, par ce qu'aucuns tiennent que cela trouble la cervelle tendre des enfants de les éveiller le matin en sursaut et de les arracher du sommeil (auquel ils sont plongés beaucoup plus que nous ne sommes) tout à coup et par violence, il me faisait

(1) Érudit né à Rouen en 1510, mort en 1572.

(2) Érudit né à Rouen comme Grouchy, et comme lui professeur au collège de Guyenne.

(3) Buchanan et Muret sont des savants beaucoup plus célèbres que Grouchy et Guérente. Le premier (1506-1582), qui mena une vie très vagabonde, est connu surtout pour ses pamphlets politiques et religieux, pour ses vers latins et pour son *Histoire d'Ecosse*, écrite également en latin ; le second (1526-1585), par ses travaux de philologie et notamment son curieux commentaire des *Amours*, de Ronsard.

(4) Timolé d'de Cossé, comte de Brissac, qui, né vers 1543, mourut en 1569 au siège de Mussidan, à peu de distance du château de Montaigne.

éveiller par le son de quelque instrument; et ne fus jamais sans homme qui m'en servit.

Cet exemple suffira pour en juger le reste, et pour recommander aussi et la prudence et l'affection d'un si bon père, auquel il ne se faut nullement prendre, s'il n'a recueilli aucuns fruits répondant à une si exquise culture. Deux choses en furent cause : le champ stérile et incommode; car, quoique j'eusse la santé ferme et entière, et quand et quand (*en outre*) un naturel doux et traitable, j'étais parmi cela si poisant, mol et endormi, qu'on ne me pouvait arracher de l'oisiveté, non pas pour me faire jouer. Ce que je voyais, je le voyais bien, et, sous cette complexion lourde, nourrissais des imaginations hardies et des opinions au-dessus de mon âge. L'esprit, je l'avais lent, et qui n'allait qu'autant qu'on le menait; l'appréhension, tardive; l'invention, lâche; et après tout un incroyable défaut de mémoire. De tout cela il n'est pas merveille s'il ne sut rien tirer qui vaille. Secondement, comme ceux que presse un furieux désir de guérison se laissent aller à toute sorte de conseils, le bon homme, ayant extrême peur de faillir en chose qu'il avait tant à cœur, se laissa enfin emporter à l'opinion commune, qui suit toujours ceux qui vont devant, comme les grues, et se rangea à la coutume, n'ayant plus autour de lui ceux qui lui avaient donné ces premières institutions, qu'il avait apportées d'Italie : et m'envoya, environ mes six ans, au collège de Guyenne, très florissant pour lors et le meilleur de France. Et là, il n'est possible de rien ajouter au soin qu'il eut, et à me choisir des précepteurs de chambre suffisants, et à toutes les autres circonstances de ma nourriture (*éducation*), en laquelle il réserva plusieurs façons particulières contre l'usage des collèges. Mais tant y a, que c'était toujours collège. Mon latin s'abâtardit incontinent, duquel depuis par désaccoutumance j'ai perdu tout usage. Et ne me servit cette mienne nouvelle institution, que de me faire enjamber d'arrivée aux premières classes : car, à treize ans que je sortis du collège, j'avais achevé mon cours (qu'ils appellent), et à la vérité sans aucun fruit que je pusse à présent mettre en compte.

Le premier goût que j'eus aux livres, il me vint du plaisir des fables de la *Métamorphose* d'Ovide. Car, environ l'âge de sept ou huit ans, je me dérobais de tout autre plaisir pour les lire : d'autant que cette langue était la mienne maternelle, et que c'était le plus aisé livre que je connusse et le plus accommodé à la faiblesse de mon âge à cause de la matière. Car des Lan-

celots du Lac, des Amadis, des Huons de Bordeaux (1), et tels fatras de livres à quoi l'enfance s'amuse, je n'en connaissais pas seulement le nom, ni ne fais encore le corps, tant exacte était ma discipline. Je m'en rendais plus nonchalant à l'étude de mes autres leçons prescrites. Là, il me vint singulièrement à propos d'avoir affaire à un homme d'entendement de précepteur, qui sut dextrement conniver (*fermer les yeux*) à cette mienne débauche, et autres pareilles. Car par là j'enfilai tout d'un train Virgile en *l'Enéide*, et puis Térence, et puis Plaute, et des comédies italiennes, leurré toujours par la douceur du sujet. S'il eût été si fol de rompre ce train, j'estime que je n'eusse rapporté du collège que la haine des livres, comme fait quasi toute notre noblesse. Il s'y gouverna ingénieusement. Faisant semblant de n'en voir rien, il aiguisait ma faim, ne me laissant qu'à la dérobée gourmander ces livres et me tenant doucement en office pour les autres études de la règle. Car les principales parties que mon père cherchait à ceux à qui il donnait charge de moi, c'était la débonnaireté et facilité de complexion. Aussi n'avait la mienne autre vice que langueur et paresse. Le danger n'était pas que je fisse mal, mais que je ne fisse rien. Nul ne pronostiquait que je dusse devenir mauvais, mais inutile. On y prévoyait de la fainéantise, non pas de la malice.

... Mon âme ne laissait pourtant en même temps d'avoir, à part soi, des remuements fermes et des jugements sûrs et ouverts autour des objets qu'elle connaissait, et les digérait seule, sans aucune communication. Et entre autres choses, je crois à la vérité qu'elle eût été du tout (*entièrement*) incapable de se rendre à la force et violence.

Me trouvai-je en compte cette faculté de mon enfance : une assurance de visage, et souplesse de voix et de geste, à m'appliquer aux rôles que j'entreprenais? Car, avant l'âge,

Ter ab undecimo tum me vix ceperat annus (2),

j'ai soutenu les premiers personnages és (*dans les*) tragédies latines de Buchanan, de Guérente et de Muret, qui se représentèrent en notre collège de Guyenne avec dignité. En cela,

(1) Titres de romans alors fort en faveur.

(2) A peine avais-je atteint ma douzième année (VIRGILE, *Bucoliques*, VIII, 39).

Andreaz Goveanus, notre principal, comme en toutes autres parties de sa charge, fut sans comparaison le plus grand principal de France : et m'en tenait-on maître ouvrier. C'est un exercice que je ne mélone point aux jeunes enfants de maison : et ai vu nos princes s'y adonner depuis en personne, à l'exemple d'aucuns des anciens, honnêtement et louablement.

... Pour revenir à mon propos, il n'y a tel que d'allécher l'appétit et l'affection, autrement on ne fait que des ânes chargés de livres. On leur donne à coups de fouet en garde leur pochette pleine de science, laquelle, pour bien faire, il ne faut pas seulement loger chez soi, il la faut épouser.

Pierre Eyquem avait donc rapporté de son voyage en Italie deux principes pédagogiques essentiels. L'un était qu'on devait élever l'âme de son fils « en toute douceur », le faire agir toujours par plaisir, jamais par devoir ; l'autre, qu'il lui fallait enseigner le latin comme une langue vivante, en faisant usage de ce que nous appelons maintenant la méthode directe. Nous retrouverons plus tard ces deux principes dans l'essai *De l'institution des enfants*. Le premier est peut-être de tous les principes pédagogiques de Montaigne celui qui lui attirera le plus de reproches, mais c'est aussi celui que ses imitateurs, Locke et Rousseau, regarderont comme le plus incontestable. Notre philosophe devait peut-être montrer par son exemple qu'il avait le défaut de développer insuffisamment ces qualités essentielles que sont l'énergie et la volonté. Quant au second, Montaigne nous a fait voir de quel prix il était en son temps. Il possédait si bien le latin ainsi appris qu'à cinquante ans, ayant à lire Tacite, il le lira dans le texte bien qu'à cette époque une bonne traduction soit à sa disposition. Il nous dira vers le même temps : « Le langage latin m'est comme naturel ; je l'entends mieux que le français ; mais il y a quarante ans que je ne m'en suis du tout point servi à parler, ni guère à écrire. Si est-ce que (*néanmoins*) à des extrêmes et soudaines émotions où je suis tombé deux ou trois fois en ma vie, et l'une voyant mon père tout sain se renverser sur moi pâmé, j'ai toujours élancé du fond des entrailles les premières paroles latines ;

nature se sourdant et s'exprimant à force, à l'encontre d'un si long usage (1). » Cette connaissance si pleine du latin était d'une importance capitale au temps où Montaigne écrivait, et plus encore à l'époque où il apprenait ses premières leçons. Toute la science était alors renfermée dans les livres anciens. Beaucoup d'entre eux n'étaient point encore traduits en français. Le latin était la clef indispensable sans laquelle on ne pouvait pas avoir accès à tant de trésors. Du grec on pouvait à la rigueur se passer, car presque tous les ouvrages grecs avaient été traduits en latin, mais le latin en était d'autant plus précieux à ceux qui comme Montaigne ne lisaient pas le grec. Joignez à cela qu'alors le latin jouait le rôle de langue universelle et permettait dans de nombreuses circonstances de communiquer avec les étrangers, et vous comprendrez la grande reconnaissance que Montaigne vouait à son père pour lui avoir enseigné le latin à tant de frais et d'une manière si nouvelle.

Mais quand, cédant à l'opinion commune, cet excellent père décida d'envoyer le jeune Michel au collège de Guyenne, il ne comprit point sans doute qu'il l'avait fort mal préparé à cette épreuve. Plus l'enfant savait de latin, et moins le collège, où l'étude du latin tenait une place prépondérante, devait l'intéresser. Plus les méthodes qu'il avait suivies étaient attrayantes, plus les leçons de grammaire et de rhétorique devaient le rebuter. Plus la discipline de la maison paternelle avait été douce et plus l'enfant devait se cabrer sous la férule des maîtres. Ne nous étonnons pas si, avec sa nature toute libre et incapable de supporter une règle, il a gardé du collège un si mauvais souvenir, et si plus tard il traite durement toutes les institutions similaires.

En sortant du collège, Montaigne fit son droit, probablement à Toulouse.

(1) *Essais*, III, 11.

III

Après avoir achevé les études de droit, Michel de Montaigne entra dans la magistrature. Il n'avait encore que vingt et un ans. L'essentiel alors n'était pas de faire preuve d'une longue expérience ou d'une science consommée, mais de bien payer sa charge. Il fut d'abord conseiller à la Cour des aides de Périgueux, puis, cette Cour ayant été supprimée deux ans après sa fondation, conseiller au Parlement de Bordeaux, où il siégea jusqu'en 1570.

Il ne semble pas avoir été un conseiller fort zélé. A vrai dire nous manquons un peu de documents pour apprécier son rôle, mais les *Essais* témoignent d'un goût médiocre pour la jurisprudence. A deux reprises nous le voyons prendre un congé, se rendre à Paris, prolonger son absence durant de longs mois, suivre la cour en province, une fois à Bar-le-Duc, une autre fois à Rouen.

Son œuvre n'en tirera pas moins quelque profit de son long séjour parmi les gens de robe. De là tant d'idées intéressantes qui s'y rencontrent sur les lois, sur la manière de les faire, sur leur application, sur les gloses des juristes, la valeur de la magistrature française et l'utilité des magistrats en général. Quand nous entendrons Montaigne critiquer la torture, il ne sera pas inutile de nous rappeler qu'il en a vu les effets dans la pratique. Quand il nous dira qu'il ne croit pas aux sorciers et qu'on ne devrait pas brûler des hommes sous prétexte de sorcellerie, nous n'oublierons pas que sans doute il a quelquefois statué comme juge sur le sort de misérables que la crédulité publique vouait au bûcher, qu'il a connu les inculpés, manié les pièces d'accusation, examiné les moindres circonstances du procès. L'expérience du magistrat ne sera pas perdue pour l'essayiste.

Ajoutons que dans ce milieu très cultivé de parlemen-

taires bordelais, parmi lesquels l'histoire a conservé les noms de quelques personnages de marque, il entretenait des relations qui ne pouvaient être que profitables à son esprit. Sans aucun doute il y fréquenta avec assiduité. La jeune fille qu'il épousa en 1565, Françoise de la Chassaigne, était la fille d'un conseiller et la petite-fille d'un président au même Parlement de Bordeaux. Mais surtout Montaigne rencontra parmi ses collègues l'ami de cœur qu'une épidémie lui enleva quatre ans après leur liaison, mais dont il devait garder pieusement le souvenir jusqu'à son dernier jour, Étienne de la Boétie. Cette amitié laissa dans l'âme de notre philosophe une empreinte profonde, et peut-être eut-elle une grande influence sur l'orientation de sa pensée. Pour en mesurer l'importance, il faut relire les pages admirables qu'elle lui a dictées.

DE L'AMITIÉ [1]

... C'est tout (2) ce que j'ai pu recouvrer de ses reliques, moi qu'il laissa, d'une si amoureuse recommandation, la mort entre les dents, par son testament, héritier de sa bibliothèque et de ses papiers, outre le livret de ses œuvres que j'ai fait mettre en lumière (3). Et si (*ainsi*) suis obligé particulièrement à cette pièce (4), d'autant qu'elle a servi de moyen à notre première accointance. Car elle me fut montrée longue pièce (*longtemps*) avant que je l'eusse vu et me donna la première connaissance de son nom, acheminant ainsi cette amitié que nous avons nourrie, tant que Dieu a voulu, entre nous, si entière et si parfaite que certainement il ne s'en lit guère de pareilles, et entre nos hommes, il ne s'en voit aucune trace en usage. Il faut tant de rencontres à la bâtir, que c'est beaucoup si la fortune y arrive une fois en trois siècles.

Il n'est rien à quoi il semble que nature nous ait plus acheminés qu'à la société. Et dit Aristote que les bons législateurs ont eu plus de soin de l'amitié que de la justice. Or le dernier point de sa perfection est celui-ci. Car en général toutes celles que la volupté ou le profit, le besoin public ou privé forge et

(1) *Essais*, I, XXVIII.

(2) Montaigne vient de parler de deux ouvrages de La Boétie, son célèbre *Contre-un* et des *Mémoires sur l'édit de janvier*, qui n'ont jamais été publiés.

(3) Montaigne avait fait éditer des vers et des traductions de son ami.

(4) Le *Discours de la Servitude Volontaire* ou *Contre-un*.

nourrit, en sont d'autant moins belles et généreuses, et d'autant moins amitiés, qu'elles mêlent autre cause et but et fruit en l'amitié, qu'elle-même. Ni ces quatre espèces anciennes : naturelle, sociale, hospitalière, vénérienne, particulièrement n'y conviennent, ni conjointement.

Des enfants aux pères, c'est plutôt respect. L'amitié se nourrit de communication, qui ne peut se trouver entre eux pour la trop grande disparité et offenserait à l'aventure les devoirs de nature. Car ni toutes les secrètes pensées des pères ne se peuvent communiquer aux enfants pour n'y engendrer une messéante privauté, ni les avertissements et corrections, qui est un des premiers offices d'amitié, ne se pourraient exercer des enfants aux pères. Il s'est trouvé des nations où, par usage, les enfants tuaient leurs pères, et d'autres où les pères tuaient leurs enfants, pour éviter l'empêchement qu'ils se peuvent quelquefois entre-porter, et naturellement l'un dépend de la ruine de l'autre. Il s'est trouvé des philosophes dédaignant cette coutume naturelle, témoin Aristippus : quand on le pressait de l'affection qu'il devait à ses enfants pour être sortis de lui, il se mit à cracher, disant que cela en était aussi bien sorti ; que nous engendrions bien des poux et des vers. Et cet autre que Plutarque voulait induire à s'accorder avec son frère : « Je n'en fais pas, dit-il, plus grand état pour être sorti de même trou. » C'est, à la vérité, un beau nom et plein de dilection que le nom de frère, et à cette cause en fîmes-nous, lui et moi, notre alliance. Mais ce mélange de biens, ces partages, et que la richesse de l'un soit la pauvreté de l'autre, cela détrempe merveilleusement et relâche cette soudure fraternelle. Les frères ayant à conduire le progrès de leur avancement en même sentier et même train, il est forcé qu'ils se heurtent et choquent souvent. Davantage, la correspondance et relation qui engendre ces vraies et parfaites amitiés, pourquoi se trouvera-t-elle en ceux-ci? Le père et le fils peuvent être de complexion entièrement éloignée, et les frères aussi. C'est mon fils, c'est mon parent, mais c'est un homme farouche, un méchant ou un sot. Et puis, à mesure que ce sont amitiés que la loi et l'obligation naturelle nous commande, il y a d'autant moins de notre choix et liberté volontaire. Et notre liberté volontaire n'a point de production qui soit plus proprement sienne que celle de l'affection et amitié. Ce n'est pas que je n'aie essayé (*expérimenté*) de ce côté-là tout ce qui en peut être, ayant eu le meilleur père qui fut oncques et le plus indulgent, jusqu'à son extrême vieil-

lesse, et étant d'une famille fameuse de père en fils, et exemplaire en cette partie de la concorde fraternelle,

Et ipse
Notus in fratres animi paterni (1).

D'y comparer l'affection envers les femmes, quoiqu'elle naisse de notre choix, on ne peut, ni la loger en ce rôle. Son feu, je le confesse,

neque enim est dea nescia nostri
Quæ dulcem curis miscet amaritiem (2),

est plus actif, plus cuisant et plus âpre. Mais c'est un feu téméraire et volage, ondoyant et divers, feu de fièvre, sujet à accès et remises, et qui ne nous tient qu'à un coin. En l'amitié, c'est une chaleur générale et universelle, tempérée au demeurant et égale, une chaleur constante et rassise, toute douceur et polissure, qui n'a rien d'âpre et de poignant. Qui plus est, en l'amour, ce n'est qu'un désir forcené après ce qui nous fuit :

Come segue la lepre il cacciatore
Al freddo, al caldo, alla montagna, al lito;
Ne più l'estima poi che presa vede,
E sol dietro a chi fugge affretta il piede (3).

Aussitôt qu'il entre aux termes de l'amitié, c'est-à-dire en la convenance des volontés, il s'évanouit et s'alanguit. La jouissance le perd, comme ayant la fin corporelle et sujette à satiété. L'amitié, au rebours, est jouie à mesure qu'elle est désirée, ne s'élève, se nourrit, ni ne prend accroissance qu'en la jouissance, comme étant spirituelle, et l'âme s'affinant par l'usage. Sous cette parfaite amitié ces affections volages ont autrefois trouvé place chez moi, afin que je ne parle de lui, qui n'en

(1) Connu moi-même pour mon affection paternelle envers mes frères. (HORACE, *Odes*, II, II, 6.)

(2) Car je ne suis pas inconnu de la déesse qui mêle une douce amertume aux soins de l'amour. (CATULLE, *Epigrammes*, LXVI, 17.)

(3) Tel le chasseur poursuit le lièvre par le froid, par le chaud, dans la montagne et dans la vallée; il le dédaigne quand il l'a pris et ne le désire que tant qu'il fuit. (ARIOSTE, *Roland furieux*, chant X, stance 7.)

confesse que trop par ses vers (1). Ainsi ces deux passions sont entrées chez moi en connaissance l'une de l'autre ; mais en comparaison, jamais : la première maintenant sa route d'un vol hautain et superbe, et regardant dédaigneusement celle-ci pousser ses pointes bien loin au-dessous d'elle.

Quant aux mariages, outre que c'est un marché qui n'a que l'entrée libre (sa durée étant contrainte et forcée, dépendant d'ailleurs que de notre vouloir) et marché qui ordinairement se fait à autres fins, il y survient mille fusées, étrangères à démêler parmi, suffisantes à rompre le fil et troubler le cours d'une vive affection ; là où (*tandis que*), en l'amitié, il n'y a affaire ni commerce que d'elle-même. Joint qu'à dire vrai la suffisance ordinaire des femmes n'est pas pour répondre à cette conférence et communication, nourrice de cette sainte couture : ni leur âme ne semble assez ferme pour soutenir l'étreinte d'un noeud si pressé et si durable. Et certes, sans cela, s'il se pouvait dresser une telle accointance libre et volontaire, où, non seulement les âmes eussent cette entière jouissance, mais encore où les corps eussent part à l'alliance, où l'homme fût engagé tout entier : il est certain que l'amitié en serait plus pleine et plus comble. Mais ce sexe par nul exemple n'y est encore pu arriver, et par le commun consentement des écoles anciennes en est rejeté...

Au demeurant, ce que nous appelons ordinairement amis et amitiés, ce ne sont qu'accointances et familiarités nouées par quelque occasion ou commodité, par le moyen de laquelle nos âmes s'entretiennent. En l'amitié de quoi je parle, elles se mêlent et confondent l'une en l'autre, d'un mélange si universel, qu'elles effacent et ne retrouvent plus la couture qui les a jointes. Si on me presse de dire pourquoi je l'aimais, je sens que cela ne se peut exprimer qu'en répondant : « Parce que c'était lui : parce que c'était moi. » Il y a, au delà de tout mon discours, et de ce que j'en puis dire particulièrement, ne sais quelle force inexplicable et fatale, médiatrice de cette union. Nous nous cherchions avant que de nous être vus ; et par des rapports que nous oyions (*entendions*) l'un de l'autre, qui faisaient en notre affection plus d'effort que ne porte la raison des rapports, je crois par quelque ordonnance du ciel, nous nous embrassions par nos noms. Et à notre première rencontre, qui fut par hasard en une grande fête et compagnie de ville, nous nous trouvâmes

(1) Dans le même premier livre des *Essais* où il écrivait ceci, Montaigne a publié vingt-neuf sonnets amoureux de La Boëtie.

si pris, si connus, si obligés entre nous, que rien dès lors ne nous fut si proche que l'un à l'autre. Il écrivit une satire latine excellente, qui est publiée, par laquelle il excuse et explique la précipitation de notre intelligence, si promptement parvenue à sa perfection. Ayant si peu à durer et ayant si tard commencé, car nous étions tous deux hommes faits, et lui plus de quelque année, elle n'avait point à perdre temps, et n'avait à se régler au patron des amitiés molles et régulières, auxquelles il faut tant de précautions de longue et préalable conversation. Cette-ci n'a point d'autre idée que d'elle-même et ne se peut rapporter qu'à soi. Ce n'est pas une spéciale considération, ni deux, ni trois, ni quatre, ni mille : c'est je ne sais quelle quintessence de tout ce mélange, qui, ayant saisi toute ma volonté, l'amena se plonger et se perdre dans la sienne : qui, ayant saisi toute sa volonté, l'amena se plonger et se perdre en la mienne, d'une faim, d'une concurrence pareille. Je dis perdre, à la vérité, ne nous réservant rien qui nous fût propre, ni qui fût ou sien ou mien.

Quand Lélius, en présence des consuls romains, lesquels, après la condamnation de Tibérius Graechus, poursuivaient tous ceux qui avaient été de son intelligence, vint à s'enquérir de Caius Blosius (qui était le principal de ses amis) combien il eût voulu faire pour lui, et qu'il eût répondu : « Toutes choses. — Comment, toutes choses? suivit-il. Et quoi s'il t'eût commandé de mettre le feu en nos temples? — Il ne me l'eût jamais commandé, répliqua Blosius. — Mais s'il l'eût fait? ajouta Lélius. — J'y eusse obéi, » répondit-il. S'il était si parfaitement ami de Graechus, comme disent les histoires, il n'avait que faire d'offenser les consuls par cette dernière et hardie confession : et ne se devait départir de l'assurance qu'il avait de la volonté de Graechus. Mais, toutefois, ceux qui accusent cette réponse comme séditieuse, n'entendent pas bien ce mystère et ne présupposent pas, comme il est, qu'il tenait la volonté de Graechus en sa manche, et par puissance et par connaissance. Ils étaient plus amis que citoyens, plus amis qu'amis et qu'ennemis de leur pays, qu'amis d'ambition et de trouble. S'étant parfaitement commis l'un à l'autre, ils tenaient parfaitement les rênes de l'inclination l'un de l'autre ; et faites guider ce harnais par la vertu et conduite de la raison (comme aussi est-il du tout impossible de l'atteler sans cela), la réponse de Blosius est telle qu'elle devait être. Si leurs actions se démanchèrent, ils n'étaient ni amis selon ma mesure l'un de l'autre, ni amis à eux-mêmes.

Au demeurant, cette réponse ne sonne non plus que ferait la mienne, à qui s'enquerrait à moi de cette façon : « Si votre volonté vous commandait de tuer votre fille, la tueriez-vous? » et que je l'accordasse. Car cela ne porte aucun témoignage de consentement à ce faire, parce que je ne suis point en doute de ma volonté, et tout aussi peu de celle d'un tel ami. Il n'est pas en la puissance de tous les discours du monde de me déloger de la certitude que j'ai des intentions et jugement du mien. Aucune de ses actions ne me saurait être présentée, quelque visage qu'elle eût, que je n'en trouvasse incontinent le ressort. Nos âmes ont charié si uniment ensemble, elles se sont considérées d'une si ardente affection et de pareille affection découvertes jusqu'au fin fond des entrailles l'une de l'autre, que, non seulement je connaissais la sienne comme la mienne, mais je me fusse certainement plus volontiers fié à lui de moi qu'à moi.

Qu'on ne mette pas en ce rang ces autres amitiés communes : j'en ai autant de connaissance qu'un autre, et des plus parfaites de leur genre, mais je ne conseille pas qu'on confonde leurs règles ; on s'y tromperait. Il faut marcher en ces autres amitiés la bride à la main, avec prudence et précaution : la liaison n'est pas nouée en manière qu'on n'ait aucunement à s'en défier. « Aimez-le, disait Chilon, comme ayant quelque jour à le haïr ; haïssez-le comme ayant à l'aimer. » Ce précepte qui est si abominable en cette souveraine et maîtresse amitié, il est salubre en l'usage des amitiés ordinaires et coutumières, à l'endroit desquelles il faut employer le mot qu'Aristote avait très familier : « O mes amis ! il n'y a nul ami. » En ce noble commerce, les offices et les bienfaits, nourriciers des autres amitiés, ne méritent pas seulement d'être mis en compte : cette confusion si pleine de nos volontés en est cause. Car tout ainsi que l'amitié que je me porte, ne reçoit point augmentation pour le secours que je me donne au besoin, quoi que disent les stoïciens, et comme je ne me sais aucun gré du service que je me fais : aussi l'union de tels amis étant véritablement parfaite, elle leur fait perdre le sentiment de tels devoirs, et haïr et chasser d'entre eux ces mots de division et de différence : bienfait, obligation, reconnaissance, prière, remerciement, et leurs pareils. Tout étant par effet commun entre eux, volontés, pensements, jugements, biens, femmes, enfants, honneur et vie, et leur convenance n'étant qu'une âme en deux corps selon la très propre définition d'Aristote, ils ne se peuvent ni prêter ni donner rien. Voilà pourquoi les faiseurs de lois, pour honorer le mariage de

quelque imaginaire ressemblance de cette divine liaison, défendent les donations entre le mari et la femme, voulant inférer par là que tout doit être à chacun d'eux et qu'ils n'ont rien à diviser et partir (*partager*) ensemble.

Si, en l'amitié de quoi je parle, l'un pouvait donner à l'autre, ce serait celui qui recevrait le bienfait, qui obligerait son compagnon. Car cherchant l'un et l'autre, plus que toute autre chose, de s'entre-bienfaire, celui qui en prête la matière et l'occasion est celui-là qui fait le libéral, donnant ce contentement à son ami, d'effectuer en son endroit ce qu'il désire le plus. Quand le philosophe Diogène avait faute d'argent, il disait qu'il le redemandait à ses amis, non qu'il le demandait. Et, pour montrer comment cela se pratique par effet, j'en réciterai un ancien exemple singulier. Eudamidas, Corinthien, avait deux amis : Charixénus, Sicyonien, et Arétéus, Corinthien. Venant à mourir étant pauvre, et ses deux amis riches, il fit ainsi son testament : « Je lègue à Arétéus de nourrir ma mère et l'entretenir en sa vieillesse ; à Charixénus, de marier ma fille et lui donner le douaire le plus grand qu'il pourra ; et au cas que l'un d'eux vienne à défaillir, je substitue en sa part celui qui survivra. » Ceux qui premiers virent ce testament, s'en moquèrent ; mais ses héritiers en ayant été avertis, l'acceptèrent avec un singulier contentement. Et l'un d'eux, Charixénus, étant trépassé cinq jours après, la substitution étant ouverte en faveur d'Arétéus, il nourrit curieusement (*soigneusement*) cette mère, et, de cinq talents qu'il avait en ses biens, il en donna les deux et demi en mariage à une sienne fille unique, et deux et demi pour le mariage de la fille d'Eudamidas, desquelles il fit les noces en même jour.

Cet exemple est bien plein, si une condition en était à dire (*en était absente*), qui est la multitude d'amis. Car cette parfaite amitié de quoi je parle est indivisible : chacun se donne si entier à son ami, qu'il ne lui reste rien à départir ailleurs ; au rebours, il est marri qu'il ne soit double, triple ou quadruple, et qu'il n'ait plusieurs âmes et plusieurs volontés, pour conférer toutes à ce sujet. Les amitiés communes, on les peut départir : on peut aimer en cettui-ci la beauté, en cet autre la facilité de ses mœurs, en l'autre la libéralité, en celui-là la paternité, en cet autre la fraternité, ainsi du reste ; mais cette amitié qui possède l'âme et la régente en toute souveraineté, il est impossible qu'elle soit double. Si deux en même temps demandaient à être secourus, auquel courriez-vous? S'ils requéraient des offices contraires, quel ordre y trouveriez-vous? Si

l'un commettait à votre silence chose qu'il fût utile à l'autre de savoir, comment vous en démêleriez-vous? L'unique et principale amitié découd toutes autres obligations. Le secret que j'ai juré de ne déceler à un autre, je le puis, sans parjure, communiquer à celui qui n'est pas autre : c'est moi. C'est un assez grand miracle de se doubler; et n'en connaissent pas la hauteur, ceux qui parlent de se tripler. Rien n'est extrême, qui a son pareil. Et qui présupposera que de deux j'en aime autant l'un que l'autre, et qu'ils s'entr'aiment et m'aiment autant que je les aime, il multiplie en confrérie la chose la plus une et unie, et de quoy une seule est encore la plus rare à trouver au monde. Le demeurant de cette histoire convient très bien à ce que je disais : car Eudamidas donne pour grâce et pour faveur à ses amis de les employer à son besoin. Il les laisse héritiers de cette sienne libéralité, qui consiste à leur mettre en main les moyens de lui bienfaire. Et sans doute, la force de l'amitié se montre bien plus richement en son fait qu'en celui d'Arétéus. Somme, ce sont effets inimaginables à qui n'en a goûté, et qui me font honorer à merveille la réponse de ce jeune soldat à Cyrus s'enquérant à lui pour combien il voudrait donner un cheval, par le moyen duquel il venait de gagner le prix de la course, et s'il le voudrait échanger à un royaume : « Non certes, Sire, mais bien le laisserais-je volontiers pour en acquérir un ami, si je trouvais homme digne de telle alliance. » Il ne disait pas mal, « si je trouvais » : car on trouve facilement des hommes propres à une superficielle accointance. Mais en cette-ci, en laquelle on négocie du fin fond de son courage (*cœur*), qui ne fait rien de reste, certes il est besoin que tous les ressorts soient nets et sûrs parfaitement.

Aux confédérations qui ne tiennent que par un bout, on n'a à pourvoir qu'aux imperfections qui particulièrement intéressent ce bout-là. Il ne peut chaloir (*importer*) de quelle religion soit mon médecin et mon avocat. Cette considération n'a rien de commun avec les offices de l'amitié qu'ils me doivent. Et en l'accointance domestique que dressent avec moi ceux qui me servent, j'en fais de même. Et m'enquiers peu d'un laquais s'il est chaste : je cherche s'il est diligent. Et ne crains pas tant un muletier joueur qu'imbécile, ni un cuisinier jureur qu'ignorant. Je ne me mêle pas de dire ce qu'il faut faire au monde, d'autres assez s'en mêlent, mais ce que j'y fais.

Mihi sic usus est; tibi, ut opus est facto, face (1).

(1) Pour moi, c'est ainsi que j'en use; vous, faites comme vous

A la familiarité de la table j'associe le plaisant, non le prudent ; au lit, la beauté avant la bonté ; en la société du discours, la suffisance, voire sans la prud'hommie : pareillement ailleurs. Tout ainsi que cil (*celui*) qui fut rencontré à chevauchons sur un bâton, se jouant avec ses enfants, pria l'homme qui l'y surprit de n'en rien dire jusqu'à ce qu'il fût père lui-même, estimant que la passion qui lui naîtrait lors en l'âme, le rendrait juge équitable d'une telle action : je souhaiterais aussi parler à des gens qui eussent essayé (*expérimenté*) ce que je dis. Mais sachant combien c'est chose éloignée du commun usage qu'une telle amitié et combien elle est rare, je ne m'attends pas d'en trouver aucun bon juge. Car les discours mêmes que l'antiquité nous a laissés sur ce sujet, me semblent lâches au prix du sentiment que j'en ai. Et, en ce point, les effets surpassent les préceptes mêmes de la philosophie.

Nil ego contulerim jucundo sanus amico (1).

L'ancien Ménander disait celui-là heureux, qui avait pu rencontrer seulement l'ombre d'un ami. Il avait certes raison de le dire, même (*particulièrement*) s'il en avait tâté. Car, à la vérité, si je compare tout le reste de ma vie, quoique avec la grâce de Dieu je l'aie passée douce, aisée et, sauf la perte d'un tel ami, exempte d'affliction poisante (*pénible*), pleine de tranquillité d'esprit, ayant pris en paiement mes commodités naturelles et originelles sans en rechercher d'autres : si je la compare, dis-je, toute aux quatre années qu'il m'a été donné de jouir de la douce compagnie et société de ce personnage, ce n'est que fumée, ce n'est qu'une nuit obscure et ennuyeuse. Depuis le jour

quem semper acerbum,
Semper honoratum (sic, Dii, voluistis) habebo (2),

que je le perdis, je ne fais que traîner languissant ; et les plaisirs mêmes qui s'offrent à moi, au lieu de me consoler, me

l'entendrez. (Térence, *Heautontimoroumenos*, I, 1, vers 28.)

(1) Tant que j'aurai ma raison, il n'est rien que je puisse comparer à un tendre ami. (Horace, *Satires*, I, v, 44.)

(2) Jour que je ne cesserai jamais de pleurer et d'honorer, puisque telle a été votre volonté, ô dieux ! (Virgile, *Enéide*, V, 19.)

redoublent le regret de sa perte. Nous étions à moitié de tout ; il me semble que je lui dérobe sa part...

Plus encore que dans ces pages destinées au public, nous saisirons dans des notes que Montaigne écrivait pour lui seul et sans aucun souci littéraire l'ineffaçable empreinte que cette admirable amitié laissa sur son âme. Un jour, dix-huit années après la mort de son ami, Montaigne consigne la note que voici dans son *Journal de voyage*, au milieu d'indications tout intimes sur les eaux purgatives qu'il prend alors et sur les effets qu'elles produisent en lui : « Ce matin (1), écrivant à M. Ossat, je tombai en un pensement si pénible de M. de la Boétie, et y fus si longtemps sans me raviser, que cela me fit grand mal. »

La Boétie était de plus de deux ans l'aîné de Montaigne. Après une jeunesse qui sans doute ne fut pas exempte de passions, il s'était marié et s'apprêtait à jouer dans son pays un rôle important. Il n'a laissé dans l'histoire qu'une trace bien légère et qui disparaît entièrement auprès de la grande ombre de Montaigne. Seule la gloire de son ami l'a sauvé de l'oubli. Aussi sommes-nous enclins à croire que dans leur commerce toutes les supériorités étaient du côté de Montaigne et que La Boétie subissait fortement son ascendant. En fait, c'est peut-être l'inverse qui s'est produit. Montaigne s'abandonnait encore à des passions de jeunesse qu'il n'a que trop confessées. Plus âgé que lui, plus tôt assagi, La Boétie lui donnait des conseils dont ses pièces latines nous gardent le souvenir. Surtout, en fervent humaniste, La Boétie vivait en pensée avec les grands hommes de l'antiquité. Il s'efforçait de faire passer dans sa pratique leurs préceptes et leurs exemples. En lui Montaigne admirait « une âme à l'ancienne marque ». Il s'essayait à renouveler avec Montaigne quelqu'une de ces fameuses amitiés dont l'antiquité nous a laissé le souvenir. Tous les deux s'entretenaient de

(1) *Journal de voyage*, p. 326, sous la date du 11 mai 1581.

graves sujets, citant du Plutarque et du Sénèque dans leurs causeries intimes. Or l'effort principal de Montaigne en méditant ses *Essais* sera précisément de s'assimiler les doctrines de la sagesse antique et de les faire passer dans sa pratique quotidienne. On comprendra mieux toute l'influence que La Boétie a pu avoir sur lui à ce sujet, quand on aura lu un fragment de la lettre où il a rapporté les derniers moments de son ami.

FRAGMENT DE LETTRE SUR LA MORT DE LA BOÉTIE

... Quant à ses dernières paroles, sans doute si homme en doit rendre bon compte, c'est moi : tant parce que, du long de sa maladie, il parlait aussi volontiers à moi qu'à nul autre, que aussi parce que, pour la singulière et fraternelle amitié que nous nous étions entre-portée, j'avais très certaine connaissance des intentions, jugements et volontés qu'il avait eus durant sa vie, autant sans doute qu'homme peut avoir d'un autre. Et parce que je les savais être hautes, vertueuses, pleines de très certaine résolution et, quand tout est dit, admirables, je prévoyais bien que, si la maladie lui laissait le moyen de se pouvoir exprimer, qu'il ne lui échapperait rien, en une telle nécessité, qui ne fût grand et plein de bon exemple : ainsi, je m'en prenais le plus garde que je pouvais. Il est vrai, monseigneur, comme j'ai la mémoire fort courte et débauchée encore par le trouble que mon esprit avait à souffrir d'une si lourde perte et si importante, qu'il est impossible que je n'aie oublié beaucoup de choses que je voudrais être sues ; mais celles desquelles il m'est souvenu, je vous les manderai le plus au vrai qu'il me sera possible ; car, pour le représenter aussi fièrement arrêté en sa brave démarche, pour vous faire voir ce courage invincible dans un corps atterré et assommé par les furieux efforts de la mort et de la douleur, je confesse qu'il y faudrait un beaucoup meilleur style que le mien : parce que, encore que durant sa vie, quand il parlait de choses graves et importantes, il en parlait de telle sorte qu'il était malaisé de les si bien écrire, si est-ce que (*pourtant*) à ce coup il semblait que son esprit et sa langue s'efforçassent à l'envi, comme pour lui faire leur der-

nier service : car sans doute je ne le vis jamais plein ni de tant et de si belles imaginations, ni de tant d'éloquence, comme il a été le long de cette maladie. Au reste, monseigneur, si vous trouvez que j'aie voulu mettre en compte ses propos plus légers et ordinaires, je l'ai fait à escient ; car, étant dits en ce temps-là et au plus fort d'une si grande besogne, c'est un singulier témoignage d'une âme pleine de repos, de tranquillité et d'assurance.

Montaigne nous dit alors l'attaque soudaine du mal qui devait en quelques jours emporter son ami. Quand tout est désespéré, il ne le quitte plus, et nous assistons à la scène où La Boétie, sachant sa fin toute proche, met ordre à ses affaires et réconforte avec un courage stoïque sa femme et son oncle épouvantés. Puis Montaigne continue en ces termes :

Deux ou trois heures après, tant pour lui continuer cette grandeur de courage, que aussi parce que je souhaitais, pour la jalousie que j'ai eue toute ma vie de sa gloire et de son honneur, qu'il y eût plus de témoins de tant et si belles preuves de magnanimité, y ayant plus grande compagnie en sa chambre, je lui dis que j'avais rougi de honte de quoi le courage m'avait failli à ouïr ce que lui, qui était engagé dans ce mal, avait eu courage de me dire : que jusque lors j'avais pensé que Dieu ne nous donnât guère si grand avantage sur les accidents humains, et croyais malaisément ce que quelquefois j'en lisais parmi les histoires : mais qu'en ayant senti une telle preuve, je louais bien de quoi c'avait été en une personne de qui je fusse tant aimé, et que j'aimasse si chèrement ; et que cela me servirait d'exemple pour jouer ce même rôle à mon tour.

Il m'interrompit pour me prier d'en user ainsi et de montrer, par effet, que les discours que nous avions tenus ensemble pendant notre santé, nous ne les portions pas seulement en la bouche, mais engravés bien avant au cœur et en l'âme, pour les mettre en exécution aux premières occasions qui s'offriraient ; ajoutant que c'était la vraie pratique de nos études et de la philosophie. Et me prenant par la main : « Mon frère, mon ami, me dit-il, je t'assure que j'ai fait assez de choses, ce me semble, en ma vie, avec autant de peine et difficulté que je fais celle-ci. Et quand tout est dit, il y a fort longtemps que j'y étais préparé

et que j'en savais ma leçon toute par cœur. Mais n'est-ce pas assez vécu jusqu'à l'âge auquel je suis? j'étais prêt à entrer à mon trente-troisième an. Dieu m'a fait cette grâce, que tout ce que j'ai passé jusqu'à cette heure de ma vie a été plein de santé et de bonheur : pour l'inconstance des choses humaines, cela ne pouvait guère plus durer. Il était meshui (*désormais*) temps de se mettre aux affaires et de voir mille choses malplaisantes, comme l'incommodité de la vieillesse de laquelle je suis quitte par ce moyen : et puis, il est vraisemblable que j'ai vécu jusqu'à cette heure avec plus de simplicité et moins de malice, que je n'eusse, par aventure, fait, si Dieu m'eût laissé vivre jusqu'à ce que le soin de m'enrichir et accommoder mes affaires me fût entré dans la tête. Quant à moi, je suis certain, je m'en vais trouver Dieu et le séjour des bienheureux. » Or, parce que je montrais, même au visage, l'impatience que j'avais à l'ouïr : « Comment, mon frère! me dit-il, me voulez-vous faire peur? Si je l'avais, à qui serait-ce de me l'ôter, qu'à vous? »

Sur le soir, parce que le notaire survint, qu'on avait mandé pour recevoir son testament, je le lui fis mettre par écrit; et puis je lui fus dire s'il ne le voulait pas signer. « Non pas signer, dit-il, je le veux faire moi-même : mais je voudrais, mon frère, qu'on me donnât un peu de loisir ; car je me trouve extrêmement travaillé et si affaibli que je n'en puis quasi plus. » Je me mis à changer de propos ; mais il se reprit soudain et me dit qu'il ne fallait pas grand loisir à mourir, et me pria de savoir si le notaire avait la main bien légère, car il n'arrêterait guère à dicter. J'appelai le notaire ; et sur-le-champ il dicta si vite son testament, qu'on était bien empêché à le suivre. Et ayant achevé, il me pria de lui dire, et parla à moi : « Voilà, dit-il, le soin d'une belle chose que nos richesses! *Sunt hæc, quæ hominibus vocantur bona* (1)! »

(1) Voilà ce que les hommes appellent des biens.

IV

Le 24 juillet 1570, Montaigne, âgé seulement de trente-sept ans, vendait sa charge de conseiller. Quel motif a pu l'engager à prendre une pareille détermination?

On y voit en général un acte d'ambition. Chef de famille depuis la mort de son père survenue en 1568, héritier du nom comme de la terre de Montaigne, il aurait voulu profiter de sa fortune et de sa situation pour jouer quelque grand rôle public. Il se serait libéré de ses fonctions afin de se mettre à la disposition du roi et de se tenir à l'affût des occasions. Et l'on fait valoir à l'appui de cette opinion que, aussitôt libre, Montaigne se montre à la cour, que l'année suivante il deviendra chevalier de l'ordre de Saint-Michel et gentilhomme de la chambre du roi. Surtout on tire argument d'une démarche faite par lui quelques années plus tôt. En juin 1562, se trouvant à Paris, Montaigne sollicita de prêter un serment d'orthodoxie, que les Parlements exigeaient alors de leurs membres. Rien ne l'obligeait, nous dit-on, à prêter ce serment avant son retour à Bordeaux. Et dans la spontanéité avec laquelle il s'y est offert, on voit un acte de fanatisme qui ne saurait avoir d'autre mobile que le désir de s'assurer les faveurs de la cour.

La vérité est que, à la distance où nous sommes, il nous est bien difficile de juger un pareil acte, de deviner les sentiments qui l'ont inspiré. Peut-être Montaigne avait-il quelque raison sérieuse de siéger ce jour-là au Parlement de Paris, et pour y siéger le serment était nécessaire. Peut-être le prêtait-il avec répugnance; mais, sachant qu'il serait de toute façon contraint de se soumettre à cette formalité, jugeait-il de peu d'importance de le faire en juin plutôt qu'en juillet, et à Paris plutôt qu'à Bordeaux. Il est téméraire, sous prétexte que quelques magistrats

impliquaient dans ce serment une protestation contre l'édit de tolérance accordé aux huguenots, de voir dans cette démarche la preuve d'une farouche intolérance ou d'une ambition démesurée chez l'ami de La Boétie.

Je ne prétends pas assurer qu'en se défaisant de sa charge Montaigne n'avait pas quelque arrière-pensée ambitieuse, mais je suis persuadé que d'autres motifs ont pesé davantage dans sa détermination. Et d'abord une déception qu'il subit à la fin de 1569 (1) n'y fut sans doute pas étrangère. Il siégeait à la Chambre des enquêtes, la moins élevée en dignité. Une charge de conseiller s'étant trouvée vacante à la Grand'Chambre, il la sollicita (il avait donc bien encore à cette époque le désir de rester magistrat) ; on la lui refusa parce que son beau-frère de l'Estonnac siégeait déjà à la Grand'Chambre, et on l'avertit par surcroît que l'accès de la Tournelle lui était également interdit tant que son beau-père La Chassaigne en serait le président. De toutes parts l'avancement était obstrué.

Dans ces conditions, les fonctions de magistrat, qui de tout temps avaient pesé peut-être à sa nature indépendante, devaient lui sembler plus encore qu'auparavant au-dessous de l'état de grand seigneur auquel la mort de son père venait de l'élever. Il aspirait sans doute à vivre la vie brillante et oisive d'un châtelain, petit roi sur ses domaines. Peut-être ses terres demandaient-elles quelque surveillance. Chef de famille, il était convenable qu'il suivît l'exemple paternel et fît de Montaigne sa résidence habituelle.

Enfin, et par-dessus tout, je crois, il avait le goût des loisirs studieux. Il aimait la retraite. Il se plaisait à lire et à méditer. Il venait de publier une traduction de la *Théologie naturelle* de Raymond Sebonde. N'était-ce pas marquer son désir de faire œuvre d'écrivain? Son premier

(1) Sur ce détail de la vie de Montaigne, tout récemment mis en lumière, on peut voir le *Temps* du 3 août 1911 et la *Revue de la Renaissance*, juillet 1911.

acte après la résiliation de sa charge fut de veiller à l'impression des œuvres de La Boétie, et quelques préfaces de sa main en ont enrichi la première édition. N'allait-il pas, comme son ami, essayer, lui aussi, ses « facultés naturelles »? Une inscription en latin placée par lui sur la paroi de sa bibliothèque, et qui porte la date du 28 février 1571, nous affirme ce dessein de se consacrer aux muses. « L'an du Christ 1571, à l'âge de trente-huit ans, la veille des calendes de mars, anniversaire de sa naissance, Michel de Montaigne, depuis longtemps déjà ennuyé de l'esclavage de la cour du Parlement et des charges publiques, se sentant encore dispos, vint à part se reposer sur le sein des doctes vierges dans le calme et la sécurité ; il y franchira les jours qui lui restent à vivre. Espérant que le destin lui permettra de parfaire cette habitation, ces douces retraites paternelles, il les a consacrées à sa liberté, à sa tranquillité et à ses loisirs. » Nous pouvons faire crédit à cette inscription et admettre que l'amour de la tranquillité fut pour beaucoup dans la résolution de Montaigne, ce qui n'empêche pas que les raisons précédemment mentionnées, la vanité du gentilhomme surtout, n'y aient pu contribuer pour leur part.

C'est dans cette retraite, consacrée aux « doctes vierges », que notre imagination se plaît d'ordinaire à se représenter l'auteur des *Essais*. Des générations l'ont contemplé en pensée dans sa « librairie » qu'il s'était aménagée lui-même au haut de sa tour pour y réfugier sa méditation loin des importuns, pour s'y soustraire « à la communauté et conjugale et filiale et civile ». Il est assis devant sa table de travail, feuilletant son cher Plutarque, ou bien, tout en marchant de long en large, il « remâche » la lecture qu'il vient d'achever. Il est tout enveloppé de ses mille volumes qui, rangés sur les rayons de la bibliothèque, font cercle autour de lui et tendent vers lui leurs titres en toute langue. Tout autour, sur les travées, il a gravé des maximes qui condensent pour sa pensée l'expérience des sages. Elles disent la vanité de l'homme, l'inutilité du savoir, la folie de notre présomption. Il n'a qu'à lever les yeux pour les

rencontrer. Elles s'imposent à son imagination et elles l'emplissent. C'est la retraite du sage, du « Thalès moderne », comme disait Juste Lipse. Les voyageurs qui font là un pieux pèlerinage en retrouvent encore l'image, car le temps et l'incendie, qui ont détruit presque entièrement la résidence seigneuriale, ont respecté ce sanctuaire. La chapelle est encore là au rez-de-chaussée de la tour, puis la chambre à coucher du philosophe à l'étage au-dessus, et tout en haut la pièce où furent ses livres aimés, témoins de ses réflexions solitaires. Les voyageurs en imagination ne sont pas de ceux que Montaigne redoute. Ceux-là ne troublent pas sa solitude. Il leur fait très civilement les honneurs de la tour. Au fond il est flatté que le public sache son goût pour la retraite philosophique.

LA TOUR DE MONTAIGNE

« Chez moi (1), je me détourne un peu plus souvent à ma librairie (*bibliothèque*), d'où tout d'une main je commande à mon ménage. Je suis sur l'entrée et vois sous moi mon jardin, ma basse-cour, ma cour, et dans la plupart des membres de ma maison. Là, je feuillette à cette heure un livre, à cette heure un autre, sans ordre et sans dessein, à pièces décousues. Tantôt je rêve : tantôt j'enregistre et dicte, en me promenant, mes songes que voici. Elle est au troisième étage d'une tour. Le premier, c'est ma chapelle, le second une chambre et sa suite, où je me couche souvent pour être seul. Au-dessus, elle a une grande garde-robe : c'était au temps passé le lieu plus inutile (*le plus inutile*) de ma maison. Je passe là et la plupart des jours de ma vie, et la plupart des heures du jour : je n'y suis jamais la nuit. A la suite est un cabinet assez poli, capable à recevoir du feu pour l'hiver, très plaisamment percé ; et si je ne craignais non plus le soin que la dépense, le soin qui me chasse de toute besogne, j'y pourrais facilement coudre à chaque côté une galerie de cent pas de long et douze de large, à plain-pied, ayant trouvé tous les murs montés pour autre usage à la hauteur qu'il me faut. Tout lieu retiré requiert un

(1) *Essais*, III, III.

promenoir : mes pensées dorment, si je les assis ; mon esprit ne va pas seul, comme si les jambes l'agitent. Ceux qui étudient sans livre en sont tous là. La figure en est ronde et n'a de plat que ce qu'il faut à ma table et à mon siège, et vient m'offrant en se courbant d'une vue tous mes livres rangés sur des pupitres à cinq degrés tout à l'environ. Elle a trois vues de riche et libre prospect et seize pas de vide en diamètre. En hiver, j'y suis moins continuellement : car ma maison est juchée sur un tertre comme dit son nom, et n'a point de pièce plus éventée que celle-ci : qui me plaît d'être un peu pénible et à l'écart, tant pour le fruit de l'exercice, que pour reculer de moi la presse. C'est là mon siège. J'essaye à m'en rendre la domination pure et à soustraire ce seul coin à la communauté conjugale, et filiale, et civile ; partout ailleurs je n'ai qu'une autorité verbale ; en essence, confuse. Misérable à mon gré qui n'a chez soi, où être à soi, où se faire particulièrement la cour, où se cacher ! L'ambition paye bien ses gens de les tenir toujours en montre comme la statue d'un marché : *magna servitus est magna fortuna* (1) ; ils n'ont pas seulement leur retrait pour retraite.

N'allons pas pourtant prendre Montaigne pour un misanthrope ou même pour un solitaire. Ce serait lui faire tort que de le représenter enfermé dans sa tour du matin au soir, séquestré, fuyant la bonne compagnie, pour mener l'existence d'un ermite. L'ascétisme n'est point du tout son fait, et il méprise ces hommes qui s'adonnent aux livres avec tant d'ardeur qu'ils en deviennent incivils et qu'ils perdent le souci de bien vivre. Jamais il ne tombera dans ces excès. Il est bien vrai que, à mesure que l'âge et les maladies le rendront plus « particulier » et moins propre à la société civile, sa tour le retiendra davantage. Jusqu'au bout cependant il recherchera les compagnies distinguées, il aimera la société des « honnêtes femmes » et le commerce des « habiles et honnêtes hommes ». Nous sommes bien mal renseignés sur ce que fut sa vie dans les premières années qui suivirent la vente de sa charge. Je ne doute pas cependant qu'il n'ait voisiné fort

(1) C'est une grande servitude qu'une grande fortune. (Sénèque, *Consolatio ad Polybium*, XXVI.)

civilement avec les comtes de Gurson, ses amis et avec les châtelains d'autres gentilhommeries d'alentour. Quand quelque hôte de marque, passant dans le pays, venait le visiter chez lui, il l'accueillait avec empressement. Il y a reçu Pelletier, comme son père avait reçu Bunel, et plus tard nous verrons le roi de Navarre à deux reprises loger au château de Montaigne avec toute sa suite. Il y a plus : il ne se défendait pas à l'occasion de se mêler des affaires publiques. En 1574 le Parlement de Bordeaux le charge d'une mission auprès du duc de Montpensier alors en Poitou. Quelques contemporains nous disent qu'il a porté les armes. Lui-même parle des choses militaires en homme qui en a tâté. Il n'est pas impossible qu'il en ait fait l'expérience précisément vers l'époque qui nous occupe, entre 1573 et 1576, à la reprise des guerres civiles (1). Les études qu'il aime n'envahissent donc point sa vie tout entière, et il est toujours prêt à faire des infidélités aux doctes vierges auxquelles il a voué sa vie.

La maladie sembla le rendre moins volage et le ramener à elles, mais ce fut pour peu de temps et, les premières crises passées, elle lui servit même de prétexte pour rompre passagèrement tous ses engagements. Jusqu'à quarante ans notre philosophe avait joui d'une santé

(1) On a été dans cette voie jusqu'à le mêler très passionnément à la guerre de pamphlets que déchaîna la Saint-Barthélemy. D'après M. le docteur Armaingaud, Montaigne aurait à cette époque transformé le *Contre-un* de La Boétie, dont il était le dépositaire, en un libelle ardemment séditieux, dirigé contre la personne du roi et contre le régime monarchique, et il l'aurait livré, ainsi travesti, aux protestants pour le publier au milieu de leurs pamphlets. Voir, sur cette thèse et sur les nombreuses objections qu'on y a faites, Armaingaud, *Montaigne pamphlétaire. L'énigme du Contre-un* (Hachette, 1910). L'appui qu'a donné M. Courbet, dont on sait la grande autorité, à cette opinion de M. le docteur Armaingaud (*Bulletin du bibliophile*, 1910, p. 253) nous oblige à la mentionner. Je dois dire pourtant que je ne la crois aucunement fondée. Ceux qui se montrent le plus sensibles aux arguments de M. le docteur Armaingaud, ne l'estiment pas démontrée et n'y voient qu'une hypothèse; mais, même à titre d'hypothèse, elle ne me semble présenter aucune vraisemblance.

parfaite, pleine, allègre, entière comme il dit. Il portait en lui pourtant, sans le savoir, le germe de douleurs bien vives qu'il devait endurer par la suite. Il était guetté par la maladie de la pierre, dont son père avait souffert dans ses vieux jours. En 1573 seulement ses reins commencèrent à le taquiner. Ce ne furent d'abord que des fièvres intermittentes et faciles à supporter. Mais en 1578 le mal se déclara brutalement. Les premiers accès furent d'une violence inaccoutumée. Force lui fut de mener une vie plus sédentaire. Il annote son César pendant cinq mois ; il écrit bon nombre d'essais. Enfin, deux saisons d'eaux dans les Pyrénées aux stations alors fameuses d'Aigues-Caudes et de Bagnères n'ayant donné que des résultats trop passagers, il se décide à essayer des bains les plus renommés, ceux de Plombières, de Baden, de Lucques en Italie, etc. Et voilà un excellent prétexte à faire un grand voyage dans le centre de l'Europe, et surtout dans cette Italie où son imagination d'humaniste vivait depuis son enfance. Entendez bien qu'il n'a pas une confiance très robuste dans ces eaux tant vantées. Pourtant, s'il méprise toutes les formes de la médecine, celle-là lui paraît un peu moins vaine que les autres parce qu'elle n'emploie que des agents naturels. Et puis, si les bains ne le soulagent pas, il aura toujours le bienfait de la distraction, le plaisir de voir du pays, d'observer des mœurs étranges, d'interroger des hommes qui lui sont inconnus. Ce profit-là n'est point du tout méprisable. Précisément, grâce à la bonne administration que sa présence sur ses terres a rendue possible, il a depuis dix ans fait de notables économies, et son désir n'est point du tout de thésauriser, mais de jouir savamment de son épargne. Le départ fut peut-être un peu retardé par la publication des *Essais*. Elle occupa les premiers mois de 1580. Cette première édition ne comportait que deux livres, qui parurent chez le grand imprimeur du pays, le Bordelais Simon Millanges. Enfin le 22 juin il montait en selle. « Nul (1) d'entre nous ne se peut vanter,

(1) *Essais*, I, XXXVIII.

quelque voyage qu'il fasse à son souhait, que encore au départir de sa famille et de ses amis il ne se sente frissonner le courage, et si les larmes ne lui en échappent tout à fait, au moins met-il le pied à l'étrier d'un visage morne et contristé. »

CHAPITRE II

LA VIE DE MONTAIGNE DE 1580 A 1592

I. Le voyage de Montaigne. — II. Montaigne, maire de Bordeaux. III. Les fléaux de l'année 1585. — IV. Les dernières années.

I

Il ne négligea pas de passer par Paris qu'il aimait tant, et comme il ne lui déplaisait pas de se montrer à la cour, il la suivit au siège de La Fère. Nous l'y trouvons encore le 6 août, au moment où meurt son ami le comte de Gramont dont il accompagna les restes à Soissons. C'est seulement à la fin du même mois, ou peut-être même au commencement de septembre, qu'il se décide à partir. Quatre gentilshommes l'accompagnent, et parmi eux son jeune frère, le sieur de Mattecoulon, alors âgé de vingt ans, et Charles d'Estissac, personnage de marque, plus jeune encore, qui, suivant la mode de l'époque, vont achever leur instruction en Italie. Tous ces messieurs voyagent à cheval, et généralement à une allure assez lente. Des valets veillent sur les mulets qui portent les bagages. Il n'était pas facile en ce temps-là de voyager sans un certain appareil, et l'appareil d'ailleurs n'était pas pour déplaire à notre philosophe : il disait la qualité des voyageurs et prévenait les esprits en leur faveur. Montaigne était sans doute le chef de la petite caravane.

Nous pouvons la suivre pas à pas, grâce au *Journal de*

voyage qu'il nous a laissé. De Meaux elle se rend à Plombières, non sans s'arrêter bien des fois sur la route, car on voyage sans hâte en compagnie de Montaigne et de manière à jouir de tout, à satisfaire sa curiosité partout où l'on passe. Après dix jours consacrés aux eaux de Plombières, on entre en Suisse où l'on visite Mulhouse, qui alors faisait partie du canton de Bâle, puis Bâle, où Montaigne rencontre quelques savants, Bade où il prend à nouveau les eaux, Schaffouse. On pousse alors une pointe en Allemagne, Lindau, Augsbourg. Les froids de l'hiver approchant (on était déjà au milieu d'octobre), on se dirige vers l'Italie par Munich et le Tyrol. Le but alors est Rome, mais on visite sur le chemin, ou hors du chemin, Vérone, Vicense, Padoue, Venise, Ferrare, Bologne, Florence, Sienne, Montalcin. Montaigne séjourne à Rome pendant quatre mois et demi, du 30 novembre 1580 au 19 avril 1581. De Rome, qu'il quitte avec la ferme intention d'y revenir à l'automne, il se rend à Lorette pour y faire ses dévotions, puis aux bains de la Villa où il prend les eaux pendant un mois et demi, visite la Toscane en s'attardant surtout à Florence, Pise et Lucques, revient faire une nouvelle saison aux bains de la Villa (du 14 août au 7 septembre), retourne à Rome où il passe encore la première moitié d'octobre, enfin regagne la France par le mont Cenis et rentre dans son château le 30 novembre.

Heureusement le *Journal de voyage* nous révèle plus que l'itinéraire de Montaigne, il nous permet de saisir ses impressions sur le vif. On n'y doit pas chercher une œuvre littéraire, laborieusement écrite et savamment limée pour le public. Il est à la fois moins et plus que cela. Montaigne y montre si peu de souci de la forme que souvent il laisse à son secrétaire le soin de rédiger ses souvenirs. Ailleurs, désirant s'exercer à manier la langue italienne qu'il ne possède pas encore à son gré, il dicte tout un long fragment en italien, plus du cinquième du *Journal*. Et quant au fond, les renseignements qu'il nous donne si ponctuellement sur la distance qui sépare telle ville de telle autre, sur la durée de chaque étape et autres précisions de cette

sorte n'ont rien qui doive retenir le lecteur. Plus fastidieuses encore sont ses intarissables confidences sur ses maux de tête, ses maux de dents, ses moindres malaises, le nombre de verres d'eau qu'il prend chaque matin, soit aux bains de Plombières, soit aux bains de la Villa, et qu'il ne manque pas de compter exactement, les effets purgatifs qu'il constate chaque jour et mille détails aussi intimes. C'est qu'aussi bien le *Journal de voyage* n'est pas fait pour nous. Montaigne ne voulait pas le publier, et il ne l'a pas publié. C'est seulement cent quatre-vingt-deux ans après sa mort, en 1774, qu'on l'a découvert et indiscrètement mis au jour. Montaigne eût protesté contre un pareil abus. Il avait écrit son journal pour lui-même, pour y retrouver les choses qui l'avaient frappé et que sa mémoire infidèle risquait de laisser échapper. Il y notait ce qui lui importait à lui, et non ce qui intéressait les autres. Il se promettait sans doute d'en faire jouir aussi les siens, sa femme, sa fille, ses amis. Pendant les longues soirées d'hiver, au coin de l'âtre, il leur conterait les choses merveilleuses et rares qu'il avait vues dans de lointains pays. Il ferait un choix à leur intention dans cet amas de notes informes. Même à eux il ne montrerait pas tout. Mais du grand public il n'a eu nul souci. Rien en tout cela ne lui est destiné.

Or, c'est précisément parce qu'il n'était pas destiné au public que le *Journal de voyage* nous paraît instructif. Châtié par des scrupules littéraires, il ne nous eût présenté que des impressions triées, apprêtées, truquées en vue de l'effet à produire. Sa spontanéité nous est garante de sa sincérité même. Par lui nous avons le privilège insigne d'entrer en contact immédiat avec Montaigne, de surprendre ses étonnements, d'entendre ses questions, de suivre sa pensée au jour le jour pendant des mois comme nous suivons celle d'un compagnon de route. Et ce commerce intime avec notre philosophe éclaire les *Essais* d'une lumière singulièrement vive. Non seulement nous rencontrons dans le *Journal* une masse de notes qui reparaîtront plus tard dans les *Essais* de 1588 et de 1595, digé-

rées, développées, mises en place marchande, mais surtout nous saisissons en pleine activité, dans son « à tous les jours » cet infatigable besoin d'observation, cette curiosité insatiable dont Taine eût reconnu la faculté maîtresse de Montaigne, et qui en tout cas a fait le prix de son œuvre. Montaigne regarde et il écoute : sa fonction naturelle est de regarder et d'écouter. Il va vers les choses pour les examiner, vers les hommes pour les interroger et entendre leurs réponses. Quand nous voyons le *Journal de voyage* rempli de remarques sur les peuples qu'il a visités, nous ne nous étonnons point que Montaigne se soit donné pour tâche d'étudier l'homme à travers tous les siècles de l'histoire, dans tous les pays du monde, à toutes les pages de ses in-folios, l'homme dans toutes les attitudes de la vie et jusque dans ses actions les plus secrètes. Quand nous constatons avec quel soin minutieux il étudie son mal, il en suit toutes les phases et en décrit les symptômes, nous comprenons sans peine que, tenant ses pensées constamment repliées sur soi-même, il ait enfin pris son Moi pour sujet de ses études et qu'il ait fait de sa propre peinture la matière de son livre.

Voilà pourquoi le *Journal de voyage* est un document du plus haut intérêt, si éminemment suggestif, et la lecture en est, en bien des endroits, très attachante par la variété des sujets qui attirent l'attention du conteur. Si par lui nous cherchons à déterminer vers quels objets va de préférence la curiosité de Montaigne afin d'en comprendre la nature, nous remarquerons qu'il ne paraît pas avoir été profondément ému par les chefs-d'œuvre de peinture et de sculpture qui couvraient le sol de l'Italie. A peine nomme-t-il une fois Michel-Ange, et les autres grands noms ne se présentent pas sous sa plume. Les paysages aussi semblent peu l'émouvoir. Il traverse les Alpes sans étonnement. Çà et là un ou deux croquis très sobres trahissent un frisson d'admiration. Ils sont rares et Montaigne passe vite. Tout cela nous paraît bien sec à nous qui avons derrière nous les enthousiasmes romantiques, les chaudes descriptions de Rousseau et de Chateau-

briand, et surtout trois siècles de culture esthétique. Montaigne en cela ressemble aux Français de son temps, et Rabelais, voyageant en Italie, n'a pas été plus expansif que lui. Il est plus intéressé par les ruines du passé ; non qu'il soit archéologue le moins du monde (il n'a que du mépris pour ceux qui comptent combien de pas a Santa Rotonda), mais les vestiges de la vieille Rome émeuvent son cœur d'humaniste et font remonter à sa mémoire les souvenirs de Lucullus, de Caton, de César, de tous ces grands personnages avec lesquels il a vécu comme avec des amis. Les grands travaux de l'industrie des hommes l'étonnent et le séduisent, en particulier lorsqu'ils augmentent le confort ou la magnificence de la vie. Les palais, les jardins, les jeux de fontaines sont par lui décrits avec une complaisance d'autant plus grande que la France en ces matières était fort en retard sur l'Italie. Les usages des différents peuples au manger, au coucher, au vêtir et généralement dans tous les détails de la vie sont notés avec une minutie que ne rebute aucune crainte de monotonie. Mais par-dessus tout ce sont les mœurs qui le retiennent, les croyances, les cérémonies religieuses, les habitudes morales, les particularités politiques. Il parle pêle-mêle des draps de son lit, de la choucroute qu'il vient de manger et dont il garde la recette, des rideaux de sa chambre, du poêle dont elle est chauffée, des courtisanes qu'il a visitées, d'un baptême, des serviettes et des assiettes, d'une opération chirurgicale à laquelle il vient d'assister ; de bien d'autres choses encore, mais en somme avant tout ce qui pique sa curiosité c'est l'homme sous tous ses aspects par ses mœurs comme par ses coutumes ou par ses travaux. Il étend en tout sens son expérience et il assouplit son imagination.

L'humeur du voyageur est charmante. Même sa douloureuse colique ne l'arrête pas, tant sa curiosité le porte en avant. Un jour de crise, il fait d'une traite dix heures de cheval. Il nous a conté dans l'essai *De la vanité* sa manière de voyager, son humeur vagabonde qui le détourne à tout coup de son chemin lorsque quelque spectacle le sollicite,

sa souplesse à se plier aux usages des pays qu'il traverse, son insouciance joviale, surtout son inépuisable faculté de jouir de tout ce qui se présente. Le *Journal* confirme pleinement ce qu'il nous en a dit, et c'est un plaisir de suivre un si gai compagnon. Le premier des extraits qui vont suivre nous montrera cet entrain qui lui fait oublier ses quarante-huit ans et sa gravelle. On verra par les autres la variété et la richesse de ses observations.

JOURNAL DE VOYAGE

I. — L'HUMEUR DE MONTAIGNE EN VOYAGE

Là (1) M. de Montaigne (c'est le secrétaire qui parle) essaya à se faire couvrir au lit d'une couette, comme c'est leur coutume, et se loua fort de cet usage, trouvant que c'était une couverture et chaude et légère. On n'a, à son avis, à se plaindre que du coucher pour les hommes délicats ; mais qui porterait (*si l'on portait*) un matelas, qu'ils ne connaissent pas là, et un pavillon dans ses coffres, il n'y trouverait rien à dire (*qui fasse défaut*) ; car, quant au traitement de table, ils sont si abondants en vivres, diversifient leur service en tant de potages, de sauces, de salades (comme hors de notre usage ils nous ont présenté des potages faits de coing ; d'autres, de pommes cuites taillées à ruelles sur la soupe, et des salades de choux cabus (*choux pommés*). Ils font aussi des brouets sans pain, de diverses sortes, comme de riz, où chacun pêche en commun, car il n'y a nul service particulier), et cela d'un si bon goût, aux bons logis, qu'à peine nos cuisines de la noblesse française lui semblaient comparables ; et y en a peu qui aient des salles si parées. Ils ont grande abondance de bon poisson, qu'ils mêlent au service de chair (*viande*) : ils y dédaignent les truites et n'en mangent que le frai. Ils ont force gibier, bécasses, levreaux, qu'ils accoutrent d'une façon fort éloignée de la nôtre, mais aussi bonne au moins. Nous ne vîmes jamais des vivres si tendres comme ils les servent communément. Ils mêlent des prunes

(1) Nous sommes à Lindau, en Bavière. Voir le *Journal de voyage*, édition Lautrey, p. 105.

cuites, des tartes de poires et de pommes au service de la viande, et mettent tantôt le rôti le premier et le potage à la fin, tantôt au rebours. Leur fruit ce ne sont que poires, pommes qu'ils ont fort bonnes, noix et fromage. Parmi la viande, ils servent un instrument d'argent ou d'étain, à quatre logettes, où ils mettent diverses sortes d'épiceries pilées et ont du cumin ou un grain semblable, qui est piquant et chaud, qu'ils mêlent à leur pain, et leur pain est la plupart fait avec du fenouil...

Je crois (1) à la vérité que, s'il eût été seul avec les siens, il fût allé plutôt à Cracovie (il est dans le Tyrol) ou vers la Grèce par terre, que de prendre le tour vers l'Italie ; mais le plaisir qu'il prenait à visiter les pays inconnus, lequel il trouvait si doux que d'en oublier la faiblesse de son âge et de sa santé, il ne le pouvait imprimer à nul de la troupe, chacun ne demandant que la retraite. Là où (*tandis que*) il avait accoutumé de dire qu'après avoir passé une nuit inquiète, quand au matin il venait à se souvenir qu'il avait à voir ou une ville ou une nouvelle contrée, il se levait avec désir et allégresse. Je ne le vis jamais moins las ni moins se plaignant de ses douleurs, ayant l'esprit, et par chemin et en logis, si tendu à ce qu'il rencontrait, et recherchant toutes occasions d'entretenir les étrangers, que je crois que cela amusait son mal. Quand on se plaignait à lui de ce qu'il conduisait souvent la troupe par chemins divers et contrées, revenant souvent bien près d'où il était parti (ce qu'il faisait, ou recevant l'avertissement de quelque chose digne de voir, ou changeant d'avis selon les occasions), il répondait qu'il n'allait, quant à lui, en nul lieu que là où il se trouvait, et qu'il ne pouvait faillir ni tordre sa voie, n'ayant nul projet que de se promener par des lieux inconnus, et, pourvu qu'on ne le vît pas retomber sur même voie et revoir deux fois même lieu, qu'il ne faisait faute à son dessein. Et quant à Rome, où les autres visaient, il la désirait d'autant moins voir que les autres lieux qu'elle était comme d'un chacun, et qu'il n'avait laquais qui ne leur pût dire nouvelles de Florence et de Ferrare. Il disait aussi qu'il lui semblait être à même ceux qui lisent quelque fort plaisant conte, d'où il leur prend crainte qu'il vienne bientôt à finir, ou un beau livre : lui, de même, prenait si grand plaisir à voyager qu'il haïssait le voisinage du lieu où il se dût reposer, et proposait plusieurs desseins de voyager à son aise, s'il pouvait se rendre seul.

(1) *Journal de voyage*, p. 154.

II. — VISITE DE LA VILLE D'AUGSBOURG (1)

Le premier apprêt étrange, et qui montre leur propreté, ce fut de trouver à notre arrivée les degrés de la vis (*escalier tournant*) de notre logis tout couverts de linges, par-dessus lesquels il nous fallait marcher, pour ne salir les marches de leur vis qu'on venait de laver et fourbir, comme ils font tous les samedis ; nous n'avons jamais aperçu d'araignée, ni de fange en leur logis ; en aucuns il y a des rideaux pour étendre au devant de leurs vitres, qui veut. Il ne se trouve guère de tables aux chambres, si ce n'est celles qu'ils attachent au pied de chaque lit qui pendent là à tout (*avec, par*) des gonds, et se haussent et baissent comme on veut. Les pieds des lits sont élevés de deux ou trois pieds au-dessus du lit, et souvent au niveau du chevet. Le bois en est fort beau et labouré (*travaillé*) ; mais notre noyer surpasse de beaucoup leur sapin. Ils servaient là aussi les assiettes d'étain très luisantes, au-dessous de celles de bois par dédain ; ils mettent souvent contre la paroi, à côté des lits, du linge et des rideaux, pour qu'on ne salisse leur muraille en crachant. Les Allemands sont fort amoureux d'armoiries : car en tous les logis, il en est une milliasse que les passants gentilshommes du pays y laissent par les parois (*sur les murs*), et toutes leurs vitres en sont fournies. L'ordre du service y change souvent ; ici les écrevisses furent servies les premières, qui partout ailleurs se servaient avant l'issue et d'une grandeur étrange. En plusieurs hôtelleries, des grandes, ils servent tout à couvert. Ce qui fait si fort reluire leurs vitres, c'est qu'ils n'ont point des fenêtres attachées à notre mode, et que leurs châssis se remuent quand ils veulent, et fourbissent leurs verrières fort souvent.

M. de Montaigne, le lendemain qui était dimanche matin, fut voir plusieurs églises, et aux catholiques, qui sont en grand nombre, y trouva partout le service fort bien fait. Il y en a six luthériennes et seize ministres. Les deux des six sont usurpées des églises catholiques, les quatre sont bâties par eux. Il en vit une ce matin, qui semble une grand'salle de collège : ni images, ni orgues, ni croix. La muraille chargée de force écrits en allemand, des passages de la Bible ; deux chaises, l'une pour le

(1) *Journal de voyage*, p. 118.

ministre, et lors il y en avait un qui prêchait, et au-dessous une autre, où est celui qui achemine le chant des psaumes. A chaque verset ils attendent que celui-là donne le ton au suivant ; ils chantent pêle-mêle, qui veut, et couvert qui veut. Après cela, un ministre, qui était dans la presse, s'en alla à l'autel, où il leur lut force oraisons dans un livre, et à certaines oraisons le peuple se levait et joignait les mains, et au nom de Jésus-Christ faisait des grandes révérences. Après qu'il eut achevé de lire découvert, il avait sur l'autel une serviette, une aiguière et un saucier où il y avait de l'eau ; une femme, suivie de dix ou douze autres femmes, lui présenta un enfant emmailloté, le visage découvert. Le ministre à tout (*avec*) ses doigts prit trois fois de l'eau dans ce saucier, et les vint lançant sur le visage de l'enfant et disant certaines paroles. Ce fait, deux hommes s'approchèrent, et chacun d'eux mit deux doigts de la main droite sur cet enfant : le ministre parla à eux et ce fut fait. M. de Montaigne parla à ce ministre en sortant. Ils ne touchent à nul revenu des églises, le Sénat en publie les paie. Il y avait beaucoup plus de presse en cette église seule qu'en deux ou trois catholiques. Nous ne vîmes nulle belle femme : leurs vêtements sont fort différents les uns des autres ; entre les hommes il est malaisé de distinguer les nobles, d'autant que toute façon de gens portent leurs bonnets de velours, et tous des épées au côté.

Nous étions logés à l'enseigne d'un arbre nommé linde au pays, joignant (*près de*) le palais des Fouleres. L'un de cette race mourant quelques années y a laissé deux millions d'écus de France vaillant à ses héritiers ; et ces héritiers, pour prier pour son âme, donnèrent aux jésuites qui sont là trente mille florins comptant, de quoi ils se sont très bien accommodés. Ladite maison de Fouleres est couverte de cuivre. En général les maisons sont beaucoup plus belles, grandes et hautes qu'en nulle ville de France, les rues beaucoup plus larges ; il l'estime de la grandeur d'Orléans.

Après dîner, nous fûmes voir escrimer en une salle publique où il y avait une grand'presse, et paie-t-on à l'entrée comme aux bateleurs, et outre cela les sièges des bancs. Ils y tirèrent au poignard, à l'épée à deux mains, au bâton à deux bouts, et au braquemart ; nous vîmes après des jeux de prix à l'arbalète et à l'arc, en lieu encore plus magnifique qu'à Schaffouse.

De là à une porte par où nous étions entrés, nous vîmes que sous le pont où nous étions passés il coule un grand canal d'eau qui vient du dehors de la ville, et est conduit sur un pont de

bois au-dessous de celui sur lequel on marche, et au-dessus de la rivière qui court par le fossé de la ville. Ce canal d'eau va brauler certaines roues en grand nombre, qui remuent plusieurs pompes, et haussent par deux canaux de plomb l'eau d'une fontaine qui est en cet endroit fort basse, en haut d'une tour, cinquante pieds de haut pour le moins. Là elle se verse dans un grand vaisseau de pierre, et de ce vaisseau, par plusieurs canaux se ravale en bas, et de là se distribue par la ville, qui est par ce seul moyen toute peuplée de fontaines. Les particuliers qui en veulent un doigt pour eux, il leur est permis en donnant à la ville dix florins de rente ou deux cents florins une fois payés. Il y a quarante ans qu'ils se sont embellis de ce riche ouvrage.

Les mariages des catholiques aux luthériens se font ordinairement, et le plus désireux subit les lois de l'autre ; il y a mille tels mariages ; notre hôte était catholique, sa femme luthérienne. Ils nettoient les verres à tout (*avec*) une époussette de poil emmanchée au bout d'un bâton. Ils disent qu'il s'y trouve de très beaux chevaux à quarante ou cinquante écus.

Le corps de la ville fit cet honneur à MM. d'Estissac et de Montaigne de leur envoyer présenter à leur souper quatorze grands vaisseaux pleins de leur vin, qui leur fut offert par sept sergents vêtus de livrées et un honorable officier de la ville, qu'ils convièrent à souper ; car c'est la coutume, et aux porteurs on fait donner quelque chose. L'officier qui soupa avec eux dit à M. de Montaigne qu'ils étaient trois en la ville ayant charge d'ainsi gratifier les étrangers qui avaient quelque qualité et qu'ils étaient à cette cause en soin de savoir leurs qualités, pour, suivant cela, observer les cérémonies qui leur sont dues : ils donnent plus de vins aux uns qu'aux autres. A un duc, l'un des bourgmestres en vient présenter. Ils nous prirent pour barons et chevaliers. M. de Montaigne pour aucunes raisons avait voulu qu'on s'y contrefit et qu'on ne dît pas leurs conditions, et se promena seul tout le long du jour par la ville ; il croit que cela même servit à les faire honorer davantage. C'est un honneur que toutes les villes d'Allemagne leur ont fait.

Quand il passa par l'église Notre-Dame, ayant un froid extrême (car les froids commencèrent à les piquer au partir de Kempten, et avaient eu jusque lors la plus heureuse saison qu'il est possible), il avait, sans y penser, le mouchoir au nez, estimant aussi qu'ainsi seul et très mal accommodé, nul ne se prendrait garde de lui. Quand ils furent plus apprivoisés avec lui, ils lui

durent que les gens de l'église avaient trouvé cette contenance étrange. Enfin il encourut le vice qu'il fuyait le plus, de se rendre remarquable par quelque façon ennemie du goût de ceux qui le voyaient : car en tant qu'en lui est, il se conforme et range aux modes du pays où il se trouve et portait à Auguste (*Augsbourg*) un bonnet fourré par la ville.

Ils disent à Auguste qu'ils sont exempts des rats et souris, de quoi le reste de l'Allemagne est infecté ; et là-dessus content force miracles, attribuant ce privilège à l'un de leurs évêques qui est là en terre, et de la terre de sa tombe qu'ils vendent à petits lopins comme une noisette, ils disent qu'on peut chasser cette vermine, en quelque région qu'on la porte.

Le lundi nous fûmes voir en l'église Notre-Dame la pompe des noces d'une riche fille de la ville, et laide, avec un facteur des Fouleres, Vénitien : nous n'y vîmes nulle belle femme. Les Fouleres, qui sont plusieurs, et tous très riches, tiennent les principaux rangs de cette ville-là. Nous vîmes aussi deux salles en leur maison, l'une haute, grande, pavée de marbre, l'autre basse, riche de médailles antiques et modernes, avec une chambrette au bout. Ce sont des plus riches pièces que j'aie jamais vues. Nous vîmes aussi la danse de cette assemblée : ce ne furent qu'allemandes ; ils les rompent à chaque bout de champ, et ramènent seoir les dames qui sont assises en des bancs qui sont par les côtés de la salle, à deux rangs, couverts de drap rouge : eux ne se mêlent pas à elles. Après avoir fait une petite pose, ils les vont reprendre, ils baisent leurs mains, les dames les reçoivent sans baiser les leurs, et puis leur mettant la main sous l'aisselle, les embrassent et joignent les joues par le côté, et les dames leur mettent la main droite sur l'épaule. Ils dansent et les entretiennent, tout découverts, et non fort richement vêtus.

III. — QUELQUES IMPRESSIONS DE ROME (1)

L'onzième de janvier au matin, comme M. de Montaigne sortait du logis à cheval pour aller *in Banchi*, il rencontra qu'on sortait de prison Catena, un fameux voleur et capitaine de bannis, qui avait tenu en crainte toute l'Italie, et duquel il se contait des meurtres énormes, et notamment de deux capucins,

(1) *Journal de voyage*, p. 216.

auxquels il avait fait renier Dieu, promettant sur cette condition leur sauver la vie, et les avait massacrés après cela, sans aucune occasion ni de commodité (*profit*) ni de vengeance. Il s'arrêta pour voir ce spectacle. Outre la forme de France, ils font marcher devant le criminel un grand crucifix couvert d'un rideau noir, et à pied un grand nombre d'hommes vêtus et masqués de toile, qu'on dit être des gentilshommes et autres apparents (*personnages en vue*) de Rome, qui se vouent à ce service d'accompagner les criminels qu'on mène au supplice et les corps des trépassés, et en font une confrérie. Il y en a deux de ceux-là, ou moines, ainsi vêtus et couverts, qui assistent le criminel sur la charrette et le prêchent, et l'un d'eux lui présente continuellement sur le visage et lui fait baiser sans cesse un tableau où est l'image de Notre-Seigneur. Cela fait qu'on ne puisse pas voir le visage du criminel par la rue. A la potence qui est une poutre entre deux appuis, on lui tenait toujours cette image contre le visage, jusqu'à ce qu'il fût élancé. Il fit une mort commune, sans mouvement et sans parole; était homme noir, de trente ans ou environ. Après qu'il fut étranglé, on le détrancha en quatre quartiers. Ils ne font guère mourir les hommes que d'une mort simple, et exercent leur rudesse après la mort. M. de Montaigne y remarqua ce qu'il a dit ailleurs, combien le peuple s'effraye des rigueurs qui s'exercent sur les corps morts; car le peuple qui n'avait pas senti de le voir étrangler, à chaque coup qu'on donnait pour le lâcher, s'écriait d'une voix piteuse. Soudain qu'ils sont morts, un ou plusieurs jésuites ou autres se mettent sur quelque lieu haut et crient au peuple qui deçà, qui au delà, et le prêchent pour lui faire goûter cet exemple.

Nous remarquions en Italie, et notamment à Rome, qu'il n'y a quasi point de cloches pour le service de l'église, et moins à Rome qu'au moindre village de France: aussi qu'il n'y a point d'images, si elles ne sont faites de peu de jours. Plusieurs anciennes églises n'en ont pas une.

Le quatorzième jour de janvier, il reprit encore de la térébenthine sans aucun effet apparent.

Ce même jour je vis défaire deux frères, anciens serviteurs du secrétaire du Castellan, qui l'avaient tué quelques jours auparavant de nuit en la ville, dedans le palais même dudit seigneur Jacomo Buoncompaigno, fils du pape. On les tenailla, puis coupa le poing devant ledit palais, et, l'ayant coupé, on leur fit mettre sur la plaie des chapons qu'on tua et entr'ouvrit

soudainement. Ils furent défaits sur un échafaud et assommés à tout (*avec*) une grosse massue de bois, et puis soudain égorgés. C'est un supplice qu'on dit parfois usité à Rome. D'autres tenaient qu'on l'avait accommodé au méfait d'autant qu'ils avaient ainsi tué leur maître.

Quant à la grandeur de Rome, M. de Montaigne disait que l'espace qu'environnent les murs, qui est plus des deux tiers vide, comprenant la vieille et la neuve Rome, pourrait égaler la clôture qu'on ferait autour de Paris, y enfermant tous les faubourgs bout à bout. Mais si on compte la grandeur par nombre et presse de maisons et habitations, il pense que Rome n'arrive pas à un tiers près de la grandeur de Paris. En nombre et grandeur de places publiques et beauté des rues et beauté de maisons, Rome l'emporte de beaucoup.

Il trouvait aussi la froidure de l'hiver fort approchante de celle de Gascogne. Il y eut des gelées fortes autour de Noël et des vents froids insupportablement. Il est vrai que lors même il y tonne, grêle et éclaire fort souvent.

Les palais ont force suite de membres les uns après les autres. Vous enfilez trois et quatre salles avant que vous soyez à la maîtresse. En certains lieux où M. de Montaigne dîna en cérémonie, les buffets ne sont pas où on dîne, mais en une autre première salle, et va-t-on vous y quérir à boire, quand vous en demandez, et là est en parade la vaisselle d'argent.

Jeudi, vingt-sixième de janvier, M. de Montaigne étant allé voir le mont Janiculum, delà le Tibre, et considérer les singularités de ce lieu, entre autres, une grande ruine d'un vieux mur advenue deux jours auparavant, et contempler le site de toutes les parties de Rome, qui ne se voit de nul autre lieu si clairement ; et de là étant descendu au Vatican pour y voir les statues enfermées aux niches du Belvédère, et la belle galerie que le pape dresse des peintures de toutes les parties de l'Italie, qui est bien près de sa fin, il perdit sa bourse et ce qui était dedans, et estima que ce fût qu'en donnant l'aumône à deux ou trois fois, le temps étant fort pluvieux et malplaisant, au lieu de remettre sa bourse en sa pochette, il l'eût fourrée dans les découpures de sa chausse.

Tous ces jours-là il ne s'amusa qu'à étudier Rome. Au commencement il avait pris un guide français, mais celui-là, par quelque humeur fantastique, s'étant rebuté, il se piqua par sa propre étude de venir à bout de cette science, aidé de diverses cartes et livres qu'il se faisait lire le soir, et le jour allait

sur les lieux mettre en pratique son apprentissage, si (*si bien*) qu'en peu de jours il eût aisément reguidé son guide.

Il disait qu'on ne voyait rien de Rome que le ciel sous lequel elle avait été assise et le plan de son gîte, que cette science qu'il en avait était une science abstraite et contemplation, de laquelle il n'y avait rien qui tombât sous les sens ; que ceux qui disaient qu'on y voyait au moins les ruines de Rome en disaient trop, car les ruines d'une si épouvantable machine rapporteraient plus d'honneur et de révérence à sa mémoire ; ce n'était rien que son sépulcre. Le monde, ennemi de sa longue domination, avait premièrement brisé et fracassé toutes les pièces de ce corps admirable, et, parce que, encore tout mort, renversé et défiguré, il lui faisait horreur, il en avait enseveli la ruine même. Que ces petites montres de sa ruine qui paraissent encore au-dessus de la bière, c'était la fortune qui les avait conservées pour le témoignage de cette grandeur infinie que tant de siècles, tant de feux, la conjuration du monde réitérée à tant de fois à sa ruine, n'avaient pu universellement éteindre ; mais qu'il était vraisemblable que ces membres dévisagés qui en restaient, c'étaient les moins dignes, et que la furie des ennemis de cette gloire immortelle les avait portés premièrement à ruiner ce qu'il y avait de plus beau et de plus digne ; que les bâtiments de cette Rome bâtarde qu'on allait astheure attachant à des masures antiques, quoiqu'ils eussent de quoi ravir en admiration nos siècles présents, lui faisaient ressouvenir proprement des nids que les moineaux et les corneilles vont suspendant en France aux voûtes et parois des églises que les huguenots viennent d'y démolir. Encore craignait-il, à voir l'espace qu'occupe ce tombeau, qu'on ne le reconnût pas tout, et que la sépulture ne fût pour la plupart ensevelie. Que cela, de voir une si chétive décharge, comme de morceaux de tuile et pots cassés, être anciennement arrivée à un monceau de grandeur si excessive qu'il égale en hauteur et largeur plusieurs naturelles montagnes (car il le comparait en hauteur à la motte de Gurson, et l'estimait double en largeur), c'était une expresse ordonnance des destinées, pour faire sentir au monde leur conspiration à la gloire et prééminence de cette ville, par un si nouveau et extraordinaire témoignage de grandeur.

Il disait ne pouvoir aisément faire convenir, vu le peu d'espace et de lieu que tiennent aucuns de ces sept monts et notamment les plus fameux comme le Capitolin et le Palatin, qu'il y rangeât un si grand nombre d'édifices. A voir seulement ce qui reste

du temple de la Paix, le long du Forum Romanum, duquel on voit encore la chute toute vive, comme d'une grande montagne, dissipée en plusieurs horribles rochers, il ne semble que deux tels bâtiments pussent (*passent bien*) en tout l'espace du mont du Capitole, où il y avait bien vingt-cinq ou trente temples, outre plusieurs maisons privées. Mais, à la vérité, plusieurs conjectures qu'on prend de la peinture de cette ville ancienne, n'ont guère de vérisimilitude (*vraisemblance*), son plan même étant infiniment changé de forme ; aucuns de ces vallons étant comblés, voire dans les lieux les plus bas qui y fussent, comme pour exemple au lieu de Velabrum qui par sa bassesse recevait l'égout de la ville et avait un lac, s'étant élevé des monts de la hauteur des autres monts naturels qui sont autour de là, ce qui se faisait par le tas et monceau de ruines de ces grands bâtiments ; et le monte Savello n'est autre chose que la ruine d'une partie du théâtre de Marcellus. Il croyait qu'un ancien Romain ne saurait reconnaître l'assiette de sa ville quand il la verrait. Il est souvent advenu qu'après avoir fouillé bien avant en terre on ne venait qu'à rencontrer la tête d'une fort haute colonne qui était encore en pied au-dessous. On n'y cherche point d'autres fondements aux maisons que des vieilles masures ou voûtes, comme il s'en voit au-dessous de toutes les caves, ni encore l'appui du fondement ancien ni d'un mur qui soit en son assiette. Mais, sur les brisures mêmes des vieux bâtiments, comme la fortune les a logés, en se dissipant (*lorsqu'ils s'écroulaient*), ils ont planté le pied de leurs palais nouveaux, comme sur des gros lopins de rochers, fermes et assurés. Il est aisé à voir que plusieurs rues sont à plus de trente pieds profond au-dessous de celles d'à cette heure.

Le vingt-huitième de janvier, il eut la colique, qui ne l'empêcha de nulle de ses actions ordinaires et fit une pierre assez grossette et d'autres moindres.

Le trentième, il fut voir la plus ancienne cérémonie de religion qui soit parmi les hommes, et la considéra fort attentivement et avec grande commodité : c'est la circoncision des juifs.

Il avait déjà vu une autre fois leur synagogue, un jour de samedi le matin, et leurs prières où ils chantent désordonnément, comme en l'église calvinienne, certaines leçons de la Bible en hébreu, accommodées au temps. Ils ont les cadences de son rabbin, mais un désaccord extrême, pour la confusion de tant de voix de toutes sortes d'âge, car les enfants jusqu'au plus petit âge sont de la partie, et tous indifféremment entendent

l'hébreu. Ils n'apportent non plus d'attention en leurs prières que nous faisons aux nôtres, devisant parmi cela d'autres affaires et n'apportant pas beaucoup de révérence à leurs mystères. Ils lavent les mains à l'entrée, et en ce lieu-là ce leur est exécration de tirer le bonnet, mais baissent la tête et le genou où leur dévotion l'ordonne. Ils portent sur les épaules ou sur la tête certains linges, où il y a des franges attachées, le tout serait trop long à déduire (*raconter*). L'après-dîner tour à tour leurs docteurs font leçon sur le passage de la Bible de ce jour-là, le faisant en italien. Après la leçon, quelque autre docteur assistant choisit quelqu'un des auditeurs, et parfois deux ou trois de suite pour argumenter contre celui qui vient de lire, sur ce qu'il a dit. Celui que nous ouïmes lui sembla avoir beaucoup d'éloquence et beaucoup d'esprit en son argumentation.

Mais quant à la circoncision, elle se fait aux maisons privées en la chambre du logis de l'enfant la plus commode et la plus claire. Là où il fut, parce que le logis était incommode, la cérémonie se fit à l'entrée de la porte. Ils donnent aux enfants un parrain et une marraine comme nous ; le père nomme l'enfant. Ils les circoncisent le huitième jour de sa naissance. Le parrain s'assied sur une table et met un oreiller sur son giron : la marraine lui porte là l'enfant et puis s'en va. L'enfant est enveloppé à notre mode ; le parrain le développe par le bas, et lors, les assistants et celui qui doit faire l'opération commencent trétous (*tous*) à chanter et accompagnent de chansons toute cette action qui dure un petit quart d'heure. Le ministre peut être autre que rabbi, et quiconque ce soit d'entre eux, chacun désire être appelé à cet office, parce qu'ils tiennent que c'est une grande bénédiction d'y être souvent employé, voire ils achètent d'y être conviés, offrant qui un vêtement, qui quelque autre commodité à l'enfant, et tiennent que celui qui en a circoncis jusqu'à un certain nombre qu'ils savent, étant mort, a ce privilège que les parties de la bouche ne sont jamais mangées des vers.

Le 8, et depuis encore le 12, il eut un ombrage de colique et fit des pierres sans grande douleur.

Le carême prenant (*carnaval*), qui se fit à Rome cette année-là, fut plus licencieux, par la permission du pape, qu'il n'avait été plusieurs années auparavant : nous trouvions pourtant que ce n'était pas grand'chose.

Le long du Cours, qui est une longue rue de Rome, qui a son nom pour cela, on fait courir à l'envi tantôt quatre ou cinq enfants, tantôt des Juifs, tantôt des vieillards tout nus d'un

bout de rue à l'autre. Vous n'y avez nul plaisir que de les voir passer devant l'endroit où vous êtes. Autant en font-ils des chevaux sur quoi il y a des petits enfants qui les chassent à coups de fouet, et des ânes et des buffles poussés à tout (*avec*) des aiguillons par des gens de cheval. A toutes les courses il y a un prix proposé qu'ils appellent «el paolo», des pièces de velours ou de drap. Les gentilshommes, en certain endroit de la rue où les dames ont plus de vue, courent sur de beaux chevaux la quintaine (1) et y ont bonne grâce, car il n'est rien que cette noblesse sache si communément bien faire que les exercices de cheval. L'échafaud que M. de Montaigne fit faire leur coûta trois écus. Il était aussi assis en un très bel endroit de la rue.

Ces jours-là toutes les belles gentilfemmes de Rome s'y virent à loisir, car en Italie elles ne se masquent pas comme en France et se montrent tout à découvert. Quant à la beauté parfaite et rare, il n'en est, disait-il, non plus qu'en France, et, sauf en trois ou quatre, il n'y trouvait nulle excellence ; mais communément elles sont plus agréables, et ne s'en voit point tant de laides qu'en France. La tête, elles l'ont sans comparaison plus avantageusement accommodée, et le bas au-dessous de la ceinture. Le corps est mieux en France, car ici elles ont l'endroit de la ceinture trop lâchée et le portent comme nos femmes enceintes : leur contenance a plus de majesté, de mollesse et de douceur. Il n'y a nulle comparaison de la richesse de leurs vêtements aux nôtres : tout est plein de perles et de pierreries. Partout où elles se laissent voir en public, soit en coche, en fête ou au théâtre, elles sont à part des hommes : toutefois, elles ont des danses entrelacées assez librement, où il y a occasion de deviser et de toucher à la main.

Les hommes sont fort simplement vêtus, à quelque occasion que ce soit, de noir et de sarge (*serge*) de Florence ; et parce qu'ils sont un peu plus bruns que nous, je ne sais comment ils n'ont pas la façon de ducs, de comtes et de marquis, comme ils sont, ains (*mais*) l'apparence un peu vile ; courtois au demeurant et gracieux tout ce qu'il est possible, quoi que die le vulgaire des Français, qui ne peuvent appeler gracieux ceux qui supportent malaisément leurs débordements et insolence ordinaire. Nous faisons tout ce que nous pouvons pour nous y faire décrier.

(1) Quintaine : poteau fiché en terre et garni d'un bouclier contre lequel on s'exerce à frapper de la lance, à lancer des traits, etc. *Dict. gén.* de Hatzfeld, Darmsteter et Thomas.

Toutefois ils ont une ancienne affection ou révérence à la France, qui y fait être fort respectés et bienvenus ceux qui méritent tant soit peu de l'être et qui seulement se contiennent sans les offenser.

... Ayant donné congé à celui de mes gens qui conduisait cette belle besogne, et la voyant si avancée, quelque incommodité que ce me soit, il faut que je la continue moi-même.

Le 16 février, revenant de la station, je rencontrai, en une petite chapelle, un prêtre revêtu, embesogné à guérir un spiritato (*possédé*) : c'était un homme mélancolique et comme transi. On le tenait à genoux devant l'autel, ayant au col je ne sais quel drap par où on le tenait attaché. Le prêtre lisait en sa présence force oraisons et exorcismes, commandant au diable de laisser ce corps, et les lisait dans son bréviaire. Après cela, il détournait son propos au patient, tantôt parlant à lui, tantôt parlant au diable en sa personne, et lors l'injuriant, le battant à grands coups de poing, lui crachant au visage.

Le patient répondait à ses demandes quelques réponses inептes, tantôt pour soi, disant comme il sentait les mouvements de son mal, tantôt pour le diable, combien il craignait Dieu et combien ces exorcismes agissaient contre lui. Après cela, qui dura longtemps, le prêtre, pour son dernier effort, se retira à l'autel et prit la custode de la main gauche, où était le *corpus Domini;* en l'autre main, tenant une bougie allumée, la tête renversée contre bas si (*en sorte*) qu'il la faisait fondre et consommer, prononçant cependant des oraisons, et au bout des paroles de menaces et de rigueur contre le diable, d'une voix plus haute et magistrale qu'il pouvait. Comme la première chandelle vint à défaillir près de ses doigts, il en prit une autre, et puis une seconde, et puis la tierce. Cela fait, il remit sa custode, c'est-à-dire le vaisseau transparent où était le *corpus Domini*, et vint retrouver le patient, parlant lors à lui comme à un homme, le fit détacher et le rendit aux siens pour le ramener au logis. Il nous dit que ce diable-là était de la pire forme, opiniâtre et qui coûterait bien à chasser, et à dix ou douze gentilshommes qui étions là fit plusieurs contes de cette science et des expériences ordinaires qu'il en avait, et notamment que le jour avant il avait déchargé une femme d'un gros diable qui, en sortant, poussa hors de cette femme par la bouche des clous, des épingles et une touffe de son poil. Et, parce qu'on lui répondit qu'elle n'était pas du tout rassise, il dit que c'était une autre sorte d'esprit plus léger et moins malfaisant qui s'y était

remis ce matin-là, mais que ce genre (car il en sait les noms, les divisions et plus particulières distinctions) était aisé à conjurer. Je n'en vis que cela. Mon homme ne faisait autre mine que de grincer les dents et tordre la bouche, quand on lui présentait le *corpus Domini*, et remâchait parfois ce mot : *Si fata volent* (1), car il était notaire et savait un peu de latin.

II

Montaigne était encore aux bains de la Villa lorsque, le 7 septembre, il reçut une lettre l'avertissant que les jurats de Bordeaux l'avaient, le 1er août précédent, élu maire de leur ville. Il s'en excusa, nous dit-il, et il est bien vrai que son premier mouvement fut, non de revenir dans son pays, mais d'y tourner le dos pour se diriger de nouveau vers Rome, où il se rendit à fort petites journées et où il s'attarda deux semaines encore. Il me semble pourtant qu'il fut flatté d'avoir été choisi, et que son refus était un refus de cérémonie. Son voyage de Rome était dès longtemps fixé et peut-être était-il difficile d'y renoncer. Peut-être aussi sa charge nouvelle n'exigeait-elle pas immédiatement sa présence. Rien n'indique en tout cas qu'il ait attendu l'ordre du roi pour venir en prendre possession. La lettre par laquelle le roi lui enjoignit de revenir n'est datée que du 25 novembre. Montaigne ce jour-là était déjà à Limoges, à cinq jours de sa maison, et il ne la lut que beaucoup plus tard, car elle alla le chercher à Rome où le roi le croyait encore. Mais, puisqu'il a pris la peine de nous parler longuement de sa magistrature, écoutons d'abord ce qu'il en a dit. Son témoignage nous est précieux, car, publié seulement trois ans plus tard, il ne saurait altérer gravement les faits. Nous chercherons ensuite à l'interpréter.

(1) Si les destins le veulent.

DE LA MAIRIE DE BORDEAUX [1]

Messieurs de Bordeaux (*les jurats de Bordeaux*) m'élurent maire de leur ville, étant éloigné de France et encore plus éloigné d'un tel pensement. Je m'en excusai : mais on m'apprit que j'avais tort, le commandement du roi s'y interposant aussi. C'est une charge qui doit sembler d'autant plus belle, qu'elle n'a ni loyer (*rétribution*) ni gain, autre que l'honneur de son exécution. Elle dure deux ans : mais elle peut être continuée par seconde élection, ce qui advient très rarement. Elle le fut à moi et ne l'avait été que deux fois auparavant, quelques années y avait, à M. de Lansac, et fraîchement (*récemment*) à M. de Biron, maréchal de France, en la place duquel je succédai : et laissai la mienne à M. de Matignon, aussi maréchal de France : glorieux de si noble assistance ;

Uterque bonus pacis bellique minister (2).

La fortune voulut part à ma promotion, par cette particulière circonstance qu'elle y mit du sien, non vaine du tout : car Alexandre dédaigna les ambassadeurs corinthiens qui lui offraient la bourgeoisie de leur ville ; mais, quand ils vinrent à lui déduire (*raconter*) comme Bacchus et Hercule étaient aussi en ce registre, il les en remercia gracieusement.

A mon arrivée, je me déchiffrai fidèlement et consciencieuse-

(1) *Essais*, III, x.

(2) L'un et l'autre également bons administrateurs et braves guerriers. (VIRGILE, *Enéide*, XI, 658.)

ment tout tel que je me sens être : sans mémoire, sans vigilance, sans expérience et sans vigueur ; sans haine aussi, sans ambition, sans avarice et sans violence : à ce (*afin*) qu'ils fussent informés et instruits de ce qu'ils avaient à attendre de mon service. Et parce que la connaissance de feu mon père les avait seule incités à cela, et l'honneur de sa mémoire, je leur ajoutai bien clairement que je serais très marri que chose quelconque fît autant d'impression en ma volonté, comme avaient fait autrefois en la sienne leurs affaires et leur ville, pendant qu'il l'avait en gouvernement, en ce lieu même auquel ils m'avaient appelé. Il me souvenait de l'avoir vu vieil, en mon enfance, l'âme cruellement agitée de cette tracasserie publique, oubliant le doux air de sa maison, où la faiblesse des ans l'avait attaché longtemps avant, et son ménage, et sa santé, et méprisant certes sa vie, qu'il y cuida (*pensa, faillit*) perdre, engagé pour eux à des longs et pénibles voyages. Il était tel ; et lui partait cette humeur d'une grande bonté de nature : il ne fut jamais âme plus charitable et populaire. Ce train, que je loue en autrui, je n'aime point à le suivre et ne suis pas sans excuse.

Il avait ouï dire qu'il se fallait oublier pour le prochain ; que le particulier ne venait en aucune considération au prix du général. La plupart des règles et préceptes du monde prennent ce train de nous pousser hors de nous et chasser en la place, à l'usage de la société publique ; ils ont pensé faire un bel effet de nous détourner et distraire de nous, présupposant que nous n'y tinssions que trop et d'une attache trop naturelle, et n'ont épargné rien à dire pour cette fin : car il n'est pas nouveau aux sages de prêcher les choses comme elles servent, non comme elles sont. La vérité a ses empêchements, incommodités et incompatibilités avec nous. Il nous faut souvent tromper afin que nous ne nous trompions, et ciller notre vue, étourdir notre entendement pour les redresser et amender : *imperiti enim judicant, et qui frequenter in hoc ipsum fallendi sunt, ne errent* (1). Quand ils nous ordonnent d'aimer, avant nous, trois, quatre et cinquante degrés de choses, ils représentent l'art des archers qui, pour arriver au point, vont prenant leur visée grande espace au-dessus de la butte. Pour dresser un bois courbe on le recourbe au rebours.

(1) Ce sont des ignorants qui jugent, et il faut souvent les tromper pour les empêcher de tomber dans l'erreur. (QUINTILIEN, *Institution oratoire*, II, XVII.)

J'estime qu'au temple de Pallas, comme nous voyons en toutes autres religions, il y avait des mystères apparents pour être montrés au peuple, et d'autres mystères plus secrets et plus hauts pour être montrés seulement à ceux qui en étaient profès. Il est vraisemblable qu'en ceux-ci se trouve le vrai point de l'amitié que chacun se doit, non une amitié fausse qui nous fait embrasser la gloire, la science, la richesse, et telles choses, d'une affection principale et immodérée, comme membres de notre être, ni une amitié molle et indiscrète, en laquelle il advient ce qui se voit au lierre, qu'il corrompt et ruine la paroi qu'il accole, mais une amitié salutaire et réglée, également utile et plaisante. Qui en sait les devoirs et les exerce, il est vraiment du cabinet des Muses, il a atteint le sommet de la sagesse humaine et de notre bonheur. Cettui-ci, sachant exactement ce qu'il se doit, trouve dans son rôle qu'il doit appliquer à soi l'usage des autres hommes et du monde, et, pour ce faire, contribuer à la société publique les devoirs et offices qui le touchent. Qui ne vit aucunement à autrui ne vit guère à soi : *qui sibi amicus est, scito hunc amicum omnibus esse* (1). La principale charge que nous ayons, c'est à chacun sa conduite ; et est ce pourquoi nous sommes ici. Comme qui oublierait de bien et saintement vivre, et penserait être quitte de son devoir en y acheminant et dressant les autres, ce serait un sot : tout de même, qui abandonne en son propre le sainement et gaiement vivre pour en servir autrui prend à mon gré un mauvais et dénaturé parti.

Je ne veux pas qu'on refuse aux charges qu'on prend l'attention, les pas, les paroles, et la sueur, et le sang au besoin

Non ipse pro caris amicis,
Aut patria, timidus perire (2) ;

mais c'est par emprunt et accidentellement, l'esprit se tenant toujours en repos et en santé ; non pas sans action, mais sans vexation, sans passion. L'agir simplement lui coûte si peu qu'en dormant même il agit. Mais il lui faut donner le branle avec discrétion : car le corps reçoit les charges qu'on lui met sus,

(1) Sachez que, quand on est ami de soi-même, on est ami de tout le monde. (Sénèque, *Epîtres*, VI.)

(2) Tout prêt moi-même à mourir pour mes chers amis et pour ma patrie. (Horace, *Odes*, IV, 9, 517.)

justement selon qu'elles sont : l'esprit les étend et les appesantit souvent à ses dépens, leur donnant la mesure que bon lui semble. On fait pareilles choses avec divers efforts et différente contention de volonté. L'un va bien sans l'autre : car combien de gens se hasardent tous les jours aux guerres, de quoi il ne leur chaut (*importe*), et se pressent aux dangers des batailles, desquelles la perte ne leur troublera pas le voisin sommeil? Tel en sa maison, hors de ce danger qu'il n'oserait avoir regardé, est plus passionné de l'issue de cette guerre et en a l'âme plus travaillée que n'a le soldat qui y emploie son sang et sa vie. J'ai pu me mêler des charges publiques sans me départir de moi de la largeur d'un ongle, et me donner à autrui sans m'ôter à moi...

La plupart de nos vacations sont farcesques : *mundus universus exercet histrionam* (1). Il faut jouer dûment notre rôle, mais comme rôle d'un personnage emprunté. Du masque et de l'apparence, il n'en faut pas faire une essence réelle ni de l'étranger le propre. Nous ne savons pas distinguer la peau de la chemise. C'est assez de s'enfariner le visage sans s'enfariner la poitrine. J'en vois qui se transforment et se transsubstancient en autant de nouvelles figures et de nouveaux êtres qu'ils entreprennent de charges, et qui se prélatent (*font les prélats*) jusqu'au foie et aux intestins, et entraînent leur office jusqu'en leur garde-robe. Je ne puis leur apprendre à distinguer les bonnetades (*salut*) qui les regardent de celles qui regardent leur commission ou leur suite, ou leur mule. *Tantum se fortunæ permittunt etiam ut naturam dediscant* (2). Ils enflent et grossissent leur âme et leur discours naturel selon la hauteur de leur siège magistral. Le maire et Montaigne ont toujours été deux, d'une séparation bien claire...

Toutes actions publiques sont sujettes à incertaines et diverses interprétations, car trop de têtes en jugent. Aucuns disent de cette même occupation de ville (et je suis content d'en parler un mot, non qu'elle le vaille, mais pour servir de montre de mes mœurs en telles choses) que je m'y suis porté en homme qui s'émeut trop lâchement, et d'une affection languissante : et ils ne sont pas du tout éloignés d'apparence. J'essaye à tenir mon âme et mes pensées en repos, *cum semper natura*,

(1) Le monde entier joue la comédie. (D'après Pétrone.)

(2) Ils s'abandonnent à la fortune au point d'en oublier la nature. (QUINTE CURCE, III, II, 18.)

tum etiam adulo jam quietus (1) ; et si elles se débauchent parfois à quelque impression rude et pénétrante, c'est, à la vérité, sans mon conseil. De cette langueur naturelle on ne doit pourtant tirer aucune preuve d'impuissance (car faute de soin et faute de sens, ce sont deux choses), et moins de méconnaissance et d'ingratitude envers ce peuple, qui employa tous les plus extrêmes moyens qu'il eût en ses mains à me gratifier, et avant m'avoir connu, et après ; et fit bien plus pour moi en me redonnant ma charge qu'en me la donnant premièrement. Je lui veux tout le bien qui se peut ; et certes, si l'occasion y eût été, il n'est rien que j'eusse épargné pour son service. Je me suis ébranlé pour lui comme je fais pour moi. C'est un bon peuple, guerrier et généreux, capable pourtant d'obéissance et discipline, et de servir à quelque bon usage s'il y est bien guidé. Ils disent aussi cette mienne vacation s'être passée sans marque et sans trace. Il est bon ! on accuse ma cessation en un temps où quasi tout le monde était convaincu de trop faire. J'ai un agir trépignant, où la volonté me charrie : mais cette pointe est ennemie de persévérance. Qui se voudra servir de moi, selon moi, qu'il me donne des affaires où il fasse besoin de vigueur et de liberté, qui aient une conduite droite et courte, et encore hasardeuse, j'y pourrai quelque chose ; s'il la faut longue, subtile, laborieuse, artificielle et tortue, il fera mieux de s'adresser à quelque autre. Toutes charges importantes ne sont pas difficiles. J'étais préparé à m'embesogner plus rudement un peu, s'il en eût été grand besoin ; car il est en mon pouvoir de faire quelque chose plus que je ne fais et que je n'aime à faire. Je ne laissai, que je sache, aucun mouvement que le devoir requît en bon escient de moi ; j'ai facilement oublié ceux que l'ambition mêle au devoir et couvre de son titre. Ce sont ceux qui, le plus souvent, remplissent les yeux et les oreilles, et contentent les hommes. Non pas la chose, mais l'apparence les paye. S'ils n'oyent (*entendent*) du bruit, il leur semble qu'on dorme. Mes humeurs sont contradictoires aux humeurs bruyantes. J'arrêterais bien un trouble sans me troubler, et châtierais un désordre sans altération. Ai-je besoin de colère et d'inflammation? je l'emprunte et m'en masque. Mes mœurs sont mousses, plutôt fades qu'âpres. Je n'accuse pas un magistrat qui dorme, pourvu que ceux qui sont sous sa main dorment quand et lui (*en même temps que lui*) : les

(1) De tout temps calme par nature et plus encore à présent par l'effet de l'âge. (Q. Cicéron, *De petitione consulatus*, II.)

lois dorment de même. Pour moi, je loue une vie glissante, sombre et muette : *neque submissam et abjectam, neque se efferendem* (1) ; ma fortune le veut ainsi. Je suis né d'une famille qui a coulé sans éclat et sans tumulte, et, de longue mémoire, particulièrement ambitieuse de prud'homie.

Nos hommes sont si formés à l'agitation et ostentation que la bonté, la modération, l'équabilité, la constance et telles qualités quiètes (*tranquilles*) et obscures ne se sentent plus. Les corps raboteux se sentent, les polis se manient imperceptiblement. La maladie se sent : la santé, peu ou point ; ni les choses qui nous oignent, au prix de celles qui nous poignent (*piquent*). C'est agir pour sa réputation et profit particulier, non pour le bien, de remettre à faire en la place ce qu'on peut faire en la chambre du conseil, et en plein midi ce qu'on eût fait la nuit précédente, et d'être jaloux de faire soi-même ce que son compagnon fait aussi bien. Ainsi faisaient aucuns chirurgiens de Grèce les opérations de leur art sur les échafauds, à la vue des passants, pour en acquérir plus de pratique et de chalandise. Ils jugent que les bons règlements ne se peuvent entendre qu'au son de la trompette. L'ambition n'est pas un vice de petits compagnons et de tels efforts que les nôtres. On disait à Alexandre : « Votre père vous lairra (*laissera*) une grande domination, aisée et pacifique. » Ce garçon était envieux des victoires de son père et de la justice de son gouvernement. Il n'eût pas voulu jouir l'empire du monde mollement et paisiblement. Alcibiade en Platon aime mieux mourir jeune, beau, riche, noble, savant, tout cela par excellence, que de s'arrêter en l'état de cette condition. Cette maladie est, à l'aventure, excusable en une âme si forte et si pleine. Quand ces amètes (*petites âmes*) naines et chétives s'en vont embabouinant, et pensent épandre leur nom pour avoir jugé à droit une affaire, ou continué l'ordre des gardes d'une porte de ville, ils en montrent d'autant plus le cul qu'ils espèrent en hausser la tête. Ce menu bienfaire n'a ni corps ni vie : il va s'évanouissant en la première bouche et ne se promène que d'un carrefour de rue à l'autre. Entretenez-en hardiment votre fils et votre valet, comme cet ancien, qui n'ayant autre auditeur de ses louanges et consent (*conscient*) de sa valeur, se bravait avec sa chambrière, en s'écriant : « O Perrette, le galant et suffisant homme de maître que tu as! »

(1) Aussi éloignée de la bassesse et de l'abjection que de l'insolent orgueil. (D'après CICÉRON, *De officiis*, I, XXXIV.)

Entretenez-vous en vous-même au pis-aller ; comme un conseiller de ma connaissance, ayant dégorgé une battelée de paragraphes d'une extrême contention et pareille ineptie, s'étant retiré de la chambre du conseil au pissoir du palais, fut ouï marmottant entre les dents tout consciencieusement : « *Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam* (1). » Qui ne peut d'ailleurs, si (*alors*) se paye (*qu'il se paye*) de sa bourse.

La renommée ne se prostitue pas à si vil compte. Les actions rares et exemplaires à qui elle est due ne souffriraient pas la compagnie de cette foule innumérable de petites actions journalières. Le marbre élèvera vos titres tant qu'il vous plaira pour avoir fait rapetasser un pan de mur ou décrotter un ruisseau public, mais non pas les hommes qui ont du sens...

Je n'avais qu'à conserver et durer, qui sont effets sourds et insensibles. L'innovation est de grand lustre, mais elle est interdite en ce temps, où nous sommes pressés et n'avons à nous défendre que des nouvelletés. L'abstinence de faire est souvent aussi généreuse que le faire, mais elle est moins au jour, et ce peu que je vaux est quasi tout de cette espèce. En somme, les occasions en cette charge ont suivi ma complexion, de quoi je leur sais très bon gré. Est-il quelqu'un qui désire être malade pour voir son médecin en besogne, et faudrait-il pas fouetter le médecin qui nous désirerait la peste pour mettre son art en pratique? Je n'ai point eu cette humeur inique et assez commune de désirer que le trouble et la maladie des affaires de cette cité rehaussât et honorât mon gouvernement : j'ai prêté de bon cœur l'épaule à leur aisance et facilité. Qui ne me voudra savoir gré de l'ordre, de la douce et muette tranquillité qui a accompagné ma conduite, au moins ne peut-il me priver de la part qui m'en appartient par le titre de ma bonne fortune. Et je suis ainsi fait, que j'aime autant être heureux que sage, et devoir mes succès purement à la grâce de Dieu qu'à l'entremise de mon opération. J'avais assez disertement publié au monde mon insuffisance en tels maniements publiques : j'ai encore pis que l'insuffisance : c'est qu'elle ne me déplaît guère et que je ne cherche guère à la guérir, vu le train de vie que j'ai desseigné (*que je me suis proposé*). Je ne me suis en cette entremise non plus satisfait à moi-même, mais à peu près j'en suis arrivé à ce que je m'en étais promis : et si (*néanmoins*)

(1) Ce n'est pas à nous, Seigneur, ce n'est pas à nous, mais à ton nom qu'il en faut rapporter la gloire. (Psaume CXIII, verset 1.)

ai de beaucoup surmonté ce que j'en avais promis à ceux à qui j'avais à faire : car je promets volontiers un peu moins de ce que je puis et de ce que j'espère tenir. Je m'assure n'y avoir laissé ni offense, ni haine : d'y laisser regret et désir de moi, je sais à tout le moins bien cela, que je ne l'ai pas fort affecté (*recherché*).

On jasait donc de sa mairie autour de Montaigne, et il a tenu à en dire son mot. On trouvait qu'il n'avait rien fait de bien remarquable. Il répondait que les circonstances en étaient cause, qu'elles n'avaient point comporté d'actions d'éclat. Il eût été ridicule, ajoute-t-il, de se donner du mal ou de faire grand bruit quand tout était en repos. Au demeurant, il était prêt à sacrifier sa vie si son devoir l'avait exigé, et il tient à l'affirmer.

Qu'il n'ait pas déployé un zèle inutile, nous l'en croyons sans peine et sur parole. A diverses reprises au cours de sa charge nous le voyons se retirer dans son château, soit pour y soigner une crise de colique, comme il disait, soit même sans motif aussi valable. Au mois de mai 1582 il félicite les jurats de mettre bon ordre en son absence aux affaires de la ville, il promet d'aller les rejoindre un peu plus tard, mais ses occupations domestiques le retiennent encore chez lui. La présidence de cérémonies publiques et des actes d'administration courante constituaient le plus clair de sa tâche. Pas n'était besoin, pour s'en acquitter, de faire grand bruit, et les railleurs avaient tort puisque les jurats lui continuèrent leur confiance et que Montaigne, nommé maire pour deux ans (1581-1583), fut réélu à l'expiration de sa charge et resta ainsi en fonction jusqu'à la fin de juillet 1585.

Sans doute on avait compté moins sur son énergie que sur sa prudence : c'était d'un homme pondéré qu'on avait besoin après le turbulent Biron. Le roi de Navarre venait de faire la paix avec Henri III que représentait en Guyenne le lieutenant général Matignon. Mais les esprits restaient échauffés. Le moindre incident pouvait mettre le feu aux poudres. Bientôt le maréchal de Matignon allait avoir à

compter, outre les protestants et leur chef, avec la Ligue, dont les forces grandissaient chaque jour, et qui devint ouvertement entreprenante quand, par la mort du duc d'Anjou, Henri de Navarre devint l'héritier de la couronne. Dans ces conjonctures difficiles il seconda la politique du maréchal de Matignon qui contenait les deux adversaires, et il agit toujours de concert avec lui. Plein de sympathie pour la personne de Henri de Navarre qu'il regardait en outre comme l'héritier au trône et qui lui fit l'honneur de le visiter dans son château, il chercha surtout à maintenir la bonne intelligence entre lui et le maréchal. Quand Henri de Navarre commet une imprudence, son secrétaire, Duplessis-Mornay, écrit à Montaigne pour justifier les actes de son maître, et l'on compte sur lui pour fournir à qui de droit des explications qui arrangeront tout. Montaigne écrit à la comtesse de Gramont, maîtresse du roi de Navarre, pour l'engager à user de son pouvoir au mieux des intérêts politiques du jeune prince. Sa correspondance avec Matignon, que nous avons conservée au moins en partie, nous le montre vigilant à avertir le maréchal des moindres nouvelles, prêt à se rendre à son appel en cas de besoin, cherchant parfois à ménager une entrevue entre lui et le roi de Navarre, peut-être y parvenant, au plus grand profit de la paix.

Ne le croyons pas trop cependant quand il nous dit qu'il n'eut pas l'occasion d'agir. Il semble bien qu'il sut payer de sa personne, et s'il l'oublie, c'est peut-être par une modestie que nous ne saurions lui reprocher. Bientôt les entreprises des ligueurs devinrent inquiétantes. Ils formèrent le projet de s'emparer de Bordeaux. Vaillac, le gouverneur du château Trompette, tenait pour eux dans la ville. Il est vrai que c'est Matignon, et non Montaigne, qui dut procéder à l'énergique arrestation de Vaillac, qui surprit tous ses partisans ; mais il ne pouvait guère agir sans la complicité de Montaigne, et tout porte à croire que dans cette occasion critique ils s'étaient concertés auparavant. Après la première surprise de ce coup d'audace, les ligueurs reprirent vite leur dessein. Mon-

taigne et Matignon travaillèrent de concert à les déjouer. Bientôt même, Matignon étant obligé de quitter Bordeaux, toute la charge de la défense retomba sur le maire. Deux lettres, écrites par lui à Matignon en date des 22 et 27 mai, nous disent avec quel souci de ses responsabilités il sut s'en acquitter. Il n'est pas rassuré, il sait que « telles sortes de mouvements ont accoutumé d'être si imprévus que, dit-il, s'ils devaient advenir, on me tiendra à la gorge sans me dire gare », néanmoins il se déclare à la disposition du maréchal pour exécuter tout ce qu'il voudra. Il est aux écoutes, et pêle-mêle il transmet les nouvelles qu'il sait bien fondées et les bruits qui ne lui semblent pas vraisemblables afin que le lieutenant général n'ignore rien. On lui donne cinquante alarmes chaque jour. Il va tous les jours au château Trompette, tous les jours à l'archevêché. Il passe « toutes les nuits ou par la ville en armes, ou hors la ville sur le port ». Et s'il demande à Matignon de revenir au plus vite, jugeant sa présence nécessaire, il l'assure, cette fois au milieu du péril, qu'il n'épargnera ni son « soing, ni, s'il est besoin, sa vie, pour conserver toute chose en l'obéissance du roi ».

Il s'était encore montré énergique d'une autre manière, en signant des remontrances très fermes de ton adressées par les jurats de Bordeaux au roi de France et au roi de Navarre : il y représentait la misère du peuple, se plaignait des exactions fiscales, des privilèges trop nombreux qui faisaient retomber toute la charge de l'impôt sur les misérables. Dans ces circonstances il a pris la responsabilité de pages qui lui font honneur, et peut-être les a-t-il écrites lui-même.

Je suis donc porté à croire que, comme il nous l'assure, il n'a rien négligé de son devoir. On insinue parfois qu'il n'a pas abordé de front les véritables critiques qu'on lui adressait, qu'on accusait la lâcheté dont il aurait fait preuve aux derniers jours de sa magistrature. Cette légende est bien connue. La peste s'était déclarée à Bordeaux. Elle ravageait la ville. Les habitants fuyaient dans les campagnes voisines. Montaigne, nous dit-on, aurait

dû être à son poste. Or il était dans son château, et quand vint le 1er août, jour où son successeur devait être choisi, il n'entra pas dans Bordeaux et se contenta de venir jusqu'à Feuillas remettre ses pouvoirs aux jurats, s'excusant sur la crainte de la contagion. On oublie simplement que Montaigne n'a pas fui devant le fléau, mais qu'il était suivant toute apparence dans ses terres quand la peste a éclaté, que revenir dans ces conditions eût été s'exposer doublement, qu'il appartenait non au maire, mais aux jurats, de veiller aux mesures sanitaires, qu'enfin le 1er août sa présence n'était aucunement nécessaire et qu'une formalité seule l'appelait dans la ville. Sans doute il nous plairait de voir Montaigne accourir au secours de ses concitoyens et s'offrir héroïquement à une mort certaine. Ce n'était pas là sa manière, et nul ne peut lui faire un crime de n'avoir pas été un Rotrou ou un Belzunce. Personne en son temps, semble-t-il, ne lui chercha querelle pour une conduite qu'on jugea naturelle. Même la malignité de Scaliger n'a pas trouvé là matière où mordre. Il nous est facile à nous, à trois siècles de distance, de faire les héros à ses dépens. Je suis persuadé qu'en écrivant les pages qu'on vient de lire Montaigne ne songeait pas à se disculper, parce qu'il n'avait pas à se disculper. L'homme public en Montaigne est bien celui que nous montrent les *Essais*, sans héroïsme mais sans lâcheté.

III

Les fuyards emportaient la peste avec eux. Elle s'étendit sur toute la région et vint trouver Montaigne en son château. En même temps il avait à souffrir de la guerre civile qui s'abattit lourdement sur le Périgord. Ce furent des mois terribles. Montaigne nous a conservé le souvenir de toutes ces misères, et il nous a dit aussi dans quels sentiments il supporta cette dure épreuve.

LA PESTE ET LA GUERRE CIVILE AUTOUR DE MONTAIGNE (1)

J'écrivais ceci environ le temps qu'une forte charge de nos troubles se croupit plusieurs mois, de tout son poids, droit sur moi. J'avais d'une part les ennemis à ma porte, d'autre part les picoreurs, pires ennemis, *non armis, sed vitiis certatur* (2) : et essayais (*fis l'expérience de*) toute sorte d'injures militaires (*maux de la guerre*) à la fois

Hostis adest dextra laevaque a parte timendus,
Vicinoque malo terret utrumque latus (3).

Monstrueuse guerre ! les autres agissent au dehors : cette-ci encore contre soi se ronge et se défait par son propre venin. Elle est de nature si maligne et ruineuse, qu'elle se ruine quand et quand (*avec*) le reste, et se déchire et dépêce de rage. Nous la voyons plus souvent se dissoudre par elle-même que par disette d'aucune chose nécessaire, ou par la force ennemie. Toute discipline la fuit. Elle vient guérir la sédition et en est pleine, veut châtier la désobéissance et en montre l'exemple, et, employée à la défense des lois, fait sa part de rébellion à l'encontre des siennes propres. Où en sommes-nous? notre propre médecine porte infection !

Notre mal s'empoisonne
Du secours qu'on luy donne.

... Le peuple y souffrit bien largement lors, non les dommages présents seulement,

Undique totis
Usque adeo turbatur agris (4),

mais les futurs aussi ; les vivants y eurent à pâtir, si (*aussi*) eurent ceux qui n'étaient encore nés. On le pilla, et moi par

(1) *Essais*, III, XII.
(2) Ce n'est pas par les armes qu'on combat, mais par les crimes.
(3) J'ai à droite et à gauche un ennemi redoutable, et un danger imminent me menace de chaque côté. (OVIDE, *De Ponto*, I, III, 57.)
(4) Tant de toute part les campagnes sont bouleversées. (VIRGILE, *Bucoliques*, I, 11.)

conséquent, jusqu'à l'espérance, lui ravissant tout ce qu'il avait à s'appréter à vivre pour longues années :

Quæ nequeunt secum ferre aut abdúcere, perdunt;
Et cremat insontes turba scelesta casas (1).
Muris nulla fides, squalent oppulatibus agris (2).

Outre cette secousse, j'en souffris d'autres. J'encourus les inconvénients que la modération apporte en telles maladies. Je fus pelaudé (*ballotté*) à toutes mains ; au gibelin, j'étais guelfe ; au guelfe, gibelin : quelqu'un de mes poètes dit bien cela, mais je ne sais où c'est. La situation de ma maison et l'accointance des hommes de mon voisinage me présentaient d'un visage, ma vie et mes actions, d'un autre. Il ne s'en faisait point des accusations formées, car il n'y avait où mordre ; je ne désempare jamais les lois, et qui m'eût recherché (*poursuivi*) m'en eût dû de reste : c'étaient suspicions muettes qui couraient sous main, auxquelles il n'y a jamais faute d'apparence, en un mélange si confus, non plus que d'esprits ou envieux ou ineptes.

... Un ambitieux s'en fût pendu ; si (*de même*) eût fait un avaricieux. Je n'ai soin quelconque d'acquérir ;

Sit mihi, quod nunc est, etiam minus; et mihi vivam
Quod superest ævi, si quid superesse volent dî (3).

Mais les pertes qui me viennent par l'injure d'autrui, soit larcin, soit violence, me pincent environ comme un homme malade et gehenné (*torturé*) d'avarice. L'offense a sans mesure plus d'aigreur que n'a la perte. Mille diverses sortes de maux accoururent à moi à la file : je les eusse plus gaillardement soufferts à la foule.

Je pensai déjà, entre mes amis, à qui je pourrais commettre une vieillesse nécessiteuse et disgraciée : après avoir rôdé les yeux partout, je me trouvai en pourpoint (*sans ressources*).

(1) Ce qu'ils ne peuvent emporter ou emmener ils le détruisent, et leurs bandes criminelles vont jusqu'à incendier d'innocentes chaumières. (Ovide, *Tristes*, III, x, 65.)

(2) Nulle sécurité derrière les murs des villes, et les campagnes sont désolées par les pillages. (Claudien, *In Eutropum*, I, 244.)

(3) Que je conserve seulement ce qui m'appartient actuellement, même moins, s'il le faut, et que je puisse vivre pour moi ce qui me reste de jours, si les dieux veulent m'en accorder encore. (Horace, *Epîtres*, I, xviii, 107.)

pour se laisser tomber aplomb et de si haut, il faut que ce soit entre les bras d'une affection solide, vigoureuse et fortunée : elles sont rares, s'il y en a. Enfin, je connus que le plus sûr était de me lier à moi-même de moi et de ma nécessité, et, s'il m'advenait d'être froidement en la grâce de la fortune, que je me recommandasse de plus fort à la mienne, m'attachasse, regardasse de plus près à moi. En toutes choses, les hommes se jettent aux appuis étrangers pour épargner les propres, seuls certains et seuls puissants, qui sait s'en armer : chacun court ailleurs, et à l'avenir, d'autant que nul n'est arrivé à soi. Et me résolus que c'était utiles inconvénients, d'autant, premièrement, qu'il faut avertir à coups de fouet les mauvais disciples, quand la raison n'y peut assez, comme, par le feu et violence des coins, nous ramenons un bois tortu à sa droiture. Je me prêche, il y a si longtemps, de me tenir à moi et séparer des choses étrangères : toutefois, je tourne encore toujours les yeux à côté : l'inclination, un mot favorable d'un grand, un bon visage, me tente. Dieu sait s'il en est cherté (*rareté*) en ce temps et quel sens il porte ! J'oïs (*j'entends*) encore, sans rider le front, les subornements qu'on me fait pour me tirer en place marchande, et m'en défends si mollement qu'il semble que je souffrisse plus volontiers d'en être vaincu. Or, à un esprit si indocile, il faut des bâtonnades : et faut rebattre et resserrer à bons coups de mail ce vaisseau qui se déprend, se découd, qui s'échappe et dérobe de soi. Secondement, que cet accident me servait d'exercitation pour me préparer à pis, si moi, qui, et par le bénéfice de la fortune et par la condition de mes mœurs, espérais être des derniers, venais à être des premiers attrapé de cette tempête, m'instruisant de bonne heure à contraindre ma vie et la ranger pour un nouvel état. La vraie liberté c'est pouvoir toute chose sur soi : *potentissimus est qui se habet in potestate* (1). En un temps ordinaire et tranquille, on se prépare à des accidents modérés et communs : mais, en cette confusion où nous sommes depuis trente ans (2), tout homme français, soit en particulier, soit en général, se voit à chaque heure sur le point de l'entier renversement de sa fortune : d'autant faut-il tenir son courage fourni de provisions plus fortes et vigoureuses. Sachons gré au sort de nous avoir fait

(1) La véritable puissance consiste à être maître de soi-même (Sénèque, *Épîtres*, XC.)

(2) Depuis le commencement des guerres de religion (1562).

vivre en un siècle non mol, languissant, ni oisif : tel qui ne l'eût été par autre moyen se rendra fameux par son malheur.

... Ce croulement donc m'anima certes plus qu'il ne m'atterra, à l'aide de ma conscience, qui se portait non paisiblement seulement, mais fièrement ; et ne trouvais en quoi me plaindre de moi. Aussi, comme Dieu n'envoie jamais non plus les maux que les biens tout purs aux hommes, ma santé tint bon ce temps-là, outre son ordinaire ; et, ainsi que sans elle je ne puis rien, il est peu de chose que je ne puisse avec elle. Elle me donna moyen d'éveiller toutes mes provisions et de porter la main au-devant de la plaie, qui eût passé volontiers plus outre ; et éprouvai en ma patience que j'avais quelque tenue contre la fortune, et qu'à me faire perdre mes arçons il fallait un grand heurt. Je ne le dis pas pour l'irriter à me faire une charge plus vigoureuse : je suis son serviteur, je lui tends les mains : pour Dieu, qu'elle se contente ! Si je sens ses assauts? si fais. Comme ceux que la tristesse accable et possède se laissent pourtant par intervalles tâtonner à quelque plaisir, et leur échappe un sourire, je puis aussi assez sur moi pour rendre mon état ordinaire paisible et déchargé d'ennuyeuse imagination ; mais je me laisse pourtant, à boutades, surprendre des morsures de ces malplaisantes pensées, qui me battent.

Pendant que je m'arme pour les chasser, ou pour les lutter (1), voici un autre rengregement (*aggravation*) de mal qui m'arriva à la suite du reste. Et dehors et dedans ma maison, je fus accueilli d'une peste, véhémente au prix de toute autre : car, comme les corps sains sont sujets à plus grièves maladies, d'autant qu'ils ne peuvent être forcés que par celles-là, aussi mon air très salubre, où, d'aucune mémoire, la contagion, bien que voisine, n'avait su prendre pied, venant à s'empoisonner, produisit des effets étranges,

Mista senum et juvenum densantur funera ; nullum
Sæva caput Proserpina fugit (2).

(1) D'après l'édition de 1588, ces mots : « Pendant que je m'arme pour les chasser et pour les lutter », sont rattachés à la phrase précédente, et l'on a coutume de mettre un alinéa à « voici ». Le sens ne paraît indiquer que cette manière de ponctuer provient d'une erreur.

(2) Vieillards et jeunes gens, pêle-mêle, s'entassent dans le tombeau ; nulle tête n'échappe à la cruelle Proserpine. (Horace, *Odes*, I, xxviii, 19.)

J'eus à souffrir cette plaisante condition, que la vue de ma maison m'était effroyable. Tout ce qui y était, était sans garde et à l'abandon de qui en avait envie. Moi, qui suis si hospitalier, fus en très pénible quête de retraite pour ma famille, une famille égarée, faisant peur à ses amis et à soi-même, et horreur, où qu'elle cherchât à se placer, ayant à changer de demeure, soudain qu'un de la troupe commençait à se douloir (*souffrir*) du bout du doigt. Toutes maladies sont alors prises pour peste : on ne se donne pas le loisir de les reconnaître. Et c'est le bon que, selon les règles de l'art, à tout danger qu'on approche, il faut être quarante jours en transe de ce mal, l'imagination vous exerçant cependant à sa mode et enfiévrant votre santé même. Tout cela m'eût beaucoup moins touché si je n'eusse eu à me ressentir de la peine d'autrui, et servir six mois misérablement de guide à cette caravane : car je porte en moi mes préservatifs, qui sont résolution et souffrance. L'appréhension ne me presse guère, laquelle on craint particulièrement en ce mal : et si, étant seul, je l'eusse voulu prendre, c'eût été une fuite bien plus gaillarde et plus éloignée. C'est une mort qui ne me semble des pires : elle est communément courte, d'étourdissement, sans douleur, consolée par la condition publique, sans cérémonie, sans deuil, sans presse. Mais, quant au monde des environs, la centième partie des âmes ne se put sauver :

Videas desertaque regna
Pastorum, et longe saltus lateque vacantes (1).

En ce lieu, mon meilleur revenu est manuel : ce que cent hommes travaillaient pour moi chôma pour longtemps.

Or lors, quel exemple de résolution ne vîmes-nous en la simplicité de tout ce peuple? Généralement, chacun renonçait au soin de la vie : les raisins demeurèrent suspendus aux vignes, le bien principal du pays : tous indifféremment se préparant et attendant la mort, à ce soir, ou au lendemain, d'un visage et d'une voix si peu effrayée qu'il semblait qu'ils eussent compromis (*qu'ils s'en fussent remis*) à cette nécessité, et que ce fût une condamnation universelle et inévitable. Elle est toujours telle : mais à combien peu tient la résolution au mourir ! la distance et différence de quelques heures, la seule considération de la compagnie, nous en rend l'appréhension (*l'opinion*) diverse

(1) Vous eussiez vu les campagnes désertes et les bois vides jusque dans leurs profondeurs. (VIRGILE, *Géorgiques*, III, 176.)

(*différente*). Voyez ceux-ci : pour ce qu'ils meurent en même mois, enfants, jeunes, vieillards, ils ne s'étonnent plus, ils ne se pleurent plus. J'en vis qui craignaient de demeurer derrière, comme en une horrible solitude, et n'y connus communément autre soin que des sépultures ; il leur fâchait de voir les corps épars emmi les champs (*dans la campagne*), à la merci des bêtes, qui y peuplèrent incontinent... Tel, sain, faisait déjà sa fosse, d'autres s'y couchaient encore vivants ; et un manœuvre des miens, avec ses mains et ses pieds, attira sur soi la terre en mourant. Était-ce pas s'abrier (*s'abriter*) pour s'endormir plus à son aise?

IV

Ces secousses de la fortune et ces terribles spectacles stimulaient la pensée de Montaigne. Il y trouvait matière à philosopher, et tout l'essai *De la physionomie* nous communique les enseignements qu'il en tirait.

Depuis six ans qu'il avait publié ses deux premiers « livres », notre philosophe avait beaucoup vu et beaucoup appris. Il est vrai que, dans la réédition que Simon Millanges en avait donnée en 1582, l'auteur avait inséré quelques souvenirs de son voyage, mais il n'avait eu le loisir de faire place qu'à fort peu d'entre eux, et son *Journal*, aussi bien que sa mémoire, était plein de notes qu'il pouvait utiliser. Outre son voyage d'ailleurs, sa mairie et ses malheurs domestiques avaient été de fécondes écoles où son expérience s'était enrichie. Aussi, lorsque le fléau s'étant calmé, il put entrer dans son château avec sa petite caravane, il reprit fréquemment le chemin de sa tour pour y méditer à loisir et pour ajouter à son œuvre ce troisième « livre » qui renferme ses plus beaux essais. Au mois de février 1586 il est chez lui. Il annote des volumes qui nous ont été conservés, et rien ne laisse supposer qu'au cours des deux années suivantes aucune affaire l'ait appelé loin de son domaine et enlevé longuement à ses chères études.

Quand son volume fut prêt, en février 1588, il se rendit

à Paris pour le faire imprimer. Les éditeurs de Guyenne ne lui suffisaient plus. Le succès des éditions bordelaises lui inspirait le désir de paraître sur un plus vaste théâtre. Déjà l'année précédente, en 1587, un imprimeur parisien avait, sans sa collaboration, sitôt que le privilège de Simon Millanges avait été expiré, reproduit les deux premiers livres. Cette fois il allait s'adresser au grand imprimeur Abel l'Angelier, qui jouissait d'une réputation européenne. D'ailleurs il y avait là l'occasion d'un nouveau voyage, et Montaigne n'avait pas vu la cour depuis longtemps.

Les chemins n'étaient pas sûrs en ce temps de troubles civils. Comme il traversait la forêt de Villebois, notre philosophe se vit assailli par une bande de brigands. « La tempête est tombée sur moi, écrit-il, qui avais mon argent en ma boîte, je n'en ai rien recouvré, et la plupart de mes papiers et hardes leur sont demeurés. » Une autre mésaventure l'attendait dans la capitale. Les ligueurs étaient alors maîtres de la ville et en avaient chassé le roi. On savait Montaigne partisan de Henri III. Le 10 juillet, alors qu'un accès de goutte le retenait à la chambre, on vint l'arrêter et le conduire à la Bastille. Ce fut une émotion d'un genre nouveau. Grâce à l'intervention de ses amis et de la Reine mère, elle ne dura que quelques heures. On le relâcha le soir même.

Quand sa santé le lui permettait, Montaigne retrouvait toute sa mobilité d'autrefois. Il suivait la cour à Rouen. Il la suivit encore vers l'automne aux États généraux de Blois, où il rencontra son ami de Thou et où Pasquier lui reprocha les gasconismes de ses *Essais*. Mais les séjours qu'il fit en Picardie, chez Mlle de Gournay, furent entre tous chers à son cœur. Cette savante jeune fille, âgée de vingt-deux ans à peine, avait, en lisant les *Essais*, conçu pour leur auteur une admiration enthousiaste mêlée d'une vive sympathie. Se trouvant à Paris en même temps que lui, elle avait tenu à lui faire part de ses sentiments. Ce fut l'origine entre eux d'une amitié dont Marie Le Jars de Gournay était justement fière et qu'elle s'est plue à publier.

Montaigne l'alla voir à deux reprises dans son domaine patrimonial de Gournay. Plus tard elle devait servir avec dévouement la mémoire de son illustre ami en assumant la lourde tâche d'éditer ses *Essais*. D'autres liaisons encore embellirent les dernières années du moraliste, qui avait su peindre si vivement les douceurs d'une vraie amitié. Le poète bordelais Pierre de Brach, qui devait seconder Mlle de Gournay dans son rôle d'éditeur, lui témoignait un attachement dont l'expression, pour nous paraître aujourd'hui bien ampoulée, n'en était pas moins touchante. Il s'était lié en outre peu auparavant avec Charron, qui vint le voir dans son château en 1586 et qui devint un disciple fervent de sa pensée : les trois livres *de la Sagesse*, tout remplis d'emprunts aux *Essais*, le disent assez. Il correspondait aussi avec Juste Lipse, dont il prisait le jugement et le savoir. Mais aucune de ces amitiés ne réchauffa tant son cœur vieillissant que celle qu'il portait à Mlle de Gournay, sa « fille d'alliance » comme il aimait à l'appeler.

Rentré dans son château en novembre ou décembre 1588, il fut, nous dit-on, retenu en Guyenne par le service du roi. Nous ignorons quelles fonctions lui furent alors confiées, mais tout porte à croire que son rôle à cette date fut peu actif. L'âge s'appesantissait sur lui. La vue s'obscurcissait, l'ouïe s'émoussait, et par-dessus tout les crises de son mal se faisaient plus aiguës et plus fréquentes. Il est probable qu'il se retira de plus en plus dans sa tour. Les lectures que lui faisait son secrétaire se prolongeaient de plus en plus : il lisait alors Platon en entier, les écrits philosophiques de Cicéron, des ouvrages qui autrefois lui paraissaient trop longs pour qu'il les entreprît. Il avait constamment sur sa table un exemplaire des *Essais* de 1588, et il le gonflait d'additions nombreuses, destinées à une sixième édition qu'il préparait, insérant pêle-mêle ses réflexions personnelles et les passages de ses lectures qui lui semblaient capables d'enrichir son œuvre.

Certes il continuait de suivre d'un œil singulièrement intéressé les événements qui se précipitaient. Le duc de

Guise avait été assassiné, mais les ligueurs n'en montraient pas moins d'audace. Ils étaient maîtres de Paris. Bientôt Henri III, qui s'était rapproché d'Henri de Navarre et qui cherchait avec son concours à reconquérir la capitale, tombait sous le poignard d'un fanatique. Le roi de Navarre, pour lequel Montaigne s'était toujours senti une sympathie si vive, devenait le légitime possesseur du trône mais il lui fallait conquérir pied à pied son royaume. Notre philosophe applaudissait avec une joie patriotique à ses succès. Il l'en félicitait, il se permettait même de lui donner des conseils, et l'avisait que la clémence ne contribuerait pas moins que les armes à lui conquérir l'obéissance de ses sujets. Il rêvait de l'aller voir dans Paris repris aux fanatiques. Mais il n'éprouvait pas le désir de rentrer dans la vie publique. Si jamais l'ambition l'avait tenté, ce temps était bien passé. Henri IV l'eût bien volontiers attaché à son service. Il faut lire la belle réponse par laquelle Montaigne, tout en assurant son monarque de son absolu dévouement, affirme sa volonté de garder entière son indépendance.

LETTRE DE MONTAIGNE A HENRI IV

Sire, celle qu'il a plu à Votre Majesté m'écrire du vingtième de juillet ne m'a été rendue que ce matin, et m'a trouvé engagé en une fièvre tierce très violente, populaire en ce pays depuis le mois passé. Sire, je prends à très grand honneur de recevoir vos commandements, et n'ai point failli d'écrire à M. le maréchal de Matignon trois fois bien expressément la délibération et obligation en quoi j'étais de l'aller voir, et jusqu'à lui marquer la route que je prendrais pour l'aller joindre en sûreté, s'il le trouvait bon. A quoi n'ayant eu aucune réponse, j'estime qu'il a considéré pour moi la longueur et hasard des chemins. Sire, Votre Majesté me fera, s'il lui plaît, cette grâce de croire que je ne me plaindrai jamais ma bourse aux occasions auxquelles je me voudrais épargner ma vie. Je n'ai jamais reçu bien quelconque de la libéralité des rois, non plus que demandé ni mérité, et n'ai reçu nul paiement des pas que j'ai employés à leur ser-

vice, desquels Votre Majesté a eu en partie connaissance. Ce que j'ai fait pour ses prédécesseurs, je le ferai encore beaucoup plus volontiers pour elle. Je suis, sire, aussi riche que je me souhaite. Quand j'aurai épuisé ma bourse auprès de Votre Majesté, à Paris, je prendrai la hardiesse de le lui dire, et lors, si elle m'estime digne de me tenir plus longtemps à sa suite, elle en aura meilleur marché que du moindre de ses officiers. Sire, je supplie Dieu pour votre prospérité et santé. Votre très humble et très obéissant serviteur et sujet, Montaigne.

De Montaigne, ce second de septembre 1590.

Ce langage est celui d'un homme qui ne se soucie plus de jouer un rôle dans le monde. Les pensées de Montaigne se repliaient de plus en plus sur lui-même. Régler ses mœurs, dominer les douleurs qui l'assiégeaient, vivre sagement et se préparer à disparaître sans angoisses, telles étaient désormais ses occupations constantes. La mort ne le surprit pas. Il l'avait toujours sentie près de lui, et l'une de ses principales études avait été de l'attendre. Pasquier nous dit que durant les trois jours qui la précédèrent, atteint d'une paralysie de la langue, il était obligé d'écrire pour communiquer avec son entourage ; que, sentant sa dernière heure venir, il fit avertir quelques gentilshommes voisins pour prendre congé d'eux. Comme son ami La Boétie, et conformément à la tradition qui souvent lui servait de règle, Montaigne mourut en chrétien. « Il fit dire la messe dans sa chambre, nous dit Pasquier, et comme le prêtre était arrivé sur l'élévation du *Corpus Domini*, ce pauvre gentilhomme s'élance au moins mal qu'il peut, comme à corps perdu, sur son lit, les mains jointes, et en ce dernier acte rendit son esprit à Dieu. » Il avait cinquante-neuf ans et demi (13 septembre 1592). Des lettres de Mlle de Gournay, de Pierre de Brach et de Juste Lipse nous disent combien sa perte fut ressentie autour de lui.

CHAPITRE III

LA PHYSIONOMIE DE MONTAIGNE

I. Montaigne peint par lui-même. — II. La culture de Montaigne, ses goûts littéraires et ses lectures.

I

Nous venons de passer en revue les différentes circonstances qui ont exercé leur influence sur le Moi de Montaigne, les milieux qu'il a traversés et qui ont laissé en lui leur empreinte. Plus importante mille fois que ces circonstances et ces milieux pour expliquer son œuvre est la personne même de l'auteur qu'ils ont pu orienter sans doute, développer dans tel ou tel sens de préférence à tel autre, mais qu'ils n'ont pas façonnée, qui a pris d'eux ce qu'elle a voulu et les a utilisés selon ses besoins et ses tendances propres. Bien souvent on ne peut que conjecturer le moi d'un auteur d'après sa manière de réagir dans les milieux qu'il traverse. Plus heureux, pour Montaigne nous avons en outre comme moyen d'information les portraits qu'il a laissés de lui-même. Voyons d'après ces portraits quel était l'homme, comment du moins il se jugeait lui-même. En voici un qu'il a tracé entre 1570 et 1580, probablement vers 1578 ou 1579, et qui est précis à souhait.

MONTAIGNE

JUGÉ PAR LUI-MÊME (1)

Je suis d'une taille un peu au-dessous de la moyenne. Ce défaut n'a pas seulement de la laideur, mais encore de l'incommodité, à ceux mêmement (*particulièrement*) qui ont des commandements et des charges : car l'autorité que donne une belle présence et majesté corporelle en est à dire (*y manque*). C. Marius ne recevait pas volontiers des soldats qui n'eussent six pieds de hauteur. *Le Courtisan* (2) a bien raison de vouloir, pour ce gentilhomme qu'il dresse, une taille commune plutôt que toute autre et de refuser pour lui toute étrangeté qui le lasse montrer au doigt. Mais de choisir s'il faut à cette médiocrité qu'il soit plutôt au deçà qu'au delà d'icelle, je ne le ferais pas à un homme militaire. Les petits hommes, dit Aristote, sont bien jolis, mais non pas beaux : et se connaît en la grandeur la grande âme, comme la beauté en un grand corps et haut. Les Éthiopes et les Indiens, dit-il, élisant leurs rois et magistrats, avaient égard à la beauté et procérité (*haute taille*) des personnes. Ils avaient raison : car il y a du respect pour ceux qui le suivent,

(1) *Essais*, II, XVII.

(2) Titre d'un livre italien de BALDASSARE CASTIGLIONE, *Il cortegiano*. Cet ouvrage, très fameux au seizième siècle, traçait le portrait idéal de l'homme de cour, à la manière dont Cicéron avait tracé le portrait du parfait orateur dans son *De oratore*.

et, pour l'ennemi, de l'effroi, de voir à la tête d'une troupe marcher un chef de belle et riche taille :

Ipse inter primos præstanti corpore Turnus
Vertitur, arma tenens, et toto vertice supra est (1).

Notre grand Roi divin et céleste, duquel toutes les circonstances doivent être remarquées avec soin, religion et révérence, n'a pas refusé la recommandation corporelle, *speciosus forma præ filiis hominum* (2) ; et Platon, avec la tempérance et la fortitude, désire la beauté aux conservateurs de sa république. C'est un grand dépit qu'on s'adresse à vous parmi vos gens pour vous demander : « Où est monsieur? » et que vous n'ayez que le reste de la bonnetade (*salut*) qu'on fait à votre barbier ou à votre secrétaire. Comme il advint au pauvre Philopémen. Etant arrivé le premier de sa troupe en un logis où on l'attendait, son hôtesse, qui ne le connaissait pas et le voyait d'assez mauvaise mine, l'employa d'aller un peu aider à ses femmes à puiser de l'eau ou attiser du feu, pour le service de Philopémen. Les gentilshommes de sa suite étant arrivés et l'ayant surpris embesogné à cette belle vacation (car il n'avait pas failli d'obéir au commandement qu'on lui avait fait) lui demandèrent ce qu'il faisait là. « Je paie, leur répondit-il, la peine de ma laideur. » Les autres beautés sont pour les femmes : la beauté de la taille est la seule beauté des hommes. Où est la petitesse, ni la largeur et la rondeur du front, ni la blancheur et douceur des yeux, ni la médiocre (*moyenne*) forme du nez, ni la petitesse de l'oreille et de la bouche, ni l'ordre et blancheur des dents, ni l'épaisseur bien unie d'une barbe brune à écorce de châtaigne, ni le poil relevé, ni la juste rondeur de tête, ni la fraîcheur du teint, ni l'air du visage agréable, ni un corps sans senteur, ni la proportion légitime des membres, peuvent faire un bel homme.

J'ai au demeurant la taille forte et ramassée ; le visage, non pas gras, mais plein ; la complexion, entre le jovial et le mélancolique, moyennement sanguine et chaude,

Unde rigent setis mihi crura, et pectora villis (3) ;

(1) Au premier rang on voit marcher Turnus, les armes à la main ; sa taille est haute, il passe de la tête tous ceux qui l'entourent. (VIRGILE, *Enéide*, VII, 783.)

(2) Le plus beau des fils des hommes. (Psaume XLV, 3.)

(3) Aussi ai-je les jambes et la poitrine hérissées de poils. (MARTIAL, II, XXXVI, 4.)

la santé forte et allègre, jusque bien avant en mon âge, rarement troublée par les maladies. J'étais tel ; car je ne me considère pas à cette heure que je suis engagé dans les avenues de la vieillesse, ayant piéça (*depuis longtemps*) franchi les quarante ans :

Minutatim vires et robur adultum
Frangit, et in partem pejorem liquitur ætas (1) ;

ce que je serai dorénavant, ce ne sera plus qu'un demi-être ; ce ne sera plus moi ; je m'échappe tous les jours et me dérobe à moi :

Singula de nobis anni prædantur euntes (2).

D'adresse et de disposition, je n'en ai point eu ; et si (*pourtant*) suis fils d'un père très dispos et d'une allégresse qui lui dura jusqu'à son extrême vieillesse. Il ne trouva guère homme de sa condition qui s'égalât à lui en tout exercice de corps : comme je n'en ai trouvé guère aucun qui ne me surmontât ; sauf au courir, en quoi j'étais des médiocres (*moyens*). De la musique, ni pour la voix, que j'y ai très inepte (*impropre*), ni pour les instruments, on ne m'y a jamais su rien apprendre. A la danse, à la paume, à la lutte, je n'y ai pu acquérir qu'une bien fort légère et vulgaire suffisance : à nager, à escrimer, à voltiger et à sauter, nulle du tout. Les mains, je les ai si gourdes, que je ne sais pas écrire seulement pour moi : de façon que, ce que j'ai barbouillé, j'aime mieux le refaire que de me donner la peine de les démêler : et ne lis guère mieux : je me sens poiser (*peser*) aux écoutants : autrement bon clerc, je ne sais pas clore à droit (*bien*) une lettre, ni ne sus jamais tailler plume, ni trancher (*découper*) à table, qui vaille, ni équiper un cheval de son harnais, ni porter à point un oiseau et le lâcher, ni parler aux chiens, aux oiseaux, aux chevaux. Mes conditions corporelles sont, en somme, très bien accordantes à celles de l'âme : il n'y a rien d'allègre ; il y a seulement une vigueur pleine et ferme : je dure bien à la peine ; mais j'y dure, si je m'y porte moi-même, et autant que mon désir m'y conduit,

Molliter austerum studio fallente laborem (3) :

(1) Insensiblement les forces se perdent, la vigueur s'épuise, et notre être va toujours en déclinant. (Lucrèce, II, 1131.)

(2) Une à une les ans, dans leur fuite, nous dérobent nos facultés. (Horace, *Epîtres*, II, II, 55.)

(3) Le goût que j'y prends trompant la fatigue du travail. (Horace, *Satires*, II, II, 12.)

autrement, si je n'y suis alléché par quelque plaisir, et si j'ai autre guide que ma pure et libre volonté, je n'y vaux rien ; car j'en suis là, que, sauf la santé et la vie, il n'est chose pour quoi je veuille ronger mes ongles et que je veuille acheter au prix du tourment d'esprit et de la contrainte :

Tanti mihi non sit opaci
Omnis arena Tagi, quodque in mare volvitur aurum (1).

Extrêmement oisif, extrêmement libre, et par nature et par art, je prêterais aussi volontiers mon sang que mon soin. J'ai une âme toute sienne, accoutumée à se conduire à sa mode : n'ayant eu, jusqu'à cette heure, ni commandant, ni maître forcé, j'ai marché aussi avant et le pas qu'il m'a plu. Cela m'a amolli et rendu inutile au service d'autrui, et ne m'a fait bon qu'à moi.

Et, pour moi, il n'a été besoin de forcer ce naturel poisant (*pesant*), paresseux et fainéant ; car, m'étant trouvé en tel degré de fortune, dès ma naissance, que j'ai eu occasion de m'y arrêter, et, en tel degré de sens, que j'ai senti en avoir occasion, je n'ai rien cherché et n'ai aussi rien pris :

Non agimur tumidis velis Aquilone secundo,
Non tamen adversis ætatem ducimus Austris;
Viribus, ingenio, specie, virtute, loco, re,
Extremi primorum, extremis usque priores (2).

Je n'ai eu besoin que de la suffisance de me contenter ; qui est pourtant un règlement d'âme, à le bien prendre, également difficile en toute sorte de condition, et que, par usage, nous voyons se trouver plus facilement encore en la nécessité qu'en l'abondance ; d'autant, à l'aventure, que, selon le cours de nos autres passions, la faim des richesses est plus aiguisée par leur usage que par leur disette, et la vertu de la modération, plus rare que celle de la patience : et n'ai eu besoin que de jouir doucement des biens que Dieu, par sa libéralité, m'avait mis entre mains. Je n'ai goûté aucune sorte de travail ennuyeux : je n'ai

(1) Non, je ne voudrais pas à ce prix-là tout le sable du Tage avec l'or qu'il roule à l'océan. (Juvénal, *Satires*, III, liv.)

(2) Le vent du nord n'enfle pas mes voiles, il est vrai, mais l'auster ne trouble pas ma course paisible. Je suis en force, en talent, en figure, en vertu, en naissance, en biens des derniers de la première classe, mais des premiers de la deuxième. (Horace *Epîtres*, II, II, 201.)

en guère en maniement que mes affaires : ou, si j'en ai eu, ç'a été en condition de les manier à mon heure et à ma façon, commis par gens qui s'en fiaient à moi et qui ne me pressaient pas, et me connaissaient : car encore tirent les experts quelque service d'un cheval rétif et poussif.

Mon enfance même a été conduite d'une façon molle et libre, et exempte de sujétion rigoureuse. Tout cela m'a formé une complexion délicate et incapable de sollicitude ; jusque-là, que j'aime qu'on me cache mes pertes et les désordres qui me touchent. Au chapitre de mes mises, je loge ce que ma nonchalance me coûte à nourrir et entretenir ;

Hæc nempe supersunt,
Quæ dominum fallunt, quæ prosunt furibus (1) ;

j'aime à ne savoir pas le compte de ce que j'ai, pour sentir moins exactement ma perte : je prie ceux qui vivent avec moi, où l'affection leur manque et les bons effets, de me piper et payer de bonnes apparences. A faute d'avoir assez de fermeté pour souffrir l'importunité des accidents contraires auxquels nous sommes sujets, et pour ne me pouvoir tenir tendu à régler et ordonner les affaires, je nourris, autant que je puis, en moi cette opinion, m'abandonnant du tout (*entièrement*) à la fortune. « De prendre toutes choses au pis ; et ce pis-là, me résoudre à le porter (*supporter*) doucement et patiemment », c'est à cela seul que je travaille, et le but auquel j'achemine tous mes discours. A un danger, je ne songe pas tant comment j'en échapperai, que combien peu il importe que j'en échappe : quand j'y demeurerais, que serait-ce? Ne pouvant régler les événements, je me règle moi-même ; et m'applique à eux, s'ils ne s'appliquent à moi. Je n'ai guère d'art pour savoir gauchir (*éviter*) la fortune et lui échapper ou la forcer, et pour dresser et conduire par prudence les choses à mon point : j'ai encore moins de tolérance pour supporter le soin âpre et pénible qu'il faut à cela ; et la plus pénible assiette pour moi, c'est être suspens (*en suspens, en incertitude*) de choses qui pressent, et agité entre la crainte et l'espérance.

Le délibérer, voire ès choses plus légères, m'importune : et sens mon esprit plus empêché à souffrir le branle et les secousses diverses du doute ou de la consultation, qu'à se rasseoir et

(1) Surplus qui échappe aux yeux du maître et dont les voleurs s'accommodent. (HORACE, *Épîtres*, I, VI, 15.)

résoudre à quelque parti que ce soit, après que la chance est livrée. Peu de passions m'ont troublé le sommeil ; mais, des délibérations, la moindre me le trouble. Tout ainsi que des chemins, j'en évite volontiers les côtés pendants et glissants, et me jette dans le battu, le plus boueux et enfondrant, d'où je ne puisse aller plus bas, et y cherche sûreté : aussi j'aime les malheurs tout purs, qui ne m'exercent et tracassent plus après l'incertitude de leur rhabillage, et qui du premier saut me poussent droitement en la souffrance :

Dubia plus torquent mala (1).

Aux événements je me porte virilement ; en la conduite, puérilement : l'horreur de la chute me donne plus de fièvre que le coup. Le jeu ne vaut pas la chandelle : l'avaricieux a plus mauvais compte de sa passion que n'a le pauvre, et le jaloux que le cocu ; et y a moins de mal souvent à perdre sa vigne qu'à la plaider. La plus basse marche est la plus ferme : c'est le siège de la constance ; vous n'y avez besoin que de vous : elle se fonde là et appuie toute en soi. Cet exemple d'un gentilhomme que plusieurs ont connu a-t-il pas quelque air philosophique ? Il se maria bien avant en l'âge, ayant passé en bon compagnon sa jeunesse, grand diseur, grand gaudisseur. Se souvenant combien la matière de cornardise lui avait donné de quoi parler et se moquer des autres, pour se mettre à couvert il épousa une femme qu'il prit au lieu où chacun en trouve pour son argent, et dressa avec elle ses alliances : « Bonjour, putain ! » « Bonjour cocu ! » Et n'est chose de quoi plus souvent et ouvertement il entretint chez lui les survenants que de ce sien dessein : par où il bridait les occultes caquets des moqueurs et émoussait la pointe de ce reproche.

Quant à l'ambition, qui est voisine de la présomption, ou fille plutôt, il eût fallu, pour m'avancer, que la fortune me fût venue quérir par le poing ; car, de me mettre en peine pour une espérance incertaine et me soumettre à toutes les difficultés qui accompagnent ceux qui cherchent à se pousser en crédit sur le commencement de leur progrès, je ne l'eusse su faire :

Spem pretio non emo (2) :

(1) Ce sont les maux incertains qui tourmentent le plus. (Sénèque, *Agamemnon*, III, 1.)

(2) Je n'achète pas l'espérance argent comptant. (Térence, *Adelphes*, II, III, 11.)

je m'attache à ce que je vois et que je tiens, et ne m'éloigne guère du port ;

Alter remus aquas, alter tibi radat arenas (1) ;

et puis, on arrive peu à ces avancements qu'en hasardant premièrement le sien (*son bien*) ; et je suis d'avis que si ce qu'on a suffit à maintenir la condition en laquelle on est né et dressé, c'est folie d'en lâcher la prise sur l'incertitude de l'augmenter. Celui à qui la fortune refuse de quoi planter son pied et établir un être tranquille et reposé, il est pardonnable s'il jette au hasard ce qu'il a, puisque ainsi comme ainsi (*de toute façon*) la nécessité l'envoie à la quête :

Capienda rebus in malis præceps via est (2),

et j'excuse plutôt un cadet de mettre sa légitime (*part légale d'héritage*) au vent, que celui à qui l'honneur de la maison est en charge, qu'on ne peut voir nécessiteux qu'à sa faute. J'ai bien trouvé le chemin plus court et plus aisé, avec le conseil de mes bons amis du temps passé, de me défaire de ce désir et de me tenir coi ;

Cui sit conditio dulcis sine pulvere palmæ (3) :

jugeant aussi bien sainement de mes forces qu'elles n'étaient pas capables de grandes choses ; et me souvenant de ce mot du feu chancelier Ollivier, « que les Français semblent des guenons, qui vont grimpant contremont un arbre, de branche en branche, et ne cessent d'aller, jusqu'à ce qu'elles soient arrivées à la plus haute branche, et y montrent le cul quand elles y sont ».

Turpe est, quod nequeas, capiti committere pondus,
Et pressum inflexo mox dare terga genu (4).

(1) Qu'une rame fende les flots et l'autre les sables du rivage. (PROPERCE, III, III, 23.)

(2) Il faut, dans le malheur, choisir les résolutions téméraires. (SÉNÈQUE, *Agamemnon*, II, V, 47.)

(3) Quelle douce condition que celle de vaincre sans avoir combattu. (HORACE, *Epîtres*, I, I, 51.)

(4) Il est honteux de se charger la tête d'un poids qu'on ne saurait porter, pour plier ensuite et se soustraire au fardeau. (PROPERCE, III, IX, 5.)

Les qualités mêmes qui sont en moi non reprochables, je les trouvais inutiles en ce siècle : la facilité de mes mœurs, on l'eût nommée lâcheté et faiblesse ; la foi et la conscience s'y fussent trouvées scrupuleuses et superstitieuses ; la franchise et la liberté, importune, inconsidérée et téméraire. A quelque chose sert le malheur : il fait bon naître en un siècle fort dépravé ; car, par comparaison d'autrui, vous êtes estimé vertueux à bon marché : qui n'est que parricide en nos jours et sacrilège, il est homme de bien et d'honneur.

... Par cette promotion je me fusse trouvé grand et rare, comme je me trouve pygmée et populaire à la proportion d'aucuns siècles passés auxquels il était vulgaire, si d'autres plus fortes qualités n'y concouraient, de voir un homme modéré en ses vengeances, mol au ressentiment des offenses, religieux en l'observance de sa parole, ni double, ni souple, ni accommodant sa foi à la volonté d'autrui et aux occasions : plutôt lairrais-je (*laisserais-je*) rompre le cou aux affaires que de tordre ma foi pour leur service. Car, quant à cette nouvelle vertu de feinte et dissimulation, qui est à cette heure si fort en crédit, je la hais capitalement ; et de tous les vices, je n'en trouve aucun qui témoigne tant de lâcheté et bassesse de cœur. C'est une humeur couarde et servile de s'aller déguiser et cacher sous un masque et de n'oser se faire voir tel qu'on est : par là nos hommes se dressent à la perfidie ; étant duits (*accoutumés*) à produire des paroles fausses, ils ne font pas conscience d'y manquer. Un cœur généreux ne doit point démentir ces pensées ; il se veut faire voir jusqu'au dedans. Ou tout y est bon, ou, au moins, tout y est humain... Apollonius disait que « c'était aux serfs de mentir et aux libres de dire vérité » : c'est la première et fondamentale partie de la vertu : il la faut aimer pour elle-même. Celui qui dit vrai, parce qu'il y est d'ailleurs obligé et parce qu'il (*cela*) sert, et qui ne craint point à dire mensonge quand il n'importe à personne, n'est pas véritable suffisamment. Mon âme, de sa complexion, refuit la menterie et hait même à la penser : j'ai une interne vergogne et un remords piquant, si parfois elle m'échappe comme parfois elle m'échappe, les occasions me surprenant et agitant imprémédité ment. Il ne faut pas toujours dire tout, car ce serait sottise ; mais ce qu'on dit, il faut qu'il soit tel qu'on le pense ; autrement, c'est méchanceté. Je ne sais quelle commodité ils attendent de se feindre et contrefaire sans cesse, si ce n'est de n'en être pas crus lors même qu'ils disent vérité ; cela peut tromper une fois ou deux les hommes : mais de faire

profession de se tenir couvert et de vanter, comme ont fait aucuns de nos princes, qu'« ils jetteraient leur chemise au feu, si elle était participante de leurs vraies intentions » (qui est un mot de l'ancien Métellus Macedonicus), et que « qui ne sait se feindre, ne sait pas régner », c'est tenir avertis ceux qui ont à les pratiquer, que ce n'est que piperie et mensonge qu'ils disent : *quo quis versutior et callidior est, hoc invisior et suspectior, detracta opinione probitatis* (1) : ce serait une grande simplesse à qui se laisserait (*laisserait*) amuser ni au visage, ni aux paroles de celui qui fait état d'être toujours autre au dehors qu'il n'est au dedans, comme faisait Tibère. Et ne sais quelle part telles gens peuvent avoir au commerce des hommes, ne produisant rien qui soit reçu pour comptant : qui est déloyal envers la vérité, l'est aussi envers le mensonge.

... Or, de moi (*quant à moi*), j'aime mieux être importun et indiscret que flatteur et dissimulé. J'avoue qu'il se peut mêler quelque pointe de fierté et d'opiniâtreté à se tenir ainsi entier et découvert sans considération d'autrui ; et me semble que je deviens un peu plus libre où il le faudrait moins être, et que je m'échauffe par l'opposition du respect : il peut être aussi que je me laisse aller après ma nature, à faute d'art. Présentant aux grands cette même licence de langue et de contenance que j'apporte de ma maison, je sens combien elle décline vers l'indiscrétion et l'incivilité : mais, outre ce que je suis ainsi fait, je n'ai pas l'esprit assez souple pour gauchir à une prompte demande et pour en échapper par quelque détour ni pour feindre une vérité, ni assez de mémoire pour la retenir ainsi feinte, ni certes assez d'assurance pour la maintenir, et fais le brave par faiblesse ; par quoi je m'abandonne à la naïveté et à toujours dire ce que je pense, et par complexion et par discours, laissant à la fortune d'en conduire l'événement.

... C'est un outil de merveilleux service que la mémoire, et sans lequel le jugement fait bien à peine son office ; elle me manque du tout (*également*). Ce qu'on me veut proposer, il faut que ce soit à parcelles ; car de répondre à un propos où il y eût plusieurs divers chefs, il n'est pas en ma puissance : je ne saurois recevoir une charge sans tablettes. Et quand j'ai un propos de conséquence à tenir, s'il est de longue haleine, je suis

(1) Plus un homme est fin et adroit, plus il est odieux et suspect lorsqu'il vient à perdre la réputation d'homme de bien. (CICÉRON, *De Officiis*, II, IX.)

réduit à cette vile et misérable nécessité d'apprendre par cœur, mot à mot, ce que j'ai à dire : autrement je n'aurais ni façon ni assurance, étant en crainte que ma mémoire vînt à me faire un mauvais tour. Mais ce moyen m'est non moins difficile : pour apprendre trois vers, il m'y faut trois heures ; et puis, en un propre ouvrage, la liberté et autorité de remuer l'ordre, de changer un mot, variant sans cesse la matière, la rend plus malaisée à concevoir. Or, plus je m'en défie, plus elle se trouble ; elle me sert mieux par rencontre : il faut que je la sollicite nonchalamment ; car, si je la presse, elle s'étonne : et depuis qu'elle a commencé à chanceler, plus je la sonde, plus elle s'empêtre et embarrasse : elle me sert à son heure, non pas à la mienne.

... Ma librairie (*bibliothèque*), qui est des belles entre les librairies de village, est assise à un coin de ma maison ; s'il me tombe en fantaisie chose que j'y veuille aller chercher ou écrire, de peur qu'elle ne m'échappe, en traversant seulement ma cour, il faut que je la donne en garde à quelque autre. Si je m'enhardis, en parlant, à me détourner tant soi peu de mon fil, je ne fauls (*manque*) jamais de le perdre : qui fait que je me tiens, en mes discours, contraint, sec et resserré. Les gens qui me servent il faut que je les appelle par le nom de leurs charges ou de leur pays, car il m'est très malaisé de retenir des noms : je dirai bien qu'il y a trois syllabes, que le son en est rude, qu'il commence ou termine par telle lettre : et si je durais à vivre longtemps, je ne crois pas que je n'oubliasse mon nom propre, comme ont fait d'autres. Messala Corvinus fut deux ans n'ayant trace aucune de mémoire, ce qu'on dit aussi de Georges Trapezonce. Et pour mon intérêt, je rumine souvent quelle vie c'était que la leur, et si, sans cette pièce, il me restera assez pour me soutenir avec quelque aisance ; et y regardant de près, je crains que ce défaut, s'il est parfait, perde toutes les fonctions de l'âme :

Plenus rimarum sum, hac atque illac perfluo (1).

Il m'est advenu plus d'une fois d'oublier le mot du guet que j'avais trois heures auparavant donné, ou reçu d'un autre ; et d'oublier où j'avais caché ma bourse, quoi qu'en dise Cicero : je m'aide à perdre ce que je serre particulièrement. *Memoria certe non modo philosophiae, sed omnis vitae usum, omnes artes,*

(1) Je suis plein de trous ; je perds de tous les côtés. (TÉRENCE, *Eunuque*, I, II, 24.)

una maxima continet (1). C'est le réceptacle et l'étui de la science que la mémoire : l'ayant si défaillante, je n'ai pas fort à me plaindre si je ne sais guère. Je sais en général le nom des arts et ce de quoi ils traitent : mais rien au delà. Je feuillette les livres, je ne les étudie pas : ce qui m'en demeure, c'est chose que je ne reconnais plus être d'autrui, c'est cela seulement de quoi mon jugement a fait son profit, les discours et les imaginations de quoi il s'est imbu : l'auteur, le lieu, les mots et autres circonstances, je les oublie incontinent : et suis si excellent en l'oubliance, que mes écrits mêmes et compositions, je ne les oublie pas moins que le reste : on m'allègue tous les coups à moi-même, sans que je le sente. Qui voudrait savoir d'où sont les vers et exemples que j'ai ici (2) entassés, me mettrait en peine de le lui dire : et si (*néanmoins*) ne les ai mendiés qu'ès portes connues et fameuses : ne me contentant pas qu'ils fussent riches, s'ils ne venaient encore de main riche et honorable : l'autorité y concourre quand et (*en même temps que*) la raison. Ce n'est pas grand'merveille si mon livre suit la fortune des autres livres et si ma mémoire désimpare (*oublie*) ce que j'écris, comme ce que je lis, et ce que je donne, comme ce que je reçois.

Outre le défaut de ma mémoire, j'en ai d'autres qui aident beaucoup à mon ignorance : j'ai l'esprit tardif et mousse, le moindre nuage lui arrête sa pointe, en façon que (pour exemple) je ne lui proposai jamais énigme si aisée qu'il sût développer : il n'est si vaine subtilité qui ne m'empêche : aux jeux où l'esprit a sa part, des échecs, des cartes, des dames, et autres, je n'y comprends que les plus grossiers traits : l'appréhension, je l'ai lente et embrouillée : mais ce qu'elle tient une fois, elle le tient bien et l'embrasse bien universellement, étroitement et profondément, pour le temps qu'elle le tient. J'ai la vue longue, saine et entière, mais qui se lasse aisément au travail et se charge : à cette occasion, je ne puis avoir long commerce avec les livres que par le moyen du service d'autrui. Le jeune Pline instruira ceux qui ne l'ont essayé (*par expérience*) combien ce retardement est important à ceux qui s'adonnent à cette occupation.

Il n'est point âme si chétive et brutale en laquelle on ne voie

(1) Il est certain que la mémoire est le réceptacle non seulement de la philosophie, mais encore de tout ce qui concerne l'usage de la vie et de tous les arts. (Cicéron, *Académiques*, II, VII.)

(2) Dans les *Essais*, où effectivement les emprunts sont fort nombreux.

reluire quelque faculté particulière ; il n'y en a point de si ensevelie qui ne fasse une saillie par quelque bout : et comment il advienne qu'une âme, aveugle et endormie à toutes autres choses, se trouve vive, claire et excellente à certain particulier effet, il s'en faut enquérir aux maîtres. Mais les belles âmes, ce sont les âmes universelles, ouvertes et prêtes à tout : sinon instruites, au moins instruisables : ce que je dis pour accuser la mienne ; car, soit par faiblesse ou nonchalance (et de mettre à nonchaloir ce qui est à nos pieds, ce que nous avons entre mains, ce qui regarde de plus près l'usage de la vie, c'est chose bien éloignée de mon dogme), il n'en est point une si inepte et si ignorante que la mienne de plusieurs telles choses vulgaires et qui ne se peuvent sans honte ignorer. Il faut que j'en conte quelques exemples.

Je suis né et nourri (*élevé*) aux champs (*à la campagne*) et parmi le labourage : j'ai des affaires et du ménage en main, depuis que ceux qui me devançaient en la possession des biens que je jouis m'ont quitté leur place : or je ne sais compter ni à jet (*de tête*), ni à plume : la plupart de nos monnaies, je ne les connais pas ; ni ne sais la différence de l'un grain à l'autre, ni en la terre, ni au grenier, si elle n'est par trop apparente ; ni à peine celle d'entre les choux et les laitues de mon jardin : je n'entends pas seulement les noms des premiers outils du ménage, ni les plus grossiers principes de l'agriculture et que les enfants savent ; moins aux arts mécaniques, en la trafique et en la connaissance des marchandises, diversité et nature des fruits, de vins, de viandes, ni à dresser un oiseau, ni à médiciner un cheval ou un chien ; et, puisqu'il me faut faire la honte tout entière, il n'y a pas un mois qu'on me surprit ignorant de quoi le levain servait à faire du pain et que c'était que faire cuver du vin. On conjectura anciennement à Athènes une aptitude à la mathématique, en celui à qui on voyait ingénieusement agencer et fagoter une charge de broussailles : vraiment on tirerait de moi une bien contraire conclusion ; car qu'on me donne tout l'apprêt d'une cuisine, me voilà à la faim.

... Je ne veux donc pas oublier encore cette cicatrice, bien malpropre à produire en public : c'est l'irrésolution, défaut très incommode à la négociation des affaires du monde. Je ne sais pas prendre parti ès entreprises douteuses :

Ne si, ne no, nel cor mi suona intero (1) ;

(1) Ni oui ni non, mon cœur ne dit rien de ferme. (PÉTRARQUE.)

je sais bien soutenir une opinion, mais non pas la choisir. Parce qu'ès (*dans les*) choses humaines, à quelque bande qu'on penche, il se présente force apparences qui nous y confirment (ce le philosophe Chrysippus disait qu'il ne voulait apprendre, de Zénon et Cléanthe, ses maîtres, que les dogmes simplement : car, quant aux preuves et raisons, qu'il en fournirait assez de lui-même), de quelque côté que je me tourne, je me fournis toujours assez de cause et de vraisemblance pour m'y maintenir : ainsi j'arrête chez moi le doute et la liberté de choisir jusqu'à ce que l'occasion me presse ; et lors, à confesser la vérité, je jette le plus souvent la plume au vent, comme on dit, et m'abandonne à la merci de la fortune ; une bien légère inclination et circonstance m'emporte ;

Dum in dubio est animus, paulo momento huc atque illuc impellitur (1).

L'incertitude de mon jugement est si également balancée en la plupart des occurrences, que je compromettrais (*remettrais*) volontiers à la décision du sort et des dés ; et remarque, avec grande considération de notre faiblesse humaine, les exemples que l'histoire divine même nous a laissés de cet usage de remettre à la fortune et au hasard la détermination des élections (*choix*) ès (*dans les*) choses douteuses : *sors cecidit super Matthiam* (3). La raison humaine est un glaive double et dangereux : et en la main même de Socrate, son plus intime et plus familier ami, voyez à quand (*combien*) de bouts c'est un tison ! Aussi, je ne suis propre qu'à suivre et me laisse aisément emporter à la foule : je ne me fie pas assez en mes forces, pour entreprendre de commander, ni guider : je suis bien aise de trouver mes pas tracés par les autres. S'il faut courre (*courir*) le hasard d'un choix incertain, j'aime mieux que ce soit sous tel qui s'assure plus de ses opinions et les épouse plus, que je ne fais les miennes, auxquelles je trouve le fondement et le plant glissant.

Et si (*d'ailleurs*) ne suis pas trop facile pourtant au change ; d'autant que j'aperçois aux opinions contraires une pareille faiblesse ; *ipsa consuetudo assentiendi periculosa esse videtur*,

(1) Quand l'esprit est dans le doute, le moindre poids suffit à le faire pencher d'un côté ou de l'autre. (Térence, *Andrienne*, I, VI, 32.)

(2) Le sort tomba sur Mathias. (*Actes des apôtres*, I, 26.)

et lubrica (1); notamment aux affaires politiques, il y a un beau champ ouvert au branle et à la contestation :

Justa pari premitur veluti quum pondere libra
Prona, nec hac plus parte sedet, nec surgit ab illa (2).

Les discours de Machiavel, pour exemple, étaient assez solides pour le sujet ; si (*néanmoins*) y a-t-il eu grande aisance à les combattre ; et ceux qui l'ont fait (3) n'ont pas laissé moins de facilité à combattre les leurs : il s'y trouverait toujours, à un tel argument, de quoi fournir réponses, dupliques, répliques, tripliques, quadrupliques, et cette infinie contexture de débats que notre chicane a allongé tant qu'elle a pu en faveur des procès ;

Cædimur, et totidem plagis consumimus hostem (4) :

les raisons n'y ayant guère autre fondement que l'expérience, et la diversité des événements humains nous présentant infinis exemples à toutes sortes de formes. Un savant personnage de notre temps dit qu'en nos almanachs où ils disent chaud, qui voudra dire froid, et au lieu de sec, humide, et mettre toujours le rebours de ce qu'ils pronostiquent, s'il devait entrer en gageure de l'événement de l'un ou l'autre, qui ne se soucierait pas quel parti il prît ; sauf ès (*dans les*) choses où il n'y peut échoir incertitude, comme de promettre à Noël des chaleurs extrêmes, et à la Saint-Jean (5) des rigueurs de l'hiver : j'en pense de même de ces discours politiques ; à quelque rôle qu'on vous mette, vous avez aussi beau jeu que votre compagnon, pourvu que vous ne veniez à choquer les principes trop grossiers et apparents : et pourtant (*pour ce motif*), selon mon

(1) L'habitude même de donner son assentiment paraît entraîner bien des dangers et des erreurs. (Cicéron, *Académiques*, II, xxi.)

(2) Ainsi, lorsque les plateaux de la balance sont chargés d'un poids égal, elle ne penche ni ne s'élève d'aucun côté. (Tibulle, IV, 41.)

(3) Montaigne fait allusion ici surtout à Innocent Gentillet qui avait publié une réfutation de Machiavel : *Discours sur les moyens de bien gouverner et maintenir en bonne paix un royaume, ou autre principauté... Contre Nicolas Machiavel, Florentin* (1576).

(4) L'ennemi nous bat et nous lui infligeons tout autant de coups à notre tour. (Horace, *Epîtres*, II, II, 97.)

(5) Le 24 juin.

lumeur, ès (*dans les*) affaires publiques, il n'est aucun si mauvais train, pourvu qu'il ait de l'âge et de la constance, qui ne vaille mieux que le changement et le remuement. Nos mœurs sont extrêmement corrompues et penchent d'une merveilleuse inclination vers l'empirement ; de nos lois et usances, il y en a plusieurs barbares et monstrueuses : toutefois, pour la difficulté de nous mettre en meilleur état et le danger de ce croulement, si je pouvais planter une cheville à notre roue et l'arrêter en ce point, je le ferais de bon cœur :

numquam adeo fœdis, adeoque pudendis
Utimur exemplis, ut non pejora supersint (1).

Le pis que je trouve en notre état, c'est l'instabilité ; et que nos lois, non plus que nos vêtements, ne peuvent prendre aucune forme arrêtée. Il est bien aisé d'accuser d'imperfection une police, car toutes choses mortelles en sont pleines ; il est bien aisé d'engendrer à un peuple le mépris de ses anciennes observances ; jamais homme n'entreprit cela qui n'en vînt à bout : mais d'y rétablir un meilleur état en la place de celui qu'on a ruiné, à ceci plusieurs se sont morfondus de ceux qui l'avaient entrepris. Je fais peu de part à ma prudence de ma conduite ; je me laisse volontiers mener à l'ordre public du monde. Heureux peuple qui fait ce qu'on commande mieux que ceux qui commandent, sans se tourmenter des causes ; qui se laisse mollement rouler après le roulement céleste ! L'obéissance n'est jamais pure ni tranquille en celui qui raisonne et qui plaide.

Somme, pour revenir à moi, ce seul par où je m'estime quelque chose, c'est ce en quoi jamais homme ne s'estima défaillant : ma recommandation est vulgaire, commune et populaire ; car qui a jamais cuidé (*pensé*) avoir faute de sens? ce serait une proposition qui impliquerait en soi de la contradiction ; c'est une maladie qui n'est jamais où elle se voit ; elle est bien tenace et forte, mais laquelle pourtant le premier rayon de la vue du patient perce et dissipe, comme le regard du soleil un brouillard opaque : s'accuser serait s'excuser en ce sujet-là ; et se condamner, ce serait s'absoudre. Il ne fut jamais crocheteur ni femmelette qui ne pensât avoir assez de sens pour sa provision. Nous reconnaissons aisément aux autres l'avantage du courage, de la force corporelle, de l'expérience, de la disposition, de la

(1) Quelque honteuse, quelque infâme que soit une action, il en est de pires encore. (JUVÉNAL, VIII, 183.)

beauté ; mais l'avantage du jugement, nous ne le cédons à personne ; et les raisons qui partent du simple discours naturel en autrui, il nous semble qu'il n'a tenu qu'à regarder de ce côté-là, que nous ne les ayons trouvés. La science, le style, et telles parties que nous voyons ès (*dans les*) ouvrages étrangers, nous touchons bien aisément si elles surpassent les nôtres ; mais les simples productions de l'entendement, chacun pense qu'il était en luy de les rencontrer toutes pareilles ; et en aperçoit malaisément le poids et la difficulté, si ce n'est, et à peine, en une extrême et incomparable distance. Ainsi, c'est une sorte d'exercitation, de laquelle on doit espérer fort peu de recommandation et de louange, et une manière de composition de peu de nom. Et puis, pour qui écrivez-vous? Les savants à qui appartient la juridiction livresque ne connaissent autre prix que de la doctrine et n'avouent autre procédé en nos esprits que celui de l'érudition et de l'art : si vous avez pris l'un des Scipions pour l'autre, que vous reste-t-il à dire qui vaille? qui ignore Aristote, selon eux, s'ignore quand et quand (*en même temps*) soi-même : les âmes communes et populaires ne voient pas la grâce et le poids d'un discours hautain et délié. Or ces deux espèces occupent le monde. La tierce, à qui vous tombez en partage, des âmes réglées et fortes d'elles-mêmes, est si rare, que justement elle n'a ni nom, ni rang entre nous : c'est, à demi, temps perdu d'aspirer et de s'efforcer à lui plaire.

On dit communément que le plus juste partage que nature nous ait fait de ses grâces, c'est celui du sens : car il n'est aucun qui ne se contente de ce qu'elle lui en a distribué : n'est-ce pas raison? qui verrait au delà, il verrait au delà de sa vue. Je pense avoir les opinions bonnes et saines ; mais qui n'en croit autant des siennes? L'une des meilleures preuves que j'en aie, c'est le peu d'estime que je fais de moi ; car si elles n'eussent été bien assurées, elles se fussent aisément laisser piper à l'affection que je me porte, singulière, comme celui qui la ramène quasi toute à moi, et qui ne l'épands guère hors de là ; tout ce que les autres en distribuent à une infinie multitude d'amis et de connaissants, à leur gloire, à leur grandeur, je le rapporte tout au repos de mon esprit et à moi : ce qui m'en échappe ailleurs, ce n'est pas proprement de l'ordonnance de mon discours :

Mihi nempe valere et vivere doctus (1).

(1) Ma science à moi c'est de vivre et de me bien porter. (LUCRÈCE, V, 959.

Ce mes opinions, je les trouve infiniment hardies et constantes à condamner mon ignorance. De vrai, c'est aussi un sujet auquel j'arrête mon jugement autant qu'il m'est autre. Le monde regarde toujours vis-à-vis : moi, je replie ma vue au dedans ; je la plante, je l'amuse là. Chacun regarde devant soi : moi, je regarde dedans moi ; je n'ai affaire qu'à moi, je me considère sans cesse, je me contrerobe, je me goûte. Les autres vont toujours ailleurs, s'ils y pensent bien : ils vont toujours avant ;

Nemo in sese tentat descendere (1) :

moi, je me roule en moi-même. Cette capacité de trier le vrai, quelle qu'elle soit en moi, et cette humeur libre de n'assujettir aisément ma créance, je la dois principalement à moi ; car les plus fermes imaginations que j'aie, et générales, sont celles qui, par manière de dire, naquirent avec moi : elles sont naturelles et toutes miennes. Je les produisis crues et simples, d'une production hardie et forte, mais un peu trouble et imparfaite : depuis, je les ai étayées et fortifiées par l'autorité d'autrui et par les saints exemples des anciens, auxquels je me suis rencontré conforme en jugement ; ceux-là m'en ont assuré la prise, et m'en ont donné la jouissance et possession plus entière. La recommandation que chacun cherche de vivacité et promptitude d'esprit, je la prétends du règlement, d'une action éclatante et signalée, ou de quelque particulière suffisance, je la prétends de l'ordre, correspondance et tranquillité d'opinions et de mœurs : *omnium si quidquam est decorum, nihil profecto magis, quam æqualitas universæ vitæ, tum singularum actionum, quam conservare non possis, si, alienas naturas imitans, tuam deseras* (2).

Le portrait que nous venons de lire est sincère. Rien ne le dément ni dans l'œuvre de Montaigne, ni dans les informations que nous ont données sur sa vie ses propres témoignages et divers documents. Sans doute il a exercé quelque

(1) Personne ne cherche à descendre en soi-même. (Pers., IV, 23.)

(2) Si [illegible] a quelque chose d'inconvenable, rien ne l'est plus qu'une contenance qui contrarie à toute notre vie et qui en sujet chacune de nos actions particulières : car on ne peut se trouver chez un homme qui, dépouillant son caractère, s'attache à imiter les autres. (Cicéron, *De Officiis*, I, XXXI.)

peut que l'ambition ne lui serait pas toujours été aussi étrangère qu'il le dit lui, qu'il lui était arrivé de se sentir tenté par un mot favorable d'un grand : ne le fut-il, selon toute apparence, que des traîtres passagers, et rien n'indique qu'il y ait fait de réels sacrifices. On peut l'accuser d'un peu de modestie quand il parle de son défaut de mémoire. Certainement il était moins « excellent en l'oublieuse » qu'il ne le laisse entendre. Pourtant je serais porté à voir là autre chose que de la modestie. Montaigne a peu de mémoire vraiment s'il se compare aux grands érudits de son temps, qui possédaient souvent cette faculté à un degré prodigieux. Il n'est pas un érudit, lui, il est autre chose que cela, et mieux que cela : il est un homme de bon sens. Il s'humilie peut-être avec une pointe de vanité.

Quoi qu'il en soit, ni la vanité ni la modestie, je crois, n'ont altéré gravement l'idée qu'il nous donne de lui-même. On est tenté, après l'avoir lu, de préférer certaines affirmations de ses moindres, non de ses contraires. Parcourons ses diverses confessions, écrites à des époques variées et dans des circonstances très différentes, et sont bien les mêmes traits que nous retrouverons partout : indépendance farouche de sa nature, nonchalance, impatience de toute contrainte, de tout effort, paresse qui va jusqu'à lui rendre toute délibération pénible, défaut de mémoire, esprit un peu lourd, des ignorances surprenantes qui créent une notable infériorité dans la vie pratique, irrésolution, voilà bien les défauts dont il s'accuse volontiers. En revanche, il aime à se reconnaître beaucoup de franchise dans la mauvaise fortune, une absence complète d'ambition et d'envie, une horreur instinctive pour toute sorte de cruauté, plus encore une sincérité, une loyauté scrupuleuses qui ne supporte aucune dissimulation, aucune flatterie. Par-dessus tout, la grande qualité qu'il tient et qu'il tiendra toujours à faire valoir, c'est son jugement droit, ferme, original. Il a confiance en son bon sens. Quelque précaution qu'il prenne pour nous le faire savoir, de quelque circonlocution qu'il enveloppe cet aveu, sa satisfaction

éclate quand il parle de ses idées, de leur originalité, de leur conformité avec les opinions des grands anciens.

N'oublions pas tous ces traits de sa peinture. Ils vont conditionner les *Essais*. Nous les verrons tout à l'heure commander son œuvre, déterminer ses opinions philosophiques et ses tendances esthétiques. L'indépendance jalouse de sa nature l'écartera de la vie pratique et le poussera vers sa méditation solitaire. Ses aspirations vers une vie aimable et facile lui dicteront des pages voluptueuses, tandis que la fermeté de son caractère dans l'adversité nous fera entendre des accents d'une mâle vigueur. Son irrésolution le jettera dans le pyrrhonisme, tandis que son bon sens l'obligera à défendre des opinions singulièrement hardies. Son but essentiel, celui qui est destiné à faire l'originalité de son livre, sera, à l'inverse de tant d'autres qui répètent seulement des leçons apprises, d'exprimer, lui qui n'a pas de mémoire, les idées qu'il doit **à son jugement.**

II

Ces tendances naturelles de Montaigne ont été cultivées et développées par ses lectures. Car nos livres fortifient notre nature, ils ne la transforment pas. Nous les choisissons précisément parce qu'ils flattent nos goûts et satisfont nos besoins.

Sur les mille volumes que Montaigne nous disait tout à l'heure posséder, environ deux cent cinquante, soit le quart, ont été retrouvés. Quelquefois nous avons l'exemplaire même dont il faisait usage, et qui nous a été conservé muni de sa signature. Pour les autres, on a pu conjecturer avec certitude qu'il les connaissait parce qu'il en a parlé dans ses *Essais* et leur a fait des emprunts. Cette seconde catégorie est de beaucoup la plus nombreuse, si bien que les ouvrages retrouvés sont précisément ceux que Mon-

taigne étudiait volontiers, ceux qui ont le plus de chance d'avoir eu quelque influence sur sa pensée. De là l'intérêt qu'ils présentent pour nous.

A en feuilleter le catalogue, on constate que cent quarante d'entre eux (environ trois sur cinq par conséquent) sont en latin. La culture de Montaigne était donc avant tout latine. Nous ne nous en étonnons point, sachant ce qu'il nous a conté sur la première instruction que son père lui fit donner, et nous mesurons maintenant toute l'importance de cette première éducation. Ses livres latins, qu'il lisait aussi aisément que les français, ne lui ouvraient pas seulement la littérature des Romains qu'il a beaucoup goûtée ; ils lui faisaient connaître quelques-unes des principales œuvres contemporaines, car les ouvrages sérieux s'écrivaient encore le plus souvent en latin. C'est en latin qu'il a connu certains ouvrages de Vivès, de Bodin, de Corneille Agrippa, qui ont eu sur ses idées beaucoup d'influence. Enfin ils lui ont encore donné accès à des ouvrages grecs fort importants qui lui seraient restés fermés.

Montaigne, en effet, ne lisait pas le grec parce qu'il n'en avait qu'une moyenne intelligence, et il ne se contentait pas d'une moyenne intelligence. Sans doute, à l'époque où il écrivait, les principaux ouvrages grecs avaient été traduits en français. C'est dans des traductions françaises qu'il a étudié Diodore de Sicile, Hérodote, Arrien, surtout les œuvres de son cher Plutarque, qu'il sait tant de gré à Amyot de lui avoir rendues intelligibles. En revanche, il n'a pu connaître que par des traductions latines Sextus Empiricus, Xénophon, Diogène Laërce, Platon ; et quand on sait tout ce qu'il doit à ces auteurs, on mesure le service que de ce côté-là encore lui a rendu l'institution paternelle. Mais la poésie ne se traduit guère ; aussi la poésie grecque resta-t-elle presque complètement étrangère à Montaigne. Faute d'avoir suffisamment profité des jeux qu'on imagina pour lui apprendre ses déclinaisons grecques, il ne put jamais combler cette lacune, et sans doute il en souffrit, lui qui aimait tant les poètes.

Il ne savait pas non plus l'espagnol. Les deux livres

espagnols qu'on a retrouvés munis de sa signature ne lui ont rien fourni. La littérature espagnole ne lui était accessible, elle aussi, que dans des traductions. Il faisait peu de cas de Guevara que son père avait tant estimé, mais il était friand de ces relations de voyages et visites des pays nouveaux dont les Espagnols et les Portugais, grands explorateurs et grands conquérants, fournissaient l'Europe.

Ses traductions de l'espagnol n'étaient pas toutes françaises ; il en avait aussi d'italiennes, car il possédait bien la langue italienne. Déjà vers 1570 il lisait Guichardin dans le texte. Après son grand voyage il se sentait en outre capable de parler et d'écrire l'italien. Sans doute parler et écrire l'italien lui était d'un maigre secours, mais désormais aussi la lecture des livres italiens ne lui coûta plus d'effort. Les poètes, les historiens, les moralistes italiens affluèrent alors dans sa bibliothèque. Il avait jusqu'à cent recueils de lettres italiennes. L'Italie était encore à cette époque la grande initiatrice, et il y avait un incontestable profit à se mettre à son école.

En somme, avec le latin et l'italien, Montaigne avait en main les instruments d'une excellente culture. Réjouissons-nous qu'il ait été si parfaitement maître de ces deux langues. Un autre eût pu se contenter d'une connaissance plus superficielle. Mais Montaigne n'aimait pas l'effort. Il ne se serait pas imposé de lire nombre de livres italiens et latins si cette lecture avait été une peine. Il ne faisait rien que par plaisir. Très probablement, s'il n'avait pas possédé, comme il faisait, les deux idiomes alors essentiels à la culture de l'esprit, nous n'aurions pas les *Essais*. Réduit à ses livres français, il aurait senti son horizon trop borné. On ne pouvait pas en ce temps-là se contenter de sa langue maternelle.

Mais parmi ses livres latins, italiens et français, quels étaient ceux que Montaigne lisait le plus volontiers? Il va nous l'apprendre.

LES LECTURES DE MONTAIGNE

Je souhaiterais avoir plus parfaite intelligence des choses ; mais je ne la veux pas acheter si cher qu'elle coûte. Mon dessein est de passer doucement, et non laborieusement, ce qui me reste de vie : il n'est rien pour quoi je me veuille rompre la tête, non pas pour la science, de quelque grand prix qu'elle soit.

Je ne cherche aux livres qu'à m'y donner du plaisir par un honnête amusement : ou, si j'étudie, je n'y cherche que la science qui traite de la connaissance de moi-même, et qui m'instruise à bien mourir et à bien vivre :

Has meus ad metas sudet oportet equus (1).

Les difficultés, si j'en rencontre en lisant, je n'en ronge pas mes ongles ; je les laisse là, après leur avoir fait une charge ou deux. Si je m'y plantais, je m'y perdrais et le temps ; car j'ai un esprit prime-sautier ; ce que je ne vois de la première charge, je le vois moins en m'y obstinant. Je ne fais rien sans gaieté ; et la continuation et contention trop ferme ébloui mon jugement, l'attriste et le lasse. Ma vue s'y confond et s'y dissipe ; il faut que je la retire et que je l'y remette à secousses : tout ainsi que, pour juger du lustre de l'écarlate, on nous ordonne de passer les yeux par-dessus, en la parcourant à diverses vues, soudaines reprises et réitérées. Si ce livre me fâche (*m'ennuie*), j'en prends un autre ; et ne m'y adonne qu'aux heures où l'ennui de rien faire commence à me saisir. Je ne me prends guère aux nouveaux, pour ce que les anciens me semblent plus

(1) Voilà le but vers lequel doivent tendre mes coursiers. (PROPERCE, IV, I, 70.)

BIBLIOTECA

pleins et plus raides : ni aux grecs, parce que mon jugement ne sait pas faire ses besognes d'une puérile et apprentisse intelligence.

Entre les livres simplement plaisants, je trouve, des modernes, le *Décameron* de Boccace, Rabelais, et les *Baisers* de Jehan Second (1), s'il les faut loger sous ce titre, dignes qu'on s'y amuse. Quant aux Amadis et telles sortes d'écrits, ils n'ont pas eu le crédit d'arrêter seulement mon enfance. Je dirai encore ceci, ou hardiment, ou témérairement, que cette vieille âme poisante (*pesante*) ne se laisse plus chatouiller, non seulement à l'Arioste, mais encore au bon Ovide : sa facilité et ses inventions, qui m'ont ravi autrefois, à peine m'entretiennent-elles à cette heure.

... Mais, pour suivre ma route, il m'a toujours semblé qu'en la poésie Virgile, Lucrèce, Catulle et Horace tiennent de bien loin le premier rang ; et signamment (*particulièrement*) Virgile en ses *Géorgiques*, que j'estime le plus accompli ouvrage de la poésie : à comparaison duquel on peut reconnaître aisément qu'il y a des endroits de l'*Enéide* auxquels l'auteur eût donné encore quelque tour de peigne, s'il en eût eu loisir ; et le cinquième livre en l'*Enéide* me semble le plus parfait. J'aime aussi Lucain et le pratique volontiers, non tant pour son style, que pour sa valeur propre et vérité de ses opinions et jugements. Quant au bon Térence, la mignardise et les grâces du langage latin, je le trouve admirable à représenter au vif les mouvements de l'âme et la condition de nos mœurs ; à toute heure nos actions me rejettent à lui : je ne le puis lire si souvent que je n'y trouve quelque beauté de grâce nouvelle. Ceux des temps voisins à Virgile se plaignaient de quoi aucuns lui comparaient Lucrèce : je suis d'opinion que c'est à la vérité une comparaison inégale : mais j'ai bien à faire à me rassurer en cette créance, quand je me trouve attaché à quelque beau lieu de ceux de Lucrèce. S'ils se piquaient de cette comparaison, que diraient-ils de la bêtise et stupidité barbaresque de ceux qui lui comparent à cette heure Arioste? et qu'en dirait Arioste lui-même?

O seclum insipiens et infacetum (2)!

(1) Jean EVERAERTS, dit Jean Second, poète latin moderne de La Haye (1511-1536). Ses *Baisers* (*Basia*), au nombre de dix-neuf, ont été très fameux au seizième siècle.

(2) O siècle sans jugement et sans goût! (CATULLE, XLIII, 8.)

J'estime que les anciens avaient encore plus à se plaindre de ceux qui appariaient Plaute à Térence (cettui-ci sent bien mieux son gentilhomme), que Lucrèce à Virgile. Pour l'estimation et préférence de Térence, fait beaucoup que le père de l'éloquence romaine l'a si souvent en la bouche, seul de son rang; et la sentence que le premier juge des poètes romains donne de son compagnon. Il m'est souvent tombé en fantaisie comme, en notre temps, ceux qui se mêlent de faire des comédies (ainsi que les Italiens qui y sont assez heureux) emploient trois ou quatre arguments de celles de Térence ou de Plaute, pour en faire une des leurs : ils entassent en une seule comédie cinq ou six contes de Boccace. Ce qui les fait ainsi se charger de matière, c'est la défiance qu'ils ont de se pouvoir soutenir de leurs propres grâces : il faut qu'ils trouvent un corps où s'appuyer; et n'ayant pas, du leur, assez de quoi nous arrêter, ils veulent que le conte nous amuse. Il en va de mon auteur tout au contraire : les perfections et beautés de sa façon de dire nous font perdre l'appétit de son sujet; sa gentillesse et sa mignardise nous retiennent partout; il est partout si plaisant,

Liquidus, puroque simillimus amni (1).

et nous remplit tant l'âme de ses grâces, que nous en oublions celles de sa fable. Cette même considération me tire plus avant : je vois que les bons et anciens poètes ont évité l'affectation et la recherche, non seulement des fantastiques élévations espagnoles et pétrarquistes, mais des pointes mêmes plus douces et plus retenues, qui sont l'ornement de tous les ouvrages poétiques des siècles suivants. Si (*néanmoins*) n'y a-t-il bon juge qui les trouve à dire (*trouve qu'elles manquent*) en ces anciens, et qui n'admire plus sans comparaison l'égale polissure et cette perpétuelle douceur et beauté fleurissante des Epigrammes de Catulle, que tous les aiguillons de quoi Martial aiguise la queue des siens. C'est cette même raison que je disais tantôt, comme Martial de soi, *minus illi ingenio laborandum fuit, in cujus locum materia successerat* (2). Ces premiers-là, sans s'émouvoir et sans se piquer, se font assez sentir : ils ont de quoi rire partout,

(1) Il coule tout pareil à une eau pure. (Horace, *Epîtres*, II, II, 120.)

(2) Il n'avait pas de grands efforts à faire : le sujet même lui tenait lieu d'esprit. (Martial, Préface du livre VIII.)

il ne faut pas qu'ils se chatouillent : ceux-ci ont besoin de secours étranger ; à mesure qu'ils ont moins d'esprit, il leur faut plus de corps ; ils montent à cheval parce qu'ils ne sont assez forts sur leurs jambes : tout ainsi qu'en nos bals ces hommes de vile condition qui en tiennent école, pour ne pouvoir représenter le port et la décence de notre noblesse, cherchent à se recommander par des sauts périlleux et autres mouvements étranges et baladresques (*de baladeur*) : et les dames ont meilleur marché de leur contenance aux danses où il y a diverses découpures et agitations de corps, qu'en certaines autres danses de parade, où elles n'ont simplement qu'à marcher un pas naturel et représenter un port naïf (*naturel*) et leur grâce ordinaire. Comme j'ai vu aussi les badins excellents, vêtus en leur à tous les jours et en une contenance commune, nous donner tout le plaisir qui se peut tirer de leur art ; les apprentis et qui ne sont de si haute leçon, avoir besoin de s'enfariner le visage, de se travestir, se contrefaire en mouvements de grimaces sauvages, pour nous apprêter à rire. Cette mienne conception se reconnaît mieux qu'en tout autre lieu en la comparaison de l'*Enéide* et du *Furieux* : celui-là on le voit aller à tire d'aile, d'un vol haut et ferme, suivant toujours sa pointe ; cettui-ci, voleter et sauteler de conte en conte, comme de branche en branche, ne se fiant à ses ailes que pour une bien courte traverse, et prendre pied à chaque bout de champ, de peur que l'haleine et la force lui faillent (*manquent*) :

Excursusque breves tentat (1).

Voilà donc, quant à cette sorte de sujets, les auteurs qui me plaisent le plus.

Quant à une autre leçon, qui mêle un peu plus de fruit au plaisir, par où j'apprends à ranger mes humeurs et conditions, les livres qui m'y servent, c'est Plutarque, de puis qu'il est français (2), et Sénèque. Ils ont tous deux cette notable commodité pour mon humeur, que la science que j'y cherche y est traitée à pièces décousues, qui ne demandent pas l'obligation d'un long travail, de quoi je suis incapable, comme sont les opuscules de

(1) Il tente de petites courses. (VIRGILE, *Géorgiques*, IV, 194.)

(2) Depuis qu'il a été traduit en français par Amyot. La traduction des *Vies* de Plutarque a paru en 1559, celle des *Œuvres morales* en 1572.

Plutarque et les épîtres de Sénèque, qui sont la plus belle partie de leurs écrits et la plus profitable. Il ne faut pas grande entreprise pour m'y mettre : et les quitte où il me plaît : car elles n'ont point de suite des unes aux autres. Ces auteurs se rencontrent en la plupart des opinions utiles et vraies ; comme aussi leur fortune les fit naître environ même siècle, tous deux précepteurs de deux empereurs romains, tous deux venus de pays étrangers, tous deux riches et puissants. Leur instruction est de la crème de la philosophie, et présentée d'une simple façon, et pertinente. Plutarque est plus uniforme et constant ; Sénèque, plus ondoyant et divers. Celui-ci se peine, se raidit et se tend, pour armer la vertu contre la faiblesse, la crainte et les vicieux appétits ; l'autre semble n'estimer pas tant leur effort, et dédaigner d'en hâter son pas et se mettre sur sa targue (*garde*). Plutarque a les opinions platoniques, douces et accommodables à la société civile ; l'autre les a stoïques et épicuriennes, plus éloignées de l'usage commun, mais, selon moi, plus commodes en particulier et plus fermes. Il paraît en Sénèque qu'il prête un peu à la tyrannie des empereurs de son temps, car je tiens pour certain que c'est d'un jugement forcé qu'il condamne la cause de ces généreux meurtriers de César : Plutarque est libre partout, Sénèque est plein de pointes et saillies ; Plutarque, de choses : celui-là vous échauffe plus et vous émeut ; celui-ci vous contente davantage et vous paie mieux : il nous guide, l'autre nous pousse.

Quant à Cicéron, les ouvrages qui me peuvent servir chez lui à mon dessein, ce sont ceux qui traitent de la philosophie signamment morale. Mais, à confesser hardiment la vérité (car puisqu'on a franchi les barrières de l'impudence, il n'y a plus de bride), sa façon d'écrire me semble ennuyeuse et toute autre pareille façon : car ses préfaces, définitions, partitions, étymologies, consument la plupart de son ouvrage ; ce qu'il y a de vif et de moelle est étouffé par ses longueries d'apprêts. Si j'ai employé une heure à le lire, qui est beaucoup pour moi, et que je ramentoive (*je me rappelle*) ce que j'en ai tiré de suc et de substance, la plupart du temps je n'y trouve que du vent ; car il n'est pas encore venu aux arguments qui servent à son propos et aux raisons qui touchent proprement le nœud que je cherche. Pour moi, qui ne demande qu'à devenir plus sage, non plus savant ou éloquent, ces ordonnances logiciennes et aristotéliques ne sont pas à propos ; je veux qu'on commence par le dernier point : j'entends assez que c'est que Mort et Volupté ;

qu'on ne s'amuse pas à les anatomiser. Je cherche des raisons bonnes et fermes, d'arrivée, qui m'instruisent à en soutenir l'effort ; ni les subtilités grammairiennes, ni l'ingénieuse contexture de paroles et d'argumentations n'y servent. Je veux des discours qui donnent la première charge dans le plus fort du doute : les siens languissent autour du pot : ils sont bons pour l'école, pour le barreau et pour le sermon, où nous avons loisir de sommeiller, et sommes encore, un quart d'heure après, assez à temps pour en retrouver le fil. Il est besoin de parler ainsi aux juges qu'on veut gagner à tort ou à droit (*à raison*), aux enfants et au vulgaire, à qui il faut tout dire et voir ce qui portera. Je ne veux pas qu'on s'emploie à me rendre attentif et qu'on me crie cinquante fois : « Or oyez ! » à la mode de nos hérauts : les Romains disaient en leur religion *Hoc age* (1), que nous disons en la nôtre *Sursum corda* (2) : ce sont autant de paroles perdues pour moi ; j'y viens tout préparé du logis. Il ne me faut point d'allèchement ni de sauce ; je mange bien la viande (*aliments*) toute crue : et au lieu de m'aiguiser l'appétit par ces préparatoires et avant-jeux, on me le lasse et affadit. La licence du temps m'excusera-t-elle de cette sacrilège audace, d'estimer aussi traînants les dialogismes de Platon même et étouffant par trop sa matière ; et de plaindre le temps que met à ces longues interlocutions vaines et préparatoires un homme qui avait tant de meilleures choses à dire? mon ignorance m'excusera mieux sur ce que je ne vois rien en la beauté de son langage. Je demande en général les livres qui usent des sciences, non ceux qui les dressent. Les deux premiers (3), et Pline, et leurs semblables, ils n'ont point de *Hoc age;* ils veulent avoir à faire à gens qui s'en soient avertis eux-mêmes : ou s'ils en ont, c'est un *Hoc age* substantiel et qui a son corps à part. Je vois aussi volontiers les épîtres *ad Atticum*, non seulement parce qu'elles contiennent une très ample instruction de l'histoire et affaires de son temps, mais beaucoup plus pour y découvrir ses humeurs privées : car j'ai une singulière curiosité, comme j'ai dit ailleurs, de connaître l'âme et les naïfs jugements de mes auteurs. Il faut bien juger leur suffisance, mais non pas leurs mœurs ni eux, par cette montre de leurs écrits qu'ils étalent au théâtre du monde. J'ai mille fois regretté que nous

(1) Fais attention.
(2) Haut les cœurs.
(3) Plutarque et Sénèque.

ayons perdu le livre que Brutus avait écrit De la vertu : car il fait beau apprendre la théorique de ceux qui savent bien la pratique. Mais d'autant que c'est autre chose le prêche que le prêcheur, j'aime bien autant voir Brutus chez Plutarque que chez lui-même : je choisirais plutôt de savoir au vrai les devis qu'il tenait en sa tente à quelqu'un de ses privés amis, la veille d'une bataille, que les propos qu'il tint le lendemain à son armée ; et ce qu'il faisait en son cabinet et en sa chambre, que ce qu'il faisait emmi la place et au sénat.

... Les historiens sont ma droite balle, car ils sont plaisants et aisés ; et quand et quand (*en outre*) l'homme en général, de qui je cherche la connaissance, y paraît plus vif et plus entier qu'en nul autre lieu ; la diversité et vérité de ses conditions internes, en gros et en détail, la diversité des moyens de son assemblage et des accidents qui le menacent. Or ceux qui écrivent les vies, d'autant qu'ils s'amusent plus aux conseils qu'aux événements, plus à ce qui part du dedans qu'à ce qui arrive au dehors, ceux-là me sont plus propres : voilà pourquoi, en toutes sortes, c'est mon homme que Plutarque. Je suis bien marri que nous n'ayons une douzaine de Laërtius (*Diogène Laërce*), ou qu'il ne soit plus étendu, ou plus entendu : car je suis pareillement curieux de connaître les fortunes et la vie de ces grands précepteurs du monde (1), que la diversité de leurs dogmes et fantaisies.

En ce genre d'étude des histoires, il faut feuilleter, sans distinction, toutes sortes d'auteurs et vieils et nouveaux, et barragouins et francais, pour y apprendre les choses de quoi diversement ils traitent. Mais César singulièrement me semble mériter qu'on l'étudie, non pour la science de l'histoire seulement, mais pour lui-même : tant il a de perfection et d'excellente par-dessus tous les autres, quoique Salluste soit du nombre. Certes, je lis cet auteur avec un peu plus de révérence et de respect qu'on en lit les humains ouvrages ; tantôt le considérant lui-même par ses actions et le miracle de sa grandeur ; tantôt la pureté et inimitable polissure de son langage, qui a surpassé non seulement tous les historiens, comme dit Cicéron, mais à l'aventure Cicéron même : avec tant de sincérité en ses jugements, parlant de ses ennemis, que, sauf les fausses couleurs de quoi il veut couvrir sa mauvaise cause et l'ordure de sa pestilente ambition, je pense qu'en cela seul on

(1) Les philosophes dont Diogène Laërce écrit les biographies.

puisse trouver à redire qu'il a été trop épargnant à parler de soi ; car tant de grandes choses ne peuvent avoir été exécutées par lui, qu'il n'y soit allé beaucoup plus du sien qu'il n'y en met.

J'aime les historiens ou fort simples, ou excellents. Les simples, qui n'ont point de quoi y mêler quelque chose du leur, et qui n'y apportent que le soin et la diligence de ramasser tout ce qui vient à leur notice (*connaissance*), et d'enregistrer, à la bonne foi, toutes choses sans choix et sans triage, nous laissent le jugement entier pour la connaissance de la vérité : tel est entre autres, pour exemple, le bon Froissart, qui a marché, en son entreprise, d'une si franche naïveté, qu'ayant fait une faute, il ne craint aucunement de la reconnaître et corriger en l'endroit où il en a été averti, et qui nous représente la diversité même des bruits qui couraient et les différents rapports qu'on lui faisait : c'est la matière de l'histoire nue et informe ; chacun en peut faire son profit autant qu'il a d'entendement. Les bien excellents ont la suffisance (*capacité*) de choisir ce qui est digne d'être su, peuvent trier, de deux rapports, celui qui est plus vraisemblable ; de la condition des princes et de leurs humeurs, ils en concluent les conseils et leur attribuent les paroles convenables : ils ont raison de prendre l'autorité de régler notre créance à la leur ; mais, certes, cela n'appartient à guère de gens. Ceux d'entre deux (qui est la plus commune façon) ceux-là nous gâtent tout : ils veulent nous mâcher les morceaux ; ils se donnent loi de juger et par conséquent d'incliner l'histoire à leur fantaisie ; car, depuis que le jugement pend d'un côté, on ne se peut garder de contourner et tordre la narration à ce biais : ils entreprennent de choisir les choses dignes d'être sues, et nous cachent souvent telle parole, telle action privée, qui nous instruirait mieux ; omettent, pour choses incroyables, celles qu'ils n'entendent pas, et peut-être encore telle chose, pour ne la savoir dire en bon latin ou français. Qu'ils étalent hardiment leur éloquence et leur discours, qu'ils jugent à leur poste (*à leur aise*) : mais qu'ils nous laissent aussi de quoi juger après eux ; et qu'ils n'altèrent ni dispensent, par leurs raccourcissements et par leur choix, rien sur le corps de la matière, ains (*mais*) qu'ils nous la renvoient pure et entière en toutes ses dimensions.

Le plus souvent on trie, pour cette charge, et notamment en ce siècle ici, des personnes d'entre le vulgaire, pour cette seule considération de savoir bien parler ; comme si nous cherchions

d'y apprendre la grammaire : et eux ont raison, n'ayant été gagés que pour cela et n'ayant mis en vente que le babil, de ne se soucier aussi principalement que de cette partie ; ainsi, à force beaux mots, ils nous vont pâtissant une belle contexture des bruits qu'ils ramassent ès carrefours des villes. Les seules bonnes histoires sont celles qui ont été écrites par ceux mêmes qui commandaient aux affaires, ou qui étaient participants à les conduire, ou au moins qui ont eu la fortune d'en conduire d'autres de même sorte : telles sont quasi toutes les grecques et romaines : car plusieurs témoins oculaires ayant écrit de même sujet (comme il advenait en ce temps-là, que la grandeur et le savoir se rencontraient communément), s'il y a de la faute, elle doit être merveilleusement légère et sur un accident fort douteux. Que peut-on espérer d'un médecin traitant de la guerre, ou d'un écolier traitant les desseins des princes?

... Pour subvenir un peu à la trahison de ma mémoire et à son défaut, si extrême, qu'il m'est advenu plus d'une fois de reprendre en main des livres comme récents et à moi inconnus, que j'avais lus soigneusement quelques années auparavant et barbouillé de mes notes, j'ai pris en coutume, depuis quelque temps, d'ajouter au bout de chaque livre (je dis de ceux desquels je ne me veux servir qu'une fois) le temps auquel j'ai achevé de le lire, et le jugement que j'en ai retiré en gros ; afin que cela me représente au moins l'air et idée générale que j'avais conçue de l'auteur en le lisant. Je veux ici transcrire aucunes de ces annotations.

Voici ce que je mis, il y a environ dix ans, en mon Guiciardin (1) (car, quelque langue que parlent mes livres, je leur parle en la mienne) : « Il est historiographe diligent, et duquel, à mon avis, autant exactement que de nul autre, on peut apprendre la vérité des affaires de son temps : aussi, en la plupart, en a-t-il été acteur lui-même et en rang honorable. Il n'y a aucune apparence que par haine, faveur ou vanité, il ait déguisé les choses ; de quoi font foi les libres jugements qu'il donne des grands, et notamment de ceux par lesquels il avait été avancé et employé aux charges, comme du pape Clément septième. Quant à la partie de quoi il semble se vouloir préva-

(1) François Guichardin, historien et homme d'État, né à Florence en 1482, mort en 1540, écrivit entre autres ouvrages une *Histoire d'Italie*, que Montaigne lut dans le texte italien vers 1572 et à laquelle il fit divers emprunts.

loir le plus, qui sont ses digressions et discours, il y en a de bons et enrichis de beaux traits : mais il s'y est trop plu ; car, pour ne vouloir rien laisser à dire, ayant un sujet si plein et ample et à peu près infini, il en devient lâche et sentant un peu le caquet scolastique. J'ai aussi remarqué ceci, que de tant d'âmes et d'effets (*actes*) qu'il juge, de tant de mouvements et conseils, il n'en rapporte jamais un seul à la vertu, religion et conscience, comme si ces parties-là étaient du tout (*entièrement*) éteintes au monde ; et de toutes les actions, pour belles par apparence qu'elles soient d'elles-mêmes, il en rejette la cause à quelque occasion vicieuse ou à quelque profit. Il est impossible d'imaginer que, parmi cet infini nombre d'actions de quoi il juge, il n'y en ait eu quelqu'une produite par la voie de la raison : nulle corruption peut avoir saisi les hommes si universellement, que quelqu'un n'échappe de la contagion. Cela me fait craindre qu'il y ait un peu du vice de son goût ; et peut être advenu qu'il ait estimé d'autrui selon soi. »

En mon Philippe de Comines il y a ceci : « Vous y trouverez le langage doux et agréable, d'une naïve simplicité : la narration pure, et en laquelle la bonne foi de l'auteur reluit évidemment, exempte de vanité parlant de soi, et d'affection et d'envie parlant d'autrui ; ses discours et enhortements (*exhortations*) accompagnés plus de bon zèle et de vérité que d'aucune exquise suffisance (*singulière supériorité*) ; et, tout partout, de l'autorité et gravité, représentant son homme de bon lieu et élevé aux grandes affaires (1). »

Ces informations que Montaigne nous donne sur son goût sont parfaitement sincères. Sans doute elles portent leur date, et le temps pourra modifier un peu les lectures de notre philosophe. César, qui l'enthousiasme au moment où il écrit, ne sera pas dans la suite un de ses auteurs de chevet. Sénèque fut probablement un peu négligé par lui entre 1589 et 1588, et, après cette date, c'est à Plutarque qu'il semble avoir été moins fidèle. A la même époque, au contraire, il s'est montré beaucoup plus favorable à Cicéron que le jugement qu'on vient de lire ne le laisserait

(1) *Essais*, II, x.

supposer. On ne peut pas vivre toujours de la même pâture. Mais pour le temps où elle fut écrite la confession de Montaigne est exacte, et elle donne une idée très juste de ses goûts littéraires, qui sont dans l'ensemble demeurés relativement constants.

Il est très exact qu'il ne fut jamais un homme de science, lui qui n'avait goûté « des sciences que la croûte première en son enfance ». Ni la philologie, dont s'engouaient tous les érudits, ni la théologie, qui faisait rage dans ce temps de querelles religieuses, ni la jurisprudence, avec laquelle ses anciennes fonctions auraient pu le familiariser, n'ont le pouvoir de le retenir. Bien que sa culture soit essentiellement latine, il fait fi des préceptes de la rhétorique et ne consulte pas les ouvrages qui en traitent. Toute son attention se porte sur les poètes, sur les historiens et sur les écrivains qui lui parlent de questions morales et politiques. Sur les deux cent cinquante numéros que comporte le catalogue de ses livres actuellement retrouvés, soixante traitent de morale et de politique. Et il est en droit de dire que parmi ceux-là les ouvrages de Sénèque et de Plutarque occupent le premier rang : il a fait à Plutarque dans ses *Essais* jusqu'à quatre cents emprunts, et les souvenirs de Sénèque n'y sont guère moins nombreux. Les poètes occupent cinquante numéros du catalogue, et ils sont représentés dans les *Essais* par plus de huit cents citations. Quant aux historiens, Montaigne se montre toujours avide de leurs ouvrages. Il en lit de savants et judicieux comme César, de naïfs comme Froissart, voire et de tout à fait indignes de foi comme cet Espagnol Lopez de Gomara, qui conte sur le Nouveau Monde des histoires bien étranges. Nous connaissons jusqu'à quatre-vingt-cinq historiens qu'il a étudiés.

C'est que poètes et historiens complètent les leçons des moralistes en lui parlant de l'homme. Ceux-là analysent ses sentiments intimes, tandis que ceux-ci le montrent dans ses actions et dans ses manières externes. Les *Vies* de Plutarque et celles de Diogène, qui serrent de plus près que les histoires ordinaires la peinture de l'homme, lui

fournissent respectivement cent quarante et cent vingt emprunts. Tout cela concourt au même objet. La bibliothèque de Montaigne est la bibliothèque d'un philosophe dont toutes les pensées sont tournées vers la science morale, c'est-à-dire vers l'étude de l'homme, et qui se propose pour fin première d'apprendre à bien vivre et à bien mourir.

DEUXIÈME PARTIE

LES ESSAIS

CHAPITRE IV

L'OUVRAGE DE 1580

I. Le dessein de Montaigne en 1572. — *II. Deux types d'Essais en* 1572. — *III. Le Stoïcisme de Montaigne vers* 1572 *et l'impersonnalité des Essais. — IV. La crise sceptique; l'Apologie de Raymond de Sebonde. — V. La peinture du Moi.*

I

Quand nous songeons aux œuvres qui se publiaient autour de Montaigne, nous sommes frappés par l'originalité de ses *Essais*. Rien ne leur ressemble dans la littérature du temps. Comme le titre d'*essais*, qui ne se rencontre nulle part avant Montaigne, pas plus en Italie que dans l'antiquité, le genre littéraire semble être nouveau. Il a été créé par lui. Personne encore ne s'était proposé de se peindre soi-même dans une série de petites compositions détachées, et les œuvres plus anciennes qu'on pourrait rapprocher de celle de Montaigne ne la préparent que bien imparfaitement.

Il ne faudrait pas pourtant s'imaginer que le jour où il s'est mis à écrire, Montaigne avait déjà toute formée dans son esprit l'idée de ce que devait être son livre, et qu'il a pris la plume parce qu'il avait des opinions originales à faire connaître au monde, ou parce qu'il avait conçu le modèle d'un genre littéraire nouveau dont il voulait doter son pays. Rien n'était plus éloigné encore de sa pensée que le désir de se peindre lui-même. Voici comment il s'exprime à ce sujet dans un essai qui date probablement des débuts de sa retraite.

DE L'OISIVETÉ (1)

Comme nous voyons des terres oisives, si elles sont grasses et fertiles, foisonner en cent mille sortes d'herbes sauvages et inutiles, et que, pour les tenir en office, il les faut assujettir et employer à certaines semences pour notre service ; il les faut embesogner d'une autre semence : ainsi est-il des esprits ; si on ne les occupe à certain sujet qui les bride et contraigne, ils se jettent déréglés, par-ci par-là, dans le vague champ des imaginations... et n'est folie ni rêverie qu'ils ne produisent en cette agitation... L'âme qui n'a point de but établi, elle se perd : car, comme on dit, c'est n'être en aucun lieu que d'être partout...

Dernièrement que je me retirai chez moi, délibéré, autant que je pourrais, ne me mêler d'autre chose que de passer en repos et à part ce peu qui me reste de vie, il me semblait ne pouvoir faire plus grande faveur à mon esprit que de le laisser en pleine oisiveté s'entretenir soi-même, et s'arrêter et rasseoir en soi, ce que j'espérais qu'il pût meshui (*désormais*) faire plus aisément, devenu avec le temps plus posant (*pesant*) et plus mûr : mais je trouve,

Variam semper dant otia mentem (2),

qu'au rebours, faisant le cheval échappé, il se donne cent fois plus d'affaire à soi-même qu'il n'en prenait pour autrui ; et

(1) *Essais*, I, VIII.

(2) L'esprit se dissipe, dans l'oisiveté, en mille pensées diverses. (LUCAIN, IV, 704.)

m'enfante tant de chimères et monstres fantasques les uns sur les autres, sans ordre et sans propos, que, pour en contempler à mon aise l'ineptie et l'étrangeté, j'ai commencé de les mettre en rôle (*enregistrer*), espérant avec le temps lui en faire honte à lui-même.

Il a donc voulu tout simplement discipliner son esprit en lui fournissant une occupation, donner un but à ses études. Joignons-y, bien qu'il n'en parle pas, le désir de se faire une réputation de bel esprit. La noblesse française, après bien des résistances, bien des mépris, commence à se piquer de bon goût, de littérature. C'est une parure qui devient à la mode. Maintenant qu'il vit en gentilhomme, il ne déplairait pas à Montaigne d'être considéré, non certes comme un savant, comme un pédant (rien ne saurait avoir plus mauvaise grâce), mais comme un homme cultivé.

Étant données ces intentions, il devait être tenté de choisir un genre à la mode, bien en faveur, et un genre facile, qui ne lui coûtât pas trop de peine. C'est aussi bien ce qu'il n'a pas manqué de faire. Le seizième siècle s'est montré très curieux des préceptes de la sagesse ancienne. On goûtait tant de belles maximes et de beaux exemples qui illustrent les œuvres des écrivains de l'antiquité ! De là ces recueils, parfois volumineux, de sentences et « mots dorés », d' « apophtegmes », d' « exemples mémorables », dont les anciens de la basse époque avaient fourni les modèles, et qui pullulèrent au temps de la Renaissance, accueillis avec une faveur marquée. Les *Mots dorés* faussement attribués à Caton le Censeur, les *Apophtegmes* d'Érasme et les *Dits et faits mémorables* de Jean-Baptiste Fulgose (1) sont les plus fameux représentants de ces genres. Toutefois ces recueils étaient arides. On pouvait les consulter, mais il était difficile de les lire. Pour en mieux vulgariser les leçons, on imagina de les enfermer dans des

(1) Doge de Gênes qui, dépossédé de sa dignité et exilé de sa patrie, se consola de ses disgrâces en composant un ample recueil de *Dits et faits mémorables*, sur le modèle de celui de Valère-Maxime (1509).

lettres, ou plus souvent encore dans des dissertations, généralement fort courtes. Il suffisait de choisir un ou deux exemples, ou davantage, illustrant la même idée, d'y joindre, suivant les besoins, quelques apophtegmes ou quelques maximes, d'épingler au tout une morale fort simple, et l'on faisait ainsi à peu de frais une petite composition que les contemporains trouvaient à leur goût. On les désignait de titres variés, mais le nom de « leçons » ou de « diverses leçons » était le plus en faveur.

Montaigne a hésité entre le genre des lettres, dont l'Espagnol Antoine de Guevara avait fourni le modèle dans son recueil traduit en français dès 1556, salué avec enthousiasme du titre de recueil d'*Epîtres dorées* et fréquemment réimprimé depuis, et le genre des diverses leçons qui avait alors comme représentant le plus illustre un autre Espagnol, non moins oublié aujourd'hui que Guevara, Pierre de Messie. Le recueil de Pierre de Messie, traduit en français par Claude Gruget, eut chez nous une vogue considérable, et il fut répandu dans toute l'Europe. Faute d'un correspondant à qui adresser ses lettres, Montaigne a opté pour les leçons. Elles présentaient d'ailleurs les mêmes avantages. Courtes, elles n'exigeaient pas un effort soutenu qu'il aurait eu peine à fournir. Montaigne pouvait sans inconvénient interrompre à tout instant son travail, rester au besoin des mois entiers éloigné de chez lui. Elles avaient en outre le mérite de la variété, appréciable pour l'auteur non moins que pour le lecteur, auprès duquel ce mérite même était un gage de succès.

Il est bien probable qu'à cette date Montaigne n'avait pas encore imaginé son titre d'essais, ou, s'il l'avait choisi déjà, il est clair qu'il ne lui donnait pas encore la signification que nous verrons plus tard. Sans doute il ne songeait qu'à une appellation plus banale. En tout cas, il empruntait au genre des « leçons », des faits, des sujets, surtout les cadres de ses compositions, et marquait ainsi l'étroite parenté de son œuvre avec celle de Fulgose ou de Messie.

II

Ces cadres, à l'époque qui nous occupe, ne semblent guère être qu'au nombre de deux. Montaigne ne compose pas encore avec cette fantaisie qui sera plus tard caractéristique de sa manière. Le plus simple et le plus habituel consiste à grouper autour d'un exemple choisi quelques autres exemples et quelques sentences, généralement en fort petit nombre, car la mémoire de Montaigne est peu fournie, et elle ne lui en offre encore que fort peu. Il lit en ce moment les *Mémoires* des frères Du Bellay (1), qui viennent d'être publiés, l'*Histoire* de Guichardin (2), les *Annales d'Acquitaine* d'un certain Jean Bouchet (3) que nous ne connaissons plus guère, et Diodore de Sicile traduit par Amyot. Quand une anecdote le frappe dans ses lectures, il en fait le centre de l'essai. Voici, par exemple, le cas de Guy de Rangon qui est singulier, car, étant sorti pour parlementer de la ville de Rege où il était assiégé, Rangon se trouva fort bien de cette témérité. Tant d'autres chefs ont trouvé la mort ou le désastre dans de semblables imprudences que les hommes de guerre se font une règle de ne jamais sortir eux-mêmes pour parlementer. Ses lectures fournissent encore à Montaigne quelques exemples dont les uns confirment la règle, tandis que les autres l'infirment. Il y joint une sentence, qui lui vient de Plutarque, et voilà de quoi bâtir un essai, le cinquième du premier livre, qu'on intitulera : *Si le chef d'une place assiégée doit sortir pour parlementer*. Presque tous les premiers chapitres sont construits sur ce modèle. En voici un exemple.

(1) Guillaume du Bellay, seigneur de Langey, et Martin du Bellay, cousins du poète Joachim du Bellay. Leurs *Mémoires* furent très lus à la fin du seizième siècle, ayant été publiés pour la première fois en 1569.

(2) Voir ci-dessus p. 107.

(3) Écrivain poitevin d'une grande fécondité, en vers et en prose, et qui jouit d'une grande réputation pendant la première moitié du seizième siècle.

DE LA PUNITION DE LA COUARDISE (1)

J'ouïs autrefois tenir à un prince et très grand capitaine, que pour lâcheté de cœur un soldat ne pouvait être condamné à mort ; lui étant à table fait récit du procès du seigneur de Vervins, qui fut condamné à mort pour avoir rendu Boulogne. A la vérité c'est raison qu'on fasse grande différence entre les fautes qui viennent de notre faiblesse et celles qui viennent de notre malice : car en celles ici nous nous sommes bandés à notre escient contre les règles de la raison que nature a empreintes en nous ; et en celles-là il semble que nous puissions appeler à garant cette même nature, pour nous avoir laissés en telle imperfection et défaillance. De manière que prou (*beaucoup*) de gens ont pensé qu'on ne se pouvait prendre à nous que de ce que nous faisons contre notre conscience : et sur cette règle est en partie fondée l'opinion de ceux qui condamnent les punitions capitales aux hérétiques et mécréants, et celle qui établit qu'un avocat et un juge ne puissent être tenus de ce que par ignorance ils ont failli en leur charge.

Mais quant à la couardise, il est certain que la plus commune façon est de la châtier par honte et ignominie : et tient-on que cette règle a été premièrement mise en usage par le législateur Charondas (2) ; et qu'avant lui les lois de Grèce punissaient de mort ceux qui s'en étaient fuis d'une bataille, au lieu qu'il ordonna seulement qu'ils fussent par trois jours assis emmi la place publique, vêtus de robe de femme ; espérant encore s'en pouvoir servir, leur ayant fait revenir le courage par cette honte. Il semble aussi que les lois romaines punissaient anciennement de mort ceux qui avaient fui : car Ammianus Marcellinus (*Ammien Marcellin*) dit que l'empereur Julien condamna dix de ses soldats qui avaient tourné le dos en une charge contre les Parthes, à être dégradés et, après, à souffrir mort, suivant, dit-il, les lois anciennes. Toutefois ailleurs, pour une pareille faute, il en condamne d'autres seulement à se tenir parmi les prisonniers sous l'enseigne du bagage...

Du temps de nos pères, le seigneur de Franget, jadis lieutenant de la compagnie de M. le maréchal de Châtillon, ayant,

(1) *Essais*, I, XVI. Texte de 1580.
(2) Législateur grec du septième siècle avant J.-C.

par M. le maréchal de Chabannes, été mis gouverneur de Fontarabie au lieu de M. de Lude, et l'ayant rendue aux Espagnols, fut condamné à être dégradé de noblesse, et tant lui que sa postérité déclaré roturier, taillable et incapable de porter armes : et fut cette rude sentence exécutée à Lyon. Depuis, souffrirent pareille punition tous les gentilshommes qui se trouvèrent dans Guise, lorsque le comte de Nansau y entra ; et autres encore, depuis. Toutefois quand il y aurait une si grossière et apparente ou ignorance ou couardise, qu'elle surpassât toutes les ordinaires, ce serait raison de la prendre pour suffisante preuve de méchanceté et de malice, et de la châtier pour telle.

A côté de ces essais très maigres, il en est de plus étendus. Montaigne alors ne semble plus partir d'un exemple, mais d'une idée. Il se propose de développer quelque lieu commun. Là sans doute sa part d'originalité est moins négligeable. La morale est moins élémentaire, et il intervient plus souvent pour glisser des observations personnelles. Pourtant, défiant de ses forces, « faible de reins », comme il dit lui-même, il en revient trop souvent à bâtir des mosaïques d'exemples et de sentences. On dirait parfois que l'essai n'est qu'un cadre destiné à recevoir ces mosaïques, tant elles en constituent la pièce de résistance. Dans le chapitre qu'on va lire, le thème à développer est une sentence d'Épictète : « Les hommes sont tourmentés par les opinions qu'ils ont des choses, non par les choses mêmes. » Deux arguments établissent cette vérité : 1° La mort, le plus grand des maux, a été méprisée par certains hommes ; 2° la douleur, plus redoutable encore que la mort a, elle aussi, eu ses contempteurs. La douleur et la mort, ne sont donc que des maux d'opinion. Or, voyez comment chacun de ces deux arguments est présenté. Les développements en sont parfaitement symétriques : nous trouvons dans chacun d'eux d'abord quelques sentences, puis une ample collection d'exemples. A-t-il du moins trié lui-même à grand'peine ces exemples? Il s'en faut : deux ou trois au plus sont des souvenirs personnels. Quelques-

uns, en fort petit nombre, viennent de ses lectures présentes. Mais beaucoup étaient déjà très vulgarisés. Presque tous avaient été précédemment ramassés en grappes, telles que nous les voyons ici, par d'autres auteurs et utilisés pour illustrer les mêmes idées. Sans doute l'introduction du chapitre, sa conclusion, la page de transition aussi qui séparent les deux parties sont de Montaigne ; la méthode de composition n'en est pas moins très significative. Et voici qui est peut-être plus important encore : la manière d'argumenter et les sentiments eux-mêmes qui emplissent l'essai sont directement inspirés de Sénèque. Sénèque a fourni presque toutes les sentences et bon nombre des exemples. Parmi mes premiers essais, dira plus tard Montaigne, il en est qui « puent l'étranger ». Il ne les calomniera pas en parlant ainsi.

PREMIERS ESSAIS

QUE LE GOUT DES BIENS ET DES MAUX DÉPEND, EN BONNE PARTIE, DE L'OPINION QUE NOUS EN AVONS (1)

Les hommes, dit une sentence grecque ancienne, sont tourmentés par les opinions qu'ils ont des choses, non par les choses mêmes. Il y aurait un grand point gagné pour le soulagement de notre misérable condition humaine, qui pourrait (*si l'on pouvait*) établir cette proposition vraie tout partout. Car si les maux n'ont entrée en nous que par notre jugement, il semble qu'il soit en notre pouvoir de les mépriser ou contourner à bien : si les choses se rendent à notre merci, pourquoi n'en chevirons-nous (*serons-nous maîtres*), ou ne les accommoderons-nous à notre avantage? si ce que nous appelons mal et tourment n'est ni mal ni tourment de soi, ains (*mais*) seulement que notre fantaisie lui donne cette qualité, il est en nous de la changer : et en ayant le choix, si nul ne nous force, nous sommes étrangement fous de nous bander pour le parti qui nous est le plus ennuyeux, et de donner aux maladies, à l'indigence et au mépris un aigre et mauvais goût, si nous le leur pouvons donner bon, et si, la fortune fournissant simplement de matière, c'est à nous de lui donner la forme. Or, que ce que nous appelons mal ne le soit pas de soi ; ou au moins, tel qu'il soit, qu'il dépende de nous de lui donner

(1) *Essais*, I, XIV. Cet essai deviendra le quarantième dans l'édition de 1595 et la plupart des éditions modernes. Je cite encore le texte de 1580.

autre saveur et autre visage (car tout revient à un), voyons s'il se peut maintenir.

Si l'être originel de ces choses que nous craignons avait crédit de se loger en nous de son autorité, il logerait pareil et semblable en tous ; car les hommes sont tous d'une façon et, sauf le plus et le moins, se trouvent garnis de pareils outils et instruments pour concevoir et juger ; mais la diversité des opinions que nous avons de ces choses-là montre clairement qu'elles n'entrent en nous que par composition ; tel à l'aventure les loge chez soi en leur vrai être, mais mille autres leur donnent un être nouveau et contraire chez eux. Nous tenons la mort, la pauvreté et la douleur pour nos principales parties : or, cette mort, que les uns appellent « des choses horribles la plus horrible », qui ne sait que d'autres la nomment « l'unique port des tourments de cette vie, le souverain bien de nature, seul appui de notre liberté, et commune et prompte recette à tous maux »? Et comme les uns l'attendent tremblants et effrayés, d'autres ne la reçoivent-ils pas de tout autre visage? Combien voit-on de personnes populaires, conduites à la mort, et non à une mort simple, mais mêlée de honte et quelquefois de griefs (*lourds*, *grands*) tourments, y apporter une telle assurance, qui par opiniâtreté, qui par simplesse naturelle, qu'on n'y aperçoit rien de changé de leur état ordinaire ; établissant leurs affaires domestiques, se recommandant à leurs amis, chantant, prêchant et entretenant le peuple, voire y mêlant quelquefois des mots pour rire, et buvant à leurs connaissants, aussi bien que Socrate?

Un qu'on menait au gibet disait : « Qu'on gardât de passer par telle rue, car il y avait danger qu'un marchand lui fît mettre la main sur le collet, à cause d'une vieille dette. » Un autre disait au bourreau : « Qu'il ne le touchât pas à la gorge, de peur de le faire tressaillir de rire, tant il était chatouilleux. » L'autre répondit à son confesseur, qui lui promettait qu'il souperait ce jour-là avec Notre-Seigneur : « Allez-vous-y-en, vous ; car de ma part je jeûne. » Un autre ayant demandé à boire et le bourreau ayant bu le premier, dit ne vouloir boire après lui, de peur de prendre la vérole. Chacun a ouï faire le conte du Picard auquel, étant à l'échelle, on présente une garce, et que (comme notre justice permet quelquefois), s'il la voulait épouser, on lui sauverait la vie : lui, l'ayant un peu contemplée et aperçu qu'elle boitait : « Attache! attache! dit-il ; elle cloche. » Il en dit de même qu'en Danemark, un homme condamné à avoir la tête tranchée, étant sur l'échafaud, comme on lui

présenta une pareille condition, la refusa, parce que la fille qu'on lui offrit avait les joues avalées (*pendantes*) et le nez trop pointu. Un valet, à Toulouse, accusé d'hérésie, pour toute raison de sa créance, se rapportait à celle de son maître, jeune écolier prisonnier avec lui, et aima mieux mourir que de se départir de ses opinions quelles qu'elles fussent.

Nous lisons de ceux de la ville d'Arras, lorsque le roi Louis onzième la prit, qu'il s'en trouva bon nombre parmi le peuple qui se laissèrent pendre plutôt que de dire : « Vive le roi ! » Et de ces viles âmes de bouffons, il s'en est trouvé qui n'ont voulu abandonner leur métier à la mort même, témoin celui qui, comme le bourreau lui donnait le branle, s'écria : « Vogue la galée (*galère*) ! » qui était son refrain ordinaire. Et l'autre qu'on avait couché, sur le point de rendre sa vie, le long du foyer sur une paillasse, à qui le médecin, demandant où le mal le tenait : « Entre le banc et le feu », répondit-il. Et le prêtre, pour lui donner l'extrême-onction, cherchant ses pieds, qu'il avait resserrés et contraints par la maladie : « Vous les trouverez, dit-il, au bout de mes jambes. » A l'homme qui l'exhortait de se recommander à Dieu : « Qui y va? » demanda-t-il. Et l'autre répondant : « Ce sera tantôt vous-même, s'il lui plaît. — Y fussé-je bien demain au soir? répliqua-t-il. — Recommandez-vous seulement à luy, suivit l'autre, vous y serez bientôt. — Il vaut donc mieux, ajouta-t-il, que je lui porte mes recommandations moi-même. »

Pendant nos dernières guerres de Milan, et tant de prises et rescousses, le peuple, impatient de si divers changements de fortune, prit telle résolution à la mort, que j'ai ouï dire à mon père qu'il y vit tenir compte de bien vingt-cinq maîtres de maisons, qui s'étaient défaits eux-mêmes en une semaine : accident approchant à celui des Xanthiens, lesquels, assiégés par Brutus, se précipitèrent pêle-mêle, hommes, femmes et enfants, à un si furieux appétit de mourir, qu'on ne fait rien pour fuir la mort, que ceux-ci ne fissent pour fuir la vie : de manière qu'à peine put Brutus, à tout (*avec*) son armée, en sauver un bien petit nombre. Nous avons plusieurs exemples en notre temps de ceux, jusqu'aux enfants, qui, de crainte de quelque légère incommodité, se sont donné la mort. Et à ce propos : « Que ne craindrons-nous, dit un ancien, si nous craignons ce que la couardise même a choisi pour sa retraite? »

D'enfiler ici un grand rôle de ceux de tous sexes et conditions et de toutes sectes, ès siècles plus heureux, qui ont ou attendu

la mort constamment, ou recherché volontairement, et recherché non seulement pour fuir les maux de cette vie, mais aucuns pour fuir simplement la satiété de vivre, et d'autres pour l'espérance d'une meilleure condition ailleurs, je n'aurais jamais fait : et en est le nombre si infini, qu'à la vérité j'aurais meilleur marché de mettre en compte ceux qui l'ont crainte. Ceci seulement : Pyrrhon le philosophe se trouvant, un jour de grande tourmente, dans un bateau, montrait à ceux qu'il voyait les plus effrayés autour de lui, et les encourageait par l'exemple d'un pourceau qui y était, nullement soucieux de cet orage. Oserons-nous donc dire que cet avantage de la raison, de quoi nous faisons tant de fête, et pour le respect duquel nous nous tenons maîtres et empereurs du reste des créatures, ait été mis en nous pour notre tourment? A quoi faire la connaissance des choses, si nous en perdons le repos et la tranquillité où nous serions sans cela? et si elle nous rend de pire condition que le pourceau de Pyrrhon? L'intelligence qui nous a été donnée pour notre plus grand bien, l'emploierons-nous à notre ruine, combattant le dessein de nature et l'universel ordre des choses, qui porte que chacun use de ses outils et moyens pour sa commodité et avantage?

Bien, me dira-t-on, votre règle serve à la mort : mais que direz-vous de l'indigence? que direz-vous encore de la douleur, que la plupart des sages ont estimé le souverain mal : et ceux qui le niaient de parole le confessaient par l'effet? Posidonius étant extrêmement tourmenté d'une maladie aiguë et douloureuse, Pompéius le fut voir et s'excusa d'avoir pris heure si importune pour l'ouïr deviser de la philosophie : « Jà à Dieu ne plaise, lui dit Posidonius, que la douleur gagne tant sur moi qu'elle m'empêche d'en discourir ! » et se jeta sur ce même propos du mépris de la douleur : mais cependant elle jouait son rôle et le pressait incessamment : à quoi il s'écriait : « Tu as beau faire, douleur ! si (*néanmoins*) ne dirai-je pas que tu sois mal. » Ce conte, qu'ils font tant valoir, que porte-t-il pour le mépris de la douleur? il ne débat que du mot : et cependant si ces pointures le remeuvent, pourquoi en rompt-il son propos? pourquoi peut-il faire beaucoup de ne l'appeler pas mal? Ici tout ne consiste pas en l'imagination : nous opinons du reste : c'est ici la certaine science qui joue son rôle : nos sens mêmes en sont juges :

Qui nisi sunt veri, ratio quoque falsa sit omnis (1).

(1) Et s'ils ne sont pas véridiques, la raison nous trompe également. (Lucrèce, IV, 485.)

Ferons-nous accroire à notre peau que les coups d'étrivière la chatouillent? et à notre goût que l'aloès soit du vin de Graves? Le pourceau de Pyrrhon est ici de notre écot : il est bien sans effroi à la mort : mais, si on le bat, il crie et se tourmente. Forcerons-nous la générale loi de nature, qui se voit en tout ce qui est vivant sous le ciel, de trembler sous la douleur? les arbres mêmes semblent gémir aux offenses. La mort ne se sent que par le discours, d'autant que c'est le mouvement d'un instant ;

Aut fuit, aut veniet; nihil est præsentis in illa (1) :
Morsque minus pœnæ, quam mora mortis, habet (2) :

mille bêtes, mille hommes sont plutôt morts que menacés. Et à la vérité, ce que les sages craignent principalement en la mort, c'est la douleur, son avant-coureuse coutumière.

Comme aussi la pauvreté n'a rien à craindre que cela, qu'elle nous jette entre les bras de la douleur par la soif, la faim, le froid, le chaud, les veilles qu'elle nous fait souffrir. Ainsi, n'ayons à faire qu'à la douleur. Je leur donne que ce soit le pire accident de notre être ; et volontiers, car je suis l'homme du monde qui lui veut autant de mal et qui la crains autant, pour jusqu'à présent n'avoir pas eu, Dieu merci, grand commerce avec elle : mais qu'il ne soit pourtant en nous, sinon de l'anéantir, au moins de l'amoindrir par patience ; et, quand bien le corps s'en émouverait, de maintenir ce néanmoins l'âme et la raison en bonne trempe. Et s'il ne l'était, qui aurait mis en crédit la vertu, la vaillance, la force, la magnanimité et la résolution? où joueraient-elles leur rôle, s'il n'y a plus de douleur à défier? *Acida est periculi virtus* (3) : s'il ne faut coucher sur la dure, soutenir armé de toutes pièces la chaleur du midi, se paître d'un cheval et d'un âne, se voir détailler en pièces et arracher une balle d'entre les os, se souffrir recoudre, cautériser et sonder, par où s'acquerra l'avantage que nous voulons avoir sur le vulgaire? C'est bien loin de fuir le mal et la douleur, ce que disent les sages, « que des actions également bonnes, celle-là est plus souhaitable à faire où il y a plus de peine ». Et, à cette cause, il a été impos-

(1) Ou elle est passée, ou elle va venir : il n'y a rien de présent en elle. (La Boétie, Satire adressée à Montaigne ; voir l'édition de ses œuvres, par Paul Bonnefon, p. 233.)

(2) Et la mort cause moins de mal que l'attente de la mort. (Ovide, *Epître d'Ariane à Thésée*, vers 82.)

(3) Le courage a soif du danger. (Sénèque, *De providentia*, IV.)

sible de persuader à nos pères que les conquêtes faites par vive force, au hasard de la guerre, ne fussent plus avantageuses que celles qu'on fait en toute sûreté par pratiques et menées.

Latius est, quoties magno sibi constat honestum (1).

Davantage, cela nous doit consoler, que naturellement « si la douleur est violente, elle est courte : si elle est longue, elle est légère ». Tu ne la sentiras guère longtemps, si tu la sens trop ; elle mettra fin à soi ou à toi : l'un et l'autre revient à un. Ce qui nous fait souffrir avec tant d'impatience la douleur, c'est de n'être pas accoutumés de prendre notre contentement en l'âme, c'est d'avoir eu trop de commerce avec le corps. Tout ainsi que l'ennemi se rend plus âpre à notre fuite, aussi s'enorgueillit la douleur à nous voir trembler sous elle. Elle se rendra de bien meilleure composition à qui lui fera tête : il se faut opposer et bander contre. En nous acculant et tirant arrière, nous appelons à nous et attirons la ruine qui nous menace (2).

Mais venons aux exemples, qui sont proprement du gibier des gens faibles de reins comme moi : où nous trouverons qu'il va de la douleur comme des pierres, qui prennent couleur ou plus haute ou plus morne, selon la feuille où l'on les couche et qu'elle ne prend qu'autant de place en nous que nous lui en faisons : *Tantum doluerunt*, dit saint Augustin, *quantum doloribus se insinuarunt* (3). Nous sentons plus un coup de rasoir du chirurgien que dix coups d'épée en la chaleur du combat. Les douleurs de l'enfantement, par les médecins et par Dieu même estimées grandes, et que nous passons avec tant de cérémonies, il y a des nations entières qui n'en font nul compte. Je laisse à part les femmes lacédémoniennes ; mais aux Suisses, parmi nos gens de pied, quel changement y trouvez-vous ? sinon que, trottant après leurs maris, vous les voyez aujourd'hui porter au col l'enfant qu'elles avaient hier au ventre : et ces Égyptiennes contrefaites, ramassées d'entre nous, vont elles-mêmes laver les leurs qui viennent de naître, et prennent leurs bains

(1) La vertu est d'autant plus douce qu'elle nous coûte davantage. (Lucain, IX, 704.)

(2) Tout ce passage est imité de très près, parfois traduit de Sénèque.

(3) Ils ont souffert dans la mesure où ils se sont livrés à la douleur. (Saint Augustin, *Cité de Dieu*, I, x.)

en la plus prochaine rivière. Un simple garçonnet de Lacédémone ayant dérobé un renard (car le larcin y était action de vertu, mais par tel si (*telle condition*) qu'il était plus vilain qu'entre nous d'y être surpris) et l'ayant mis sous sa cape, endura plutôt qu'il lui eût rongé le ventre que de se découvrir. Et un autre donnant de l'encens à un sacrifice, le charbon lui étant tombé dans la manche, se laissa brûler jusqu'à l'os pour ne troubler le mystère. Et s'en est vu un grand nombre, pour le seul essai de vertu, suivant leur institution, qui ont souffert en l'âge de sept ans d'être fouettés jusqu'à la mort sans altérer leur visage. Chacun sait l'histoire de Scévola, qui, s'étant coulé dans le camp ennemi pour en tuer le chef et ayant failli d'atteinte, pour reprendre son effet d'une plus étrange invention et décharger sa patrie, confessa à Porsenna, qui était le roi qu'il voulait tuer, non seulement son dessein, mais ajouta qu'il y avait en son camp un grand nombre de Romains complices de son entreprise, tels que lui, et, pour montrer quel il était, s'étant fait apporter un brasier, vit et souffrit griller et rôtir son bras, jusqu'à ce que l'ennemi même en ayant horreur lui ôta le brasier. Quoi ! celui qui ne daigna interrompre la lecture de son livre pendant qu'on l'incisait? et celui qui s'obstina à se moquer et à rire à l'envi des maux qu'on lui faisait : de façon que la cruauté irritée des bourreaux qui le tenaient, et toutes les inventions des tourments redoublés les uns sur les autres, lui donnèrent gagné? Mais c'était un philosophe. Quoi ! un gladiateur de César endura, toujours riant, qu'on lui sondât et détaillât ses plaies. Mêlons-y les femmes. Qui n'a ouï parler à Paris de celle qui se fit écorcher pour seulement en acquérir le teint plus frais d'une nouvelle peau? et l'en surnommait-on Mme l'Écorchée. Il y en a qui se sont fait arracher des dents vives et saines pour en former la voix plus molle et plus grasse, ou pour les ranger en meilleur ordre. Combien d'exemple du mépris de la douleur avons-nous en ce genre ! Que ne peuvent-elles, que craignent-elles, pour peu qu'il y ait d'agencement à espérer en leur beauté? J'en ai vu engloutir du sable, de la cendre et se travailler à point nommé de ruiner leur estomac pour acquérir les pâles couleurs. Pour faire un corps bien espagnolé, quelle gêne ne souffrent-elles, guindées et sanglées, à tout (*arec*) de grosses coches sur les côtés, jusqu'à la chair vive? oui, quelquefois à en mourir.

Je suis bien aise que les témoins nous sont plus à main où nous en avons plus affaire ; car la chrétienté nous en fournit

plus qu'à suffisance ; et, après l'exemple de notre saint guide, il y en a eu force qui, par dévotion, ont voulu porter la croix. Nous apprenons, par témoin très digne de foi (1), que le roi saint Louis porta la haire jusqu'à ce que, sur sa vieillesse, son confesseur l'en dispensât ; et que tous les vendredis il se faisait battre les épaules, par son prêtre, de cinq chaînettes de fer, que pour cet effet il portait toujours dans une boîte.

Guillaume, notre dernier duc de Guyenne, père de cette Aliénor qui transmit ce duché aux maisons de France et d'Angleterre, porta, les dix ou douze derniers ans de sa vie, continuellement, un corps de cuirasse sous un habit de religieux, par pénitence. Foulques, comte d'Anjou, alla jusqu'en Jérusalem, pour là se faire fouetter à deux de ses valets, la corde au cou, devant le sépulcre de Notre-Seigneur. Mais ne voit-on encore tous les jours, au vendredi saint, en divers lieux, un grand nombre d'hommes et de femmes se battre jusqu'à se déchirer la chair et percer jusqu'aux os? cela ai-je vu souvent, et sans enchantement : et disait-on (car ils vont masqués) qu'il y en avait qui, pour de l'argent, entreprenaient en cela de garantir la religion d'autrui, par un mépris de la douleur d'autant plus grand, que plus peuvent les aiguillons de la dévotion que de l'avarice. Certes, tout ainsi qu'à un fainéant l'étude sert de tourment ; à un ivrogne, l'abstinence du vin ; la frugalité est supplice au luxurieux ; et l'exercice gêne à un homme délicat et oisif ; ainsi en est-il du reste. Les choses ne sont pas si douloureuses ni difficiles d'elles-mêmes ; mais notre faiblesse et lâcheté les font telles. Pour juger des choses grandes et hautes, il faut une âme de même ; autrement, nous leur attribuons le vice qui est le nôtre ; un aviron droit semble toutefois courbé dans l'eau ; il n'importe pas seulement qu'on voie la chose, mais comment on la voit.

Or sus, pourquoi de tant de discours qui nous persuadent diversement de mépriser la mort et de ne nous tourmenter point de la douleur, n'en empoignons-nous quelqu'un pour nous? et de tant d'espèces d'imaginations qui l'ont persuadé à autrui, que chacun n'en prend-il celle qui est le plus selon son humeur? Si ce n'est une drogue forte et abstersive pour déraciner le mal, au moins qu'il la prenne lénitive pour le soulager.

Au demeurant, on n'échappe pas à la philosophie, pour faire valoir outre mesure l'âpreté des douleurs, car on la contraint

(1) Par Joinville qui nous a conté la vie de saint Louis.

de nous donner en paiement ceci : « S'il est mauvais de vivre en nécessité, au moins de vivre en nécessité, il n'est nulle nécessité. »

III

Quelques réserves que nous ayons dû faire sur l'originalité de ces pages, un grand sentiment les anime. Elles n'ont rien de la sécheresse et de la pauvreté que nous avons remarquées dans l'essai *De la punition de la couardise*, précédemment cité. En général, la leçon d'un essai du premier type suppose aussi peu d'originalité que la morale d'une fable ésopique. C'est une réflexion des plus banales. Les essais du second type, au contraire, sont traversés d'un souffle stoïcien qui leur donne une singulière élévation. Ils ont valu à Montaigne de grands admirateurs, et je crois bien que ce sont eux, en particulier, qui lui ont mérité les louanges enthousiastes du savant Juste Lipse.

Entendons-nous bien quand nous parlons du stoïcisme de Montaigne. Nous avons vu qu'il n'était rien moins qu'érudit. Il ne s'agissait pas pour lui de retrouver et de restaurer la doctrine du Portique, celle qu'ont professée Zénon et ses successeurs immédiats. Son stoïcisme est un stoïcisme éclectique, où viennent converger des préceptes pris aux doctrines les plus diverses, à Épicure aussi bien qu'à Zénon. C'est le stoïcisme mêlé d'un Sénèque. Montaigne se fait le disciple de Sénèque, il s'enthousiasme pour tous les grands sentiments qui ont dicté les *Lettres à Lucilius*. Il nous assure qu'il n'est rien que la raison ne puisse en nous pour faire taire nos passions et nous rendre insensibles aux misères de la vie. Les biens de ce monde pour lesquels les hommes luttent et se désespèrent ne sont à ses yeux que des apparences trompeuses. Il jette à la douleur d'audacieux défis. Devant l'idée de la mort surtout il se raidit avec une fierté superbe. Il s'indigne contre ceux qui n'en font pas leur préoccupation constante, il veut

qu'on se prépare sans cesse à la mort, qu'on la sente perpétuellement à son côté, et que pourtant jamais on n'en soit effrayé. Une belle fin, longuement préméditée et savourée avec sérénité, non sans quelque appareil de grands sentiments, lui paraît être la gloire suprême du sage et un bonheur digne d'envie.

I. — QUE PHILOSOPHER C'EST APPRENDRE A MOURIR (1)

... Le but de notre carrière, c'est la mort : c'est l'objet nécessaire de notre visée ; si elle nous effraie, comment est-il possible d'aller un pas avant sans fièvre? Le remède du vulgaire, c'est de n'y penser pas ; mais de quelle brutale stupidité lui peut venir un si grossier aveuglement? Il lui faut faire brider l'âne par la queue :

Qui capite ipse suo instituit vestigia retro (2)

Ce n'est pas de merveille s'il est si souvent pris au piège. On fait peur à nos gens seulement de nommer la mort ; et la plupart s'en signent, comme du nom du diable. Et parce qu'il s'en fait mention aux testaments, ne vous attendez pas qu'ils y mettent la main, que le médecin ne leur ait donné l'extrême sentence ; et Dieu sait alors, entre la douleur et la frayeur, de quel bon jugement ils vous le pâtissent...

A l'aventure est-ce que, comme on dit, le terme vaut l'argent? Je naquis entre onze heures et midi, le dernier jour de février 1533. Il n'y a justement que quinze jours que j'ai franchi trente-neuf ans : il m'en faut, pour le moins, encore autant. Cependant s'empêcher du ressentiment de chose si éloignée, ce serait folie. Mais quoi! les jeunes et les vieux y pensent aussi peu les uns que les autres ; et n'est homme si décrépit tant qu'il voit Mathusalem devant, qui ne pense avoir encore un an dans le corps. Davantage, pauvre fol que tu es, qui t'a établi les termes de ta vie? Tu te fondes sur les contes des médecins. Regarde plutôt l'effet et l'expérience. Par le commun train des choses, tu vis déjà pieça (*depuis longtemps*) par faveur extraordinaire : tu as

(1) *Essais*, I, XX. Texte de 1580.

(2) Puisqu'il s'est mis dans la tête d'avancer à reculons. (LUCRÈCE, IV, 472.)

passé les termes accoutumés de vivre : et qu'il soit ainsi, compte de tes connaissants combien il en est mort avant ton âge, plus qu'il n'y en a qui l'aient atteint : et de ceux mêmes qui ont ennobli leur vie par renommée, fais-en registre et j'entrerai en gageure d'en trouver plus qui sont morts avant qu'après trente-cinq ans. Il est plein de raison et de piété de prendre exemple de l'humanité même de Jésus-Christ ; or, il finit sa vie à trente-trois ans. Le plus grand homme, simplement homme, Alexandre, mourut aussi à ce terme, et ce fameux Mahomet aussi. Combien à la mort de façons de surprise !

Quid quisque vitet, nunquam homini satis
Cautum est in horas (1).

Je laisse à part les fièvres et les pleurésies. Qui eût jamais pensé qu'un duc de Bretagne (2) dût être étouffé de la presse, comme fut celui-là à l'entrée du pape Clément, mon voisin (3), à Lyon? N'as-tu pas vu tuer un de nos rois (4) en se jouant? Et un de ses ancêtres (5) mourut-il pas choqué par un pourceau? Æschilus, menacé de la chute d'une maison, a beau se tenir à l'airte (*alerte*) ; le voilà assommé d'un toit (*carapace*) de tortue, qui échappa des pattes d'un aigle en l'air. L'autre (6) mourut d'un grain de raisin ; un empereur, de l'égratignure d'un peigne, en se testonnant (*peignant*) ; Émilius Lepidus, pour avoir heurté du pied contre le seuil de son huis (*porte*) ; et Aufidius, pour avoir choqué, en entrant, contre la porte de la chambre du conseil ; et entre les bras des femmes, Cornelius Gallus, prêteur, Tigillinus, capitaine du guet à Rome, Ludovic, fils de Guy de Gonzague, marquis de Mantoue ; et d'un encore pire exemple, Speusippus, philosophe platonicien, et l'un de nos papes. Le pauvre Bébius, juge, cependant qu'il donne délai de huitaine à une partie, le voilà saisi, le sien (*son délai*) de vivre étant expiré ; et Cæsius Julius, médecin, graissant

(1) L'homme ne peut jamais bien prévoir les dangers de chaque heure. (Horace, *Odes*, II, xiii, 13.)

(2) Il s'agit de Jean II, mort en 1305.

(3) Il s'agit de Clément V qui fut pape de 1305 à 1314. Montaigne l'appelle « mon voisin » parce qu'il était né près de Bordeaux et parce qu'il était archevêque de cette ville quand il fut élevé au pontificat.

(4) Henri II, mort en 1559 des suites d'une blessure reçue dans un tournoi.

(5) Philippe, fils de Louis le Gros.

(6) Anacréon.

les yeux d'un patient, voilà la mort qui clôt les siens : et s'il m'y faut mener, un mien frère, âgé de vingt-trois ans, qui avait déjà fait assez bonne preuve de sa valeur, jouant à la paume, reçut un coup d'escouf (*balle*) qui l'assena un peu au-dessus de l'oreille droite, sans aucune apparence de contusion ni blessure et qui l'étonna si peu qu'il ne s'en assit ni reposa, jusqu'à ce que le voilà perdu, cinq ou six heures après, d'une apoplexie.

Ces exemples si fréquents et si ordinaires nous passant devant les yeux, comme est-il possible qu'on se puisse défaire du pensement de la mort, et qu'à chaque instant il ne nous semble qu'elle nous tienne au collet? Qu'importe-t-il, me direz-vous, comment que ce soit, pourvu qu'on ne s'en donne point de peine? Je suis de cet avis; et, en quelque manière qu'on se puisse mettre à l'abri des coups, fût-ce sous la peau d'un veau, je ne suis pas homme qui y recelât : car il me suffit de passer à mon aise : et le meilleur jeu que je me puisse donner, je le prends, si peu glorieux au reste et exemplaire que vous voudrez.

> *Prætulerim... delirus inersque videri,*
> *Dum mea delectent mala me, vel denique fallant,*
> *Quam sapere et ringi* (1).

Mais c'est une folie d'y penser arriver par là. Ils vont, ils viennent, ils trottent, ils dansent : de mort nulles nouvelles. Tout cela est beau : mais aussi quand elle arrive, ou à eux-mêmes, ou à leurs femmes, enfants et amis, les surprenant à l'improvu (*à l'improviste*) et au découvert, quels tourments, quels cris, quelle rage et quel désespoir les accable? Vites-vous jamais rien si rabaisser, si changé, si confus? Il y faut pourvoir (*pour cela*) de meilleure heure; et cette nonchalance bestiale, quand elle pourrait loger en la tête d'un homme d'entendement, ce que je trouve entièrement impossible, nous vend trop cher ses arrhes. Si c'était chemin qui se pût éviter, je conseillerais d'emprunter les armes de la couardise : mais puis qu'il ne se peut,

> *Nempe et fugacem persequitur virum,*
> *Nec parcit imbellis juventæ*
> *Poplitibus timidoque tergo* (2),

(1) J'aimerais mieux passer pour un fou, pour un imbécile, si ma folie me plaît ou si elle est inconsciente que d'être sage et d'en souffrir. (Horace, *Epîtres*, II, II, 126.)

(2) Certes, il poursuit l'homme mûr dans sa fuite, il ne fait pas grâce à la lâche jeunesse qui cherche à lui échapper. (Horace, *Odes*, III, II, 14.)

apprenons à le soutenir de pied ferme, et à le combattre, et, pour commencer à lui ôter son plus grand avantage contre nous, prenons voie toute contraire à la commune. Otons-lui l'étrangeté, pratiquons-le, accoutumons-le, n'ayons rien si souvent en la tête que la mort, à tous instants représentons-la à notre imagination et en tous visages : au broncher d'un cheval, à la chute d'une tuile, à la moindre piqûre d'épingle, remâchons soudain : « Eh bien ! quand ce serait la mort même? » et là-dessus, roidissons-nous et efforçons-nous. Parmi les fêtes et la joie, ayons toujours ce refrain de la souvenance de notre condition ; ne nous laissons pas si fort emporter au plaisir, que parfois il ne nous repasse en la mémoire en combien de sortes cette notre allégresse est en butte à la mort, et de combien de prises elle la menace. Ainsi faisaient les Égyptiens, qui, au milieu de leurs festins, et parmi leur meilleure chère, faisaient apporter l'anatomie sèche d'un corps d'homme pour servir d'avertissement aux conviés.

Omnem crede diem tibi diluxisse supremum :
Grata superveniet, quæ non sperabitur, hora (1).

Il est incertain où la mort nous attende : attendons-la partout. La préméditation de la mort est préméditation de la liberté ; qui a appris à mourir, il a désappris à servir. Le savoir mourir nous affranchit de toute sujétion et contrainte. Paulus Émilius répondit à celui que ce misérable roi de Macédoine, son prisonnier, lui envoyait pour le prier de ne le mener pas en son triomphe : « Qu'il en fasse la requête à soi-même. »

II. — DU SUICIDE (2)

Philippus étant entré à main armée au Péloponnèse, quelqu'un disait à Damindas que les Lacédémoniens auraient beaucoup à souffrir, s'ils ne se remettaient en sa grâce : « Eh ! poltron ! répondit-il, que peuvent souffrir ceux qui ne craignent point la mort? » On demandait aussi à Agis comment un homme pour-

(1) Imagine-toi que chaque jour est le dernier qui luit pour toi ; tu recevras avec reconnaissance chaque heure que tu n'auras pas espérée. (HORACE, *Epîtres*, I, IV, 13.)

(2) *Essais*, II, III. Texte de 1580.

rait vivre libre : « Méprisant, dit-il, le mourir. » Ces propositions et mille pareilles, qui se rencontrent à ce propos, sonnent évidemment quelque chose au delà d'attendre patiemment la mort, quand elle nous vient : car il y a en la vie plusieurs choses pires à souffrir que la mort même : témoin cet enfant lacédémonien pris par Antigonus et vendu pour serf, lequel, pressé par son maître à s'employer à quelque service abject : « Tu verras, dit-il, que *tre que, qui*) tu as acheté : ce me serait une honte de servir ayant la liberté si à main » : et, ce disant, se précipita du haut de la maison. Antipater menaçant âprement les Lacédémoniens pour les ranger à certaine sienne demande : « Si tu nous menaces de pis que la mort, répondirent-ils, nous mourrons plus volontiers. » C'est ce qu'on dit, que le sage vit tant qu'il doit, non pas tant qu'il peut, et que le présent que nature nous ait fait le plus favorable et qui nous ôte tout moyen de nous plaindre de notre condition, c'est de nous avoir laissé la clé des champs : elle n'a ordonné qu'une entrée à la vie et cent mille issues. Pourquoi te plains-tu de ce monde? Il ne te tient pas : si tu vis en peine, ta lâcheté en est cause : à mourir, il ne reste que le vouloir :

Ubique mors est : optime hoc cavit Deus.
Eripere vitam nemo non homini potest;
At nemo mortem : mille ad hanc aditus patent (1).

Et ce n'est pas la recette à une seule maladie : la mort est la recette à tous maux. C'est un port très assuré, qui n'est jamais à craindre et souvent à rechercher. Tout revient à un : que l'homme se donne sa fin, ou qu'il la souffre : qu'il coure au-devant de son jour, ou qu'il l'attende. D'où qu'il vienne, c'est toujours le sien : en quelque lieu que le filet se rompe, il y est tout : c'est le bout de la fusée. La plus volontaire mort, c'est la plus belle, la vie dépend de la volonté d'autrui : la mort, de la nôtre. En nulle chose nous devons tant nous accommoder à nos humeurs qu'en celle-là. La réputation ne touche pas une telle entremise : c'est folie d'en avoir respect. Le vivre c'est servir, si la liberté de mourir en est à dire (*a fait défaut*). Le commun train de la guérison se conduit aux dépens de la

(1) La mort est partout : nous le devons à la faveur divine. Tout le monde peut enlever la vie à l'homme, mais personne ne peut lui enlever la mort ; mille chemins vers elle nous sont ouverts. (SÉNÈQUE, *Thébaïde*, I, I, 151.)

vie : on nous incise, on nous cautérise, on nous détranche les membres, on nous soustrait l'aliment et le sang : un pas plus outre, nous voilà guéris tout à fait. Pourquoi n'est la veine du gosier autant à notre commandement que la médiane? Aux plus fortes maladies, les plus forts remèdes. Servius le grammairien, ayant la goutte, n'y trouva meilleur conseil que de s'appliquer du poison aux jambes et vécut depuis ayant cette partie du corps morte. Dieu nous donne assez de congé, quand il nous met en tel état que le vivre est pire que le mourir.

A l'époque où nous sommes, on le voit, le suicide est aux yeux de Montaigne l'action héroïque par excellence, l'action admirable par laquelle l'homme prouve qu'il est monté au plus haut degré de sagesse humaine. Il suppose, en effet, un détachement complet de tous les biens périssables, le mépris de la vie, il est une pleine victoire de l'esprit sur l'instinct physique. Sans doute, Montaigne accorde qu'il faut apporter quelque mesure à la volonté de mourir, et que tout motif n'est pas suffisant pour justifier cet héroïsme, mais il le fait à regret, tant la beauté du geste enchante son imagination. En même temps que Sénèque, Lucain l'enthousiasme à cette époque. Chez l'un et chez l'autre, une grande image repasse sans cesse, éblouissante, « vraie image de la vertu stoïque », où toutes les prestigieuses grandeurs de l'ancienne Rome semblent s'être donné rendez-vous. Elle reparaît presque à toutes les pages des *Lettres à Lucilius* : c'est ce Caton d'Utique qui, après une vie d'une rigidité métallique, un soir ouvre le *Phédon* et cache son épée sous son chevet : puis, le matin venu, après le réconfort d'une lecture dont sa grande âme n'avait pas besoin, intrépide, il tire son arme et se frappe. Il n'est que blessé ; la fortune lui réserve une dernière grandeur ; il recommence, il rejette les bandages de ses plaies, fouille ses entrailles et en arrache une vie qui s'obstine. C'est dans ce dernier effort, c'est « déchirant tout ensanglanté ses entrailles », que Montaigne, s'il eût été statuaire, eût aimé à représenter Caton. Il s'enthousiasme pour ce héros, il emplit de lui son imagination. C'est à ses yeux « un patron que nature a choisi pour montrer jusqu'où

l'humaine fermeté et constance pouvaient atteindre ». Le trouver un peu guindé, discuter les mobiles de son suicide, c'est ne pas comprendre cette admirable vertu, c'est s'en montrer indigne. Montaigne se constitue le défenseur de Caton ; il lui consacre un essai, il ramasse en un bouquet à sa louange les jugements que les poètes anciens ont portés sur sa personne. Caton d'Utique est son héros favori.

Est-ce à dire que Montaigne est prêt à se suicider à l'occasion? Aucun scrupule religieux ou moral, aucun désir de jouir de la vie et de ses chères lectures n'arrêterait-il sa main? Voilà qui est bien douteux. Lorsque, pour nous prémunir contre la douleur, il entasse des arguments tels que ceux-ci : « Si la douleur est violente, elle est courte, si elle est longue, elle est légère », les fait-il bien descendre en lui, s'en pénètre-t-il, les sent-il « à sa mesure » et s'en trouve-t-il « payé ». On aurait beaucoup de peine à me le persuader. Non, Montaigne s'exalte, il se roidit pour prendre une pose de cérémonie ; ce ne sont pas ses véritables sentiments qu'il nous montre.

La vérité est que le stoïcisme n'est pas la doctrine qui convient à Montaigne. Rappelons-nous ce qu'il nous a dit de lui-même, de sa nature, de son éducation. Le stoïcisme attend tout de la volonté, or Montaigne ne s'est pas présenté à nous comme un être de volonté. Il nous a longuement confessé sa nonchalance, son impuissance à se contraindre. L'institution paternelle qu'il nous a décrite, toute faite de mollesse et de liberté, n'était pas de nature à l'arracher à son indolence native, et ce n'est pas non plus la vie qu'il mène, cette vie de grand seigneur, facile et voluptueuse, qui saurait le rendre stoïcien.

Nous ne disons pas que Montaigne cherche à se contrefaire et à nous tromper : non certes. Mais il ne se connaît pas encore. Il ne s'efforce pas encore de s'examiner, de chercher en soi-même les règles de conduite qui lui conviennent, avec le souci constant de les adapter scrupuleusement à ses sentiments. Il est un peu la dupe des grands mots, des beaux gestes, des attitudes théâtrales. Avide

de dérober aux anciens leurs secrets pour bien vivre et bien mourir, il va d'abord à ceux qui exigent le plus de l'homme et qui lui donnent la plus haute idée de sa dignité. Un peu de clinquant au besoin n'est pas pour le rebuter. Il court aux remèdes les plus violents, sans même se demander s'ils ne sont pas trop violents pour lui. Son imagination est en effervescence. Il y a là plus d'exaltation que de connaissance exacte de soi-même. Il ne prend pas le temps de se ressaisir, de descendre en lui-même et de s'étudier. Plus tard, quand il aura appris à se connaître, il ne sera plus du tout stoïcien, il sera même presque le contraire. Montaigne n'avait rien à faire des principes austères de Sénèque ; ce qu'il lui fallait, c'était savoir disposer intelligemment de sa fortune et ménager ses plaisirs ; il n'était pas taillé pour le stoïcisme.

Pour l'instant il cède à une sorte de mode littéraire. Les grands préceptes stoïciens étaient la parure des lettres anciennes. Les humanistes de la Renaissance se plaisent à les avoir à la bouche. Ils y mettent une sorte de coquetterie et pensent se hausser ainsi au-dessus du vulgaire. C'est le fruit de leurs études. Ceux-mêmes qui, comme Lambin, ne font pas montre d'une grande austérité dans leur conduite, ne laissent pas quelquefois de répéter les grandes maximes de Sénèque, et, pour relâchées que soient parfois leurs mœurs, leurs discours n'en sont pas moins rigides. Ne les accusons pas d'insincérité : il y a tant de manières d'être sincère ! C'est, si l'on veut, de la sincérité littéraire. La Boétie, tout pénétré des sentiments de Tacite et de Plutarque, tout enflammé de leur lecture, avait écrit un véritable réquisitoire contre les monarques. La conclusion logique de son véhément *Discours de la servitude volontaire* était, sans conteste possible, la doctrine du tyrannicide. Quand, vingt ans plus tard, les protestants le publièrent parmi leurs pamphlets révolutionnaires, il nous semble à nous qu'ils ne firent rien que de fort naturel. Les invectives de La Boétie sonnaient à l'unisson des leurs. Les amis du défunt ne s'en indignèrent pas moins : c'était une trahison ! On faussait les intentions de l'auteur !

Le *Contre-un* était une œuvre littéraire « singulièrement gentille et pleine ce qu'il est possible », mais elle n'avait rien à voir avec la pratique. La Boétie croyait ce qu'il écrivait, mais jamais il ne se serait conformé à cette croyance-là, jamais il n'aurait voulu que son discours devînt un ferment de révolte. La conviction de Montaigne est un peu littéraire comme celle de La Boétie. Il ne ment pas, il s'enthousiasme vraiment pour les sentiments de Sénèque parce qu'ils sont beaux, parce qu'ils sont élevés, mais cela n'est pas à dire qu'il se sente capable ou même bien profondément désireux de les faire passer dans sa pratique, plus que La Boétie n'avait le désir de frapper le tyran ou de susciter un tyrannicide (1).

IV

Si en 1573 Montaigne se fût décidé à publier une première gerbe de leçons, ce stoïcisme d'emprunt suivant toute apparence n'aurait pas suffi à mettre son livre hors de pair. Il eût peut-être été bien accueilli par les contemporains, mais certainement auprès de la postérité il n'aurait valu aucune réputation à son auteur. Il aurait eu le sort des recueils semblables publiés par les Messie, Breslay, Jean des Caurres, et autres écrivains parfois célèbres alors, aujourd'hui complètement oubliés. Des cadres d'emprunt, des chapitres grêles jusqu'à la stérilité, des idées insignifiantes, des sentiments factices, les contemporains y auraient retrouvé tous les traits habituels du genre. Ils n'auraient pas même aperçu, selon toute apparence, les germes de transformation que nous y pouvons démêler aujourd'hui parce que nous lisons ces premiers *Essais* à la lumière des derniers.

En réalité, Montaigne se distinguait des hommes que

(1) Pour une interprétation toute différente du stoïcisme de Montaigne, on peut voir l'ouvrage de M. Strowski (p. 88).

nous venons de nommer, avant tout par un goût très vif des questions morales, par un désir sincère de tirer des résultats pratiques de son étude et de les faire passer dans sa vie. Il voulait que les conseils des anciens lui fussent vraiment utiles. Dès l'origine, les récits merveilleux, les singularités de tout genre, qui tiennent tant de place dans la littérature du temps, n'en occupent qu'une fort petite dans les *Essais*. L'attention de l'auteur s'attache presque exclusivement aux problèmes pratiques, aux problèmes moraux et politiques surtout, aux problèmes militaires encore, car ceux-là aussi touchent directement la pratique de la vie, et l'homme du seizième siècle est soldat autant que citoyen. Puis par degrés les singularités oiseuses disparaîtront complètement. Les questions militaires, trop techniques, céderont à leur tour. L'âme humaine deviendra de plus en plus l'objet unique sur lequel se concentreront toutes les recherches de Montaigne.

Il se distingue encore et surtout par son « jugement », ce jugement dont il nous a tant parlé, la seule qualité par laquelle il pense valoir quelque chose. Ce jugement, dont son enquête morale doit tant profiter, lui a montré bien vite la vanité des méthodes pédantes adoptées par ses modèles et acceptées par lui-même. Il a dénoncé leurs habitudes d'esprit dans son chapitre *Du pédantisme* et dans beaucoup d'autres encore. Pour bien se séparer d'eux, il déclarera qu'ils valent exclusivement par la mémoire, que lui n'a point de mémoire pour entasser à leur manière exemples et sentences et se parer des dépouilles d'autrui. Il devait sentir bientôt, grâce à ce jugement, ce que ses premiers écrits avaient de pauvre et d'artificiel. Nous l'avons vu partir des faits pour y accrocher ses réflexions. Quand son jugement se sera fortifié et enhardi dans la méditation solitaire, cette méthode sera excellente pour lui suggérer des idées solidement appuyées sur l'expérience, pour l'aider aussi à prendre de soi une connaissance réelle, et pour substituer à un stoïcisme de commande des sentiments plus conformes à sa propre nature. Il aura quelque chose de personnel alors à nous apprendre.

Cette double tendance, désir de faire passer dans la pratique le fruit de ses études morales et habitude de juger par lui-même, va se fortifier singulièrement en lui par la lecture assidue de Plutarque. Il nous a dit tout à l'heure tout le cas qu'il faisait de cet auteur (1). Il va s'en nourrir désormais. Plutarque, aussi bien dans ses *Vies* parallèles que dans ses *Opuscules moraux*, est tout occupé de questions morales. C'est au point de vue moral surtout qu'il examine la conduite de ses héros pour la juger et pour en tirer des leçons. Ses biographies sont des collections d'essais reliés entre eux par un filet historique. Il fournissait à Montaigne une foule d'observations familières et l'habituait à observer autour de lui. Mais aussi Plutarque était encore (et c'est ainsi que Montaigne nous le présente) de tous les écrivains celui qui savait le mieux mêler le jugement à la science. Il réfléchit, il médite sur chacun des faits qu'il rapporte. Il fournit donc à Montaigne une masse d'idées, en même temps qu'une masse de faits, et il lui enseigne à attacher sa réflexion aux faits moraux à mesure qu'il les recueille. Ajoutons que Plutarque l'invite à se dégager du stoïcisme et qu'il l'incline vers une doctrine plus humaine (2). Rien n'est moins roide que la morale de Plutarque. Elle s'adapte avec une parfaite souplesse à l'infinie diversité des cas. Jamais hautaine ni impérieuse, elle se fait le plus souvent insinuante, familière, prenant au besoin son parti des faiblesses inévitables et n'aspirant pas à une perfection chimérique. Montaigne nous a bien marqué cela dans le parallèle qu'il a tracé entre Sénèque et Plutarque. A l'époque où nous sommes, Plutarque, qu'il se met à lire avec assiduité, tend à le détacher de

(1) Voir ci-dessus, p. 102.

(2) Plutarque a écrit trois traités contre les stoïciens. Il n'est pas sans intérêt de remarquer qu'à ces traités Montaigne a fait jusqu'à quinze emprunts. Remarquons aussi que les opuscules où l'observation morale se fait particulièrement familière lui ont beaucoup fourni : *Comment il faut ouïr* (14 emprunts). *Manière de discerner le flatteur d'avec l'ami* (14), *De la tranquillité de l'âme* (11), *De la colère* (7), *De la curiosité* (7), etc.

Sénèque, et substitue dans son esprit ses opinions « plus douces et plus commodes » aux opinions « plus fermes » du maître de Lucilius.

Ces progrès se feront graduellement, à mesure que Montaigne se pénétrera davantage des leçons de Plutarque, et ils finiront par transformer l'essai dans sa forme aussi bien que dans son fond. Mais d'abord le jugement de Montaigne en se libérant, et son investigation morale en se faisant plus personnelle, vont provoquer en lui une crise de scepticisme de grande conséquence et qui précipitera l'évolution des *Essais*. Elle s'exprime dans la fameuse *Apologie de Raymond Sebonde*, celui peut-être de tous les essais qui a exercé la plus large influence.

A vrai dire, il nous est difficile de suivre pas à pas à cette époque les transformations de la manière de Montaigne, parce que nous connaissons fort peu de chapitres dont nous puissions assurer qu'ils ont été écrits entre 1573 et 1578. Peut-être a-t-il laissé sa plume au repos pendant cette période. Peut-être les essais qu'il a composés alors lui ont-ils été dérobés, car il se plaint quelque part d'un valet qui lui a volé une partie de ses brouillons. Peut-être encore en avons-nous un bon nombre et sommes-nous seulement incapables de les dater. Quoi qu'il en soit, nous savons qu'au début de l'année 1576 Montaigne fit frapper à son effigie une médaille qui a été conservée. On y voit la balance emblématique dont les plateaux en équilibre figurent l'inaptitude du jugement de Montaigne à pencher vers une solution plutôt que vers une autre, et son impuissance à sortir du doute. Elle est pour nous un témoignage précieux de l'ardeur avec laquelle Montaigne fit profession de pyrrhonisme, et elle nous donne à supposer que, si les diverses parties de l'*Apologie de Sebonde* ont pu être écrites à des époques très différentes, la crise pyrrhonienne qui l'inspire a de grandes chances d'être des environs de 1576.

Le seizième siècle était singulièrement propice à l'éclosion du scepticisme. Tant de faits inconnus, tant d'idées arrivant à la fois de l'antiquité retrouvée et des nouveaux

mondes découverts, envahissaient si brutalement du même coup les esprits que les anciens concepts craquaient de toutes parts et que les cadres traditionnels de la pensée se brisaient sous la pression. A voir tant de morales diverses qui s'imposaient chacune dans sa sphère avec la même autorité, on était tenté de discuter sa propre morale. On doutait de sa religion à voir tant de religions qui, au même titre que la chrétienne, prétendaient avoir le monopole de la vérité. En apprenant l'existence de tant d'animaux et de plantes jusqu'alors ignorés, de tant de coutumes et de croyances aussi, on était bien obligé de se dire que les notions qu'on s'était faites de la nature et de l'homme étaient trop étroites et qu'il fallait les refaire. Dans ce désarroi intellectuel, un esprit curieux et réfléchi risquait fort de perdre pied. Joignez à cela que Montaigne nous a avoué qu'il était incurablement irrésolu. Les guerres civiles qui sévissaient autour de lui et qui l'attristaient ne pouvaient manquer de lui faire prendre en horreur toutes les formes du dogmatisme et de l'incliner, elles aussi, vers le doute. Il a subi l'influence de quelques écrivains qui, comme lui, chacun à sa manière, s'étaient laissé ébranler du trouble intellectuel de l'époque, Corneille Agrippa (1), Guy de Brués (2), peut-être même Sanchez (3). Mais surtout le jour où il lut, dans la traduction latine d'Henri Estienne, l'interprète des doctrines pyrrhoniennes, Sextus Empiricus, toutes les raisons, jusqu'alors latentes, qu'il avait de douter, envahirent à la fois sa conscience et l'accablèrent.

C'est par ces circonstances, si propres à faire impression sur le tempérament de Montaigne, qu'il faut expliquer les

(1) Henri Corneille Agrippa (1486-1534), médecin et professeur-auteur de divers ouvrages et notamment d'un traité *De l'incer, titude et de la vanité des Sciences*, que Montaigne a certainement connu.

(2) Auteur aujourd'hui tout à fait oublié de *Dialogues contre les nouveaux académiciens...* (1557).

(3) François Sanchez, auteur d'un opuscule intitulé : *Quod nihil scitur* (qu'on ne sait rien).

déclarations pyrrhoniennes que nous lirons tout à l'heure. Je laisse à penser si cette apologie eût été du goût de Sebonde qu'elle prétendait défendre. Sebonde s'était efforcé, dans sa *Théologie naturelle*, de démontrer la vérité de la religion chrétienne par les seules forces de la raison. Or on attaquait son dessein. Quelques-uns estimaient qu'il n'avait rien démontré du tout. Montaigne, qui avait traduit en français la *Théologie naturelle* sur la demande de son père, en était l'avocat désigné. Sous prétexte de le défendre contre ses détracteurs, il lui porte la botte la plus redoutable que puisse recevoir un rationaliste comme Sebonde. Il s'efforça d'établir que la raison humaine est de son essence si faible qu'elle ne peut rien démontrer. On en pourra conclure à volonté, ou bien en faveur de Sebonde, qu'il était impossible d'argumenter plus solidement qu'il ne l'a fait, ou bien contre Sebonde, qu'évidemment il a échoué dans son entreprise. Montaigne se soucie peu de nos conclusions. Ce qui lui importe, c'est seulement de nous persuader de cette faiblesse de notre raison et de nous faire un grand éloge du pyrrhonisme.

Mais nécessairement cette crise sceptique modifie l'attitude de Montaigne aussi bien au point de vue moral qu'au point de vue logique. L'idéal des pyrrhoniens est, comme celui des stoïciens, de parvenir à l'ataraxie, c'est-à-dire à l'absolue tranquillité d'esprit, à une sérénité qu'aucune passion ne puisse troubler. Mais ils y vont par des chemins bien différents. Le stoïcien, pour y parvenir, compte essentiellement sur ses forces individuelles. Il se raidit pour triompher de ses passions. Le pyrrhonien y arrive sans effort, en se faisant aussi passif que possible. Il adopte les pratiques traditionnelles sans se mettre en peine de se faire des opinions singulières, et se décharge de toutes les passions en suspendant son jugement individuel, dont toutes procèdent à son avis. La foi dans la puissance de la raison humaine était un principe fondamental du stoïcisme. Le stoïcisme est une doctrine d'orgueil, qui exalte la dignité humaine et qui attend tout de notre effort personnel. Montaigne, au contraire, par pyrrhonisme, se plaît

à avilir l'homme, que les stoïciens et les chrétiens regardent comme la plus noble des créatures, à le replacer au sein de la nature au lieu de l'élever au-dessus d'elle, à le ravaler au niveau des autres animaux dont il ne se distingue par aucune prérogative. Cette raison, en effet, dont l'homme se targue, est sans valeur, et les bêtes qu'il méprise ne lui sont en rien inférieures. Il n'est pas un acte prétendu intelligent qu'elles ne fassent aussi bien que lui, pas une de ses soi-disant qualités morales ou physiques qui leur manque. Et ainsi Montaigne se dégage de l'arrogance stoïcienne, il la tourne même en dérision. Et voilà, au point de vue de son enquête morale, l'étape qu'il franchit avec le scepticisme.

Au point de vue du jugement, il se pénètre de ce sentiment que notre connaissance est relative. Toutes nos coutumes, nos croyances, qui nous apparaissent comme fondées en raison, comme sacrées et indiscutables, sont regardées comme des crimes et des absurdités par d'autres hommes auxquels d'autres traditions ont fait une mentalité différente de la nôtre. Eux aussi ont leurs coutumes et leurs croyances indiscutables, qui nous semblent à nous révoltantes ou ridicules. Il n'y a donc pas de morale absolue. Sur l'existence de Dieu, sur la nature de l'âme, sur les destinées de l'homme après la mort, les philosophes ont émis les opinions les plus contradictoires, et les divers peuples admettent les dogmes les plus incohérents : il n'y a donc point de certitude en ces matières. Les lois universelles dans lesquelles nous prétendons enchaîner la nature, ne sont en réalité que les lois de nos esprits. La connaissance de l'univers que nous prétendons tirer de nos sensations est relative à nos sens beaucoup plus qu'à la réalité des choses. Et nous sommes plaisants en vérité quand, derrière cette infinité de phénomènes en perpétuelle mutation qui constituent notre monde, nous nous flattons de découvrir l'être, l'absolu, comme si nous avions quelque relation avec l'absolu.

Ainsi Montaigne s'habitue à critiquer ses propres idées. Il saura désormais que toutes les opinions sont sujettes

à contestation, et qu'il faut les examiner minutieusement, en éclairer toutes les faces avant de les adopter ou de les repousser. Et toutes ces précautions lui donneront confiance en lui. Il s'est fait une méthode à lui ; il a sur la valeur de nos connaissances des idées qui ne sont pas du tout banales en son temps. Il en a conscience, et cela l'enhardit à nous en faire part longuement et à bien des reprises. Sans doute, cette méthode, lui commandant la prudence la plus circonspecte, l'obligera à rester souvent dans l'incertitude et, en conséquence, sur bien des points, à se contenter des opinions traditionnelles, faute de trouver une force suffisante dans les arguments dont on les combat. Mais ces idées traditionnelles trouveront en lui un fondement nouveau, il les sentira établies sur un terrain moins glissant. Il reste fidèle, par exemple, au catholicisme de ses pères parce que la raison lui semble incapable de rien nous apprendre en matière religieuse ; mais tandis que ses contemporains sont catholiques parce que le catholicisme leur semble raisonnable et que leur foi reste ainsi exposée au hasard d'un argument triomphant, il est catholique, lui, simplement parce que le catholicisme est la religion traditionnelle, et sa foi est mise ainsi à l'abri de toute attaque. D'autre part, sa méthode nouvelle, sur des questions moins compliquées que les questions religieuses, lui fournira des idées très personnelles. Elles seront sans doute peu nombreuses, car peu d'idées résistent à la critique si pointilleuse qu'il leur fera subir, mais aussi, après qu'elles y auront résisté, de quelle solidité ne les sentira-t-il pas ! Elles mériteront l'attention du public, et Montaigne qui sentira grandir en soi sa confiance en son jugement, aura le désir de les répandre. Ainsi, comme sa méthode est plus raffinée et moins paresseuse que celle de ses contemporains, sur tous les sujets, aussi bien sur ses idées traditionnelles que sur ses idées originales, il aura quelque chose à nous dire.

Résultat paradoxal, le scepticisme donne donc confiance à Montaigne en son propre jugement et l'invite à se faire une morale originale. C'est dire assez qu'il n'est pas vrai-

ment pyrrhonien ; il a désespéré de la raison humaine. Mais vite il se ressaisit : on peut, on doit interroger la raison à condition de ne pas lui poser des problèmes qui sont trop au-dessus d'elle, et aussi à condition de ne lui demander que des connaissances relatives, les seules dont elle soit capable. Au reste, cette crise morale et cette crise logique sont intimement liées entre elles : c'est parce qu'il lui faut sonder le fondement de ses idées morales pour en préciser la valeur, que Montaigne fait la critique de notre connaissance ; c'est parce qu'il fait la critique de notre connaissance et en découvre toute la fragilité, qu'il perd sa foi dans les grandes ambitions stoïciennes et qu'il incline à user de préceptes plus conformes à sa nature.

L'APOLOGIE

DE RAYMOND DE SEBONDE [1]

I. — L'INTELLIGENCE DES ANIMAUX

Pourquoi disons-nous que c'est à l'homme science et connaissance, bâtie par art et par discours, de discerner les choses utiles à son vivre et au secours de ses maladies, de celles qui ne le sont pas ; de connaître la force de la rhubarbe et du polypode ; et, quand nous voyons les chèvres de Candie, si elles ont reçu un coup de trait, aller, entre un million d'herbes, choisir le dictame pour leur guérison ; et la tortue, quand elle a mangé de la vipère, chercher incontinent de l'origanum pour se purger ; le dragon, fourbir et éclairer ses yeux avec du fenouil ; les cigognes, se donner elles-mêmes des clystères à tout (*avec*) de l'eau de marine (*mer*) ; les éléphants, arracher non seulement de leurs corps et de leurs compagnons, mais des corps aussi de leurs maîtres (témoin celui du roi Porus, qu'Alexandre défit), les javelots et les dards qu'on leur a jetés au combat, et les arracher si dextrement (*adroitement*) que nous ne le saurions faire avec si peu de douleur ; pourquoi ne disons-nous de même que c'est science et prudence? Car d'alléguer, pour les déprimer (*abaisser*), que c'est par la seule instruction et maîtrise de nature qu'elles le savent, ce n'est pas leur ôter le titre de science et de

(1) *Essais*. II, XII. Je reproduis le texte de 1595 en supprimant toutefois les additions qui font digression ou qui altèrent le caractère du texte de 1580.

prudence, c'est la leur attribuer à plus forte raison qu'à nous, pour l'honneur d'une si certaine maîtresse d'école. Chrysippus, bien qu'en toutes autres choses autant dédaigneux juge de la condition des animaux que nul autre philosophe, considérant les mouvements du chien qui, se rencontrant en un carrefour à trois chemins, ou à la quête (*recherche*) de son maître qu'il a égaré, ou à la poursuite de quelque proie qui fuit devant lui, va essayant l'un chemin après l'autre, et, après s'être assuré des deux et n'y avoir trouvé la trace de ce qu'il cherche, s'élance dans le troisième sans marchander, il est contraint de confesser qu'en ce chien-là un tel discours se passe : « J'ai suivi jusqu'à ce carrefour mon maître à la trace ; il faut nécessairement qu'il passe par l'un de ces trois chemins : ce n'est ni par celui-ci, ni par celui-là : il faut donc infailliblement qu'il passe par cet autre » et que, s'assurant par cette conclusion et discours, il ne se sert plus de son sentiment au troisième chemin, ni ne le sonde plus, ains (*mais*) s'y laisse emporter par la force de la raison. Ce trait, purement dialecticien, et cet usage de propositions divisées et conjointes et de la suffisante énumération des parties, vaut-il pas autant que le chien le sache de soi que de Trapezonce (1)?

Si (*d'ailleurs*) ne sont pas les bêtes incapables d'être encore instruites à notre mode : les merles, les corbeaux, les pies, les perroquets, nous leur apprenons à parler ; et cette facilité que nous reconnaissons à nous fournir leur voix et haleine si souple et si maniable, pour la former et l'astreindre à certain nombre de lettres et de syllabes, témoigne qu'ils ont un discours au dedans qui les rend ainsi disciplinables et volontaires à apprendre. Chacun est soûl, ce crois-je, de voir tant de sortes de singeries que les bateleurs apprennent à leurs chiens : les danses où ils ne faillent une seule cadence du son qu'il oient (*entendent*), plusieurs divers mouvements et sauts qu'ils leur font faire par le commandement de leur parole. Mais je remarque avec plus d'admiration cet effet, qui est toutefois assez vulgaire, des chiens de quoi se servent les aveugles, et aux champs (*à la campagne*) et aux villes : je me suis pris garde comme ils s'arrêtent à certaines portes, d'où ils ont accoutumé de tirer l'au-

(1) Georges de Trébizonde, ou Trapezuntius, savant grec du quinzième siècle qui, ayant fui devant l'invasion des Turcs, se réfugia en Italie. Il fut un célèbre dialecticien.

mône ; comme ils évitent le choc des coches et des charrettes, lors même que, pour leur regard, ils ont assez de place pour leur passage ; j'en ai vu, le long d'un fossé de ville, laisser un sentier plain (*plat*) et uni, et en prendre un pire, pour éloigner son maître du fossé : comment pouvait-on avoir fait concevoir à ce chien, que c'était sa charge de regarder seulement à la sûreté de son maître et mépriser ses propres commodités pour le servir? Et comment avait-il la connaissance que tel chemin lui était bien assez large, qui ne le serait pas pour un aveugle? Tout cela se peut-il comprendre sans ratiocination et sans discours?

Il ne faut pas oublier ce que Plutarque dit avoir vu à Rome d'un chien, avec l'empereur Vespasien le père, au théâtre de Marcellus : ce chien servait à un bateleur qui jouait une fiction à plusieurs mimes et à plusieurs personnages, et y avait son rôle. Il fallait, entre autres choses, qu'il contrefit pour un temps le mort, pour avoir mangé de certaine drogue : après avoir avalé le pain qu'on feignait être cette drogue, il commença tantôt à trembler et branler, comme s'il eût été étourdi : finalement, s'étendant et se raidissant, comme mort, il se laissa tirer et traîner d'un lieu à autre, ainsi que portait le sujet du jeu : et puis, quand il connut qu'il était temps, il commença premièrement à se remuer tout bellement, ainsi que s'il se fût revenu d'un profond sommeil, et, levant la tête, regarda çà et là, d'une façon qui étonnait tous les assistants.

Les bœufs qui servaient aux jardins royaux de Suse, pour les arroser et tourner certaines grandes roues à puiser de l'eau, auxquelles il y avait des baquets attachés (comme il s'en voit plusieurs en Languedoc), on leur avait ordonné d'en tirer par jour jusqu'à cent tours chacun : ils étaient si accoutumés à ce nombre, qu'il était impossible, par aucune force, de leur en faire tirer un tour davantage, et, ayant fait leur tâche, ils s'arrêtaient tout court. Nous sommes en l'adolescence avant que nous sachions compter jusqu'à cent, et venons de découvrir des nations qui n'ont aucune connaissance des nombres.

Il y a encore plus de discours (*raisonnement*) à instruire autrui qu'à être instruit : or, laissant à part ce que Démocritus jugeait et prouvait, que la plupart des arts, les bêtes nous les ont appris, comme l'araignée à tistre (*tisser*) et à coudre, l'hirondelle à bâtir, le cygne et le rossignol la musique, et plusieurs animaux, par leur imitation, à faire la médecine : Aristote tient que les rossignols instruisent leurs petits à chanter, et

y emploient du temps et du soin, d'où il advient que ceux que nous nourrissons en cage, qui n'ont point eu loisir d'aller à l'école sous leurs parents, perdent beaucoup de la grâce de leur chant ; nous pouvons juger par là qu'il reçoit de l'amendement par discipline et par étude ; et, entre les libres mêmes, il n'est pas un et pareil, chacun en a pris selon sa capacité ; et, sur la jalousie de leur apprentissage, ils se débattent, à l'envi, d'une contention (*lutte*) si courageuse, que, parfois, le vaincu y demeure mort, l'haleine lui faillant plutôt que la voix. Les plus jeunes ruminent, pensifs, et prennent à imiter certains couplets de chanson : le disciple écoute la leçon de son précepteur et en rend compte avec grand soin ; ils se taisent, l'un tantôt, tantôt l'autre : on oit (*entend*) corriger les fautes, et sent-on aucunes répréhensions du précepteur. J'ai vu, dit Arrianus (1), autrefois un éléphant ayant à chaque cuisse une cymbale pendue et une autre attachée à sa trompe, au son desquelles tous les autres dansaient en rond, s'élevant et s'inclinant à certaines cadences, selon que l'instrument les guidait : et y avait plaisir à oüir cette harmonie. Aux spectacles de Rome, il se voyait ordinairement des éléphants dressés à se mouvoir, et danser, au son de la voix, des danses à plusieurs entrelaçures, coupures et diverses cadences très difficiles à apprendre. Il s'en est vu qui, en leur privé, reménoraient leur leçon et s'exerçaient, par soin et par étude, pour n'être tançés et battus de leurs maîtres.

Mais cette autre histoire de la pie, de laquelle nous avons Plutarque même pour répondant, est étrange. Elle était en la boutique d'un barbier, à Rome, et faisait merveilles de contrefaire avec la voix tout ce qu'elle oyait (*entendait*). Un jour, il advint que certaines trompettes s'arrêtèrent à sonner longtemps devant cette boutique. Depuis cela, et tout le lendemain, voilà cette pie pensive, muette et mélancolique, de quoi tout le monde était émerveillé et pensait que le son des trompettes l'eut ainsi étourdie et étonnée, et qu'avec l'ouïe la voix se fût quand et quand (*en même temps*) éteinte ; mais on trouva enfin que c'était une étude profonde et une retraite en soi-même, son esprit s'exercitant et préparant sa voix à représenter

(1) Arrien, historien grec né vers la fin du premier siècle de notre ère et qui a écrit, entre autres ouvrages, une *Anabase* où il conte les expéditions d'Alexandre. C'est à cet écrit, traduit par Witard en 1581, que Montaigne a emprunté ce qu'il dit ici.

le son de ces trompettes de manière que sa première voix ce fût celle-là, d'exprimer parfaitement leurs reprises, leurs poses et leurs nuances, ayant quitté par ce nouvel apprentissage et pris à dédain tout ce qu'elle savait dire auparavant.

Je ne veux pas omettre d'alléguer aussi cet autre exemple d'un chien que ce même Plutarque dit avoir vu (car, quant à l'ordre, je sens bien que je le trouble : mais je n'en observe non plus à ranger ces exemples, qu'au reste de toute ma besogne), lui étant dans un navire : ce chien, étant en peine d'avoir l'huile qui était dans le fond d'une cruche, où il ne pouvait arriver de la langue, pour l'étroite embouchure du vaisseau (*vase*), alla quérir des cailloux, et en mit dans cette cruche jusqu'à ce qu'il eût fait hausser l'huile plus près du bord, où il la pût atteindre. Cela, qu'est-ce, si ce n'est l'effet d'un esprit bien subtil? On dit que les corbeaux de Barbarie en font de même, quand l'eau qu'ils veulent boire est trop basse. Cette action est aucunement voisine de ce que récitait des éléphants un roi de leur nation, Juba, que quand, par la finesse de ceux qui les chassent, l'un d'entre eux se trouve pris dans certaines fosses profondes qu'on leur prépare et les recouvre de menues broussailles pour les tromper, ses compagnons y apportent en diligence force pierres et pièces de bois, afin que cela l'aide à s'en mettre hors. Mais cet animal rapporte, en tant d'autres effets, à l'humaine suffisance que, si je voulais suivre par le menu ce que l'expérience en a appris, je gagnerais aisément ce que je maintiens ordinairement, qu'il se trouve plus de différence de tel homme à tel homme que de tel animal à tel homme. Le gouverneur d'un éléphant, en une maison privée de Syrie, dérobait à tous les repas la moitié de la pension qu'on lui avait ordonnée : un jour le maître voulut lui-même le panser et versa dans sa mangeoire la juste mesure d'orge qu'il lui avait prescrite pour sa nourriture ; l'éléphant, regardant de mauvais œil ce gouverneur, sépara avec la trompe et en mit à part la moitié, déclarant par là le tort qu'on lui faisait. Et un autre, ayant un gouverneur qui mêlait dans sa mangeaille des pierres pour en croître la mesure, s'approcha du pot où il faisait cuire sa chair (*viande*) pour son dîner, et lui remplit de cendre. Cela, ce sont des effets particuliers : mais ce que tout le monde a vu et que tout le monde sait, qu'en toutes les armées qui se conduisaient du pays du Levant, l'une des plus grandes forces consistait aux éléphants, desquels on tirait des effets sans comparaison plus grands que nous ne faisons à présent de notre

artillerie (1), qui tient à peu près leur place en une bataille ordonnée (cela est aisé à juger à ceux qui connaissent les histoires anciennes) :

Siquidem Tyrio servire solebant
Annibali, et nostris ducibus, regique Molosso,
Horum majores, et dorso ferre cohortes,
Partem aliquam belli, et euntem in prælia turrim (2).

Il fallait bien qu'on se répondît à bon escient de la créance de ces bêtes et de leurs discours, leur abandonnant la tête d'une bataille, là où (*alors que*) le moindre arrêt qu'elles eussent su faire pour la grandeur et pesanteur de leur corps, le moindre effroi qui leur eût fait tourner la tête sur leurs gens, était suffisant pour tout perdre ; et s'est vu moins d'exemples où cela soit advenu qu'ils se rejetassent sur leurs troupes, que de ceux où nous-mêmes nous rejetons les uns sur les autres et nous rompons. On leur donnait charge, non d'un mouvement simple, mais de plusieurs diverses parties au combat ; comme faisaient aux chiens les Espagnols à la nouvelle conquête des Indes, auxquels ils payaient solde et faisaient partage au butin : et montroient ces animaux autant d'adresse et de jugement à poursuivre et arrêter leur victoire, à charger ou à reculer, selon les occasions, à distinguer les amis des ennemis, comme ils faisaient d'ardeur et d'âpreté.

... Elles (*les bêtes*) produisent encore d'autres effets qui surpassent de bien loin notre capacité ; auxquels il s'en faut tant que nous puissions arriver par imitation, que, par imagination même, nous ne les pouvons concevoir. Plusieurs tiennent qu'en cette grande et dernière bataille navale qu'Antonius perdit contre Auguste, sa galère capitainesse fut arrêtée au milieu de sa course par ce petit poisson que les Latins nomment *Remora*, à cause de cette sienne propriété d'arrêter toute sorte de vaisseaux auxquels il s'attache (3). Et l'empereur Caligula voguant

(1) Montaigne ne se montre pas favorable à l'artillerie ni aux armes à feu en général, aux effets desquels il croit peu et dont il espère que ses concitoyens quitteront bientôt l'usage. Il est juste de dire qu'elles étaient encore fort peu perfectionnées.

(2) Les ancêtres de nos éléphants combattaient dans les armées d'Hannibal, du roi d'Epire et des généraux de Rome. Ils portaient sur leur dos des cohortes entières et des tours que l'on voyait s'avancer au milieu des batailles. (Juvénal, XII, 107.)

(3) Remora vient de remorari, qui signifie retenir, arrêter.

avec une grande flotte en la côte de la Romanie, sa seule galère fut arrêtée tout court par ce même poisson ; lequel il fit prendre attaché comme il était au bas de son vaisseau, tout dépit de quoi un si petit animal pouvait forcer et la mer et les vents et la violence de tous ses avirons, pour être seulement attaché par le bec à sa galère (car c'est un poisson à coquille) : et s'étonna encore, non sans grande raison, de ce que, lui étant apporté dans le bateau, il n'avait plus cette force qu'il avait au dehors. Un citoyen de Cyzique acquit jadis réputation de bon mathématicien pour avoir appris de la condition de l'hérisson, qu'il a sa tanière ouverte à divers endroits et à divers vents, et, prévoyant le vent à venir, il va boucher le trou du côté de ce vent-là : ce que remarquant, ce citoyen apportait en sa ville certaines prédictions du vent qui avait à tirer. Le caméléon prend la couleur du lieu où il est assis ; mais le poulpe se donne lui-même la couleur qu'il lui plaît, selon les occasions, pour se cacher de ce qu'il craint et attraper ce qu'il cherche : au caméléon, c'est changement de passion ; mais au poulpe, c'est changement d'action. Nous avons quelques mutations de couleur à la frayeur, la colère, la honte et autres passions qui altèrent le teint de notre visage ; mais c'est par l'effet de la souffrance, comme au caméléon : il est bien en la jaunisse de nous faire jaunir ; mais il n'est pas en la disposition de notre volonté. Or ces effets que nous reconnaissons aux autres animaux, plus grands que les nôtres, témoignent en eux quelque faculté plus excellente qui nous est occulte : comme il est vraisemblable que sont plusieurs autres de leurs conditions et puissances, desquelles nulles apparences ne viennent jusqu'à nous.

De toutes les prédictions du temps passé, les plus anciennes et plus certaines étaient celles qui se tiraient du vol des oiseaux : nous n'avons rien de pareil, ni de si admirable. Cette règle, cet ordre du branler de leur aile, par lequel on tire des conséquences des choses à venir, il faut bien qu'il soit conduit par quelque excellent moyen à une si noble opération : car c'est prêter à la lettre, d'aller attribuant ce grand effet à quelque ordonnance naturelle, sans l'intelligence, consentement et discours *(raisonnement)* de qui le produit : et est une opinion évidemment fausse. Qu'il soit ainsi : la torpille a cette condition, non seulement d'endormir les membres qui la touchent, mais, au travers des filets et de la seine, elle transmet une pesanteur endormie aux mains de ceux qui la remuent et manient, voire, dit-on davantage, que, si on verse de l'eau dessus, on

sent cette passion qui gagne contremont jusqu'à la main et endort l'attouchement au travers de l'eau. Cette force est merveilleuse : mais elle n'est pas inutile à la torpille : elle la sent et s'en sert, de manière que, pour attraper la proie qu'elle quête (*cherche*), on la voit se tapir sous le limon, afin que les autres poissons, se coulant par-dessus, frappés et endormis de cette sienne froideur, tombent en sa puissance.

II. — PROFESSION DE FOI PYRRHONIENNE

... J'aurais trop beau jeu, si je voulais considérer l'homme en sa commune façon et en gros : et le pourrais faire pourtant par sa règle propre, qui juge la vérité non par le poids des voix, mais par le nombre. Laissons là le peuple,

> *Qui vigilans stertit,*
> *Mortua cui vita est prope jam, vivo atque videnti* (1),

qui ne se sent point, qui ne se juge point, qui laisse la plupart de ses facultés naturelles oisives : je veux prendre l'homme en sa plus haute assiette. Considérons-le en ce petit nombre d'hommes excellents et triés, qui, ayant été doués d'une belle et particulière force naturelle, l'ont encore roidie et aiguisée par soin, par étude et par art, et l'ont montée au plus haut point de sagesse où elle puisse atteindre : ils ont manié leur âme à tous sens et à tous biais, l'ont appuyée et étançonnée de tout le secours étranger qui lui a été propre, et enrichie et ornée de tout ce qu'ils ont pu emprunter, pour sa commodité, du dedans et dehors du monde : c'est en eux que loge la hauteur extrême de l'humaine nature : ils ont réglé le monde de polices et de lois ; ils l'ont instruit par arts et sciences, et instruit encore par l'exemple de leurs mœurs admirables. Je ne mettrai en compte que ces gens-là, leur témoignage et leur expérience : voyons jusqu'où ils sont allés et à quoi ils se sont tenus : les maladies et les défauts que nous trouverons en ce collège-là, le monde les pourra hardiment bien avouer pour siens.

Quiconque cherche quelque chose, il en vient à ce point,

(1) Qui rendre quand il veille, dont l'existence est presque une mort bien qu'il vive et qu'il ait les yeux ouverts. (LUCRÈCE, III, 1061.)

ou qu'il dit qu'il a trouvée, ou qu'elle ne se peut trouver, ou qu'il en est encore en quête. Toute la philosophie est départie en ces trois genres : son dessein est de chercher la vérité, la science et la certitude. Les péripatéticiens, épicuriens, stoïciens, et autres, ont pensé l'avoir trouvée. Ceux-ci ont établi les sciences que nous avons et les ont traitées comme notices (*connaissances*) certaines. Clitomachus, Carnéade et les académiciens ont désespéré de leur quête et jugé que la vérité ne se pouvait concevoir par nos moyens. La fin de ceux-ci, c'est la faiblesse et humaine ignorance : ce parti a eu la plus grande suite et les sectateurs les plus nobles. Pyrrhon et autres sceptiques ou épéchistes (1), desquels les dogmes plusieurs anciens ont tenu être tirés d'Homère, des sept sages, d'Archilochus, d'Euripides, et y attachent Zénon, Démocritus, Xénophane, disent qu'ils sont encore en cherche de la vérité. Ceux-ci jugent que ceux-là qui pensent l'avoir trouvée se trompent infiniment et qu'il y a encore de la vanité trop hardie en ce second degré qui assure que les forces humaines ne sont pas capables d'y atteindre ; car cela, d'établir la mesure de notre puissance, de connaître et juger la difficulté des choses, c'est une grande et extrême science, de laquelle ils doutent que l'homme soit capable :

> *Nil sciri si quis putat, id quoque nescit*
> *An sciri possit quo se nil scire fatetur* (2).

L'ignorance qui se sait, qui se juge et qui se condamne, ce n'est pas une entière ignorance ; pour l'être, il faut qu'elle s'ignore soi-même : de façon que la profession des pyrrhoniens est de branler, douter et enquérir, ne s'assurer de rien, de rien ne se répondre. Des trois actions de l'âme, l'imaginative, l'appétitive (3) et la consentante, ils en reçoivent les deux premières : la dernière, ils la soutiennent et la maintiennent ambiguë, sans inclination ni approbation d'une part ou d'autre, tant soit-elle légère.

(1) Mot qui vient du grec ἐπέχω, et qui désigne celui qui suspend son jugement.

(2) Celui qui croit qu'on ne peut rien savoir ne sait pas même si on peut rien savoir qui lui permette d'avouer qu'il ne sait rien. (Lucrèce, IV, 470.)

(3) Qui fait appéter, désirer. Il s'agit de l'imagination, de la volonté et du jugement.

... Or, cette assiette de leur jugement, droite et inflexible, recevant tous objets sans application et consentement, les achemine à leur ataraxie (1), qui est une condition de vie paisible, rassise, exempte des agitations que nous recevons par l'impression de l'opinion et science que nous pensons avoir des choses : d'où naissent la crainte, l'avarice, l'envie, les désirs immodérés, l'ambition, l'orgueil, la superstition, l'amour de nouvelleté (*nouveauté*), la rébellion, la désobéissance, l'opiniâtreté et la plupart des maux corporels : voire ils s'exemptent par là de la jalousie de leur discipline (*doctrine*), car ils débattent d'une bien molle façon : ils ne craignent point la revanche à leur dispute ; quand ils disent que le pesant va contre-bas (*en bas*), ils seraient bien marris qu'on les en crût ; et cherchent qu'on les contredie, pour engendrer la dubitation (*doute*) et surséance (*action de surseoir*) de jugement, qui est leur fin. Ils ne mettent en avant leurs propositions que pour combattre celles qu'ils pensent que nous ayons en notre créance. Si vous prenez la leur, ils prendront aussi volontiers la contraire à soutenir : tout leur est un ; ils n'y ont aucun choix. Si vous établissez que la neige soit noire, ils argumentent, au rebours, qu'elle est blanche ; si vous dites qu'elle n'est ni l'un ni l'autre, c'est à eux à maintenir qu'elle est tous les deux ; si, par certain jugement, vous tenez que vous n'en savez rien, ils vous maintiendront que vous le savez : oui ; et si, par un axiome affirmatif, vous assurez que vous en doutez, ils vous iront débattant que vous n'en doutez pas, ou que vous ne pouvez juger et établir que vous en doutez. Et, par cette extrémité de doute, qui se secoue soi-même, ils se séparent et se divisent de plusieurs opinions, de celles mêmes qui ont maintenu en plusieurs façons le doute et l'ignorance.

... Leurs façons de parler sont : « Je n'établis rien ; il n'est non plus ainsi qu'ainsi, ou que ni l'un ni l'autre ; je ne le comprends point ; les apparences sont égales partout ; la loi de parler, et pour et contre, est pareille. Rien ne semble vrai, qui ne puisse sembler faux. » Leur mot sacramental, c'est ἐπέχω, c'est-à-dire « je soutiens, je ne bouge ». Voilà leurs refrains et autres de pareille substance. Leur effet, c'est une pure, entière et très parfaite surséance et suspension de jugement : ils se servent de leur raison pour enquérir et pour débattre, mais non pas pour arrêter et choisir. Quiconque imaginera une perpétuelle con-

(1) Mot grec qui signifie tranquillité d'âme.

fession d'ignorance, un jugement sans pente et sans inclination, à quelque occasion que ce puisse être, il conçoit le pyrrhonisme. J'exprime cette fantaisie autant que je puis, parce que plusieurs la trouvent difficile à concevoir : et les auteurs même la représentent un peu obscurément et diversement.

Quant aux actions de la vie, ils sont en cela de la commune façon : ils se prêtent et accommodent aux inclinations naturelles, à l'impulsion et contrainte des passions, aux constitutions des lois et des coutumes et à la tradition des arts : *Non enim nos Deus ista scire, sed tantummodo uti, voluit* (1). Ils laissent guider à ces choses-là leurs actions communes, sans aucune opination ou jugement : qui (*ce qui*) fait que je ne puis pas bien assortir à ce discours ce qu'on dit de Pyrrhon. Ils le peignent stupide et immobile, prenant un train de vie farouche et inassociable, attendant le heurt des charrettes, se présentant aux précipices, refusant de s'accommoder aux lois. Cela est enchérir sur sa discipline : il n'a pas voulu se faire pierre ou souche ; il a voulu se faire homme vivant, discourant et raisonnant, jouissant de tous plaisirs et commodités naturelles, embesoignant et se servant de toutes ses pièces corporelles et spirituelles, en règle et droiture. Les privilèges fantastiques, imaginaires et faux, que l'homme s'est usurpé, de régenter, d'ordonner, d'établir la vérité, il les a de bonne foi renoncés et quittés.

... Il n'est rien en l'humaine invention où il y ait tant de vérisimilitude (*vraisemblance*) et d'utilité : cette-ci présente l'homme nu et vide ; reconnaissant sa faiblesse naturelle ; propre à recevoir d'en haut quelque force étrangère ; dégarni d'humaine science et d'autant plus apte à loger en soi la divine ; anéantissant son jugement pour faire plus de place à la foi ; ni mécréant, ni établissant aucun dogme contre les observances communes ; humble, obéissant, disciplinable, studieux ; ennemi juré d'hérésie et s'exemptant, par conséquent, des vaines et irréligieuses opinions introduites par les fausses sectes : c'est une carte blanche, préparée à prendre du doigt de Dieu telles formes qu'il lui plaira d'y graver. Plus nous nous renvoyons et commettons à Dieu, et renonçons à nous, mieux nous en valons. « Accepte, dit l'Ecclésiaste, en bonne part, les choses au visage et au goût qu'elles se présentent à toi, du jour à la

(1) Car Dieu nous a refusé la connaissance de ces choses et ne nous en a accordé que l'usage. (Cicéron, *De divinatione*, I, xviii.)

journée ; le demeurant est hors de ta connaissance. » *Dominus scit cogitationes hominum, quoniam vanæ sunt* (1).

Voilà comment, des trois générales sectes de philosophie, les deux font expresse profession de dubitation et d'ignorance ; et, en celle des dogmatistes, qui est troisième, il est aisé à découvrir que la plupart n'ont pris le visage de l'assurance que pour avoir meilleure mine. Ils n'ont pas tant pensé nous établir quelque certitude que nous montrer jusqu'où ils étaient allés en cette chasse de la vérité : *quam docti fingunt magis, quam norunt* (2).

V

Quelle que soit l'accent de conviction des lignes qu'on vient de lire, le pyrrhonisme de Montaigne ne devait pas être de longue durée. Il a beau appeler les pyrrhoniens « le plus sage parti des philosophes », avant même la publication de 1580 il aura tracé un programme de pédagogie dans son essai *De l'institution des enfants*, ce qui n'est pas précisément le fait d'un sceptique ; un peu plus tard même, il déclarera formellement que le doute des académiciens est immodéré et que ses excès s'expliquent par le désir des philosophes de réagir contre les outrecuidantes affirmations des dogmatiques. En 1576 donc, Montaigne ne se connaît pas encore parfaitement et il n'est pas parvenu à sa pleine originalité. Il emprunte à nouveau un système philosophique de l'antiquité, et ce système ne satisfait pas complètement ses besoins. A la différence pourtant du stoïcisme de 1572, le pyrrhonisme ne lui est pas imposé par la mode, il apparaît même comme singulier et passablement hardi, et il donne satisfaction à quelques-unes des tendances les plus profondes de son esprit. Le progrès dans le sens de la personnalité est donc très sensible.

(1) Dieu sait que les pensées des hommes ne sont que vanité. (Psaume CXL, verset 11.)

(2) Que les savants forgent de leur imagination plutôt qu'ils ne la connaissent.

Au point de vue de la forme, il en va de même. Si certaines parties présentent encore d'amples mosaïque de pièces empruntées à Plutarque et à Sextus Empiricus, il en est d'autres, de fort longues, qui coulent de source et ne doivent rien à personne. Il serait vain de chercher dans l'*Apologie* une méthode de composition intermédiaire entre la forme très livresque de 1572 et la forme plus dégagée de 1579, car l'*Apologie* me paraît avoir été écrite par fragments successifs et un peu à toutes les époques ; du moins, par le contraste même des diverses pièces qui la composent, saisissons-nous très bien l'opposition entre les deux manières. Montaigne a tendance à se dégager de ses anciennes habitudes. C'est que la lecture de Plutarque, en même temps qu'elle fortifiait en lui, comme nous l'avons vu, son goût pour les problèmes moraux et l'habitude de la réflexion, substituait encore peu à peu un nouveau type d'essais à l'ancien. Au lieu d'être un bouquet d'exemples et de sentences, l'essai tend à devenir ce qu'est un opuscule de Plutarque, c'est-à-dire un bouquet d'observations pratiques et de réflexions personnelles.

Plus les réflexions qui les emplissent seront bien de Montaigne, plus il y jettera ses propres idées, et plus les *Essais* deviendront personnels. Mais ils devaient le devenir bien davantage le jour où l'auteur déciderait d'y faire passer non plus seulement ses opinions, mais ses goûts, ses humeurs, et toute sa personne physique et morale. Ce jour-là, nous n'aurons plus seulement un compte rendu de ses méditations, nous aurons son portrait tout entier. Nos idées sont bien à nous sans doute, mais elles sont ce qu'il y a en nous de moins individuel. Montaigne nous montrera ce qu'il a de plus individuel.

C'est petit à petit que ce dessein s'est formé dans son esprit. Au début il ne se mettait que rarement en scène, et toujours d'une manière discrète. Plutarque et Sénèque, dans leurs dissertations morales, racontent parfois, à titre d'exemples, des faits auxquels ils ont assisté, des anecdotes dont ils ont été les héros. Bavard et gascon, Montaigne aimait sans doute à parler de lui-même. Il n'avait

garde de se montrer sur ce point plus réservé que ses maîtres, mais aussi il ne s'enhardissait guère à aller plus loin qu'eux. Un jour, deux ans seulement après l'époque où il a commencé à écrire, dans un essai de 1573 ou 1574, il nous avait conté tout au long une aventure dans laquelle, renversé de cheval par un de ses gens, il avait failli mourir (1). L'affaire est narrée avec force détails. Pour qu'il se permette de faire tant de place à son Moi à l'époque où nous sommes, il faut que l'anecdote soit profitable, que le lecteur en tire une utile morale. La leçon fera passer une pareille indiscrétion.

Mais peu à peu l'audace lui viendra. A mesure qu'il se dégagera du stoïcisme, qu'il descendra aux détails pratiques et familiers de la conduite, que, cédant à son goût de moraliste, il cherchera à se rendre vraiment utile aux autres et à lui-même, tout naturellement ses souvenirs personnels se presseront de plus en plus dans son œuvre. C'est dans ses impressions et dans ses expériences que de plus en plus il cherchera des enseignements, et, quand il nous communiquera ces enseignements, nécessairement impressions et expériences auront tendance à ne pas s'en séparer. Quelques-unes de ses lectures l'invitèrent à se pousser sur le devant de la scène, tout en l'aidant à se mieux connaître. Les biographies, les autobiographies, les mémoires qu'il recherchait le faisaient pénétrer dans sa propre intimité non moins que dans celle de ses héros, et, comme dans les biographies de Diogène Laërce il aimait à confronter la pratique de ses philosophes avec leurs théories, il s'habituait du même coup à toucher ses actions aux règles de la philosophie. A « coucher » tant de vies sur la sienne, il éclairait sa conduite d'une vive lumière et y attachait de plus en plus ses méditations. Ses poètes, qui étaient pour lui des compagnons de chaque jour, l'aidaient aussi à démêler ses propres sentiments et à prendre possession de soi-même. Parmi les huit cents citations en vers qui émaillent les *Essais*, sans doute beaucoup sont des

(1) Voir *Essais*, II, VI.

citations d'apparat, destinées simplement à orner sa prose, mais il en est qui le révèlent à lui-même, qui lui découvrent un repli de l'âme humaine. Combien de fois, lisant son Horace, il y rencontra des portraits qui le peignaient lui, Montaigne, non moins que le poète de Tibur, des aveux qui ne lui convenaient pas moins qu'à leur auteur ! Horace ne se piquait pas de grands sentiments. Comme Montaigne, qui lui ressemblait étrangement et par sa nature et par sa fortune, il ne rêvait que de vivre tranquillement et à son aise. Il le confessait sans cesse, sans cesse parlait de soi même, et ses confessions avaient bonne grâce. Montaigne se sentait de plus en plus enclin à l'imiter. Souvent il n'avait qu'à transporter dans les *Essais* les vers même d'Horace pour se confesser.

Mais par-dessus tout peut-être la maladie qui s'abattit si lourdement sur lui en 1578, et qui lui fit sentir davantage le poids des années, le poussa à se replier sur soi-même. Les malades et les vieillards (1) sont volontiers bavards, bavards de leurs souvenirs lointains et de leurs maux présents. Et puis, Montaigne n'a-t-il pas toujours désiré que sa méditation lui fût profitable? L'occasion s'offre d'essayer les effets. Il a maintenant à supporter la douleur ; il sent la mort à ses côtés. Il faut les supporter l'une et l'autre le plus aisément possible. Montaigne nous parlera des crises de sa maladie, de ses craintes en présence de la mort, et il nous dira comment il en triomphe. Sa méditation demandait des cas humains : en voilà qui s'offrent d'eux-mêmes. Il a une pierre de touche où essayer ses idées.

Et voilà comment, un beau jour, Montaigne se dit à lui-même et dit à son lecteur : « Mon seul dessein est de me peindre, je ne fais que me raconter. » C'était une découverte : il avait glissé là sans y penser. Mais cette découverte l'enchanta. Elle donnait à son livre une originalité, une « étrangeté » qui le sauverait auprès du public. Et

(1) N'oublions pas que Montaigne n'a que quarante-cinq ans, mais, depuis qu'il est malade, il s'estime « vieux et décrépit ».

puis, quand on a connu le pyrrhonisme et démasqué la relativité de la morale, on ne croit plus aux préceptes universels ; on ne peut plus moraliser qu'à l'occasion de faits déterminés, bien certains. Où donc en trouverait-on de plus certains que dans sa propre expérience? La seule méthode recevable en morale, c'est d'exposer ces faits indiscutables et de les commenter, sans prétendre à légiférer. Le lecteur s'aidera des observations faites par Montaigne sur lui-même pour s'observer à son tour, de ses commentaires pour s'en appliquer ce qui conviendra à sa propre nature. Il écoutera Montaigne lui conter les réflexions qui le guérissent de la peur de la mort, et de ces réflexions il retiendra celles qui lui semblent efficaces pour le guérir de ses propres angoisses.

Du même coup voyez comme le titre d'essais prend un sens plein et expressif. Ce sont ses expériences que Montaigne nous fait connaître, les essais de sa vie. Et sous ce titre si nouveau il écrit la délicieuse préface qui s'applique si mal aux premiers chapitres et si bien à ceux qu'il compose maintenant.

PRÉFACE

C'est ici un livre de bonne foi, lecteur. Il t'avertit dès l'entrée que je ne m'y suis proposé aucune fin, que domestique et privée : je n'y ai eu nulle considération de ton service, ni de ma gloire ; mes forces ne sont pas capables d'un tel dessein. Je l'ai voué à la commodité particulière de mes parents et amis : à ce que m'ayant perdu (ce qu'ils ont à faire bientôt), ils y puissent retrouver quelques traits de mes conditions et humeurs, et que par ce moyen ils nourrissent plus entière et plus vive la connaissance qu'ils ont eue de moi. Si c'eût été pour rechercher la faveur du monde, je me fusse paré de beautés empruntées : je veux qu'on m'y voie en ma façon simple, naturelle et ordinaire, sans étude et artifice ; car c'est moi que je peins. Mes défauts s'y liront au vif, mes imperfections et ma forme naïve, autant que la révérence publique me l'a permis. Que si j'eusse été parmi ces nations qu'on dit vivre encore sous la douce

liberté des premières lois de nature, je t'assure que je m'y fusse très volontiers peint tout entier et tout nu. Ainsi, lecteur, je suis moi-même la matière de mon livre : ce n'est pas raison que tu emploies ton loisir en un sujet si frivole et si vain ; adieu donc.

De Montaigne, ce premier de mars 1580.

Il écrit encore :

Je vis un jour, à Bar-le-Duc, qu'on présentait au roi François second, pour la recommandation de la mémoire de René, roi de Sicile, un portrait qu'il avait lui-même fait de soi : pourquoi n'est-il loisible de même à chacun de se peindre de la plume comme il se peignait d'un crayon (1)?

Voilà des déclarations qui marquent un état d'esprit bien nouveau. Maintenant qu'il se peint non plus seulement par inclination, mais par dessein, la personne de Montaigne envahit son livre. L'auteur et l'œuvre deviennent consubstantiels l'un à l'autre. Nous avons lu déjà des essais de ce type, pas n'est besoin d'en citer à nouveau. Nous connaissons le portrait en pied de soi-même que Montaigne insère à cette époque dans l'essai *De la présomption* (2) et ses longues confidences sur ses lectures et sur ses goûts littéraires (3).

Même lorsqu'il ne fait pas son portrait, les idées qu'il exprime sont tout imprégnées de sa personnalité. Témoin l'essai *De la ressemblance des enfants aux pères* (4), qui roule tout entier sur sa maladie de la pierre, sur la manière dont il supporte ses douleurs, sur le cas qu'il fait de la médecine et des médecins, sur les sentiments que suscite en lui son nouvel état. L'essai *De l'institution des enfants* (5),

(1) *Essais*, II, XVII.
(2) Voir ci-dessus p. 79.
(3) Voir ci-dessus p. 100.
(4) *Essais*, II, XXXVII.
(5) *Ibid.*, I, XXVI.

qui semble plus objectif, n'est pas moins plein de son Moi.

Montaigne l'adresse à une de ses voisines, la comtesse de Gurson, une de ses amies, au mariage de laquelle il a eu grande part, nous dit-il. Nous savons déjà que les souvenirs de son enfance y tiendront une large place (1), mais ce n'est pas tout : les idées qu'il exprime semblent être nées de son expérience personnelle, elles sont l'expression de son Moi. De son enfance lui vient la haine des collèges, dont il défend l'entrée à son disciple. Son peu de goût pour la grammaire, la rhétorique, la dialectique, et l'expérience qu'il a faite de leur inutilité, l'engagent à rayer des programmes ces sciences qui étaient alors le tout de l'instruction. Son naturel indépendant, incapable de discipline, lui fait condamner les châtiments en usage et poser en principe que l'enfant doit être élevé sans contrainte. L'enseignement ne comportera ni cours ni leçons *ex professo*, parce que Montaigne n'a jamais rien tiré de semblables exercices ; mais, se glissant au milieu des occupations quotidiennes sans y être aperçu, il consistera en réflexions morales jaillies à propos des moindres événements, semblables à celles dont Montaigne emplit ses *Essais*. Notre philosophe façonne son disciple à son image : on évitera de lui charger la mémoire, que Montaigne se flatte d'avoir mauvaise, et on développera en lui le jugement, seule faculté dont il s'estime avoir été bien partagé. Pour cultiver ce jugement, d'ailleurs, les moyens à employer sont ceux mêmes qui ont réussi à Montaigne : on donnera à l'enfant les occupations mêmes qui sont chères à notre philosophe : fréquentation du monde, visite des pays étrangers, lecture des histoires. On y joindra l'étude des moralistes anciens, dont les livres fourniront non des leçons proprement dites, mais des réflexions que le maître accrochera aux moindres incidents de la vie. Certains de ses devanciers ont aidé Montaigne à dégager ces principes, mais il en avait la substance en lui-même, c'est en lui-même qu'il les a trouvés.

(1) Voir ci-dessus p. 5.

DE L'INSTITUTION DES ENFANTS

L'EXERCICE DU JUGEMENT (1)

La charge du gouverneur que vous (2) lui donnerez, du choix duquel dépend tout l'effet de son institution, elle a plusieurs autres grandes parties, mais je n'y touche point pour n'y savoir rien apporter qui vaille ; et de cet article sur lequel je me mêle de lui donner avis, il m'en croira autant qu'il y verra d'apparence.

A un enfant de maison (3), qui recherche les lettres, non pour le gain (car une fin si abjecte est indigne de la grâce et faveur des Muses, et puis elle regarde et dépend d'autrui), ni tant pour les commodités externes que pour les siennes propres, et pour s'en enrichir et parer au dedans, ayant plutôt envie d'en tirer habile homme qu'un homme savant, je voudrais aussi qu'on fût soigneux de lui choisir un conducteur qui eût plutôt la tête bien faite que bien pleine, et qu'on y requît tous les deux, mais plus les mœurs et l'entendement que la science ; et qu'il se conduisît en sa charge d'une nouvelle manière.

On ne cesse de criailler à nos oreilles, comme qui verserait dans un entonnoir : et notre charge, ce n'est que redire ce

(1) *Essais*, I, XXVI. Je ne m'astreins pas à reproduire le texte de 1580, car les modifications qu'il a subies par la suite n'en ont pas modifié profondément le caractère. Je supprime seulement les plus longues additions qui font digression et qui, faites d'emprunts, enlèvent à la marche de la pensée l'allure de spontanéité qu'elle avait dans la première édition.

(2) « Vous » désigne la comtesse de Gurson auquel l'essai est dédié.

(3) N'oublions pas que toute cette pédagogie de Montaigne est destinée à la noblesse.

qu'on nous a dit. Je voudrais qu'il corrigeât cette partie et que, de belle arrivée, selon la portée de l'âme qu'il a en main, il commençât à la mettre sur la montre, lui faisant goûter les choses, les choisir et discerner d'elle-même : quelquefois lui ouvrant chemin, quelquefois le lui laissant ouvrir. Je ne veux pas qu'il invente et parle seul ; je veux qu'il écoute son disciple parler à son tour...

... Qu'il ne lui demande pas seulement compte des mots de sa leçon, mais du sens et de la substance ; et qu'il juge du profit qu'il aura fait, non par le témoignage de sa mémoire, mais de sa vie. Que ce qu'il viendra d'apprendre, il le lui fasse mettre en cent visages et accommoder à autant de divers sujets, pour voir s'il l'a encore bien pris et bien fait sien : prenant l'instruction de son progrès des pédagogismes de Platon (1). C'est témoignages de crudité et indigestion que de regorger la viande comme on l'a avalée : l'estomac n'a pas fait son opération, s'il n'a fait changer la façon et la forme à ce qu'on lui avait donné à cuire. Notre âme ne branle qu'à crédit, liée et contrainte à l'appétit des fantaisies d'autrui, serve et captivée sous l'autorité de leur leçon : on nous a tant assujettis aux cordes, que nous n'avons plus de franches allures ; notre vigueur et liberté est éteinte.

Je vis privément à Pise (2) un honnête homme, mais si aristotélicien que le plus général de ses dogmes est : « Que la touche (*pierre de touche*) et règle de toutes imaginations solides et de toute vérité, c'est la conformité à la doctrine d'Aristote ; que hors de là ce ne sont que chimères et inanité, qu'il a tout vu et tout dit. »

Cette sienne proposition, pour avoir été un peu trop largement et iniquement interprétée, le mit autrefois et tint longtemps en grand accessoire (*difficulté*) à l'inquisition à Rome.

Qu'il lui fasse tout passer par l'étamine et ne loge rien en sa tête par simple autorité et à crédit. Les principes d'Aristote ne lui soient principes, non plus que ceux des stoïciens ou épicuriens : qu'on lui propose cette diversité de jugements, il choisira, s'il peut ; sinon, il en demeurera en doute : car s'il embrasse les opinions de Xénophon et de Platon par son propre discours,

(1) Jugeant de ses progrès d'après la méthode pédagogique suivie par Socrate dans les dialogues de Platon. (Note de Lefèvre.)

(2) Pendant son voyage en Italie, Montaigne parle de ce personnage dans son *Journal*.

ce ne seront plus les leurs, ce seront les siennes... Il faut qu'il emboive leurs humeurs, non qu'il apprenne leurs préceptes. Et qu'il oublie hardiment, s'il veut, d'où il les tient, mais qu'il se les sache approprier. La vérité et la raison sont communes à un chacun, et ne sont non plus à qui les a dites premièrement, qu'à qui les a dites après : ce n'est non plus selon Platon que selon moi, puisque lui et moi l'entendons et voyons de même. Les abeilles pillotent deçà delà les fleurs ; mais elles en font après le miel, qui est tout leur ; ce n'est plus thym, ni marjolaine : ainsi les pièces empruntées d'autrui, il les transformera et confondra pour en faire un ouvrage tout sien, à savoir son jugement : son institution, son travail et étude ne vise qu'à le former. Qu'il cèle tout ce de quoi il a été secouru et ne produise que ce qu'il en a fait. Les pilleurs, les emprunteurs, mettent en parade leurs bâtiments, leurs achats, non pas ce qu'ils tirent d'autrui : vous ne voyez pas les épices (*honoraires*) d'un homme de parlement ; vous voyez les alliances qu'il a gagnées et honneurs à ses enfants : nul ne met en compte public sa recette ; chacun y met son acquêt.

Le gain de notre étude, c'est en être devenu meilleur et plus sage. C'est, disait Épicharmus, l'entendement qui voit et qui oit (*entend*) ; c'est l'entendement qui approfite tout, qui dispose tout, qui agit, qui domine et qui règne ; toutes autres choses sont aveugles, sourdes et sans âme. Certes, nous le rendons servile et couard, pour ne lui laisser la liberté de rien faire de soi.

Qui demanda jamais à son disciple ce qu'il lui semble de la rhétorique et de la grammaire, de telle ou telle sentence de Cicéron? On nous les plaque en la mémoire toutes empennées comme des oracles où les lettres et les syllabes sont de la substance de la chose. Savoir par cœur n'est pas savoir ; c'est tenir ce qu'on a donné en garde à sa mémoire. Ce qu'on sait droitement, on en dispose, sans regarder au patron, sans tourner les yeux vers son livre. Fâcheuse suffisance, qu'une suffisance pure livresque ! Je m'attends qu'elle serve d'ornement, non de fondement ; suivant l'avis de Platon, qui dit : « La fermeté, la foi, la sincérité, être la vraie philosophie ; les autres sciences et qui visent ailleurs, n'être que fard. » Je voudrais que le Paluël ou Pompée, ces beaux danseurs de mon temps, apprissent des cabrioles à les voir seulement faire, sans nous bouger de nos places, comme ceux-ci veulent instruire notre entendement sans l'ébranler ; ou qu'on nous apprît à manier un cheval, ou

une pique, ou un luth, ou la voix, sans nous y exercer, comme ceux ci nous veulent apprendre à bien juger et à bien parler, sans nous exercer à parler ni à juger. Or, à cet apprentissage, tout ce qui se présente à nos yeux sert de livre suffisant : la malice d'un page, la sottise d'un valet, un propos de table, ce sont autant de nouvelles matières.

A cette cause, le commerce des hommes y est merveilleusement propre et la visite des pays étrangers : non pour en rapporter seulement, à la mode de notre noblesse française, combien de pas a *Santa Rotonda* (1), ou la richesse des caleçons de la signora Livia ; ou, comme d'autres, combien le visage de Néron, de quelque vieille ruine de là, est plus long ou plus large que celui de quelque pareille médaille ; mais pour en rapporter principalement les humeurs de ces nations et leurs façons, et pour frotter et limer notre cervelle contre celle d'autrui. Je voudrais qu'on commençât à le promener dès sa tendre enfance ; et premièrement, pour faire d'une pierre deux coups, par les nations voisines où le langage est plus éloigné du nôtre, et auquel, si vous ne la formez de bonne heure, la langue ne se peut plier.

Aussi bien est-ce une opinion reçue d'un chacun, que ce n'est pas raison de nourrir un enfant au giron de ses parents : cet amour naturel les attendrit trop et relâche, voire les plus sages ; ils ne sont capables ni de châtier ses fautes, ni de le voir nourri (*élevé*) grossièrement comme il faut et hasardeusement ; ils ne le sauraient souffrir revenir suant et poudreux de son exercice, boire chaud, boire froid, ni le voir sur un cheval rebours (*indocile*), ni contre un rude tireur, le fleuret au poing ni la première arquebuse. Car il n'y a remède : qui en veut faire un homme de bien, sans doute il ne le faut épargner en cette jeunesse et faut souvent choquer les règles de la médecine.

... Et puis, l'autorité du gouverneur, qui doit être souveraine sur lui, s'interrompt et s'empêche par la présence des parents : joint que ce respect que la famille lui porte, la connaissance des moyens (*richesses*) et grandeurs de sa maison (*famille*), ce ne sont, à mon opinion, pas légères incommodités en cet âge.

En cette école du commerce des hommes, j'ai souvent remarqué ce vice, qu'au lieu de prendre connaissance d'autrui, nous ne travaillons qu'à la donner de nous, et sommes plus en peine

(1) C'est l'ancien Panthéon qu'Agrippa fit bâtir sous le règne d'Auguste.

de débiter notre marchandise que d'en acquérir de nouvelle : le silence et la modestie sont qualités très commodes à la conversation. On dressera cet enfant à être épargnant et ménager de sa suffisance, quand il l'aura acquise ; à ne se formaliser point des sottises et fables qui se diront en sa présence, car c'est une incivile importunité de choquer tout ce qui n'est pas de notre appétit.

... On lui apprendra de n'entrer en discours et contestation que là où il verra un champion digne de sa lutte ; et, là même, à n'employer pas tous les tours qui lui peuvent servir, mais ceux-là seulement qui lui peuvent le plus servir. Qu'on le rende délicat au choix et triage de ses raisons, et aimant la pertinence, et par conséquent la brièveté. Qu'on l'instruise surtout à se rendre et à quitter les armes à la vérité tout aussitôt qu'il l'apercevra, soit qu'elle naisse ès (*dans les*) mains de son adversaire, soit qu'elle naisse en lui-même par quelque ravisement : car il ne sera pas mis en chaise (*chaire*) pour dire un rôle prescrit ; il n'est engagé à aucune cause, que parce qu'il l'approuve ; ni ne sera du métier où se vend à purs deniers comptants la liberté de se pouvoir repentir et reconnaître.

... Que sa conscience et sa vertu reluisent en son parler et n'aient que la raison pour guide. Qu'on lui fasse entendre que de confesser la faute qu'il découvrira en son propre discours, encore qu'elle ne soit aperçue que par lui, c'est un effet de jugement et de sincérité, qui sont les principales parties (*qualités*) qu'il cherche : que l'opiniâtrer et contester sont qualités communes, plus apparentes aux plus basses âmes ; que se raviser et se corriger, abandonner un mauvais parti sur le cours de son ardeur, ce sont qualités rares, fortes et philosophiques. On l'avertira, étant en compagnie, d'avoir les yeux partout : car je trouve que les premiers sièges sont communément saisis par les hommes moins capables (*des moins capables*), et que les grandeurs de fortune ne se trouvent guère mêlées à la suffisance (*capacité*). J'ai vu, cependant, qu'on s'entretenait au haut bout d'une table de la beauté d'une tapisserie ou du goût de la malvoisie, se perdre beaucoup de beaux traits à l'autre bout. Il sondera la portée d'un chacun : un bouvier, un maçon, un passant, il faut tout mettre en besogne et emprunter chacun selon sa marchandise, car tout sert en ménage ; la sottise même et faiblesse d'autrui lui sera instruction. A contrerôler les grâces et façons d'un chacun, il s'engendrera envie des bonnes et mépris des mauvaises.

Qu'on lui mette en fantaisie une honnête curiosité de s'enquérir de toutes choses : tout ce qu'il y aura de singulier autour de lui, il le verra : un bâtiment, une fontaine, un homme, le lieu d'une bataille ancienne, le passage de César ou de Charlemagne : il s'enquerra des mœurs, des moyens et des alliances de ce prince et de celui-là : ce sont choses très plaisantes à apprendre et très utiles à savoir.

En cette pratique des hommes, j'entends y comprendre, et principalement, ceux qui ne vivent qu'en la mémoire des livres : il pratiquera, par le moyen des histoires, ces grandes âmes des meilleurs siècles. C'est un vain étude, qui veut (*si l'on veut*) ; mais qui veut aussi, c'est un étude de fruit inestimable, et le seul étude, comme dit Platon, que les Lacédémoniens eussent réservé à leur part. Quel profit ne fera-t-il, en cette part-là, à la lecture des vies de notre Plutarque? Mais que mon guide se souvienne où vise sa charge ; et qu'il n'imprime pas tant à son disciple la date de la ruine de Carthage que les mœurs d'Annibal et de Scipion ; ni tant où mourut Marcellus que pourquoi il fut indigne de son devoir qu'il mourût là. Qu'il ne lui apprenne pas tant les histoires qu'à en juger. C'est, à mon gré, entre toutes, la matière à laquelle nos esprits s'appliquent de plus diverse mesure : j'ai lu en Tite-Live cent choses que tel n'y a pas lues : Plutarque y en a lu cent, outre ce que j'y ai su lire, et à l'aventure outre ce que l'auteur y avait mis : à d'aucuns, c'est un pur étude grammairien : à d'autres, l'anatomie de la philosophie, en laquelle les plus abstruses parties de notre nature se pénètrent. Il y a dans Plutarque beaucoup de discours étendus, très dignes d'être sus ; car, à mon gré, c'est le maître ouvrier de telle besogne ; mais il y en a mille qu'il n'a que touchés simplement : il guigne seulement du doigt par où nous irons, s'il nous plaît, et se contente quelquefois de ne donner qu'une atteinte dans le plus vif d'un propos. Il les faut arracher de là et mettre en place marchande : comme ce sien mot, que les habitants d'Asie servaient (*étaient esclaves de*) à un seul, pour ne savoir prononcer une seule syllabe, qui est Non, donna peut être la matière et l'occasion à La Boétie de sa *Servitude volontaire* (1). Cela même de lui voir trier une légère action en la vie d'un homme, ou un mot, qui semble ne porter *conséquence* pas : cela, c'est un discours. C'est dommage

(1) Discours de La Boétie intitulé : *De la servitude volontaire*, ou *le Contre-un*.

que les gens d'entendement aiment tant la brièveté : sans doute leur réputation en vaut mieux ; mais nous en valons moins. Plutarque aime mieux que nous le vantions de son jugement que de son savoir ; il aime mieux nous laisser désir de soi que satiété : il savait qu'ès (*dans les*) choses bonnes même on peut trop dire, et qu'Alexandridas reprocha justement à celui qui tenait aux Éphores des bons propos, mais trop longs : « O étranger, tu dis ce qu'il faut autrement qu'il ne faut. » Ceux qui ont le corps grêle, le grossissent d'embourrures ; ceux qui ont la matière exile (*mince, pauvre*), l'enflent de paroles.

Il se tire une merveilleuse clarté, pour le jugement humain, de la fréquentation du monde : nous sommes tous contraints et amoncelés en nous, et avons la vue raccourcie à la longueur de notre nez. On demandait à Socrate d'où il était : il ne répondit pas : D'Athènes ; mais : Du monde : lui qui avait l'imagination plus pleine et plus étendue, embrassait l'univers comme sa ville, jetait ses connaissances, sa société et ses affections à tout le genre humain, non pas comme nous qui ne regardons que sous nous. Quand les vignes gèlent en mon village, mon prêtre en argumente l'ire (*colère*) de Dieu sur la race humaine, et juge que la pepie en tienne déjà les Cannibales. A voir nos guerres civiles, qui ne crie que cette machine se bouleverse et que le jour du jugement nous prend au collet? sans s'aviser que plusieurs pires choses se sont vues, et que les dix mille parts du monde ne laissent pas de galler le bon temps (*s'amuser, mener joyeuse vie*) cependant : moi, selon leur licence et impunité, admire de les voir si douces et molles. A qui il grêle sur la tête, tout l'hémisphère semble être en tempête et orage ; et disait le Savoyard que, si ce sot de Roi de France eût su bien conduire sa fortune, il était homme pour devenir maître d'hôtel de son Duc. Son imagination ne concevait autre plus élevée grandeur que celle de son maître. Nous sommes insensiblement tous en cette erreur : erreur de grande suite (*conséquence*) et préjudice. Mais qui se présente comme dans un tableau cette grande image de notre mère nature en son entière majesté ; qui lit en son visage une si générale et constante variété ; qui se remarque là dedans, et non soi, mais tout un royaume, comme un trait d'une pointe très délicate (*fine*), celui-là seul estime les choses selon leur juste grandeur.

Ce grand monde, que les uns multiplient encore comme espèces sous un genre, c'est le miroir où il nous faut regarder pour nous connaître de bon biais. Somme, je veux que ce soit

le livre de mon écolier. Tant d'humeurs, de sectes, de jugements, d'opinions, de lois et de coutumes, nous apprennent à juger sainement des nôtres, et apprennent notre jugement à reconnaître son imperfection et sa naturelle faiblesse : qui (*ce qui*) n'est pas un léger apprentissage. Tant de remuements d'Etat et changements de fortune publique nous instruisent à ne faire pas grand miracle de la nôtre : tant de noms, tant de victoires et conquêtes ensevelies sous l'oubliance, rendent ridicule l'espérance d'éterniser notre nom par la prise de dix arquebuts (*archers à cheval*) et d'un pouiller (*bicoque*) qui n'est connu que de sa chute. L'orgueil et la fierté de tant de pompes étrangères, la majesté si enflée de tant de cours et de grandeurs, nous fermit et assure la vue à soutenir l'éclat des nôtres sans ciller les yeux. Tant de milliasses d'hommes enterrés avant nous nous encouragent à ne craindre d'aller trouver si bonne compagnie en l'autre monde. Ainsi du reste.

Aux exemples se pourront proprement assortir tous les plus profitables discours de la philosophie, à laquelle se doivent toucher les actions humaines comme à leur règle. On lui dira que c'est que (*ce que c'est que*) savoir et ignorer, qui doit être le but de l'étude ; que c'est que vaillance, tempérance et justice ; ce qu'il y a à dire entre l'ambition et l'avarice, la servitude et la sujétion, la licence et la liberté ; à quelles marques on connaît le vrai et solide contentement ; jusqu'où il faut craindre la mort, la douleur et la honte ; quels ressorts nous meuvent et le moyen de tant de divers branles en nous. Car il me semble que les premiers discours de quoi on lui doit abreuver l'entendement, ce doivent être ceux qui règlent ses mœurs et son sens, qui lui apprendront à se connaître, et à savoir bien mourir et bien vivre. Entre les arts libéraux, commençons par l'art qui nous fait libres : elles (*les arts*) servent toutes voirement (*vraiment*) en quelque manière à l'instruction de notre vie et à son usage, comme toutes autres choses y servent aucunement. Mais choisissons celle qui y sert directement et professoirement. Si nous savions restreindre les appartenances de notre vie à leurs justes et naturelles limites, nous trouverions que la meilleure part des sciences qui sont en usage est hors de notre usage ; et en celles mêmes qui le sont, qu'il y a des étendues et enfonçures très inutiles que nous ferions mieux de laisser là ;

Sapere aude,
Incipe : vivendi recte qui prorogat horam

Rusticus expectat dum defluat amnis; at ille
Labitur, et labetur in omne volubilis ævum (1).

C'est une grande simplesse d'apprendre à nos enfants la science des astres et le mouvement de la huitième sphère, avant que les leurs propres :

Τί Πλειάδεσσι κάμοί,
Τί ὁ'ἀστρὰστιν Βοώτεω (2).

Après qu'on lui aura appris ce qui sert à le faire plus sage et meilleur, on l'entretiendra que c'est que logique, physique, géométrie, rhétorique ; et la science qu'il choisira, ayant déjà le jugement formé, il en viendra bientôt à bout. Sa leçon se fera tantôt par devis, tantôt son gouverneur lui fournira de l'auteur même propre à cette fin de son institution ; tantôt il lui donnera la moelle et la substance toute mâchée. Et si de soi-même il n'est assez familier des livres pour y trouver tant de beaux discours qui y sont, pour l'effet de son dessein, on lui pourra joindre quelque homme de lettres qui à chaque besoin fournisse les munitions qu'il faudra, pour les distribuer et dispenser à son nourrisson. Et que cette leçon ne soit plus aisée et naturelle que celle de Gaza (3), qui y peut faire doute? Ce sont là (4) préceptes épineux et mal plaisants et des mots vains et décharnés, où il n'y a point de prise, rien qui vous éveille l'esprit : en cette-ci l'âme trouve où mordre et où se paître. Ce fruit est plus grand sans comparaison, et si (*pourtant*) sera plutôt mûri.

(1) Ose être sage, commence : différer de corriger sa vie, c'est faire comme ce voyageur naïf qui attend, pour passer le fleuve, que l'eau soit écoulée ; cependant le fleuve coule toujours, et il coulera éternellement. (Horace, *Epîtres*, I, II, 40.)

(2) Que m'importent à moi les Pléiades, que m'importe la constellation du Bouvier? (Anacréon, *Odes*, XVII, 10.)

(3) Philosophe grec du quinzième siècle, réfugié en Italie où il enseigna avec éclat. Sa grammaire grecque a été au seizième siècle le manuel le plus courant pour l'étude du grec.

(4) Entendez, dans la grammaire de Gaza. Plus loin « cette-ci » désignera la leçon de Montaigne. La différence que nous établissons entre les particules « ci » et « là » n'était pas observée au temps de Montaigne.

CHAPITRE V

LES TRANSFORMATIONS DES ESSAIS

I. Les Essais de 1588. — *II. L'édition posthume.*

I

Montaigne désormais persévérera dans la peinture du Moi. Le succès des premières éditions était bien de nature à l'y encourager. Il affirma plus clairement encore son originalité dans l'édition de 1588. Les premiers *Essais*, ceux de 1572, faisaient tache maintenant dans son œuvre. Ils en troublaient l'unité. Jusque dans ceux-là il s'efforça de semer quelques confidences, quelques impressions personnelles comme pour les rapprocher du type nouveau. Mais surtout les *Essais* du troisième livre, qu'il écrivit alors, prenaient pour la plupart leur thème dans quelque expérience ou dans quelque particularité du Moi ; et quand le point de départ était étranger au Moi, ils ne tardaient pas, par un biais quelconque, par une soudaine association d'idées, à glisser aux confidences et s'y attardaient avec complaisance. Nous avons vu déjà quelle place occupent dans cette nouvelle publication les récents événements de la biographie de Montaigne, son voyage, sa mairie, la détresse de sa famille au moment de la peste qui désola la Guyenne (1).

On peut même dire que c'est dans ces essais-là que la

(1) Voir ci-dessus première partie, chap. II.

peinture du Moi atteint sa perfection, à tout le moins c'est à l'époque où il les a écrits que Montaigne a conçu clairement la portée philosophique de son dessein.

Il y a, en effet, chez Montaigne, diverses conceptions de la peinture du Moi. J'en distingue trois principales.

Et d'abord, il y a des essais où Montaigne nous exprime simplement ses idées, idées originales, je le veux bien, mais sur des matières qui ne concernent pas directement le Moi. Montaigne nous fait observer que ces essais-là nous font connaître ses opinions, son jugement, par conséquent qu'ils contribuent à sa peinture. Sans doute ils y servent ; toutefois il faut bien avouer qu'ils n'ont pas été dictés par le désir que Montaigne avait de se faire connaître. Autrement tout écrivain travaillerait à se peindre, et le dessein de Montaigne n'aurait aucune originalité, car il n'est pas d'écrivain qui ne nous fasse connaître ses opinions et son jugement. Pardon, réplique Montaigne, j'ai ceci de particulier que je ne crois pas à la valeur de mes idées et que je ne cherche pas à y amener les autres ; je les montre seulement pour faire voir quelles sont mes idées, quel je suis par conséquent. Je les expose, non parce qu'elles sont bonnes, mais parce qu'elles sont miennes. « Qui sera en cherche de science, si (*qu'il*) la cherche où elle se loge ; il n'est rien de quoi je fasse moins de profession. Ce sont ici mes fantaisies par lesquelles je ne tâche point à donner à connaître les choses, mais moi... Je ne pleuvis (*garantis*) aucune certitude, si ce n'est de faire connaître ce que je pense, et jusqu'à quel point monte, pour cette heure, la connaissance que j'ai de ce de quoi je traite. Qu'on ne s'attende (*fasse attention*) point aux choses de quoi je parle, mais à ma façon d'en parler et à la créance que j'en ai (1). » Tout cela est bon, mais Montaigne a beau dire, il cherche parfaitement à nous convaincre. Ce sont là propos modestes fort convenables à un pyrrhonien. J'y vois encore les excuses d'un homme du monde qui se sent moins savant que les érudits dont il

(1) *Essais*, II, x.

est entouré, et qui, pour prévenir l'humiliation d'être comparé avec eux, désarme la critique avec ces aveux. Mais, malgré tout, les essais où Montaigne expose ses idées sur des sujets étrangers au Moi ne présentent que d'une manière bien indirecte sa propre peinture. Ils y contribuent, mais ils ne visent pas à y contribuer. Par ce biais, Montaigne rattache à son dessein de se peindre les essais objectifs de la première manière, antérieurs au dessein de se peindre, qui peuvent s'y ramener, mais qui n'en sont pas sortis.

Quand les souvenirs et les confidences personnelles envahiront les *Essais*, Montaigne n'aura plus besoin d'un tel subterfuge. Le lecteur voyant où il tend, ne sera plus étonné de lui entendre dire dans la préface ce qu'il nous y a dit tout à l'heure : je trace un portrait de moi-même pour mes parents et mes amis. C'est la seconde conception. Dans l'essai *Du démentir*, écrit sans doute vers 1580, il se fait adresser par un critique supposé ce reproche que son dessein n'est pas raisonnable, qu'il est permis aux grands hommes seulement, à ceux qui ont exécuté des actions d'éclat, de se peindre eux mêmes. Et à cette objection il réplique : mes œuvres ne sont destinées qu'à mes amis. « Je ne dresse pas ici une statue à planter au carrefour d'une ville ou d'une église, ou place publique : c'est pour la cacher au coin d'une librairie, et pour en amuser quelqu'un qui ait particulier intérêt à ma connaissance, un voisin, un parent, un ami, qui prendra plaisir à me raccointer et repratiquer en cette image... Quel contentement me serait-ce d'ouïr ainsi quelqu'un qui me récitât les mœurs, la forme, les conditions et les fortunes de mes ancêtres ! Combien j'y serais attentif !... Tout le commerce que j'ai en ceci avec le public, c'est que j'ai été contraint d'emprunter les outils de son écriture, pour être plus soudaine et plus aisée ; il m'a fallu jeter en moule cette image, pour m'exempter la peine d'en faire faire plusieurs extraits à la main (1). » Cette idée-là risquait d'entraîner Montaigne

(1) *Essais*, II, XVIII.

dans une route dangereuse : elle l'engageait à se représenter par ses traits les plus particuliers, parce que ce sont les plus caractéristiques. Elle le poussait à noter ce qu'il avait en lui de plus singulier, à s'attarder aux menus détails, à ces riens qui intéressent les amis et l'entourage de chacun de nous, mais qui sont sans valeur pour l'étranger.

Cette conception dangereuse, c'est celle que Montaigne exprime surtout vers 1580. Je ne prétends pas, au reste, que jusqu'en 1580 Montaigne n'ait écrit que pour ses parents et pour ses amis, et quoi qu'il en dise, ce n'est pas, bien entendu, pour éviter à des copistes la peine de reproduire son manuscrit qu'il l'a fait imprimer : certainement il avait dépassé ce point de vue. Mais c'est seulement après 1580, dans l'édition de 1588, qu'il a défini sa troisième conception, celle qui l'invite à peindre en lui de préférence non pas ce qu'il y a de plus particulier, mais ce qu'il y a de plus humain ; non pas ce qui n'intéresse que les parents et les amis, mais ce qui touche tous les hommes : la conception enfin qui seule exprime toute l'originalité et toute la fécondité de son dessein, alors seulement elle a été claire dans son esprit. Écoutez maintenant sa nouvelle réponse à l'objection de tout à l'heure : « Je propose, dit-il, une vie basse et sans lustre ; c'est tout un : on attache aussi bien toute la philosophie morale à une vie populaire et privée qu'à une vie de plus riche étoffe ; chaque homme porte la forme entière de l'humaine condition (1). » Si vous lui reprochez maintenant que sa vie ne contient aucun acte d'éclat, il ne cherche plus d'excuses et de faux-fuyants. Bien que vous ne soyez pas de ses amis, il prétend vous intéresser néanmoins. S'il n'y parvient pas, vous êtes en faute, et non lui, car pour philosopher sa vie en vaut une autre. Pour étudier l'homme, les vies les plus ordinaires, les plus vulgaires, sont aussi fécondes d'enseignements que les vies les plus singulières. Pour la plupart, les questions pratiques qui se posent devant l'esprit de Montaigne sont

(1) *Essais*, III, II.

aussi celles qui se posent devant l'esprit de ses semblables ; les doutes qui l'arrêtent peuvent les arrêter aussi ; ils sont assaillis des passions qui l'assaillent. Il vit la vie des autres en même temps que sa vie propre. Puisque « chaque homme porte la forme entière de l'humaine condition », Montaigne n'a qu'à se peindre et il peindra l'homme en général. Maintenant que l'intérêt de sa peinture n'est plus de perpétuer son image au profit de quelques amis, mais de permettre à ses lecteurs de se mirer en lui, ce qu'il cherchera à nous montrer dans son Moi, c'est surtout ce par quoi il est homme, ce qui intéresse tous les hommes : les détails trop individuels, il les laissera tomber, ou, tout au moins, il les saisira par ce qu'ils ont de plus général.

Jamais, à partir de cette époque, Montaigne ne reviendra plus à la conception de 1580. Il ne parlera plus d'écrire pour ses parents et pour ses amis. S'il s'oublie parfois encore à nous conter des détails trop intimes, et dont nous nous passerions bien volontiers, son goût pour les melons et pour la salade, par exemple, ou encore le compte des verres qu'il boit à chaque repas, ce ne sont là que des accidents. En général, désormais, c'est l'homme qu'il peint à travers son Moi, et c'est la peinture de l'homme faite d'après Montaigne qui a assuré le grand succès des *Essais*.

En même temps qu'il conçoit plus clairement la portée philosophique de son dessein, dans l'édition de 1588 Montaigne porte à sa perfection le genre de l'essai. A proprement parler, la manière de 1588 ne diffère pas de celle qu'on trouve dans quelques essais de 1579, dans l'*Institution des enfants*, par exemple, mais elle s'affirme, se précise, et tandis qu'elle apparaissait accidentellement dans l'édition de 1580, maintenant elle emplit le troisième livre. Désormais nous mesurons mieux tout le chemin parcouru depuis le temps où il écrivait des « diverses leçons ». A peine pouvons-nous imaginer que les *Essais* de 1588 sont sortis de ceux de 1572.

Ce sont bien les mêmes éléments qui les composent : réflexions pratiques, citations et exemples d'emprunt, expériences et impressions personnelles. Mais les propor-

tions dans lesquelles ils se mêlent sont tout à fait changées. Autrefois tout gravitait autour des éléments empruntés. Citations et exemples formaient la trame même de l'essai. Les réflexions morales, qui en dépendaient étroitement, manquaient d'originalité, et la part des éléments personnels était à peu près nulle. Maintenant ce sont les expériences et les impressions du Moi qui sont les matériaux essentiels de la construction ; les réflexions morales, désormais originales, y sont étroitement mêlées, reflétant la sensibilité de Montaigne et tirant les conclusions de ses expériences. Si les éléments empruntés sont encore nombreux, leur rôle est maintenant accessoire. L'axe de l'essai est changé en quelque sorte.

La composition autrefois s'efforçait d'être régulière : nous l'avons constaté dans l'essai intitulé : *Que le goût des biens et des maux dépend en bonne partie de l'opinion que nous en avons* (1). Maintenant, pour se peindre, Montaigne doit écrire comme il parle. Son style aura les allures de la conversation. Il évitera l'ordre logique, qui a toujours quelque air d'artifice, il a horreur par-dessus tout des divisions scolastiques qui sentent le pédantisme. Il suivra simplement le cours de sa pensée, un sujet appelant le sujet voisin, comme lorsqu'on parle entre amis. Tout se tient dans le Moi : les impressions évoquent d'autres impressions. Les idées s'enchaînent comme elles peuvent. Quelquefois Montaigne, dépassant le but, ira même jusqu'à affecter un désordre qui lui semble être de bon ton. L'affectation toujours a mauvaise grâce ; ce sont là de regrettables excès, mais ils sont rares. En général, la pensée se développe avec beaucoup de naturel et de vivacité.

La forme aussi, qui s'est faite plus imagée à l'exemple de Plutarque, plus nerveuse au contact de Sénèque, plus expressive et populaire par la fréquentation de Rabelais et de nos conteurs, s'anime à parler de sujets qui tiennent tout au cœur de l'auteur. Pour nuancer ses impressions

(1) Voir ci-dessus, p. 119.

très vives, très personnelles, il crée des métaphores et des images avec une étourdissante fécondité. Son style est une création perpétuelle, un jaillissement ininterrompu de formes sensibles, c'est un enchantement discret, mais pénétrant, de tous les sens et de tous les muscles aussi bien que de l'esprit, car toute la personne de Montaigne concourt à le former, aussi bien sa sensibilité physique que son imagination et son bon sens. Sa richesse d'expression est inépuisable. Les philosophes nous parlent de l'âme en général comme d'un ensemble de facultés abstraites qui semblent mortes à l'imagination du lecteur. L'âme chez Montaigne, par une métaphore continue, qui enveloppe tout son livre, vit en quelque sorte d'une vie physique et sensible. Elle a une stature. Elle a des yeux et des oreilles. Elle a des mains avec lesquelles elle saisit les objets, et sa poignée est limitée ; si vous lui donnez trop d'objets, elle ne peut les prendre et les serrer. Elle a des pieds sur lesquels elle se cambre pour soutenir l'attaque des passions ses adversaires ; elle se présente à eux fièrement, dans son haut appareil ; et quand une fois ils l'ont renversée, quand elle a perdu pied et qu'elle est à terre, elle ne sait plus se relever. Elle porte des fardeaux, se roidit sous la charge et parfois succombe. Elle sait se bander, tendre ses muscles et les détendre. Elle a presque toutes les qualités et les fonctions du corps. Cette poésie intense se joint à beaucoup de naturel. C'est une causerie, mais une causerie singulièrement chaude, pleine d'imprévu et de couleur, une causerie qui serait une incessante création.

Les essais maintenant sont aussi souples et amples qu'ils étaient raides et pauvres autrefois. Montaigne, qui a sous la main une matière abondante et une matière qu'il connaît mieux que quiconque, procède par larges tableaux, qui débordent de sensations, d'impressions, de sentiments. Tout y est vivant parce que le Moi a tout envahi, qu'il a apporté partout sa vie propre, parce que partout bat un cœur humain, troublé des doutes, des inquiétudes, des malheurs, des joies, des rêveries qui agitent l'existence humaine. Et puis, dans tous ces tableaux, pour divers

qu'ils soient, c'est le même personnage aperçu dans des attitudes diverses, c'est le Moi de Montaigne, souple mais un, qui concentre l'intérêt du spectateur. Et ce Moi de Montaigne, partout présent, confère au livre une sorte d'unité nouvelle qui le rend singulièrement attachant et dramatique. Le mouvement et la vie ont pénétré partout. L'essai est devenu vraiment un genre original. Il a reçu la vie des mains de Montaigne.

II

Quand il eut publié sa cinquième édition, en 1588, Montaigne ne composa plus d'essais nouveaux. Son expérience ne s'était pas renouvelée. Il n'avait ni rempli une magistrature comme naguère sa mairie, ni éprouvé des catastrophes semblables à la peste de 1585, et le voyage qu'il venait de faire cette même année à Paris n'était pas de ceux dont on rapporte une ample moisson d'observations. Son sujet n'était pas inépuisable. A l'exploiter plus longuement il eût difficilement évité les redites. Déjà n'en avait-il pas un trop grand nombre à se reprocher?

Voilà pourquoi il se contenta de gonfler d'additions ses anciens essais. Il le fit d'ailleurs très abondamment, et le manuscrit de Bordeaux est littéralement couvert de notes marginales. Ce n'était pas là chez lui un système nouveau : déjà dans l'édition de 1582 il avait fait quelques additions aux deux premiers livres, mais elles étaient courtes et peu nombreuses. En 1588 elles s'étaient beaucoup multipliées. En 1595 elles envahissent tout : on n'en compte pas moins de mille, et beaucoup d'entre elles sont très développées. Quels pouvaient être les effets d'un pareil procédé?

Le dessein de Montaigne n'est pas changé. Il se propose de se peindre comme en 1588, et c'est sa propre peinture qu'il prétend faire au moyen d'additions, de même qu'en

1588 il la faisait au moyen d'essais nouveaux. Non seulement il continue à affirmer à bien des reprises que ses intentions sont restées les mêmes, mais parmi les additions plus de deux cent cinquante nous apportent des informations sur le Moi, et celles-là sont parmi les plus étendues. Montaigne s'observe toujours et philosophe à l'occasion de ses impressions et de ses expériences. Plus que par le passé, la vieillesse et la maladie le pressent, et la mort se fait imminente. Aussi ses préoccupations vont-elles souvent à la vieillesse, à la douleur et à la mort. Il écrit :

Voici, de nouveau, que les plus légers mouvements éprennent le pur sang de mes reins ; quoi pour cela? je ne laisse de me mouvoir comme devant et piquer après mes chiens, d'une juvénile ardeur et insolente : et trouve que j'ai grand'raison d'un si important accident, qui ne me coûte qu'une sourde pesanteur et altération en cette partie : c'est quelque grosse pierre, qui foule et consomme la substance de mes rognons et ma vie, que je vide peu à peu, non sans quelque naturelle douceur, comme un excrément hormais (*désormais*) superflu et empêchant (1).

... La décrépitude est qualité solitaire. Je suis sociable jusqu'à l'excès : si (*aussi*) me semble-t-il raisonnable que meshui (*désormais*) je soustraie de la vue du monde mon importunité et la couve moi seul ; que je m'appile et me recueille en ma coque comme les tortues, que j'apprenne à voir les hommes sans m'y tenir... Il est temps de tourner le dos à la compagnie (2).

... L'opiniâtreté de mes pierres (*la maladie de la pierre*) m'a parfois jeté en longues suppressions d'urine, de trois, de quatre jours, et si avant en la mort, que c'eût été folie d'espérer l'éviter, voire désirer, vu les cruels efforts que cet état apporte. Me trouvant là, je considérais par combien légères causes et objets l'imagination nourrissait en moi le regret de la vie ; de quels atomes se bâtissait en mon âme le poids et la difficulté de ce délogement ; à combien frivoles pensées nous donnions place en un si grand affaire : un chien, un cheval, un livre, un verre, et quoi non? tenaient compte en ma perte ; aux autres, leurs

(1) *Essais*, III, XIII.
(2) *Ibid.*, III, IX.

ambitieuses espérances, leur bourse, leur science, non moins sottement à mon gré (1).

Je suis pour cette heure en tel état, Dieu merci, que je puis déloger quand il lui plaira, sans regret de chose quelconque. Je me dénoue partout : mes adieux sont tantôt pris de chacun, sauf de moi. Jamais homme ne se prépara à quitter le monde plus purement et pleinement, et ne s'en déprit plus universellement que je ne m'attends de faire (2).

... Le plus long de mes desseins n'a pas un an d'étendue, je ne pense désormais qu'à finir, me défais de toutes nouvelles espérances et entreprises, prends mon dernier congé de tous les lieux que je laisse, et me dépossède tous les jours de ce que j'ai (3).

Un très grand nombre d'additions cependant n'ont pas trait au Moi. Nous avons vu que, par désœuvrement sans doute, Montaigne, sur la fin de sa vie, donnait plus de temps à ses lectures. Maintenant comme autrefois, il lit surtout des moralistes et des historiens. Il se plaît particulièrement aux histoires qui lui parlent de pays lointains, la Turquie, les Indes orientales, la Chine, qu'il s'amuse à visiter en imagination maintenant que ses infirmités l'emprisonnent dans sa tour.

Or, quand il rencontre dans ses livres un fait capable d'illustrer quelque passage des *Essais*, une idée qui cadre avec les idées qu'il a exprimées lui-même, il est tenté d'ouvrir ses *Essais* et de les faire profiter de son butin. Cela ne va pas sans avantages : Montaigne contrôle ainsi ses pensées par l'expérience et par les pensées de autres. Il en précise l'expression et souvent la fortifie. Tel exemple heureusement approprié étaie une opinion insuffisamment prouvée. Telle autre de ses opinions n'avait pas été exprimée par lui avec assez de vigueur. Platon ou Cicéron lui fourniront les mots dont il a besoin pour lui donner toute sa force. Déjà en 1588 il avait critiqué la torture. Il trouve

(1) *Essais*, III, IV.
(2) *Ibid.*, I, XX
(3) *Ibid.*, II, XXVIII.

chez Vivès (1) des raisons nouvelles de la condamner. Les raisons de Vivès viennent corroborer son argumentation. Ailleurs, au contraire, il se sent en contradiction avec son auteur : il le cite pour le réfuter, pour opposer sa propre manière de voir à celle de ses adversaires, et par là il prend une conscience plus ferme de son originalité.

Non moins que la pensée, le style est l'objet de ses soins. Certes, quand il s'est plu à nous répéter qu'il n'avait nul souci de la forme, qu'il écrivait au petit bonheur, nous ne l'avons jamais cru sur parole. Mais, à l'époque où nous sommes, ses scrupules d'artiste se font plus impérieux que jamais. La méthode des additions, qui invitait son esprit à s'arrêter sur les détails, favorisait l'invention des expressions pittoresques, et aussi les ratures et corrections. Il multiplie les images et métaphores, qui recouvrent l'idée d'une végétation luxuriante. Il multiplie les proverbes et les tours populaires, qui donnent à la causerie des *Essais* cette allure de vivacité et de naturel qui en fait le charme. « Trouver la fève au gâteau. — Faire la figue à un aveugle et dire des pouilles à un sourd. — Qui m'aura craché au nez pendant que j'étais, me vienne frotter les pieds quand je ne suis plus. — Laisser la rivière courre sous le pont. — Jeter, comme l'on dit, le manche après la cognée. » Il recherche les pointes et les antithèses jusqu'à en abuser. Les retouches de forme qui ne portent que sur un ou deux mots sont au nombre de plus de trois mille, en moyenne deux fois plus nombreuses qu'en 1588, et quatre fois plus qu'en 1582. Significatives entre toutes sont les suppressions de mots si fréquentes, destinées à alléger la phrase. Il avait donné terriblement dans la mode, courante au seizième siècle, de redoubler ou même de tripler certains termes de la phrase sans utilité pour le sens, à seule fin d'étoffer la période. Après 1588 il se prend à effacer beaucoup de ces redoublements oiseux, plus conscients de l'ori-

(1) Louis Vivès, ministre et érudit du seizième siècle, né à Valence en Espagne. Comme Erasme et Budé, il a fait beaucoup pour le réveil de l'humanisme dans l'Europe occidentale.

ginalité de son style, qui est un parler de causerie, familier, vif, haché, coloré, et que déparent toute affectation d'ampleur et toute boursouflure.

Et puis, que de beaux contes il sait trier dans les livres des autres pour en enrichir le sien! C'est un genre de pillage auquel il est passé maître. Qu'on relise les anecdotes que voici, insérées par lui à cette époque dans des *Essais* qui nous parlaient de la mort et de la cruauté.

QUELQUES EXEMPLES DE COURAGE DÉSESPÉRÉ

Bogès (1), gouverneur en Eione de la part du roi Xerxès assiégé par l'armée des Athéniens, sous la conduite de Cimon, refusa la composition de s'en retourner sûrement en Asie à tout (*arroi*) sa chevance (*ses biens*), impatient de (*ne voulant pas*) survivre à la perte de ce que son maître lui avait donné en garde; et, après avoir défendu jusqu'à l'extrémité sa ville, n'y restant plus que (*de quoi*) manger, jeta premièrement en la rivière de Strymon tout l'or et tout ce de quoi il lui sembla l'ennemi pouvoir faire plus de butin; et puis, ayant ordonné d'allumer un grand bucher et d'égosiller (*étrangler*) femmes, enfants, concubines et serviteurs, les mit dans le feu, et puis soi-même.

Ninachetuen, seigneur indois (*indien*), ayant senti le premier vent de la délibération du vice-roi portugais de le déposséder, sans aucune cause apparente, de la charge qu'il avait en Malacca, pour la donner au roi de Campar, prit à part soi cette résolution : il fit dresser un échafaud plus long que large, appuyé sur des colonnes, royalement tapissé et orné de fleurs et de parfums en abondance; et puis, s'étant vêtu d'une robe de drap d'or chargée de quantité de pierreries de haut prix, sortit en rue et par des degrés monta sur l'échafaud, en un coin duquel il y avait un bûcher de bois aromatique allumé. Le monde accourut voir à quelle fin ces préparatifs inaccoutumés : Ninachetuen remontra, d'un visage hardi et mal content, l'obligation que la nation portugaleise (*portugaise*) lui avait; combien fidèlement il avait versé (*il s'était conduit*) en sa charge; qu'ayant si souvent témoigné pour autrui, les armes en main, que l'honneur lui était de beaucoup plus cher que la vie, il n'était pas pour en

(1) *Essais*, II, III. Je suis le texte de l'édition municipale.

abandonner le soin pour soi même ; que, sa fortune lui refusant tout moyen de s'opposer à l'injure qu'on lui voulait faire, son courage au moins lui ordonnait de s'en ôter le sentiment, et de servir de fable au peuple et de triomphe à des personnes qui valaient moins que lui : ce disant, il se jeta dans le feu.

... Vibius Virius, désespéré du salut de sa ville, assiégée par les Romains, et de leur miséricorde, en la dernière délibération de leur (1) sénat, après plusieurs remontrances employées à cette fin, conclut que le plus beau était d'échapper à la fortune par leurs propres mains ; les ennemis les en auraient en honneur, et Annibal sentirait de combien fidèles amis il aurait abandonnés : conviant ceux qui approuveraient son avis, d'aller prendre un bon souper qu'on avait dressé chez lui, où, après avoir fait bonne chère, ils boiraient ensemble de ce qu'on lui présenterait : « breuvage qui délivrera nos corps des tourments, nos âmes des injures, nos yeux et nos oreilles du sentiment de tant de vilains maux que les vaincus ont à souffrir des vainqueurs très cruels et offensés. J'ai, disait-il, mis ordre qu'il y aura personnes propres à nous jeter dans un bûcher au-devant de mon huis (*porte*), quand nous serons expirés. » Assez approuvèrent cette haute résolution ; peu l'imitèrent : vingt et sept sénateurs le suivirent ; et, après avoir essayé d'étouffer dans le vin cette fâcheuse pensée, finirent leur repas par ce mortel mets : et, s'entr'embrassant, après avoir en commun déploré le malheur de leur pays, les uns se retirèrent en leurs maisons, les autres s'arrêtèrent (*restèrent*) pour être enterrés dans le feu de Vibius avec lui, et eurent tous la mort si longue, la vapeur du vin ayant occupé les veines et retardant l'effet du poison, qu'aucuns furent à une heure près de voir les ennemis dans Capoue, qui fut emportée le lendemain, et d'encourir les misères qu'ils avaient si chèrement fuies. Taurea Jubellius, un autre citoyen de là, le consul Fulvius retournant de cette honteuse boucherie qu'il avait faite de deux cent vingt-cinq sénateurs, le rappela fièrement par son nom, et l'ayant arrêté : « Commande, fit-il, qu'on me massacre aussi après tant d'autres, afin que tu te puisses vanter d'avoir tué un beaucoup plus vaillant homme que toi. » Fulvius, le dédaignant comme insensé (aussi que (*parce que*) sur l'heure il venait de recevoir lettres de Rome,

(1) Du sénat des habitants de Capoue, sa ville. Annibal avait envahi l'Italie. Capoue s'était prononcée en sa faveur, et, pour la soumettre à l'obéissance, les Romains en faisaient le siège.

contraires à l'inhumanité de son exécution, qui lui liaient les mains), Jubellius continua : « Puisque mon pays pris, mes amis morts, et ayant de ma main occis ma femme et mes enfants pour les soustraire à la désolation de cette ruine, il m'est interdit de mourir de la mort de mes concitoyens, empruntons de la vertu la vengeance de cette vie odieuse », et tirant un glaive qu'il avait caché, s'en donna au travers la poitrine, tombant renversé et mourant aux pieds du consul.

... Astapa, ville d'Espagne, se trouvant faible de murs et de défenses pour soutenir les Romains, les habitants firent un amas de leurs richesses et meubles en la place : et, ayant rangé au-dessus de ce monceau les femmes et les enfants, et l'ayant entourné (*entouré*) de bois et matière propre à prendre feu soudainement, et laissé cinquante jeunes hommes d'entre eux pour l'exécution de leur résolution, firent une sortie où, suivant leur vœu, à faute de pouvoir vaincre, ils se firent tous tuer. Les cinquante, après avoir massacré toute âme vivante éparse par leur ville et mis le feu en ce monceau, s'y lancèrent aussi, finissant leur généreuse liberté en un état insensible plutôt que douloureux et honteux, et montrant aux ennemis que, si fortune l'eût voulu, ils eussent eu aussi bien le courage de leur ôter la victoire, comme ils avaient eu de la leur rendre et frustratoire (*vaine*) et hideuse, voire et mortelle à ceux qui, amorcés par la lueur de l'or coulant en cette flamme, s'en étant approchés en bon nombre, y furent suffoqués et brûlés, le reculer leur étant interdit par la foule qui les suivait.

Les Abydéens, pressés par Philippus, se résolurent de même : mais, étant pris de trop court, le roi, ayant horreur de voir la précipitation téméraire de cette exécution (les trésors et les meubles qu'ils avaient diversement condamnés au feu et au naufrage, saisis), retirant ses soldats, leur concéda trois jours à se tuer à l'aise ; lesquels ils remplirent de sang et de meurtre au delà de toute hostile cruauté, et ne s'en sauva une seule personne qui eût pouvoir sur soi. Il y a infinis exemples de pareilles conclusions populaires, qui semblent plus âpres d'autant que l'effet en est plus universel : elles le sont moins que séparées : ce que le discours ne ferait en chacun, il le fait en tous, l'ardeur de la société ravissant les particuliers jugements.

... Philippus (1), roi de Macédoine, celui qui eut tant de fusées (*affaires embrouillées*) à démêler avec le peuple romain

(1) *Essais*, II, XXVII.

agité de l'horreur des meurtres commis par son ordonnance, ne se pouvant résoudre contre tant de familles en divers temps offensées, prit parti de se saisir de tous les enfants de ceux qu'il avait fait tuer, pour, de jour en jour, les perdre l'un après l'autre et ainsi établir son repos.

Les belles matières tiennent toujours bien leur rang, en quelque place qu'on les sème : moi, qui ai plus de soin du poids et utilité des discours que de leur ordre et suite, ne dois pas craindre de loger ici, un peu à l'écart, une très belle histoire. Quand elles sont si riches de leur propre beauté et se peuvent seules trop soutenir, je me contente du bout d'un poil pour les joindre à mon propos.

Entre les autres condamnés par Philippus, avait été un Hérodicus, prince des Thessaliens : après lui, il avait encore depuis fait mourir ses deux gendres, laissant chacun un fils bien petit. Théoxéna et Archo étaient les deux veuves. Théoxéna ne put être induite à se remarier, en étant fort poursuivie. Archo épousa Poris, le premier homme d'entre les Eniens, et en eut nombre d'enfants, qu'elle laissa tous en bas âge. Théoxéna, époinçonnée (*aiguillonnée*) d'une charité maternelle envers ses neveux, pour les avoir en sa conduite et protection, épousa Poris. Voici venir la proclamation de l'édit du roi. Cette courageuse mère, se défiant et de la cruauté de Philippus et de la licence de ses satellites envers cette belle et tendre jeunesse, osa dire qu'elle les tuerait plutôt de ses mains que de les rendre. Poris, effrayé de cette protestation, lui promit de les dérober et emporter à Athènes, en la garde d'aucuns siens hôtes fidèles. Ils prennent occasion d'une fête annuelle qui se célébrait à Énie, en l'honneur d'Éneas, et s'y en vont. Ayant assisté, le jour, aux cérémonies et banquet public, la nuit ils s'écoulent dans un vaisseau préparé, pour gagner pays par mer. Le vent leur fut contraire ; et, se trouvant lendemain (*le lendemain*) en la vue de la terre d'où ils avaient démarré, furent suivis par les gardes des ports. Au joindre, Poris s'embesognant à hâter les mariniers pour la fuite, Théoxéna, forcenée d'amour et de vengeance, se rejetant à sa première proposition, fait apprêt d'armes et de poison, et les présentant à leur vue : « Or sus, mes enfants, la mort est meshui (*désormais*) le seul moyen de votre défense et liberté, et sera matière aux dieux de leur sainte justice ; ces épées traites (*tirées*), ces coupes vous en ouvrent l'entrée : courage ! Et toi, mon fils, qui es plus grand, empoigne ce fer, pour mourir de la mort plus forte (*la plus courageuse*). »

Ayant d'un côté cette vigoureuse conseillère, les ennemis de l'autre à leur gorge, ils coururent de furie chacun à ce qui lui fut le plus à main; et, demi-morts, furent jetés en la mer. Théoxéna, fière d'avoir si glorieusement pourvu à la sûreté de tous ses enfants, accolant chaudement son mari : « Suivons ces garçons, mon ami; et jouissons de même sépulture avec eux. » Et, se tenant ainsi embrassés, se précipitèrent, de manière que le vaisseau fut ramené à bord, vide de ses maîtres.

Plus de richesse dans la peinture du Moi, plus de vigueur dans l'expression de certaines idées, plus de contes attrayants, surtout un art plus conscient dans la forme, l'apport de 1595 est loin d'être négligeable. Mais que de regrettables effets, en revanche, devait produire l'habitude des additions! Il y a une contre-partie aux avantages que nous venons de voir, et le lecteur les payera très cher.

Et d'abord si beaucoup d'additions renforcent la pensée, il en est plus encore qui l'énervent. Disons mieux, quand elles ne la renforcent pas, il y a gros à parier qu'elles l'affaiblissent. Elles l'étendent, en effet, l'étirent et la délayent. Le lecteur sent qu'il n'avance plus, l'essai semble patiner sur place.

Heureux encore lorsqu'il ne se perd pas dans des détours. Bien souvent il s'y engage. Montaigne perd de vue l'ensemble de son chapitre. S'arrêtant à une idée, il la développe pour elle-même. Elle devient le point de départ de toute une petite composition, presque un essai nouveau et, quelquefois à l'intérieur de l'ancien une idée en appelant une autre, celle-ci encore une suivante, de fil en aiguille on s'aventure fort loin du point de départ. On y reviendra comme on pourra, quelquefois tout simplement par un « retournons à notre thème ». Montaigne n'y met pas plus d'art que cela. Et alors le livre s'encombre de digressions qui sont souvent interminables. Les contes digressions ont bonne grâce, elles donnent l'illusion de la conversation, mais il faut beaucoup de prudence à les manier. Trop souvent dans les digressions de 1595 l'esprit du lecteur se sent perdu, il ne retrouve plus sa route. Elles semblent

rester dans la marge où Montaigne les a inscrites. Même quand l'imprimeur les a reportées dans le texte, elles ne s'y fondent pas. Ce sont des gloses. On dirait que Montaigne s'est annoté lui-même, et qu'un éditeur maladroit a mêlé les annotations dans le texte. Cela est sensible particulièrement dans les additions personnelles où Montaigne s'abandonne à sa verve. Sa facilité à parler de soi-même avait apporté l'abondance dans l'édition de 1588; en 1595, trop souvent elle produit le désordre.

Les additions livresques ont eu une autre conséquence, plus grave peut-être. Elles produisent parfois une impression de surcharge pédante. Il était trop facile de faire des emprunts à ses lectures. Montaigne avait constamment les *Essais* sous la main et beaucoup de place dans les marges. Il cède de plus en plus à la tentation. Il encombre son livre presque sans s'en douter. Les auteurs qu'il lit maintenant, Tite-Live, Diodore de Sicile, Hérodote, Paul Jove, Platon, Xénophon, saint Augustin, Cicéron, Diogène Laërce, lui présentent de véritables magasins de faits et d'idées. Il n'a qu'à tendre la main. Bientôt c'est une invasion. Les *Essais* sont submergés. Ainsi, par un détour, Montaigne semble revenir à la méthode pédante des premiers essais. Les emprunts couvrent l'invention. Les citations de prose latine, extrêmement rares dans l'édition de 1588, se font très fréquentes. Sans cesse on se heurte à des formules qui soulignent les allégations : « Dit Cicéron... dit Seneca... dit saint Augustin... Antisthenes disait... Diogenes disait... » Presque à toutes les pages on rencontre : « Platon dit... » Tout le monde parle maintenant dans les *Essais*, et toutes ces voix autorisées couvrent la voix de Montaigne. Tant d'idées empruntées semblent ensevelir les siennes. Nous sommes loin de ce dessein de « parler tout fin seul » qu'il professait en 1588, et des railleries dont il accablait l'abus des allégations.

Ainsi entre 1588 et 1592 l'essai a perdu de sa spontanéité ; il a perdu aussi de sa vivacité et de sa netteté. Il arrivera que des additions contredisent formellement l'essai dans lequel elles s'insèrent. Heureusement, cela est rare,

Montaigne a su parer généralement à ce danger. Ce qui est fréquent, en revanche, c'est que, pour développer un essai, il ne se remette pas dans l'état d'esprit où il était lorsqu'il l'a composé, qu'il ne se replace pas en quelque sorte dans le sens du courant, et alors une teinte différente, une nuance distingue ces additions et les empêche de se fondre exactement dans l'ensemble. Tout le long de son cours, elles font décrire au chapitre des sinuosités et des courbes dans lesquelles l'esprit court sans cesse risque de s'égarer. C'était le danger du système. Les détails passent au premier plan ; ils sont développés pour eux-mêmes, sans considération de l'ensemble, sans le souci de subordonner les parties au tout. En lisant les *Essais* de 1595, souvent on regrette la simplicité de ceux de 1588. Parfois aussi on en regrette la clarté, et il arrive qu'on soit obligé de s'y reporter pour éclaircir le texte et, pour suivre la pensée, de la débarrasser des alluvions qui sont venues la recouvrir.

CHAPITRE VI

LES CONCLUSIONS DE MONTAIGNE

I. La philosophie morale de Montaigne ; philosophie de la nature. — II. Esprit conservateur en religion et en politique. — III. Opinions sur la question et la torture. — IV. Opinions sur les sorciers et la sorcellerie. — V. Opinions sur les monstres. — VI. Les sentiments humanitaires de Montaigne. — VII. Montaigne honnête homme.

I

Quoi qu'il en soit, manifestement les idées morales de Montaigne dans l'édition de 1595 s'inspirent des mêmes principes qu'en 1588, et déjà on avait pu les apercevoir dans les derniers essais de l'édition de 1580. Depuis qu'il a formé le dessein de se peindre, depuis qu'il se consacre entièrement à l'étude du Moi, Montaigne a tourné le dos au stoïcisme. Les leçons de Plutarque, d'Horace et de Pyrrhon ont maintenant porté tous leurs fruits. A présent qu'il se connaît, il sent toute la disproportion qu'il y a entre sa nature et les ambitions des disciples de Zénon.

Il en est de notre jeunesse qui protestent ambitieusement de fouler aux pieds les voluptés naturelles : que ne renoncent-ils encore au respirer? que ne vivent-ils du leur, sans secours de leur forme ordinaire? Que Mars ou Pallas ou Mercure les sustentent pour voir, au lieu de Vénus, de Cérès et de Bacchus. Ces humeurs vanteuses se peuvent forger quelque contente-

ment, car que ne peut sur nous la fantaisie? mais de sagesse elles n'en tiennent tâche (1).

Bâtir une morale avec nos rêves de grandeur est enfantin. Maintenant que Sextus lui a appris que notre connaissance est relative, Montaigne est prudent. Il sait que la règle morale doit s'adapter exactement aux facultés de l'homme, qu'à ce seul prix elle pourra être efficace. Voilà pourquoi son premier précepte est désormais le « Connais-toi toi-même » des anciens. C'est le pivot de sa morale, la règle de sa pensée. Les stoïciens n'ont pas pris soin de se connaître eux-mêmes. Malgré leur prétention de la suivre, ils ont ignoré la nature. Tout le souci de Montaigne est à cette heure d'étudier la nature, et c'est en lui-même qu'il la trouvera. Il condamne la médecine, parce qu'elle affiche la folle ambition de suspendre le cours naturel des maladies et de s'opposer à la nature. Il condamne la pédagogie de son temps, parce qu'elle n'est pas conforme à la nature de l'enfant à laquelle elle devrait se subordonner. Il parle de la nature avec une sorte de dévotion : il l'appelle « notre bon guide... notre mère nature... notre mère nourrice... » Il « quête » partout « sa piste » que nous avons confondue de traces bâtardes et artificielles. Tout ce que veut la nature lui paraît bon ; il s'y soumet non seulement comme à une nécessité, mais avec une sorte d'adhésion spontanée et d'intime satisfaction.

Les stoïciens veulent que nous pensions sans cesse à la mort afin de nous y préparer, et ils affirment que c'est le seul moyen de la bien supporter. La nature nous donne une leçon toute différente : elle nous invite à n'y pas penser, et si nous l'écoutons, nous mourrons aussi facilement que les paysans et les animaux, qui jamais ne s'en soucient et qui la souffrent avec mille fois plus de sérénité qu'Aristote et que tous les philosophes du monde. D'ailleurs la mort est une nécessité naturelle, elle ne saurait donc être aussi terrible que les philosophes se plaisent à la

(1) *Essais*, III, XIII.

supposer. Les stoïciens veulent que nous nous préparions de même à supporter les douleurs. Ils ne font par là que nous les rendre plus sensibles et nous les faire souffrir à l'avance. Ils veulent que nous courions au-devant des passions pour nous donner ensuite le mérite d'en triompher ; mais en fait il est difficile et douloureux de les dominer, et mieux vaut les éviter quand on le peut. Ils veulent nous faire mépriser notre corps, mais notre corps se moque de leurs dédains, et la nature nous punit quand nous le négligeons. Ils s'ingénient à nous faire mépriser les voluptés, mais ils ne peuvent pas faire que les voluptés, qui nous viennent de la nature, ne soient pleines de séduction, et Montaigne se rit de leurs vaines rodomontades. Comme pour les scandaliser, il se plaît à faire valoir les plaisirs du corps, à les détailler, à les savourer, à en repaître son imagination d'autant plus qu'ils affectent d'en faire moins de compte. La sagesse, à ses yeux, ne consiste pas dans de grands mots entachés d'ostentation, dans de vaines contorsions pour réfréner la nature, qui toujours sera la maîtresse ; elle consiste à vivre conformément à la nature, en jouissant le plus largement possible de tous les biens qu'elle nous offre, en adaptant nos âmes à tous les besoins de la vie de manière à les rendre aussi excellentes dans la volupté que dans le sacrifice.

C'est ainsi que Montaigne brûle ce qu'il a paru adorer autrefois. Jadis il avait pour Caton une admiration enflammée. Il en rabat maintenant. Sa prédilection va à des âmes plus souples, celle de Socrate qui était réglée sans tension, celle d'Épaminondas, même celle d'Alcibiade qui savait être aussi voluptueux en Ionie que réformé à Sparte. A vrai dire, la doctrine à laquelle il aboutit, dans sa réaction contre le stoïcisme, ressemble fort à l'épicurisme ; non certes à l'épicurisme efféminé de tant de disciples d'Épicure, mais à l'épicurisme du maître, qui comporte beaucoup de grandeur d'âme dans l'adversité et qui, dit Montaigne lui-même, ne le cède pas en vigueur à la doctrine stoïcienne. Il en a parfois l'imagination débauchée, et il écrit des pages polissonnes, notam-

ment cet essai *Sur quelques vers de Virgile*, qui mérita d'être mutilé dans la plupart des exemplaires retrouvés dans les bibliothèques de couvents ; il en a aussi à l'occasion la simple grandeur. Si, plutôt que de l'épicurisme de Montaigne, je parle de sa philosophie de la nature, c'est pour montrer que, à la différence de ce qui se passait en 1572, il ne reçoit pas passivement une doctrine toute faite, il la reconstruit en quelque sorte, il en retrouve les éléments dans la nature, dans son Moi scruté à la lumière des philosophies anciennes. Il la retrouve aussi dans la nature considérée hors de lui, chez les paysans et les animaux. Il nous a dépeint tout à l'heure les spectacles affreux dont il a été le témoin lors de la peste de 1585 (1). Voyons maintenant les réflexions qu'ils lui ont suggérées. La leçon qu'il en tire est bien différente de celle qu'ils lui auraient sans doute inspirée quinze ans plus tôt.

(1) Voir ci-dessus p. 66.

LA MORALE DE LA NATURE

I. — LA LEÇON DE LA NATURE ET LA LEÇON DES STOICIENS (1)

La plupart des instructions de la science à nous encourager ont plus de montre que de force et plus d'ornement que de fruit. Nous avons abandonné nature et lui voulons apprendre sa leçon ; elle qui nous menait si heureusement et si sûrement ; et cependant les traces de son instruction, et ce peu qui, par le bénéfice de l'ignorance, reste de son image empreint en la vie de cette tourbe rustique d'hommes impolis, la science est contrainte de l'aller tous les jours empruntant pour en faire patron, à ses disciples, de constance, d'innocence et de tranquillité. Il fait beau voir que ceux-ci, pleins de tant de belles connaissances, ayent à imiter cette sotte simplicité et à l'imiter aux premières actions de la vertu ; et que notre sapience (*sagesse*) apprenne, des bêtes mêmes, les plus utiles enseignements aux plus grandes et nécessaires parties de notre vie, comme il nous faut vivre et mourir, ménager nos biens, aimer et élever nos enfants, entretenir justice : singulier témoignage de l'humaine maladie : et que cette raison qui se manie à notre poste (*à notre gré*), trouvant toujours quelque diversité et nouvelleté, ne laisse chez nous aucune trace apparente de la nature ; et en ont fait les hommes comme les parfumiers de l'huile ; ils l'ont sophiquée de tant d'argumentations et de discours appelés du dehors, qu'elle en est devenue variable et particu-

(1) *Essais*, III, XII.

lière à chacun, et a perdu son propre visage, constant et universel, et nous faut en chercher témoignage des bêtes, non sujet à faveur, corruption, ni à diversité d'opinions ; car il est bien vrai qu'elles-mêmes ne vont pas toujours exactement dans la route de nature : mais ce qu'elles en dévoient, c'est si peu, que vous en apercevez toujours l'ornière : tout ainsi que les chevaux qu'on mène en main font bien des bonds et des escapades, mais c'est à la longueur de leurs longes, et suivent néanmoins toujours les pas de celui qui les guide ; et comme l'oiseau prend son vol, mais sous la bride de sa filière (*ficelle dont il est attaché*). *Exilia, tormenta, bella, morbos, naufragia meditare,... ut nullo sis malo tiro* (1) ; à quoi nous sert cette curiosité de préoccuper tous les inconvénients de l'humaine nature, et nous préparer avec tant de peine à l'encontre de ceux mêmes qui n'ont, à l'aventure, point à nous toucher? *parem passis tristitiam facit, pati posse* (2) ; non seulement le coup, mais le vent et le pet, nous frappe : ou, comme les plus fiévreux, car certes c'est fièvre, aller dès à cette heure vous faire donner le fouet, parce qu'il peut advenir que fortune vous le fera souffrir un jour ; et prendre votre robe fourrée dès la Saint-Jean, parce que vous en aurez besoin à Noël? Jetez-vous en l'expérience de tous les maux qui vous peuvent arriver, nommément des plus extrêmes ; éprouvez-vous là, disent-ils ; assurez-vous là. Au rebours, le plus facile et plus naturel serait en décharger même sa pensée : ils ne viendront pas assez tôt ; leur vrai être ne nous dure pas assez ; il faut que notre esprit les étende et les allonge, et qu'avant la main il les incorpore en soi et s'en entretienne, comme s'ils ne pesaient pas raisonnablement à nos sens. « Ils pèseront assez, quand ils y seront, dit un des maîtres (3), non de quelque tendre secte, mais de la plus dure ; cependant, favorise-toi, crois ce que tu aimes le mieux ; que te sert-il d'aller recueillant et prévenant ta male (*mauvaise*) fortune et de perdre le présent, par la crainte du futur, et être, dès cette heure, misérable, parce que tu le dois être avec le temps? » Ce sont ses mots. La science nous fait

(1) Exercez-vous à méditer sur l'exil, les tourments, la guerre, les maladies, les naufrages... afin qu'aucun malheur ne trouve en vous un novice. (SÉNÈQUE, *Épîtres*, XLI.)

(2) L'appréhension de la douleur fait souffrir autant que la douleur même. (SÉNÈQUE, *Épîtres*, LXXIV, 9.)

(3) Sénèque, un des maîtres du stoïcisme. Tout ceci est traduit textuellement d'une de ses épîtres.

volontiers un bon office de nous instruire bien exactement des dimensions des maux,

Curis acuens mortalis corda (1);

ce serait dommage si partie de leur grandeur échappait à notre sentiment et connaissance.

Il est certain qu'à la plupart la préparation à la mort a donné plus de tourment que n'a fait la souffrance. Il fut jadis véritablement dit, et par un bien judicieux auteur, *Minus afficit sensus fatigatio, quam cogitatio* (2). Le sentiment de la mort présente nous anime parfois, de soi-même, d'une prompte résolution de ne plus éviter chose du tout (*entièrement*) inévitable : plusieurs gladiateurs se sont vus, au temps passé, après avoir couardement combattu, avaler courageusement la mort, offrant leur gosier au fer de l'ennemi et le conviant. La vue éloignée de la mort à venir a besoin d'une fermeté lente et difficile par conséquent à fournir. Si vous ne savez pas mourir, ne vous chaille (*ne vous en souciez pas*) ; nature vous en informera sur-le-champ, pleinement et suffisamment ; elle fera exactement cette besogne pour vous ; n'en empêchez (*embarrassez*) votre soin :

Incertam frustra, mortales, funeris horam
Quæritis, et qua sit mors aditura via (3).
Pœna minor certam subito perferre ruinam,
Quod timeas gravius sustinuisse diu (4).

Nous troublons la vie par le soin de la mort, et la mort par le soin de la vie : l'une nous ennuie ; l'autre nous effraie. Ce n'est pas contre la mort que nous nous préparons, c'est chose trop momentanée : un quart d'heure de passion, sans conséquence, sans nuisance, ne mérite pas des préceptes particuliers : à dire vrai, nous nous préparons contre les préparations de la mort.

(1) Aiguisant par des soucis les cœurs des mortels. (Virgile, *Géorgiques*, I, 123.)

(2) Nos sens sont moins affectés par la souffrance physique que par l'imagination. (Quintilien, *Institution oratoire*, I, xii.)

(3) En vain, mortels, vous cherchez à connaître l'heure incertaine de votre mort et le chemin par où elle doit venir. (Properce, II, xxvii, 1.)

(4) Il est moins pénible de supporter un malheur soudain et que n'accompagnent pas les angoisses de l'incertitude que de souffrir longuement le supplice de la crainte.

La philosophie nous ordonne d'avoir la mort toujours devant les yeux, de la prévoir et considérer avant le temps, et nous donne, après, les règles et les précautions pour prouvoir (*pourvoir*) à ce que cette prévoyance et cette pensée ne nous blesse ; ainsi font les médecins qui nous jettent aux maladies, afin qu'ils aient où employer leurs drogues et leur art. Si nous n'avons su vivre, c'est injustice de nous apprendre à mourir et difformer la fin de son total : si nous avons su vivre constamment et tranquillement, nous saurons mourir de même. Ils s'en vanteront tant qu'il leur plaira, *tota philosophorum vita commentatio mortis est* (1) ; mais il m'est avis que c'est bien le bout, non pourtant le but, de la vie : c'est sa fin, son extrémité, non pourtant son objet : elle doit être elle-même à soi sa visée, son dessein ; son droit étude est se régler, se conduire, se souffrir. Au nombre de plusieurs autres offices, que comprend le général et principal chapitre de savoir-vivre, est cet article de savoir mourir, et des plus légers, si notre crainte ne lui donnait poids.

A les juger par l'utilité et par la vérité naïve, les leçons de la simplicité ne cèdent guère à celles que nous prêche la doctrine ; au contraire. Les hommes sont divers en sentiment et en force, il les faut mener à leur bien selon eux et par routes diverses.

Quo me cumque rapit tempestas, deferor hospes (2).

Je ne vis jamais paysan de mes voisins entrer en cogitation de quelle contenance et assurance il passerait cette heure dernière : nature lui apprend à ne songer à la mort que quand il se meurt ; et lors, il y a meilleure grâce qu'Aristote, lequel la mort presse doublement, et par elle, et par une si longue préméditation : pourtant (*pour ce motif*) fut-ce l'opinion de César que la moins préméditée mort était la plus heureuse et plus déchargée.

(1) La vie des philosophes tout entière est une étude de la mort. (Cicéron. *Tusculanes*, I. XXX.) On remarquera que Montaigne, qui combat maintenant cette formule, la faisait sienne en 1572 quand il écrivait son essai *Que philosophe, c'est apprendre à mourir.*

(2) Sur quelque rivage que la tempête me jette, j'y aborde. (Horace, *Epîtres*, I. I. 15.) Horace veut dire par là qu'il n'embrasse aucune doctrine philosophique, mais prend en chacune les préceptes qui lui conviennent.

II. — DES VOLUPTÉS NATURELLES (1)

Moi qui ne me manie (*me conduis*) que terre à terre, hais cette inhumaine sapience (*sagesse*) qui nous veut rendre dédaigneux et ennemis de la culture du corps : j'estime pareille injustice de prendre à contre-cœur les voluptés naturelles, que de les prendre trop à cœur. Xerxès était un fat, qui, enveloppé en toutes les voluptés humaines, allait proposer prix à qui lui en trouverait d'autres : mais non guère moins fat est celui qui retranche celles que nature lui a trouvées. Il ne les faut ni suivre ni fuir ; il les faut recevoir. Je les reçois un peu plus grassement et gracieusement, et me laisse plus volontiers aller vers la pente naturelle. Nous n'avons que faire d'exagérer leur inanité ; elle se fait assez sentir et se produit assez : merci à (*grâce à*) notre esprit maladif, rabat-joie, qui nous dégoûte d'elles comme de soi-même. Il traite et soi, et tout ce qu'il reçoit, tantôt avant, tantôt arrière, selon son être insatiable, vagabond et versatile.

Sincerum est nisi vas, quodcumque infundis, acescit (2)

Moi, qui me vante d'embrasser si curieusement (*soigneusement*) les commodités de la vie et si particulièrement, n'y trouve, quand j'y regarde ainsi finement, à peu près que du vent. Mais quoi? nous sommes partout vent : et le vent, encore, plus sagement que nous, s'aime à bruire, à s'agiter, et se contente en ses propres offices, sans désirer la stabilité, la solidité, qualités non siennes.

Les plaisirs purs de l'imagination, ainsi que les déplaisirs (*tourments*) disent aucuns, sont les plus grands, comme l'exprimait la balance de Critolaüs (3). Ce n'est pas merveille ; elle les

(1) *Essais*, III, XIII, fin. Les pages qui suivent méritent d'être lues avec une attention particulière. Montaigne les a à dessein placées les dernières de son œuvre. Elles dégagent l'impression finale qu'il désire laisser à son lecteur. Toutes les tendances épicuriennes de sa nature qui ont triomphé dans sa dernière manière s'y font jour avec plus de bonheur peut-être que partout ailleurs.

(2) Si le vase n'est pas net, tout ce que vous y versez s'aigrit. (HORACE, *Epîtres*, I, II, 54.)

(3) Allusion à un passage des *Tusculanes*, V, XVII. Dans l'un des

compose à sa poste (*à sa guise*) et se les taille en plein drap : j'en vois tous les jours des exemples insignes et, à l'aventure, désirables. Mais moi, d'une condition mixte, grossier, ne puis mordre si à fait (*pleinement*) à ce seul objet si simple, que je ne me laisse tout lourdement aller aux plaisirs présents de la loi humaine et générale, intellectuellement sensibles, sensiblement intellectuels. Les philosophes cyrénaïques veulent que, comme les douleurs, aussi les plaisirs corporels soient plus puissants, et comme doubles, et comme plus justes. Il en est, comme dit Aristote, qui, d'une farouche stupidité, en font les dégoûtés : j'en connais d'autres qui, par ambition, le font. Que ne renoncent-ils encore au respirer? que ne vivent-ils du leur? et ne refusent la lumière, de ce qu'elle est gratuite, ne leur coûtant ni invention ni vigueur? Que Mars, ou Pallas, ou Mercure, les sustentent pour voir, au lieu de Vénus, de Cérès et de Bacchus (1). Je hais qu'on nous ordonne d'avoir l'esprit aux nues, pendant que nous avons le corps à table : je ne veux pas que l'esprit s'y cloue, ni qu'il s'y vautre ; mais je veux qu'il s'y applique, qu'il s'y sée (*asseye*), non qu'il s'y couche. Aristippus ne défendait que le corps, comme si nous n'avions pas d'âme ; Zénon n'embrassait que l'âme, comme si nous n'avions pas de corps : tous deux vicieusement. Pythagoras, disent-ils, a suivi une philosophie toute en contemplation ; Socrate, toute en mœurs et en action : Platon en a trouvé le tempérament entre les deux. Mais ils le disent, pour en conter. Et le vrai tempérament se trouve en Socrate ; et Platon est bien plus socratique que pythagorique, et lui sied mieux. Quand je danse, je danse ; quand je dors, je dors : voire, et quand je me promène solitairement en un beau verger, si mes pensées se sont entretenues des occurrences étrangères quelque partie du temps, quelque autre partie je les ramène à la promenade, au verger, à la douceur de cette solitude, et à moi.

Nature a maternellement observé cela, que les actions qu'elle nous a enjointes pour notre besoin nous fussent aussi voluptueuses ; et nous y convie, non seulement par la raison, mais

plateaux de sa balance, nous dit Cicéron, Critolaus plaçait les plaisirs de l'esprit, dans l'autre les plaisirs du corps. Les premiers l'emportaient sur les seconds au point d'entraîner par leur poids la terre et les mers.

(1) Les dieux de la guerre, de la science, de l'éloquence, au lieu des dieux de l'amour, du blé et du vin.

aussi par l'appétit (*désir*) : c'est injustice de corrompre ses règles. Quand je vois et César, et Alexandre, au plus épais de sa grande besogne, jouir si pleinement des plaisirs humains et corporels, je ne dis pas que ce soit relâcher son âme, je dis que c'est la roidir, soumettant par vigueur de courage à l'usage de la vie ordinaire ces violentes occupations et laborieuses pensées : sages, s'ils eussent cru que c'était là leur ordinaire vocation ; celle-ci, l'extraordinaire. Nous sommes de grands fous ! « Il a passé sa vie en oisiveté », disons-nous : « Je n'ai rien fait d'aujourd'hui. » Quoi ! avez-vous pas vécu? c'est non seulement la fondamentale, mais la plus illustre de vos occupations. « Si on m'eût mis au propre des grands maniements, j'eusse montré ce que je savais faire. » Avez-vous su méditer et manier votre vie? vous avez fait la plus grande besogne de toutes : pour se montrer et exploiter, nature n'a que faire de fortune : elle se montre également en tous étages, et derrière, comme sans rideau. Avez-vous su composer vos mœurs? vous avez bien plus fait que celui qui a composé des livres. Avez-vous su prendre du repos? vous avez plus fait que celui qui a pris des empires et des villes.

Le grand et glorieux chef-d'œuvre de l'homme, c'est vivre à propos : toutes autres choses, régner, thésauriser, bâtir, n'en sont qu'appendicules et adminicules, pour le plus. Je prends plaisir de voir un général d'armée, au pied d'une brèche qu'il veut tantôt attaquer, se prêtant tout entier et délivre (*libre d'esprit*) à son dîner, au devis, entre ses amis ; et Brutus, ayant le ciel et la terre conspirés à l'encontre de lui et de la liberté romaine, dérober à ses rondes quelque heure de nuit, pour lire et breveter (*faire un abrégé de*) Polybe en toute sécurité. C'est aux petites âmes, ensevelies du poids des affaires, de ne s'en savoir purement démêler, de ne les savoir et laisser et reprendre :

O fortes, pejoraque passi
Mecum sæpe viri! nunc vino pellite curas :
Cras ingens iterabimus æquor (1).

Soit par gausserie (*pour se gausser*), soit à certes (*sérieusement*) que le vin théologal et sorbonique est passé en pro-

(1) Courageux guerriers, qui avez souvent partagé avec moi de plus rudes épreuves, aujourd'hui noyez vos soucis dans le vin ; demain, nous nous embarquerons sur la vaste mer. (HORACE, *Odes*, I, VII, 30.)

verbe, et leurs festins, je trouve que c'est raison qu'ils en dînent d'autant plus commodément et plaisamment, qu'ils ont utilement et sérieusement employé la matinée à l'exercice de leur école : la conscience d'avoir bien dispensé les autres heures est un juste et savoureux condiment des tables. Ainsi ont vécu les sages : et cette inimitable contention à la vertu, qui nous étonne en l'un et l'autre Caton, cette humeur sévère jusqu'à l'importunité, s'est ainsi mollement soumise et plue aux lois de l'humaine condition, et de Vénus et de Bacchus ; suivant les préceptes de leur secte, qui demandent le sage parfait autant expert et entendu à l'usage des voluptés qu'en tout autre devoir de la vie : *Cui cor sapiat, ei et sapiat palatus* (1).

Le relâchement et facilité honore, ce semble, à merveille, et sied mieux à une âme forte et généreuse : Épaminondas n'estimait pas que de se mêler à la danse des garçons de sa ville, de chanter, de sonner (*jouer de la musique*) et s'y embesoigner avec attention, fût chose qui dérogeât à l'honneur de ses glorieuses victoires et à la parfaite réformation de mœurs qui était en lui. Et parmi tant d'admirables actions de Scipion l'aïeul, personnage digne de l'opinion d'une géniture (2) céleste, il n'est rien qui lui donne plus de grâce, que de le voir nonchalamment et puérilement baguenaudant à amasser et choisir des coquilles, et jouer à Cornichon va devant (3), le long de la marine, avec Lælius : et, s'il faisait mauvais temps, s'amusant et se chatouillant à représenter par écrit, en comédies, les plus populaires et basses actions des hommes (4) ; et, la tête pleine de cette merveilleuse entreprise d'Annibal et d'Afrique, visitant les écoles en Sicile et se trouvant aux leçons de la philosophie, jusqu'à en avoir armé les dents de l'aveugle envie de [illegible] ennemis à Rome ; ni chose plus remarquable en Socrate, que ce que, tout vieil, il trouve le temps de se faire ins-

(1) Avec un jugement délicat qu'il ait encore un palais délicat. (Cicéron, *De finibus bonorum et malorum*, II, VIII.)

(2) Digne qu'on le crût d'une naissance céleste.

(3) Jeu d'exercice qui consiste à ramasser au plus vite différents objets en courant. (L'Attré.)

(4) Montaigne nous a dit ailleurs (*Essais*, I, XL) qu'il ajoutait une foi entière à la légende rapportée par Suétone d'après laquelle les comédies de Térence seraient l'œuvre non de Térence mais de Scipion. Au reste il fait ici une confusion entre Scipio Africanus Major « l'aïeul » et Scipio Æmilianus Africanus Minor, car c'est ce dernier seul qui a pu être soupçonné de collaboration avec Térence.

truire à baller (*danser*) et jouer des instruments : et le tient pour bien employé. Celui-ci s'est vu en extase, debout, un jour entier et une nuit, en présence de toute l'armée grecque, surpris et ravi par quelque profonde pensée. Il s'est vu le premier, parmi tant de vaillants hommes de l'armée, courir au secours d'Alcibiade accablé des ennemis, le couvrir de son corps et le décharger de la presse, à vive force d'armes : en la bataille Delienne, relever et sauver Xénophon renversé de son cheval : et emmy (*parmi*) tout le peuple d'Athènes, outré, comme lui, d'un si indigne spectacle, se présenter le premier à recourir (*secourir*) Théramène, que les trente tyrans faisaient mener à la mort par leurs satellites ; et ne désista (*renonça à*) cette hardie entreprise qu'à la remontrance de Théramène même, quoiqu'il ne fût suivi que de deux en tout. Il s'est vu, recherché par une beauté de laquelle il était épris, maintenir au besoin une sévère abstinence. Il s'est vu continuellement marcher à la guerre et fouler la glace, les pieds nus ; porter même robe en hiver et en été ; surmonter tous ses compagnons en patience (*endurance*) de travail ; ne manger point autrement en festin qu'en son ordinaire. Il s'est vu vingt et sept ans, de pareil visage, porter (*supporter*) la faim, la pauvreté, l'indocilité de ses enfants, les griffes de sa femme, et enfin la calomnie, la tyrannie, la prison, les fers et le venin. Mais cet homme-là était-il convié de boire à lut (*bien boire, boire d'autant*), par devoir de civilité? c'était aussi celui de l'armée à qui en demeurait l'avantage ; et ne refusait ni à jouer aux noisettes avec les enfants, ni à courir avec eux sur un cheval de bois, et y avait bonne grâce : car toutes actions, dit la philosophie, siéent également bien et honorent également le sage. On a de quoi, et ne doit-on jamais se lasser de présenter l'image de ce personnage à tous patrons et formes de perfection. Il est fort peu d'exemples de vie pleins et purs : et fait-on tort à notre instruction de nous en proposer tous les jours d'imbéciles (*faibles*) et manques (*défectueux*), à peine bons à un seul pli, qui nous tirent arrière, plutôt : corrupteurs plutôt que correcteurs. Le peuple se trompe : on va bien plus facilement par les bouts, où l'extrémité sert de borne, d'arrêt et de guide, que par la voie du milieu large et ouverte, et selon l'art que selon nature ; mais bien moins noblement aussi et moins recommandablement.

La grandeur de l'âme n'est pas tant à tirer à mont et tirer avant, comme savoir se ranger et circonscrire : elle tient pour grand tout ce qui est assez, et montre sa hauteur à aimer

mieux les choses moyennes que les éminentes. Il n'est rien si beau et légitime que de faire bien l'homme et dûment, ni science si ardue que de bien savoir vivre cette vie ; et de nos maladies la plus sauvage, c'est mépriser notre être.

Qui veut écarter son âme, le fasse hardiment, s'il peut, lorsque le corps se portera mal, pour la décharger de cette contagion : ailleurs, au contraire, qu'elle l'assiste et favorise, et ne refuse point de participer à ses naturels plaisirs et de s'y complaire conjugalement : y apportant, si elle est plus sage, la modération, de peur que, par indiscrétion, ils ne se confondent avec le déplaisir. L'intempérance est peste de la volupté ; et la tempérance n'est pas son fléau, c'est son assaisonnement : Eudoxus, qui en établissait le souverain bien, et ses compagnons, qui la montèrent à si haut prix, la savourèrent en sa plus gracieuse douceur, par le moyen de la tempérance, qui fut en eux singulière et exemplaire.

J'ordonne à mon âme de regarder et la douleur et la volupté, de vue pareillement réglée, *eodem enim vitio est effusio animi in lætitia, quo in dolore contractio* (1), et pareillement ferme ; mais gaiement l'une, l'autre sévèrement, et, selon ce qu'elle y peut apporter, autant soigneuse d'en éteindre l'une que d'étendre l'autre. Le voir sainement les biens tire après soi le voir sainement les maux ; et la douleur a quelque chose de non évitable en son tendre commencement, et la volupté quelque chose d'évitable en sa fin excessive. Platon les accouple et veut que ce soit pareillement l'office de la fortitude (*courage*) combattre à l'encontre de la douleur et à l'encontre des immodérées et charmeresses blandices (*séductions*) de la volupté : ce sont deux fontaines, auxquelles qui puise, d'où, quand, et combien il faut, soit cité, soit homme, soit bête, il est bien heureux. La première, il la faut prendre par médecine et par nécessité, plus escharsement (*chichement*), l'autre par soif, mais non jusques à l'ivresse. La douleur, la volupté, l'amour, la haine, sont les premières choses que sent un enfant : si, la raison survenant, elles s'appliquent à elle, cela c'est vertu.

J'ai un dictionnaire tout à part moi ; je passe le temps, quand il est mauvais et incommode ; quand il est bon, je ne le veux pas passer, je le retâte, je m'y tiens. Il faut courir le mauvais et se rasseoir au bon. Cette phrase ordinaire de « passe-temps »

(1) La dilatation de l'âme dans la joie n'est pas moins anormale que sa contraction dans la douleur. (CICÉRON, *Tusculanes*, IV, XXXI.)

et de « passer le temps » représente l'usage de ces prudentes gens, qui ne pensent point avoir meilleur compte de leur vie, que de la couler et échapper, de la passer, gauchir, et, autant qu'il est en eux, ignorer et fuir, comme chose de qualité ennuyeuse et dédaignable ; mais je la connais autre, et la treuve (*trouve*) et prisable et commode, voire en son dernier décours (*déclin*), où je la tiens ; et nous l'a nature mise en main, garnie de telles circonstances et si favorables, que nous n'avons à nous plaindre qu'à nous, si elle nous presse, et si elle nous échappe inutilement ; *stulti vita ingrata est, trepida est, tota in futurum fertur* (1). Je me compose pourtant à la perdre sans regret, mais comme perdable de sa condition, non comme moleste (*désagréable*) et importune : aussi ne sied-il proprement bien de ne se déplaire pas à mourir qu'à ceux qui se plaisent à vivre. Il y a du ménage à la jouir : je la jouis au double des autres ; car la mesure, en la jouissance, dépend du plus ou moins d'application que nous y prêtons. Principalement à cette heure que j'aperçois la mienne si brève en temps, je la veux étendre en poids, je veux arrêter la promptitude de sa fuite par la promptitude de ma saisie, et, par la vigueur de l'usage, compenser la hâtiveté de son écoulement. A mesure que la possession du vivre est plus courte, il me la faut rendre plus profonde et plus pleine.

Les autres sentent la douceur d'un contentement et de la prospérité ; je la sens ainsi qu'eux, mais ce n'est pas en passant et glissant : si (*aussi*) la faut-il étudier, savourer et ruminer, pour en rendre grâces condignes à celui qui nous l'octroie. Ils jouissent les autres plaisirs, comme ils font celui du sommeil, sans le connaître. A celle fin que le dormir même ne m'échappât ainsi stupidement, j'ai autrefois trouvé bon qu'on me le troublât, afin que je l'entrevisse. Je consulte d'un contentement avec moi, je ne l'écume pas ; je le sonde et plie ma raison à le recueillir, devenue chagrine et dégoûtée. Me treuve-je (*trouvé-je*) en quelque assiette tranquille? y-a-t-il quelque volupté qui me chatouille? je ne la laisse pas friponner aux sens : j'y associe mon âme, non pas pour s'y engager, mais pour s'y agréer, non pas pour s'y perdre, mais pour s'y trouver ; et l'emploie, de sa part, à se mirer dans ce prospère état, à en poiser (*peser*) et estimer le bonheur, et l'amplifier. Elle mesure combien c'est qu'elle doit

(1) La vie de l'insensé est ingrate, elle est trouble ; elle se porte tout entière dans l'avenir. (SÉNÈQUE, *Épîtres*, XV.)

à Dieu, d'être en repos de sa conscience et d'autres passions intestines, d'avoir le corps en sa disposition naturelle, jouissant ordonnément et compétemment des fonctions molles et flatteuses, par lesquelles il lui plaît compenser de sa grâce les douleurs de quoi sa justice nous bat à son tour ; combien lui vaut d'être logée en tel point que, où qu'elle jette sa vue, le ciel est calme autour d'elle ; nul désir, nulle crainte ou doute qui lui trouble l'air ; aucune difficulté passée, présente, future, par-dessus laquelle son imagination ne passe sans offense. Cette considération prend grand lustre de la comparaison des conditions différentes : ainsi, je me propose en mille visages ceux que la fortune ou que leur propre erreur emporte et tempête, et encore ceux-ci, plus près de moi, qui reçoivent si lâchement (*mollement*) et incurieusement (*avec insouciance*) leur bonne fortune : ce sont gens qui passent voirement (*vraiment*) leur temps ; ils outrepassent le présent et ce qu'ils possèdent, pour servir à l'espérance et pour des ombrages et vaines images que la fantaisie leur met au-devant,

Morte obita quales fama est volitare figuras,
Aut quæ sopitos deludunt somnia sensus (1) ;

lesquelles hâtent et allongent leur fuite à mesure (*à mesure*) qu'on les suit : le fruit et but de leur poursuite, c'est poursuivre : comme Alexandre disait que la fin de son travail, c'était travailler :

Nil actum credens, cum quid superesset agendum (2).

Pour moi donc, j'aime la vie et la cultive telle qu'il a plu à Dieu nous l'octroyer. Je ne vais pas désirant qu'elle eût à dire (*fut privée de*) la nécessité de boire et de manger ; et me semblerait faillir non moins excusablement de désirer qu'elle l'eût double, *sapiens divitiarum naturalium quæsitor acerrimus* (3) ; ni que nous nous substantassions, mettant seulement en la

(1) Semblables à ces fantômes qui voltigent autour des tombeaux, à ces songes qui trompent nos sens endormis. (Virgile, *Énéide*, X, 641.)

(2) Croyant n'avoir rien fait tant qu'il lui restait quelque chose à faire. (Lucain, II, 657.)

(3) Le sage recherche avec avidité les richesses naturelles. (Sénèque, *Épître* CXIX.)

bouche un peu de cette drogue par laquelle Épiménide se privait d'appétit et se maintenait ; ni qu'on produisit stupidement des enfants par les doigts, ou par les talons, ains (*mais*), parlant en révérence, que plutôt encore on les produisit voluptueusement par les doigts et par les talons : ni que le corps fût sans désir et sans chatouillement : ce sont plaintes ingrates et iniques. J'accepte de bon cœur, et reconnaissant, ce que nature a fait pour moi ; et m'en agrée et m'en loue. On fait tort à ce grand et tout puissant Donneur, de refuser son don, l'annuler et défigurer. Tout bon, il a fait tout bon : *omnia, quæ secundum naturam sunt, æstimatione digna sunt* (1).

Des opinions de la philosophie, j'embrasse plus volontiers celles qui sont les plus solides, c'est-à-dire les plus humaines et nôtres : mes discours sont, conformément à mes mœurs, bas et humbles : elle fait bien l'enfant à mon gré quand elle se met sur ses ergots pour nous prêcher, que c'est une farouche alliance de marier le divin avec le terrestre, le raisonnable avec le déraisonnable, le sévère à l'indulgent, l'honnête au déshonnête ; que la volupté est qualité brutale, indigne que le sage la goûte ; que le seul plaisir qu'il tire de la jouissance d'une belle jeune épouse, que c'est le plaisir de sa conscience de faire une action selon l'ordre, comme de chausser ses bottes pour une utile chevauchée.

Ce n'est pas ce que dit Socrate, son précepteur et le nôtre : il prise, comme il doit, la volupté corporelle ; mais il préfère celle de l'esprit, comme ayant plus de force, de constance, de facilité, de variété, de dignité. Cette-ci ne va nullement seule, selon lui (il n'est pas si fantastique), mais seulement première ; pour lui, la tempérance est modératrice, non adversaire des voluptés. Nature est un doux guide, mais non pas plus doux que prudent et juste : *intrandum est in rerum naturam, et penitus, quid ea postulet, pervidendum* (2). Je quête partout sa piste : nous l'avons confondue de traces artificielles ; et ce souverain bien académique et péripatétique, qui est « vivre selon icelle », devient, à cette cause, difficile à borner et expliquer : et celui des stoïciens, voisin à celui-là, qui est « consentir à nature ». Est-ce pas erreur d'estimer aucunes actions moins dignes de

(1) Tout ce qui est selon la nature est digne d'estime. (Cicéron, *De finibus bonorum et malorum*, III, VI.)

(2) Il faut pénétrer la nature des choses et voir exactement ce qu'elle exige. (Cicéron, *De finibus bonorum et malorum*, V, XXI.)

ce qu'elles sont nécessaires? Si (*néanmoins*) ne m'ôteront-ils pas de la tête, que ce ne soit un très convenable mariage du plaisir avec la nécessité, avec laquelle, dit un ancien, les dieux complotent toujours. A quoi faire démembrons-nous en divorce un bâtiment tissu d'une si jointe et fraternelle correspondance? Au rebours, renouons-le par mutuels offices : que l'esprit éveille et vivifie la pesanteur du corps ; le corps arrête la légèreté de l'esprit et la fixe. *Qui, velut summum bonum, laudat animæ naturam, et, tanquam malum, naturam carnis accusat, profecto et animam carnaliter appetit, et carnem carnaliter fugit; quoniam id vanitate sentit humana, non veritate divina* (1). Il n'y a pièce indigne de notre soin, en ce présent que Dieu nous a fait : nous en devons compte jusques à un poil : et n'est pas une commission par acquit à l'homme de conduire l'homme selon sa condition ; elle est expresse, naïve et très principale, et nous l'a le Créateur donnée sérieusement et sévèrement. L'autorité peut seule envers les communs entendements, et poise (*pèse*) plus en langage pérégrin (*étranger*) ; rechargeons en ce lieu : *Stultitiæ proprium quis non dixerit, ignave contumaciter facere quæ facienda sunt; et alio corpus impellere, alio animum; distrahique inter diversissimos motus* (2)?

Or sus, pour voir, faites-vous dire un jour les amusements et imaginations que celui-là met en sa tête et pour lesquelles il détourne sa pensée d'un bon repas et plaint l'heure qu'il emploie à se nourrir : vous trouverez qu'il n'y a rien si fade en tous les mets de votre table que ce bel entretien de son âme (de plus souvent il nous vaudrait mieux dormir tout à fait que de veiller à ce à quoi nous veillons) ; et trouverez que son discours et intentions ne valent pas votre capirotade (*ragoût*). Quand ce seraient les ravissements d'Archimède même, que serait-ce? Je ne touche pas ici, et ne mêle point à cette marmaille d'hommes que nous sommes, et à cette vanité de désir et cogitations qui nous divertissent, ces âmes vénérables

(1) Quiconque exalte l'âme comme le souverain bien et condamne le corps comme chose mauvaise, embrasse et chérit l'âme charnellement et charnellement fuit la chair, parce qu'il en juge par vanité humaine, non d'après la vérité divine. (Saint Augustin, *Cité de Dieu*, XIV, v.)

(2) Peut-on nier que ce soit le propre de la sottise de faire lâchement et en maugréant ce qu'on est forcé de faire, de pousser le corps d'un côté et l'âme de l'autre, de se partager entre des mouvements si contraires. (Sénèque, *Épîtres*, lxxiv.)

élevées par ardeur de dévotion et religion à une constante et consciencieuse méditation des choses divines ; lesquelles, préoccupants par l'effort d'une vive et véhémente espérance l'usage de la nourriture éternelle, but final et dernier arrêt des chrétiens désirs, seul plaisir constant, incorruptible, dédaignent de s'attendre (*donner leur attention*) à nos nécessiteuses commodités, fluides et ambiguës, et résignent facilement au corps le soin et l'usage de la pâture sensuelle et temporelle : c'est un étude privilégié. Entre nous, ce sont choses que j'ai toujours vues de singulier accord : les opinions supercélestes et les mœurs souterraines.

Ésope, ce grand homme, vit son maître qui pissait en se promenant : « Quoi donc ! fit-il, nous faudra-t-il chier en courant? » Ménageons le temps, encore nous en reste-t-il beaucoup d'oisif et mal employé. Notre esprit n'a volontiers pas assez d'autres heures à faire ses besognes, sans se désassocier du corps en ce peu d'espace qu'il lui faut pour sa nécessité. Ils veulent se mettre hors d'eux et échapper à l'homme ; c'est folie : au lieu de se transformer en anges, ils se transforment en bêtes ; au lieu de se hausser, ils s'abattent. Ces humeurs transcendantes m'effrayent, comme les lieux hautains et inaccessibles ; et rien ne m'est fâcheux à digérer en la vie de Socrate que ses extases et ses démoneries : rien si humain en Platon, que ce pour quoi ils disent qu'on l'appelle divin : et de nos sciences, celles-là me semblent plus terrestres et basses, qui sont les plus haut montées ; et je ne treuve (*trouve*) rien si humble et si mortel en la vie d'Alexandre, que ses fantaisies autour de son immortalisation. Philotas le mordit plaisamment par sa réponse : il s'était conjoui avec lui par lettre de l'oracle de Jupiter Hammon qui l'avait logé entre les dieux : « Pour ta considération, j'en suis bien aise ; mais il y a de quoi plaindre les hommes qui auront à vivre avec un homme et lui obéir, lequel outrepasse et ne se contente de la mesure d'un homme. »

Dis te minorem quod geris, imperas (1).

La gentille inscription de quoi les Athéniens honorèrent la venue de Pompéius en leur ville, se conforme à mon sens :

D'autant es-tu dieu, comme
Tu te reconnais homme.

(1) C'est en te soumettant aux dieux que tu règnes sur le monde. (Horace, *Odes*, III, VI, 5.)

C'est une absolue perfection, et comme divine, de savoir jouir loyalement de son être. Nous cherchons d'autres conditions, pour n'entendre l'usage des nôtres, et sortons hors de nous pour ne savoir quel il y fait. Si avons nous (*pourtant nous avons*) beau monter sur des échasses ; car, sur des échasses, encore faut-il marcher de nos jambes ; et au plus élevé trône du monde, si (*encore*) ne sommes-nous assis que sur notre cul. Les plus belles vies sont, à mon gré, celles qui se rangent au modèle commun et humain, avec ordre, mais sans miracle, sans extravagance. Or, la vieillesse a un peu besoin d'être traitée plus tendrement. Recommandons-la à ce Dieu protecteur de santé et de sagesse, mais gaie et sociale :

Frui paratis et valido mihi,
Latoe, dones, et, precor, integra
Cum mente; nec turpem senectam
Degere, nec cithara carentem (1).

II

Montaigne s'est donc fait une doctrine morale, et nous venons de voir qu'il la défend sur un ton qui n'est pas du tout celui d'un sceptique. Nous mesurons par là le chemin qu'il a parcouru depuis la crise pyrrhonienne.

Certes, il n'a rien perdu de sa merveilleuse souplesse d'esprit à démasquer les sophismes et à confondre les dogmatiques de tout genre, et jusqu'au bout il restera un maître admirable de prudence intellectuelle. Mais au temps du pyrrhonisme il devait en principe suspendre toujours son jugement. Maintenant Montaigne croit qu'il doit se prononcer chaque fois que des faits donnent une base solide à son jugement, et nous l'entendrons tout à l'heure émettre des opinions très personnelles, voire même

(1) Accorde-moi, fils de Latone, de jouir des biens que j'ai acquis, de me conserver une santé robuste et, je t'en prie, toutes mes facultés intellectuelles, de mener une vieillesse qui ne soit pas abjecte ni privée du commerce des muses. (HORACE, *Odes*, I, XXXI, 17.)

tout à fait hardies pour son temps. En revanche, chaque fois que les faits ne l'obligent pas à se décider, il estime qu'il doit s'abstenir comme par le passé. Il doit rester dans le doute avec Pyrrhon, et, comme Pyrrhon, faute d'opinion personnelle, se conformer à la pratique traditionnelle.

On a beaucoup discuté la question de savoir si Montaigne était chrétien. Les uns lui prêtent une âme religieuse : les autres font de lui un adversaire de la religion. En réalité, nous le trouverons, je crois, à égale distance de ces deux extrêmes. Il était bien persuadé que la raison est incapable d'établir la vérité des dogmes. Il ne croyait pas non plus avec son cœur et avec sa sensibilité, qui était toute pénétrée de paganisme. Mais s'il ne pouvait pas prouver la vérité de la religion, il estimait aussi qu'il était téméraire de prétendre en démontrer la fausseté, et que, ne pouvant pas en démontrer la fausseté, il devait l'accepter puisqu'elle avait pour elle l'autorité de la tradition. Nous pouvons le croire quand il nous assure qu'il se soumet à l'autorité de l'Église, qu'il se conforme aux pratiques du catholicisme. Mais s'il est chrétien par habitude et par tradition, il ne l'est ni de pensée ni de sentiment. Il met dans ses pratiques aussi peu de lui-même qu'il est possible.

Aucun fait ne nous permet de sortir de nos incertitudes touchant la nature de Dieu, l'essence de l'âme, les destinées qui lui sont réservées après la mort. Nous avons vu Montaigne s'amuser dans l'*Apologie* à relever sur ces questions mille opinions contradictoires des philosophes et conclure de tout ce fatras que nous ne savons rien en pareilles matières. Il n'est pas plus avancé aujourd'hui qu'au temps de l'*Apologie*. Il ne peut donc qu'imiter Pyrrhon, se tenir à la tradition. Il ne s'en fiera pas à son jugement individuel, parce que de pareils problèmes ne sont pas de la juridiction de son jugement individuel.

N'allez pas croire surtout qu'il est protestant. Il serait plutôt athée que protestant, et l'attitude des huguenots est à ses yeux la plus illogique qui se puisse. Les huguenots s'efforcent autour de lui de contrôler la tradition,

de la corriger, d'y faire le départ entre les croyances fondées et celles qui ne le sont pas. Ils font preuve d'orgueil, se font forts de connaître ce qu'ils ne peuvent connaître. Montaigne ne les suivra pas dans cette voie périlleuse : il sait que s'il commençait à rejeter certains dogmes, tous les autres dogmes suivraient bientôt, car notre raison ne peut que balbutier quand elle se mêle de religion. Si elle s'en remet à ses propres forces, tout est perdu.

Elle n'est guère plus compétente en politique. Sans doute, ici, à la différence de ce qui se produit pour les dogmes religieux, nous constatons des faits qui semblent orienter notre jugement. Mais gardons-nous de l'outrecuidance qui nous est naturelle. En somme, la matière politique est si complexe qu'elle dépasse nos intelligences. Déterminer, comme tant de théoriciens se piquent de le faire, quelle est la meilleure forme de gouvernement et prétendre imposer cette forme à un peuple quelconque, c'est n'avoir pas le sentiment de la relativité de nos conceptions. Le meilleur gouvernement est pour chaque peuple celui auquel il est accoutumé. Nous pouvons corriger un abus de détail, les faits nous instruisent assez pour cela, mais ce serait une puérile naïveté que de chercher à réformer « une police ».

Comme nos mœurs et nos usages, pense Montaigne, nos croyances religieuses et nos opinions politiques se façonnent peu à peu et s'implantent en nous par la force de l'habitude. Ce sont les habitudes du groupe social auquel nous appartenons, et de même qu'il est dangereux pour un particulier de changer de régime de vie, une société court un grand risque quand elle rompt avec ses traditions. La coutume peut faire de nous ce qu'elle veut. Elle moule nos esprits à sa guise. Les croyances et les usages qu'elle imprime en nos âmes nous apparaissent comme les seuls raisonnables. Tous les peuples érigent ainsi en vérités absolues les opinions qu'ils tiennent de l'habitude. Il faut savoir qu'elles ne sont que relatives, mais en revanche il serait séditieux de s'insurger contre elles et, par une révolte de notre orgueil, de mettre en

péril tout le corps massif des traditions sur lequel repose la vie sociale.

Ce sont là des opinions bien fermes chez Montaigne, au sujet desquelles il n'a jamais varié, qu'il a seulement fortifiées de plus en plus avec le temps. A toutes les époques il s'est fait un jeu de recueillir dans ses lectures des usages étranges (1). Ils étayent pour lui de plus en plus solidement cette double vérité que la coutume peut tout sur nous, et que, puisque c'est elle qui donne sa forme à la mentalité commune, on doit éviter de l'ébranler par des « nouvelletés ».

(1) Voir à ce sujet *les Sources d'idées au seizième siècle*, p. 234 et suiv.

MONTAIGNE CONSERVATEUR

I. — DE L'IDÉE DE DIEU ET DE L'IMMORTALITÉ DES AMES (1)

De toutes les opinions humaines et anciennes touchant la religion, celle-là me semble avoir eu plus de vraisemblance et plus d'excuse, qui reconnaissait Dieu comme une puissance incompréhensible, origine et conservatrice de toutes choses, toute bonté, toute perfection, recevant et prenant en bonne part l'honneur et la révérence que les humains lui rendaient sous quelque visage, sous quelque nom et en quelque manière que ce fût :

> *Jupiter omnipotens, rerum, regumque, deumque*
> *Progenitor genitrixque* (2).

Ce zèle universellement a été vu du ciel de bon œil. Toutes polices ont tiré fruit de leur dévotion : les hommes, les actions impies, ont eu partout les événements sortables. Les histoires païennes reconnaissaient de la dignité, ordre, justice, et des pro-

(1) *Essais*, II, XII. La majeure partie de ce passage figurait dans l'édition de 1580, mais il a reçu de nombreuses additions dans les éditions de 1588 et 1595. Il importe de noter au reste que ce n'est là qu'un fragment relativement court des développements considérables que Montaigne a consacrés à l'examen des problèmes de Dieu et de l'âme.

(2) Jupiter, tout-puissant, père et mère du monde, des rois et des dieux (Valerius Soranus, d'après saint Augustin, *Cité de Dieu*, VII, XI).

diges et oracles employés à leur profit et instruction, en leurs religions fabuleuses. Dieu, par sa miséricorde, daignant à l'aventure fomenter par ces bénéfices temporels les tendres principes d'une telle quelle brute connaissance que la raison naturelle nous a donnée de lui au travers des fausses images de nos songes.

Non seulement fausses, mais impies aussi et injurieuses sont celles que l'homme a forgé de son invention.

Et, de toutes les religions que saint Paul trouva en crédit à Athènes, celle qu'ils avaient dédiée à une Divinité cachée et inconnue lui sembla la plus excusable.

Pythagoras adumbra (*esquissa, approcha*) la vérité de plus près, jugeant que la connaissance de cette cause première et Etre des êtres devait être indéfinie, sans prescription, sans déclaration : que ce n'était autre chose que l'extrême effort de notre imagination vers la perfection, chacun en amplifiant l'idée selon sa capacité. Mais si Numa entreprit de conformer à ce projet la dévotion de son peuple, l'attacher à une religion purement mentale, sans objet préfixe et sans mélange matériel, il entreprit chose de nul usage : l'esprit humain ne se saurait maintenir, vaguant en cet infini de pensées informes : il les lui faut compiler en certaine image, à son modèle. La majesté divine s'est ainsi pour nous aucunement (*en quelque manière*) laissée circonscrire aux limites corporelles : ses sacrements supernaturels et célestes ont des signes de notre terrestre condition : son adoration s'exprime par offices et paroles sensibles : car c'est l'homme qui croit et qui prie. Je laisse à part les autres arguments qui s'emploient à ce sujet. Mais à peine (*avec mal*) me ferait-on accroire que la vue de nos crucifix et peinture de ce piteux (*pitoyable*) supplice, que les ornements et mouvements cérémonieux (*pleins de solennité*) de nos églises, que les voix accommodées à la dévotion de notre pensée, et cette émotion des sens n'échauffent l'âme des peuples d'une passion religieuse de très utile effet.

De celles (1) auxquelles on a donné corps, comme la nécessité l'a requis, parmi cette cécité universelle, je me fusse, ce me semble, plus volontiers attaché à ceux qui adoraient le Soleil.

« La lumière commune
L'œil du monde ; et si Dieu au ciel a fait quelque part des yeux,
Les rayons du Soleil sont ses yeux radieux. »

(1) Des divinités.

Qui donnent vie à tous, nous maintiennent et gardent,
Et les faits des humains en ce monde regardent :
Ce beau, ce grand soleil qui nous fait les saisons,
Selon qu'il entre ou sort de ses douze maisons (1) ;
Qui remplit l'univers de ses vertus connues ;
Qui d'un trait de ses yeux nous dissipe les nues :
L'esprit, l'âme du monde, ardent et flamboyant,
En la course d'un jour tout le ciel tournoyant ;
Plein d'immense grandeur, rond, vagabond, et ferme ;
Lequel tient dessous lui tout le monde pour terme :
En repos sans repos ; oisif, et sans séjour ;
Fils aîné de nature et le père du jour (2).

D'autant qu'outre cette sienne grandeur et beauté, c'est la pièce de cette machine que nous découvrons la plus éloignée de nous, et, par ce moyen, si peu connue, qu'ils étaient pardonnables d'en entrer en admiration et révérence.

Thalès (3), qui le premier s'enquêta (*rechercha*) de telle matière, estima Dieu un esprit qui fit d'eau toutes choses ; Anaximander, que les Dieux étaient mourants et naissants à diverses saisons, et que c'étaient des mondes infinis en nombre ; Anaximènes, que l'air était Dieu, qu'il était produit et immense, toujours mouvant. Anaxagoras, le premier, a tenu la description et manière de toutes choses être conduite par la force et raison d'un esprit infini. Alemœon a donné la divinité au soleil, à la lune, aux astres et à l'âme. Phythagoras a fait Dieu un esprit épandu par la nature de toutes choses, d'où nos âmes sont déprises ; Parmenides, un cercle entourant le ciel et maintenant le monde par l'ardeur de la lumière. Empedocles disait être les Dieux les quatre natures desquelles toutes choses sont faites ; Protagoras, n'avoir rien que dire s'ils sont ou non, ou quels ils sont ; Democritus, tantôt que les images et leurs circuitions sont dieux ; tantôt cette nature qui élance ces images ; et puis notre science et intelligence. Platon dissipe sa créance à divers visages : il dit, au *Timée*, le père du monde ne se pouvoir nommer ; aux *Lois* qu'il ne se faut enquérir de son être ; et ailleurs, en ces mêmes livres, il fait le monde, le ciel, les astres, la terre et nos âmes dieux, et reçoit en outre ceux qui ont été reçus par

(1) Les douze signes du Zodiaque.

(2) Vers de Ronsard, *Remontrance au peuple de France*.

(3) La plupart des opinions que Montaigne rapporte ici sur la divinité lui ont été fournies par Cicéron dans le *De natura deorum*.

l'ancienne institution en chaque république. Xénophon rapporte un pareil trouble de la discipline de Socrate : tantôt qu'il ne se faut enquérir de la forme de Dieu, et puis il lui fait établir que le soleil est dieu, et l'âme, dieu ; qu'il n'y en a qu'un, et puis qu'il y en a plusieurs. Speusippus, neveu de Platon, fait dieu certaine force gouvernant les choses, et qu'elle est animale (*animée*) ; Aristote astheure (*à cette heure, tantôt*) que c'est l'esprit, astheure le monde ; astheure il donne un autre maître à ce monde, et astheure fait dieu l'ardeur du ciel. Zenocrates en fait huit : les cinq nommés entre les planètes ; le sixième composé de toutes les étoiles fixes comme de ses membres, le septième et huitième, le soleil et la lune. Héraclides Ponticus ne fait que vaguer entre ses avis, et enfin prive Dieu de sentiment, et le fait remuant (*changeant*) de forme à autre, et puis dit que c'est le ciel et la terre. Théophraste se promène de pareille irrésolution entre toutes ses fantaisies, attribuant l'intendance du monde tantôt à l'entendement, tantôt au ciel, tantôt aux étoiles ; Strato, que c'est nature ayant la force d'engendrer, augmenter et diminuer, sans forme et sentiment ; Zeno, la loi naturelle, commandant le bien et prohibant le mal, laquelle loi est un animant (*être vivant*), et ôte les dieux accoutumés, Jupiter, Juno, Vesta ; Diogènes Apolloniates, que c'est l'air. Xénophanes fait Dieu rond, voyant, oyant (*entendant*), non respirant, n'ayant rien de commun avec l'humaine nature. Ariston estime la forme de Dieu incomprenable, le prive de sens et ignore s'il est animant ou autre chose ; Cléanthes, tantôt la raison, tantôt le monde, tantôt l'âme de nature, tantôt la chaleur suprême entourant et enveloppant tout. Perseus, auditeur de Zeno, a tenu qu'on a surnommé dieux ceux qui avaient apporté quelque notable utilité à l'humaine vie et les choses mêmes profitables. Chrysippus faisait un amas confus de toutes les précédentes sentences (*opinions*) et compte, entre mille formes de dieux qu'il fait, les hommes aussi qui sont immortalisés. Diagoras et Théodorus niaient tout sec qu'il y eût des dieux. Épicurus fait les dieux luisants, transparents et perflables (*d'une nature aérienne*), logés, comme entre deux forts, entre deux mondes, à couvert des coups, revêtus d'une humaine figure et de nos membres, lesquels membres leur sont de nul usage.

Ego deum genus esse semper dixi, et dicam cælitum ;
Sed eos non curare opinor, quid agat humanum genus (1).

(1) Quant à moi, j'ai toujours cru, j'ai toujours pensé qu'il existe

Fiez-vous à votre philosophie ; vantez-vous d'avoir trouvé la fève au gâteau, à voir ce tintamarre de tant de cervelles philosophiques ! Le trouble des formes mondaines a gagné sur moi, que les mœurs et fantaisies diverses aux miennes ne me déplaisent pas tant, comme elles m'instruisent, ne m'enorgueillissent pas tant, comme elles m'humilient en les conférant (*comparant*) ; et tout autre choix que celui qui vient de la main expresse de Dieu, me semble choix de peu de prérogative. Les polices du monde ne sont pas moins contraires en ce sujet que les écoles : par où nous pouvons apprendre que la fortune même n'est pas plus diverse et variable que notre raison, ni plus aveugle et inconsidérée.

Les choses les plus ignorées sont plus propres à être déifiées : par quoi de faire de nous des dieux, comme l'ancienneté, cela surpasse l'extrême faiblesse de discours (*raisonnement*). J'eusse encore plutôt suivi ceux qui adoraient le serpent, le chien et le bœuf ; d'autant que leur nature et leur être nous est moins connu, et avons plus de loi (*liberté*) d'imaginer ce qu'il nous plaît de ces bêtes-là et leur attribuer des facultés extraordinaires. Mais d'avoir fait des dieux de notre condition, de laquelle nous devons connaître l'imperfection, leur avoir attribué le désir, la colère, les vengeances, les mariages, les générations et les parentèles, l'amour et la jalousie, nos membres et nos os, nos fièvres et nos plaisirs, nos morts, nos sépultures, il faut que cela soit parti d'une merveilleuse ivresse de l'entendement humain,

> *Quæ procul usque adeo divino ab numine distant,*
> *Inque Deum numero quæ sint indigna videri* (1).

Formæ, ætates, vestitus, ornatus noti sunt : genera, conjugia, cognationes omniaque traducta ad similitudinem imbecillitatis humanæ : nam et perturbatis animis inducuntur ; accipimus enim deorum cupiditates, ægritudines, iracundias (2). Comme d'avoir

des dieux et je le proclamerai sans cesse, mais ma conviction est qu'ils n'ont nul souci de ce que font les hommes. (ENNIUS, d'après CICÉRON, *De divinatione*, II, 1.)

(1) Toutes choses sont très éloignées de la nature divine et qui sont indignes des dieux. (LUCRÈCE, V, 123.)

(2) On connaît leur physique, leur âge, leurs vêtements, leurs parures, leur généalogie, leur mariage, leurs alliances, et on les représente, à tous égards, sur le modèle de l'infirmité humaine, car on les

attribué la divinité non seulement à la foi, à la vertu, à l'honneur, concorde, liberté, victoire, piété : mais aussi à la volupté, fraude, mort, envie, vieillesse, misère, à la peur, à la fièvre et à la male (*mauvaise*) fortune, et autres injures de notre vie frêle et caduque !

> *Quid juvat hoc, templis nostros inducere mores?*
> *O curvæ in terris animæ et cœlestium inanes* (1) !

Les Égyptiens, d'une impudente prudence, défendaient sur peine de la hart (*corde*), que nul eût à dire que Sérapis et Isis, leurs dieux, eussent autrefois été hommes ; et nul n'ignorait qu'ils ne l'eussent été. Et leur effigie représentée le doigt sur la bouche signifiait, dit Varro, cette ordonnance mystérieuse, à leurs prêtres, de taire leur origine mortelle, comme par raison nécessaire annulant toute leur vénération.

Puisque l'homme désirait tant de s'apparier à Dieu, il eût mieux fait, dit Cicero, de ramener à soi les conditions divines et les attirer ici-bas, que d'envoyer là-haut sa corruption et sa misère ; mais, à le bien prendre, il a fait en plusieurs façons et l'un et l'autre de pareille vanité (*inanité*) d'opinion.

Quand les philosophes épluchent la hiérarchie de leurs dieux et font les empressés à distinguer leurs alliances, leurs charges et leur puissance, je ne puis pas croire qu'ils parlent à certe (*sérieusement*). Quand Platon nous déchiffre le verger de Pluton et les commodités (*plaisirs*) ou peines corporelles qui nous attendent encore après la ruine et anéantissement de nos corps, et les accommode au ressentiment que nous avons en cette vie,

> *Secreti celant calles, et myrtea circum*
> *Silva tegit : curæ non ipsa in morte relinquunt* (2) ;

quand Mahomet promet aux siens un paradis tapissé, paré d'or et de pierreries, peuplé de garses d'excellente beauté, de vins

fait sujets aux mêmes passions : on nous parle de leurs amours, de leurs chagrins, de leurs colères. (CICÉRON, *De natura deorum*, II, XXVIII.)

(1) A quoi bon introduire nos mœurs dans les temples? O âmes courbées vers la terre et vides de tout sentiment divin ! (PERSE, II, 61 et 62.)

(2) Ils se dissimulent dans les sentiers écartés, dans une forêt de myrte qui les enveloppe ; même dans la mort les soucis ne les abandonnent point. (VIRGILE, *Enéide*, VI, 443.)

et de vivres singuliers, je vois bien que ce sont des moqueurs qui se plient à notre bêtise, pour nous emmieller (*séduire*) et attirer par ces opinions et espérances, convenables à notre mortel appétit. Si *quelques-uns* sont aucuns des nôtres tombés en pareille erreur, se promettant, après la résurrection, une vie terrestre et temporelle, accompagnée de toutes sortes de plaisirs et commodités mondaines. Croyons-nous que Platon, lui qui a eu ses conceptions si célestes et si grande accointance à la divinité, que le surnom lui en est demeuré, ait estimé que l'homme, cette pauvre créature, eût rien en lui d'applicable à cette incompréhensible puissance? et qu'il ait cru que nos prises languissantes fussent capables, ni la force de notre sens assez robuste pour participer à la béatitude ou peine éternelle? Il faudrait lui dire de la part de la raison humaine : Si les plaisirs que tu nous promets en l'autre vie sont de ceux que j'ai sentis çà bas, cela n'a rien de commun avec l'infinité. Quand tous mes cinq sens de nature seraient comblés de liesse (*joie*), et cette âme saisie de tout le contentement qu'elle peut désirer et espérer, nous savons ce qu'elle peut : cela, ce ne serait encore rien. S'il y a quelque chose du mien, il n'y a rien de divin. Si cela n'est autre que ce qui peut appartenir à cette nôtre condition présente, il ne peut être mis en compte. Tout contentement des mortels est mortel. La reconnaissance de nos parents, de nos enfants et de nos amis, si elle nous peut toucher et chatouiller en l'autre monde, si nous tenons encore à un tel plaisir, nous sommes dans les commodités terrestres et finies. Nous ne pouvons dignement concevoir la grandeur de ces hautes et divines promesses, si nous les pouvons aucunement (*en quelque manière*) concevoir : pour dignement les imaginer, il les faut imaginer inimaginables, indicibles et incompréhensibles, et parfaitement autres que celles de notre misérable expérience. Œil ne saurait voir, dit saint Paul, et ne peut monter en cœur d'homme l'heur (*bonheur*) que Dieu a préparé aux siens. Et si, pour nous en rendre capables, on réforme et rechange notre être (comme tu dis, Platon, par tes purifications), ce doit être d'un si extrême changement et si universel que, par la doctrine physique, ce ne sera plus nous ;

> *Hector erat tunc quum bello certabat; at ille*
> *Tractus ab Æmonio, non erat Hector, equo* (1) ;

(1) C'était Hector qui combattait les armes à la main ; mais le

cè sera quelque autre chose qui recevra ces récompenses,

quod mutatur dissolvitur: interit ergo :
Trajiciuntur enim partes atque ordine migrant (1)

Car, en la métempsycose de Pythagoras et changement d'habitation qu'il imaginait aux âmes, pensons-nous que le lion, dans lequel est l'âme de César, épouse les passions qui touchaient César, ni que ce soit lui? Si c'était encore lui, ceux-là auraient raison qui, combattant cette opinion contre Platon, lui reprochent que le fils se pourrait trouver à chevaucher sa mère revêtue d'un corps de mule, et semblables absurdités. Et pensons-nous qu'ès mutations qui se font des corps des animaux en autres de même espèce, les nouveaux venus ne soient autres que leurs prédécesseurs? Des cendres d'un phénix s'engendre, dit-on, un ver, et puis un autre que le premier? Les vers qui font notre soie, on les voit comme mourir et assécher, et de ce même corps se produire un papillon, et de là un autre ver, qu'il serait ridicule estimer être encore le premier. Ce qui a cessé une fois d'être, n'est plus,

Nec si materiam nostram collegerit ætas
Post obitum, rursumque redegerit, ut sita nunc est,
Atque iterum nobis fuerint data lumina vitæ.
Pertineat quidquam tamen ad nos id quoque factum.
Interrupta semel cum sit repetentia nostra (2).

Et quand tu dis ailleurs, Platon, que ce sera la partie spirituelle de l'homme à qui il touchera de jouir des récompenses de l'autre vie, tu nous dis chose d'aussi peu d'apparence (*vraisemblance*),

Scilicet, avulsis radicibus, ut nequit ullam
Dispicere ipse oculus rem, seorsum corpore toto (3).

corps qui fut traîné par les chevaux d'Achille, ce n'était plus Hector. (Ovide, *Tristes*, III, II, 27.)

(1) Ce qui change est dissous, donc périt : les parties désagrégées, il n'y a plus de corps. (Lucrèce, III, 756.)

(2) Supposez que, après la mort, le temps rassemble la matière de notre corps et qu'il le reconstruise tel qu'il est aujourd'hui, supposez alors que la vie nous soit à nouveau donnée, même dans ces conditions, cette nouvelle existence ne serait rien pour nous, puisque le cours de notre vie aurait été une fois interrompu. (*Id.*, III, 859.)

(3) Ainsi l'œil arraché de son orbite et séparé du reste du corps ne peut voir aucun objet. (*Id.*, III, 562.)

Car, à ce compte, ce ne sera plus l'homme, ni nous, par conséquent, à qui touchera cette jouissance : car nous sommes bâtis de deux pièces principales essentielles, desquelles la séparation c'est la mort et ruine de notre être,

Inter enim jacta est vitæ pausa, vageque
Dcerrarunt passim motus ab sensibus omnes (1).

Nous ne disons pas que l'homme souffre quand les vers lui rongent ses membres de quoi il vivait, et que la terre les consomme,

Et nihil hoc ad nos, qui coitu conjugioque
Corporis atque animæ consistimus unitæ apti (2).

Davantage, sur quel fondement de leur justice peuvent les dieux reconnaître et récompenser à l'homme, après sa mort, ses actions bonnes et vertueuses, puisque ce sont eux-mêmes qui les ont acheminées et produites en lui? Et pourquoi s'offensent-ils et vengent sur lui les vicieuses, puisqu'ils l'ont eux-mêmes produit en cette condition fautière, et que, d'un seul clin de leur volonté, ils le peuvent empêcher de faillir? Épicurus opposerait-il pas cela à Platon, avec grande apparence de l'humaine raison, s'il ne se couvrait souvent par cette sentence : qu'il est impossible d'établir quelque chose de certain de l'immortelle nature par la mortelle? Elle ne fait que fourvoyer partout, mais spécialement quand elle se mêle des choses divines. Qui le sent plus évidemment que nous? Car, encore que nous lui ayons donné des principes certains et infaillibles, encore que nous éclairions ses pas par la sainte lampe de la vérité qu'il a plu à Dieu nous communiquer, nous voyons pourtant journellement, pour peu qu'elle se démente du sentier ordinaire et qu'elle se détourne ou écarte de la voie tracée et battue par l'Église, comme tout aussitôt elle se perd, s'embarrasse et s'entrave, tournoyant et flottant dans cette mer vaste, trouble et ondoyante, des opinions humaines, sans bride et sans but. Aussitôt qu'elle perd ce grand et commun chemin, elle se va divisant et dissipant en mille routes diverses.

(1) Dès que la vie est interrompue, tout mouvement abandonne les sens. (LUCRÈCE, III, 872.)

(2) Et cela ne nous est de rien, puisque nous sommes un tout formé de l'union et du mariage de l'âme et du corps. (*Id.*, III, 857.)

L'homme ne peut être que ce qu'il est, ni imaginer que selon sa portée. C'est plus grande présomption, dit Plutarque, à ceux qui ne sont qu'hommes, d'entreprendre de parler et discourir des dieux et des demi-dieux que ce n'est à un homme ignorant de musique vouloir juger de ceux qui chantent, ou à un homme qui ne fut jamais au camp, vouloir disputer des armes et de la guerre, en présumant comprendre par quelque légère conjecture les effets d'un art qui est hors de sa connaissance.

II. — IMPUISSANCE DE LA RAISON EN MATIÈRE POLITIQUE (1)

Enfin je vois, par notre exemple, que la société des hommes se tient et se coud, à quelque prix que ce soit : en quelque assiette qu'on les couche, ils s'appilent et se rangent en se remuant et s'entassant, comme des corps mal unis qu'on empoche sans ordre trouvent d'eux-mêmes la façon de se joindre et s'emplacer les uns parmi les autres, souvent mieux que l'art ne les eût su disposer. Le roi Philippus fait un amas des plus méchants hommes et incorrigibles qu'il pût trouver, et les logea tous en une ville qu'il leur fit bâtir, qui en portait le nom ; j'estime qu'ils dressèrent, des vices mêmes, une contexture politique entre eux, et une commode et juste société. Je vois non une action, ou trois, ou cent, mais des mœurs en usage commun et reçu, si farouches, en inhumanité surtout et déloyauté, qui est pour moi la pire espèce des vices, que je n'ai point le courage de les concevoir sans horreur, et les admire (*m'en étonne*), quasi autant que je les déteste : l'exercice de ces méchancetés insignes porte marque de vigueur et force d'âme, autant que d'erreur et déréglement. La nécessité compose les hommes et les assemble : cette couture fortuite se forme après en lois, car il en a été d'aussi sauvages qu'aucune opinion humaine puisse enfanter, qui toutefois ont maintenu leurs corps avec autant de santé et longueur de vie que celles de Platon et Aristote sauraient faire : et certes toutes ces descriptions de police, feintes (*imaginées*) par art, se trouvent ridicules et ineptes à mettre en pratique.

Ces grandes et longues altercations, de la meilleure forme de

(1) *Essais*, III, IX.

société, et des règles plus commodes à nous attacher, sont altercations propres seulement à l'exercice de notre esprit : comme il se trouve ès (*dans les*) arts plusieurs sujets qui ont leur essence en l'agitation et en la dispute, et n'ont aucune vie hors de là. Telle peinture de police serait de mise en un nouveau monde : mais nous prenons un monde déjà fait et formé à certaines coutumes : nous ne l'engendrons pas, comme Pyrrha, ou comme Cadmus. Par quelque moyen que nous ayons loi de le redresser et ranger de nouveau, nous ne pouvons guère le tordre de son accoutumé pli, que nous ne rompions tout. On demandait à Solon s'il avait établi les meilleures lois qu'il avait pu aux Athéniens : « Oui bien, répondit-il, de celles qu'ils eussent reçues. » Varron s'excuse de pareil air que, s'il avait tout de nouveau à écrire de la religion, il dirait ce qu'il en croit ; mais, étant déjà reçue, il en dira selon l'usage plus que selon nature.

Non par opinion, mais en vérité, l'excellente et meilleure police est, à chacune nation, celle sous laquelle elle s'est maintenue : sa forme et commodité essentielle dépend de l'usage. Nous nous déplaisons volontiers de la condition présente ; mais je tiens pourtant que d'aller désirant le commandement de peu, en un état populaire, ou en la monarchie, une autre espèce de gouvernement, c'est vice et folie.

> Aime l'État, tel que tu le vois être :
> S'il est royal, aime la royauté ;
> S'il est de peu, ou bien communauté,
> Aime l'aussi, car Dieu t'y a fait naître (1).

... Rien ne presse un État, que l'innovation : le changement donne seul forme à l'injustice et à la tyrannie. Quand quelque pièce se démanche, on peut l'étayer : on peut s'opposer à ce que l'altération et corruption naturelle à toutes choses ne nous éloigne trop de nos commencements et principes : mais d'entreprendre à refondre une si grande masse et à changer les fondements d'un si grand bâtiment, c'est à faire à ceux qui, pour décrasser, effacent ; qui veulent amender les défauts particuliers par une confusion universelle et guérir les maladies par la mort ; *non tam communandarum, quam everlendarum rerum*

(1) Vers de Pibrac, dans ses *Quatrains* parus en 1574.

cupidi (1). Le monde est inepte (*inapte*) à se guérir ; il est si impatient de ce qui le presse, qu'il ne vise qu'à s'en défaire, sans regarder à quel prix. Nous voyons, par mille exemples, qu'il se guérit ordinairement à ses dépens. La décharge du mal présent n'est pas guérison, s'il n'y a, en général, amendement de condition ; la fin du chirurgien n'est pas de faire mourir la mauvaise chair ; ce n'est que l'acheminement de sa cure : il regarde au delà d'y faire renaître la naturelle et rendre la partie à son dû être. Quiconque propose seulement d'emporter ce qui le mâche, il demeure court ; car le bien ne succède pas nécessairement au mal : un autre mal lui peut succéder, et pire : comme il advint aux tueurs de César, qui jetèrent la chose publique à tel point qu'ils eurent à se repentir de s'en être mêlés. A plusieurs depuis, jusqu'à nos siècles, il est advenu de même : les Français mes contemporanées savent bien qu'en dire (2). Toutes grandes mutations ébranlent l'État et le désordonnent.

Qui viserait droit à la guérison et en consulterait avant toute œuvre, se refroidirait volontiers d'y mettre la main. Pacuvius Calavius corrigea le vice de ce procédé par un exemple insigne. Ses concitoyens étaient mutinés contre leurs magistrats : lui, personnage de grande autorité en la ville de Capoue, trouva un jour moyen d'enfermer le sénat dans le palais ; et, convoquant le peuple en la place, leur dit que le jour était venu auquel, en pleine liberté, ils pouvaient prendre vengeance des tyrans qui les avaient si longtemps oppressés, lesquels il tenait à sa merci seuls et désarmés : fut d'avis qu'au sort on les tirât hors l'un après l'autre, et de chacun on ordonnât particulièrement, faisant sur-le-champ exécuter ce qui en serait décrété ; pourvu aussi que tout d'un train ils avisassent d'établir quelque homme de bien en la place du condamné, afin qu'elle ne demeurât vide d'officier. Ils n'eurent pas plutôt ouï le nom d'un sénateur, qu'il s'éleva un cri de mécontentement universel à l'encontre de lui : « Je vois bien, dit Pacuvius, il faut démettre cettui-ci : c'est un méchant : ayons-en un bon en change. » Ce fut un prompt silence ; tout le monde se trouvant bien empêché (*embarrassé*) au choix. Au premier plus effronté qui dit le sien, voilà un consentement de voix encore plus grand à refuser

(1) Désireux moins de changer le gouvernement que de le détruire. (Cicéron, *De officiis*, II, 1.)

(2) Montaigne fait allusion à toutes les guerres auxquelles la réforme religieuse a donné naissance.

celui-là ; cent imperfections et justes causes de le rebuter. Ces humeurs contradictoires s'étant échauffées, il advint encore pis du second sénateur et du tiers : autant de discorde à l'élection que de convenance à la démission. S'étant inutilement lassés à ce trouble, ils commencent, qui deçà, qui delà, à se dérober peu à peu de l'assemblée, rapportant chacun cette résolution en son âme, « que le plus vieil et mieux connu mal est toujours plus supportable que le mal récent et inexpérimenté ».

Pour nous voir bien piteusement agités, car que n'avons-nous fait?

Eheu! cicatricum et sceleris pudet,
Fratrumque : quid nos dura refugimus
Ætas? quid intactum nefasti
Liquimus? unde manus juventus
Metu deorum continuit? quibus
Pepercit aris? (2)

je ne vais pas soudain me résolvant :

Ipsa si velit Salus,
Servare prorsus non potest hanc familiam (3).

nous ne sommes pas pourtant, à l'aventure, à notre dernière période. La conservation des Etats est chose qui vraisemblablement surpasse notre intelligence : c'est, comme dit Platon, chose puissante et de difficile dissolution qu'une civile police, elle dure souvent contre des maladies mortelles et intestines, contre l'injure des lois injustes, contre la tyrannie, contre le débordement et ignorance des magistrats, licence et sédition des peuples. En toutes nos fortunes, nous nous comparons à ce qui est au-dessus de nous et regardons vers ceux qui sont mieux : mesurons-nous à ce qui est au-dessous ; il n'en est point de si misérable qui ne trouve mille exemples où se consoler. C'est notre vice, que nous voyons plus mal volontiers ce qui est dessus nous, que volontiers ce qui est dessous. Si (*pourtant*) disait Solon, « qui dresserait un tas de tous les maux

(1) Hélas ! Nos cicatrices et nos crimes, nos guerres fratricides, nous couvrent de honte ! Enfants de ce siècle, de quoi ne nous sommes-nous pas rendus coupables? Quels forfaits n'avons nous pas commis? Est-il une chose sainte qu'ait respectée notre jeunesse, un autel qu'elle n'ait point profané? (Horace, *Odes*, I, xxxv, 33.)

(2) La déesse Salus elle-même le voulût-elle, elle serait impuissante à sauver cette famille. (Térence, *Adelphes*, IV, vii, 13.)

ensemble, qu'il n'est aucun qui ne choisit plutôt de remporter avec soi les maux qu'il a, que de venir à division légitime, avec tous les autres hommes, de ce tas de maux, et en prendre sa quote part. Notre police se porte mal : il en a esté pourtant de plus malades sans mourir. Les dieux s'ébattent de nous à la pelote et nous agitent à toutes mains :

Enimvero dii nos homines quasi pilas habent (1).

III. — PROFESSION DE FOI (2)

Je suis dégoûté de la nouvelleté, quelque visage qu'elle porte ; et ai raison, car j'en ai vu des effets très dommageables : celle qui nous presse depuis tant d'ans, elle n'a pas tout exploité ; mais on peut dire, avec apparence, que par accident elle a tout produit et engendré, voire et les maux et ruines qui se font depuis, sans elle et contre elle : c'est à elle à s'en prendre au nez ;

Heu! patior telis vulnera facta meis! (3)

... Mais le meilleur prétexte de nouvelleté est très dangereux : *adeo nihil motum ex antiquo, probabile est* (4). Si (*d'ailleurs*), me semble-t-il, à le dire franchement, qu'il y a grand amour de soi et présomption, d'estimer ses opinions jusque-là que, pour les établir, il faille renverser une paix publique et introduire tant de maux inévitables, et une si horrible corruption de mœurs que les guerres civiles apportent, et les mutations d'État en chose de tel poids, et les introduire en son pays propre. Est-ce pas mal ménagé d'avancer tant de vices certains et connus, pour combattre des erreurs contestées et débattables? Est-il quelque pire espèce de vices, que ceux qui choquent la propre conscience et naturelle connaissance? Le sénat osa donner en payement cette défaite, sur le différend d'entre lui et le peuple, pour le ministère de leur religion, *ad deos id magis*,

(1) Assurément les dieux se servent de nous autres hommes comme de balles (PLAUTE, prologue des *Captifs*, vers 22.)

(2) *Essais*, I, XXIII.

(3) Ce sont mes propres flèches qui ont causé mes blessures. (OVIDE, *Phillis à Démophon*, vers 48.)

(4) Tant il est vrai qu'aucun changement apporté aux institutions anciennes ne mérite approbation. (TITE-LIVE, XXXIV, LIV.)

quam ad se, pertinere; ipsos visuros ne sacra sua polluantur (1); conformément à ce que répondit l'oracle à ceux de Delphes en la guerre médoise (*médique*). Craignant l'invasion des Perses ils demandèrent au Dieu ce qu'ils avaient à faire des trésors sacrés de son temple, ou les cacher, ou les emporter... Il leur répondit qu'ils ne bougeassent rien; qu'ils se soignassent (*soucissent*) d'eux; qu'il était suffisant pour pourvoir à ce qui lui était propre.

La religion chrétienne a toutes les marques d'extrême justice et utilité, mais nulle plus apparente que l'exacte recommandation de l'obéissance du magistrat et manutention des polices. Quel merveilleux exemple nous en a laissé la sapience (*sagesse*) divine, qui, pour établir le salut du genre humain et conduire cette sienne glorieuse victoire contre la mort et le péché, ne l'a voulu faire qu'à la merci de notre ordre politique, et a soumis son progrès, et la conduite d'un si haut effet et si salutaire, à l'aveuglement et injustice de nos observations et usances, y laissant courir le sang innocent de tant d'élus ses favoris, et souffrant une longue perte d'années à mûrir ce fruit inestimable! Il y a grand à dire entre la cause de celui qui suit les formes et les lois de son pays, et celui qui entreprend de les régenter et changer : celui-là allègue pour son excuse la simplicité, l'obéissance et l'exemple; quoi qu'il fasse, ce ne peut être malice, c'est, pour le plus, malheur : *quis est enim, quem non moveat clarissimis monumentis testata consignataque antiquitas* (2)? Outre ce que dit Isocrate, que la défectuosité a plus de part à la modération que n'a l'excès : l'autre est en bien plus rude parti; car qui se mêle de choisir et de changer usurpe l'autorité de juger, et se doit faire fort de voir la faute de ce qu'il chasse, et le bien de ce qu'il introduit.

Cette si vulgaire considération m'a fermi en mon siège, et tenu ma jeunesse même, plus téméraire, en bride, de ne charger mes épaules d'un si lourd faix, que de me rendre répondant d'une science de telle importance, et oser en cette-ci ce qu'en sain jugement je ne pourrais oser en la plus facile de celles auxquelles on m'avait instruit, et auxquelles la témérité de juger

(1) Que cela concernait les dieux plus qu'eux-mêmes, que ces dieux empêcheraient la profanation de leur culte. (Tite-Live, XX, VI.)

(2) Est-il quelqu'un qui puisse rester insensible à une ancienneté qui nous est attestée et garantie par les plus éclatants témoignages. (Cicéron, *De divinatione*, I, 40.)

est de nul préjudice ; me semblant très inique de vouloir soumettre les constitutions et observances publiques et immobiles à l'instabilité d'une privée fantaisie (la raison privée n'a qu'une juridiction privée), et entreprendre sur les lois divines ce que nulle police ne supporterait aux civiles ; auxquelles encore que l'humaine raison ait beaucoup plus de commerce, si (*néanmoins*) sont-elles souverainement juges de leurs juges, et l'extrême suffisance sert à expliquer et étendre l'usage qui en est reçu, non à le détourner et innover.

III

Si Montaigne est fort timide en religion et en politique, il saura l'être moins ailleurs. Que des faits bien établis lui imposent une opinion, et il osera la publier et la défendre contre tous ses contemporains. Personne autour de lui ne critique la question préalable et la torture. On les regarde comme des nécessités. L'ordonnance de Villers-Cotterets, rendue par François Ier en 1539, en avait consacré l'usage. Aucune voix ne s'élevait pour protester. L'accusé étant préjugé coupable, on pouvait le soumettre aux questions par le feu, par l'eau, par le brodequin et à tous les horribles tourments que l'on sait, pour arracher de lui l'aveu de sa culpabilité. Quelque absurde que fût cette procédure, elle paraît avoir été presque universellement acceptée autour de Montaigne. Il n'y a pas de débat à son sujet, on n'en parle pas, ni pour l'attaquer ni pour la défendre. Elle est dans les mœurs. On admet aussi qu'il est nécessaire autant que juste de torturer les criminels afin de les punir et d'effrayer ceux qui seraient tentés de les imiter.

Montaigne a horreur de la cruauté, et sa sensibilité lui rend ces pratiques odieuses. Mais pour les condamner il n'a pas rien que les raisons du cœur. Il a été magistrat. Il a constaté que la question préparatoire arrache des aveux aux innocents aussi bien qu'aux coupables, qu'elle est inu-

tile par conséquent, autant qu'atroce et injuste. Quant à la torture infligée aux criminels, il n'a jamais pensé que la crainte des supplices détournât du mal celui que ne retient pas la peur de la mort. En tout cas, si l'exemple est nécessaire, des faits d'observation lui prouvent qu'on obtiendrait les mêmes effets en torturant les cadavres qu'en torturant les vivants. Et voici ses éloquentes protestations qui lui font singulièrement honneur.

CONTRE LA QUESTION (1)

C'est une dangereuse invention que celle des géhennes, et semble que ce soit plutôt un essai de patience que de vérité. Et celui qui les peut souffrir, cache la vérité, et celui qui ne les peut souffrir : car, pourquoi la douleur me fera-t-elle plutôt confesser ce qui en est, qu'elle ne me forcera de dire ce qui n'est pas? Et, au rebours, si celui qui n'a pas fait ce de quoi on l'accuse, est assez patient pour supporter ces tourments, pourquoi ne le sera celui qui l'a fait, un si beau guerdon (*récompense*) que de la vie lui étant proposé? Je pense que le fondement de cette invention est appuyé sur la considération de l'effort de la conscience : car, au coupable, il semble qu'elle aide à la torture pour lui faire confesser sa faute, et qu'elle l'affaiblisse : et de l'autre part, qu'elle fortifie l'innocent contre la torture. Pour dire vrai, c'est un moyen plein d'incertitude et de danger : que ne dirait-on, que ne ferait-on pour fuir à si grièves douleurs?

Etiam innocentes cogit mentiri dolor (2) :

d'où il advient que celui que le juge a géhenné (*torturé*) pour ne le faire mourir innocent, il le fasse mourir et innocent et géhenné. Mille et mille ont chargé leur tête de fausses confessions, entre lesquels je loge Philotas, considérant les circonstances du procès qu'Alexandre lui fit et le progrès de sa géhenne. Mais tant y a que c'est, dit-on, le moins mal que l'humaine faiblesse ait pu inventer : bien inhumainement pourtant et bien inutilement, à mon avis!

(1) *Essais*, II, v.
(2) La douleur force à mentir même les innocents. (Publius Syrus.)

Plusieurs nations, moins barbares en cela que la grecque et la romaine qui les en appellent, estiment horrible et cruel de tourmenter et dérompre un homme, de la faute duquel vous êtes encore en doute. Que peut-il mais de votre ignorance? Etes-vous pas injustes, qui, pour ne le tuer sans occasion, lui faites pis que le tuer? Qu'il soit ainsi, voyez combien de fois il aime mieux mourir sans raison que de passer par cette information plus pénible que le supplice, et qui souvent, par son âpreté, devance le supplice et l'exécute. Je ne sais d'où je tiens ce conte, mais il rapporte exactement la conscience de notre justice. Une femme de village accusait devant un général d'armée, grand justicier, un soldat pour avoir arraché à ses petits enfants ce peu de bouillie qui lui restait à les sustanter, cette armée ayant ravagé tous les villages à l'environ. De preuve, il n'y en avait point. Le général, après avoir sommé la femme de regarder bien à ce qu'elle disait, d'autant qu'elle serait coupable de son accusation, si elle mentait, et elle persistant, il fit ouvrir le ventre au soldat, pour s'éclaircir de la vérité du fait : et la femme se trouva avoir raison. Condamnation instructive.

CONTRE LA TORTURE (1)

Quant à moi, en la justice même, tout ce qui est au delà de la mort simple me semble pure cruauté, et notamment à nous qui devrions avoir respect d'envoyer les âmes en bon état ; ce qui ne se peut, les ayant agitées et désespérées par tourments insupportables. Ces jours passés (2), un soldat prisonnier ayant aperçu d'une tour où il était que le peuple s'assemblait en la place et que les charpentiers y dressaient leurs ouvrages, crut que c'était pour lui, et, entré en la résolution de se tuer, ne trouva qui l'y pût secourir qu'un vieux clou de charrette rouillé que la fortune lui offrit. De quoi il se donna premièrement deux grands coups autour de la gorge ; mais, voyant que ce avait été sans effet, bientôt après il s'en donna un tiers dans le ventre, où il laissa le clou fiché. Le premier de ses gardes qui entra où il était le trouva en cet état, vivant encore, mais couché et tout affaibli de ses coups. Pour employer

(1) *Essais*, II, xi.

(2) Le texte de cette anecdote étant mutilé dans le manuscrit, nous suivons la leçon de l'édition de 1595.

le temps avant qu'il défaillît, on se hâta de lui prononcer sa sentence ; laquelle ouïe et qu'il n'était condamné qu'à avoir la tête tranchée, il sembla reprendre un nouveau courage, accepta du vin qu'il avait refusé, remercia ses juges de la douceur inespérée de leur condamnation ; qu'il avait pris parti d'appeler la mort, pour la crainte d'une mort plus âpre et insupportable, ayant conçu opinion, par les apprêts qu'il avait vu faire en la place, qu'on le voulît (*voulût*) tourmenter de quelque horrible supplice ; et sembla être délivré de la mort, pour l'avoir changée.

Je conseillerais que ces exemples de rigueur, par le moyen desquels on veut tenir ce peuple en office (*dans son devoir*), s'exerçassent contre les corps des criminels : car de les voir priver de sépulture, de les voir bouillir et mettre à quartiers, cela toucherait quasi autant le vulgaire que les peines qu'on fait souffrir aux vivants ; quoique, par effet, ce soit peu ou rien, comme Dieu dit, *qui corpus occidunt, et postea non habent, quod faciant* (1) : et les poètes font singulièrement valoir l'horreur de cette peinture, et au-dessus de la mort :

> *Heu! reliquias semiassi regis, denudatis ossibus,*
> *Per terram sanie delibutas fœde dilaxarier* (2).

Je me rencontrai un jour à Rome, sur le point qu'on défaisait Catena (3), un voleur insigne : on l'étrangla sans aucune émotion de l'assistance : mais, quand on vint à le mettre à quartiers, le bourreau ne donnait coup que le peuple ne suivît d'une voix plaintive et d'une exclamation, comme si chacun eût prêté son sentiment à cette charogne. Il faut exercer ces inhumains excès contre l'écorce, non contre le vif. Ainsi amollit, en cas aucunement pareil, Artaxerxès l'âpreté des lois anciennes de Perse, ordonnant que les seigneurs qui avaient failli en leur état, au lieu qu'on les soulait (*avait coutume*) fouetter, fussent dépouillés, et leurs vêtements fouettés pour eux ; et, au lieu qu'on leur soulait arracher les cheveux, qu'on leur ôtât leur haut chapeau seulement.

(1) Ils tuent le corps, et après ils ne peuvent rien faire de plus. (SAINT LUC, XII, IV.)

(2) Quoi ! ils traîneraient ignominieusement par la terre les restes d'un malheureux roi à demi rôti, déchiré jusqu'aux os et dégouttant d'un sang noir. (ENNIUS, d'après CICÉRON, *Tusculanes*, I, XLIV.)

(3) Voir ci-dessus, p. 46.

IV

Montaigne ne sera pas moins hardi à critiquer les procès de sorcellerie, bien qu'ils soient en usage dans tout le royaume, et que beaucoup d'excellents esprits les jugent nécessaires.

La seconde moitié du seizième siècle a été marquée par une terrible recrudescence de sorcellerie. Les procès de sorciers, nombreux au moyen âge, semblent disparaître presque complètement en France à la fin du quinzième siècle. On n'en trouve pour ainsi dire pas au temps de Louis XI, de Charles VIII et de Louis XII. Ils reparaissent à l'époque de François Ier, puis avec Charles IX et Henri III ils redeviennent tout à fait fréquents. Ils sont dus aux misères atroces qui sévissent alors, aux malheurs des guerres civiles qui portent partout les inquiétudes et les défiances, en même temps que l'hérésie réveille les fanatismes et sème dans les âmes l'exaltation mystique et la hantise du surnaturel. En 1564 on brûle quatre sorciers à Poitiers. Dans une seule ville de Savoie, Daneau nous dit que quatre-vingts sorciers furent brûlés la même année. Pierre Grégoire nous parle de quatre cents bûchers qui furent allumés à Toulouse pour des sorciers, au cours de l'année 1577, et peut-être son souvenir est inexact, peut-être confond-il quelquefois des hérétiques avec des sorciers : le nombre des exécutions pour crime de sorcellerie dut néanmoins être considérable. Un magistat de Nancy, Nicolas Rémy, nous apprend qu'en Lorraine, entre 1577 et 1592, neuf cents condamnations furent prononcées pour des crimes de cette sorte. Il est partout question de sorciers qui avouent leurs criminelles relations avec le diable, de bestiaux tués par enchantement, de nouements d'aiguillettes, de réunions nocturnes, de sabbats, de prodiges, d'hommes changés en loups. En Franche-Comté et en Lor-

raine on signale plusieurs lycanthropes ou loups-garous. Un magicien sorcier, auquel on promet la vie sauve s'il dénonce ses complices, déclare qu'il y a plus de cent mille sorciers en France.

Nombre de livres et de libelles cherchent à éclairer le public sur les agissements des démons et sur les sorciers qu'ils inspirent. Il s'agit de prévenir les bonnes âmes contre le mal. On supplie les magistrats de faire prompte justice. C'est un office de piété, et d'ailleurs il y va des intérêts sacrés du pays : il faut exterminer les « suppôts de Satan » qui attirent la colère de Dieu sur la France ; il faut les brûler pour se conformer aux ordonnances des saintes Écritures et des Pères de l'Église. Et les magistrats dociles jetaient des aliénés dans d'atroces cachots, les soumettaient à la torture pour leur arracher l'aveu de crimes imaginaires, puis, sur la foi de cette confession, les punissaient d'affreux tourments dont le bûcher les délivrait enfin.

Un homme de premier ordre, Jean Bodin, un homme que Montaigne estimait pour son jugement, avait écrit un gros volume sur la « démonomanie », et il s'était prononcé pour les peines les plus rigoureuses sur un ton qui, semble-t-il, ne permettait pas la réplique. Pour Bodin, la croyance en la sorcellerie se fonde sur les textes sacrés, sur les faits qui sont indiscutables et sur le consentement universel des peuples. « Il n'y a guère moins d'impiété, dit-il, de révoquer en doute s'il est possible qu'il y ait des sorciers, que révoquer en doute s'il y a un Dieu ; celui qui par sa loi a certifié l'un, a aussi certifié l'autre. » Et puisque nier la sorcellerie est un crime aussi grave que de nier l'existence de Dieu, naturellement Bodin réclame les châtiments les plus rigoureux contre ceux qui ne croient pas aux sorciers, il veut leur réserver le même supplice qu'aux sorciers eux-mêmes. Un homme de science comme Ambroise Paré se laisse convaincre et proclame, lui aussi, l'existence de la sorcellerie.

Montaigne ne cède ni à ces autorités, ni à ces raisons, ni à ces menaces. Il a vu de prétendus sorciers, il a entendu

leurs confessions. Nulle part il n'a reconnu le doigt de Satan. Pas un des faits allégués n'est dûment constaté. Les confessions dont Bodin fait tant de bruit ne comptent pas : il y en a qui se sont accusés d'avoir tué des personnes qu'on a retrouvées vivantes par la suite ; il y en a qui mentent, il y en a auxquels la torture arrache des aveux contre leur conscience, il y en a (et c'est le plus grand nombre) qui sont tout à fait fous et dont le témoignage est sans valeur. Ce sont des faits, cela. Montaigne devance son temps : il ne veut plus de procès de sorcellerie, et les procès de sorcellerie se poursuivront jusque fort avant dans le dix-septième siècle.

CONTRE LES PROCÈS DE SORCELLERIE (1)

L'admiration est fondement de toute philosophie : l'inquisition, le progrès ; l'ignorance, le bout. Voire dea (*dà*), il y a quelque ignorance forte et généreuse qui ne doit rien en honneur et en courage à la science : ignorance pour laquelle concevoir il n'y a pas moins de science qu'à concevoir la science. Je vis en mon enfance un procès que Corras, conseiller de Toulouse, fit imprimer, d'un accident étrange : de deux hommes qui se présentaient l'un pour l'autre. Il me souvient (et ne me souvient aussi d'autre chose) qu'il me sembla avoir rendu l'imposture de celui qu'il jugea coupable, si merveilleuse et excédant de si loin notre connaissance et la sienne qui était juge, que je trouvai beaucoup de hardiesse en l'arrêt qui l'avait condamné à être pendu. Recevons quelque forme d'arrêt qui die : « La cour n'y entend rien », plus librement et ingénûment que ne firent les Aréopagites, lesquels, se trouvant pressés d'une cause qu'ils ne pouvaient développer, ordonnèrent que les parties en viendraient à cent ans.

Les sorcières de mon voisinage courent hasard de leur vie, sur l'avis de chaque nouvel auteur qui vient donner corps à leurs songes. Pour accommoder les exemples que la divine parole nous offre de telles choses, très certains et irréfragables exemples, et les attacher à nos événements modernes, puisque

(1) *Essais*, III, XI.

nous n'en voyons ni les causes ni les moyens, il y faut autre engin (*esprit*) que le nôtre : il appartient, à l'aventure, à ce seul très puissant témoignage de nous dire : « Cettui-ci en est, et celle-là : et non cet autre. » Dieu en doit être cru, c'est vraiment bien raison ; mais non pourtant un d'entre nous, qui s'étonne de sa propre narration (et nécessairement il s'en étonne, s'il n'est hors du sens), soit qu'il l'employe au fait d'autrui, soit qu'il l'emploie contre soi-même.

Je suis lourd, et me tiens un peu au massif et au vraisemblable, évitant les reproches anciens, *Majorem fidem homines adhibent iis, quæ non intelligunt* (1). — *Cupidine humani ingenii, libentius obscura creduntur* (2). Je vois bien qu'on se courrouce ; et me défend-on d'en douter, sur peine d'injures exécrables : nouvelle façon de persuader ! Pour Dieu merci, ma créance ne se manie pas à coups de poing. Qu'ils gourmandent ceux qui accusent de fausseté leur opinion ; je ne l'accuse que de difficulté et de hardiesse, et condamne l'affirmation opposite, également avec eux, sinon si impérieusement. Qui établit son discours par braverie et commandement, montre que la raison y est faible. Pour une altercation verbale et scolastique, qu'ils aient autant d'apparence que leurs contradicteurs ; *videantur sane, non affirmentur modo* (3) ; mais en la conséquence effectuelle qu'ils en tirent, ceux-ci ont bien de l'avantage. A tuer les gens, il faut une clarté lumineuse et nette ; et est notre vie trop réelle et essentielle, pour garantir ces accidents supernaturels et fantastiques.

Quant aux drogues et poisons, je les mets hors de mon compte ; ce sont homicides, et de la pire espèce : toutefois, en cela même, on dit qu'il ne faut pas toujours s'arrêter à la propre confession de ces gens ici ; car on leur a vu parfois s'accuser d'avoir tué des personnes qu'on trouvait saines et vivantes. En ces autres accusations extravagantes, je dirais volontiers que c'est bien assez qu'un homme, quelque recommandation qu'il ait, soit cru de ce qui est humain : de ce qui est hors de sa conception et d'un effet supernaturel, il en doit être cru lors seulement qu'une approbation supernaturelle l'a autorisé. Ce privilège qu'il a

(1) Les hommes ajoutent plus de foi à ce qu'ils n'entendent point.

(2) Une tendance naturelle porte l'esprit humain à ajouter foi de préférence aux choses obscures. (Tacite. *Histoires*. I, xxii.)

(3) Qu'on propose ces idées comme vraisemblables, mais qu'on ne les affirme pas. (Cicéron, *Académiques*, II, xxvii.)

plu à Dieu donner à aucun de nos témoignages, ne doit pas être avili et communiqué légèrement. J'ai les oreilles battues de mille tels contes : « Trois le virent un tel jour, en levant ; trois le virent lendemain (*le lendemain*), en occident, à telle heure, tel lieu, ainsi vêtu. » Certes, je ne m'en croirais pas moi-même. Combien trouvé-je plus naturel et plus vraisemblable que deux hommes mentent, que je ne fais qu'un homme, en douze heures, passe, quand et (*avec*) les vents, d'orient en occident ; combien plus naturel, que notre entendement soit emporté de sa place par la volubilité de notre esprit détraqué, que cela, qu'un de nous soit envolé sur un balai, au long du tuyau de sa cheminée, en chair et en os, par esprit étranger ! Ne cherchons pas des illusions du dehors et inconnues, nous qui sommes perpétuellement agités d'illusions domestiques et nôtres. Il me semble qu'on est pardonnable de mécroire une merveille, autant au moins qu'on peut en détourner et élider la vérification par voie non merveilleuse ; et suis l'avis de saint Augustin, « qu'il vaut mieux pencher vers le doute que vers l'assurance, ès (*dans les*) choses de difficile preuve et dangereuse créance ».

Il y a quelques années que je passai par les terres d'un prince souverain, lequel en ma faveur, et pour rabattre mon incrédulité, me fit cette grâce de me faire voir en sa présence, en lieu particulier, dix ou douze prisonniers de ce genre, et une vieille entre autres, vraiment bien sorcière en laideur et difformité, très fameuse de longue main en cette profession. Je vis et preuves et libres confessions, et je ne sçais quelle marque insensible sur cette misérable vieille : et m'enquis, et parlai tout mon soûl, y apportant la plus saine attention que je pusse ; et ne suis pas homme qui me laisse guère garrotter le jugement par préoccupation (*opinion préconçue*). Enfin, et en conscience, je leur eusse plutôt ordonné de l'ellébore (1) que de la ciguë, *captisque res magis mentibus, quam sceleratis, similis visa* (2) ; la justice a ses propres corrections pour telles maladies. Quant aux oppositions et arguments que des honnêtes hommes m'ont faits et là et souvent ailleurs, je n'en ai point senti qui m'attachent et qui ne souffrent solution toujours plus vraisemblable que leurs conclusions. Bien est vrai que les preuves et

(1) L'ellébore était considéré chez les anciens comme servant de remède à la folie.

(2) Leur cas me sembla plus voisin de la folie que du crime. (TITE-LIVE, VIII, XVIII.)

raisons qui se fondent sur l'expérience et sur le fait, celles-là, je ne les dénoue point ; aussi n'ont-elles point de bout ; je les tranche souvent comme Alexandre son nœud. Après tout, c'est mettre ses conjectures à bien haut prix, que d'en faire cuire un homme tout vif.

On récite par divers exemples (et Præstantius de son père), qu'assoupi et endormi bien plus lourdement que d'un parfait sommeil, il fantasia (*imagina*) être jument et servir de sommier (*bête de somme*) à des soldats, et ce qu'il fantasiait, il l'était. Si les sorciers songent ainsi matériellement, si les songes parfois se peuvent ainsi incorporer en effets, encore ne crois-je pas que notre volonté en fût tenue à la justice.

V

Si Montaigne se prononce avec tant de netteté contre la croyance aux sorciers, c'est que le merveilleux sous toutes ses formes lui est suspect. On lui parle sans cesse d'interventions de Dieu, des anges ou des démons dans les affaires humaines actuelles, de miracles, de prodiges, et jamais il n'en a constaté. Voyez encore combien il diffère de la plupart de ses contemporains dans sa manière de parler des monstres. Autour de lui des auteurs en vogue font des recueils de prodiges. Ils notent soigneusement les grandes guerres, les pestes, les calamités publiques qui ont accompagné ou suivi de près l'apparition des monstres. C'est que les monstres, pensent-ils, présagent les grands malheurs. Ils sont les signes des colères de Dieu et annoncent ses vengeances. Bouaystuau, dans ses *Histoires prodigieuses*, alors si goûtées, se vante d'avoir donné l'explication des merveilles qu'il entasse dans son livre. Elles sont les signes sensibles de l'ire de Dieu, et commandent aux hommes de multiplier leurs prières et de redoubler de ferveur afin d'écarter de leurs têtes la vengeance divine qui les menace. Tesserand, continuateur de Bouaystuau, énumère toutes les inondations dont il a eu connaissance,

et il montre que toutes ont eu pour objet indiscutable de punir de notables « méchancetés », que presque toutes ont annoncé de terribles calamités. Dans un débordement de la Seine, survenu tout récemment, en 1565, il reconnaît une marque de la fureur divine exaspérée par l'obstination des calvinistes. Ambroise Paré lui-même a beau étendre autant que possible le domaine des explications rationnelles, il admet que pour la plupart les monstres sont les signes de grands malheurs. Écoutons comme Montaigne, qui n'est pas un savant, mais guidé par son seul bon sens, plaisante ces interprétations profondes. Pour lui, les monstres s'expliquent par des causes naturelles, notre ignorance seule nous cache leur raison d'être et nous suggère de si étranges divagations.

D'UN ENFANT MONSTRUEUX (1)

Ce conte s'en ira tout simple, car je laisse aux médecins d'en discourir. Je vis avant-hier un enfant que deux hommes et une nourrice, qui se disaient être le père, l'oncle et la tante, conduisaient pour tirer quelque sou de le montrer à cause de son étrangeté. Il était, en tout le reste, d'une forme commune et se soutenait sur ses pieds, marchait et gazouillait, à peu près comme les autres de même âge : il n'avait encore voulu prendre autre nourriture que du tétin de sa nourrice ; et ce qu'on essaya en ma présence de lui mettre en la bouche, il le mâchait un peu et le rendait sans avaler ; ses cris semblaient bien avoir quelque chose de particulier ; il était âgé de quatorze mois justement. Au-dessous de ses tétins, il était pris et collé à un autre enfant, sans tête, et qui avait le conduit du dos étoupé (*arrêté*), le reste entier : car il avait bien l'un bras plus court, mais il lui avait été rompu par accident, à leur naissance ; ils étaient joints face à face, et comme si un plus petit enfant en voulait accoller un plus grandelet. La jointure et l'espace par où ils se tenaient n'étaient que de quatre doigts, ou environ, en manière que si vous retroussiez cet enfant imparfait, vous voyiez au-dessous le nombril de l'autre ; ainsi la couture se faisait entre les tétins

(1) *Essais*, II, xxx.

et son nombril. Le nombril de l'imparfait ne se pouvait voir, mais oui bien tout le reste de son ventre. Voilà comme ce qui n'était pas attaché, comme bras, fessier, cuisses et jambes de cet imparfait, demeuraient pendant et branlant sur l'autre, et lui pouvait aller sa longueur jusqu'à mi-jambe. La nourrice nous ajoutait qu'il urinait par tous les deux endroits ; aussi étaient les membres de cet autre nourris et vivants, et en même point que les siens, sauf qu'ils étaient plus petits et menus. Ce double corps et ces membres divers se rapportant à une seule tête pourraient bien fournir de favorable pronostic au Roi, de maintenir sous l'union de ses lois ces parts et pièces diverses de notre état ; mais, de peur que l'événement ne les démente, il vaut mieux le laisser passer devant, car il n'est que de deviner en choses faites : *Ut quam facta sunt, tam ad conjecturam aliqua interpretatione revocentur* (1) ; comme on dit d'Épiménides, qu'il devinait à reculons.

Ce que nous appelons monstres ne le sont pas à Dieu, qui voit en l'immensité de son ouvrage l'infinité des formes qu'il y a comprises ; et est à croire que cette figure qui nous étonne se rapporte et tient à quelque autre figure de même genre inconnu à l'homme. De sa toute sagesse il ne part rien que bon, et commun et réglé ; mais nous n'en voyons pas l'assortiment et la relation. *Quod cerebro videt, non miratur, etiamsi, cur fiat nescit. Quod ante non vidit, id, si evenerit, ostentum esse censet* (2). Nous appelons contre nature ce qui advient contre la coutume : rien n'est que selon elle, quel qu'il soit. Que cette raison universelle et naturelle chasse de nous l'erreur et l'étonnement que la nouvelleté nous apporte.

(1) Afin de pouvoir, par quelque interprétation, faire cadrer l'événement avec la conjecture. (Cicéron, *De divinatione*, II, XXXI.)

(2) Ce que l'on voit souvent, on ne s'en étonne pas, même si l'on en ignore la cause. Mais que quelque chose se produise qu'on n'a point encore vue, on y voit un prodige. (Cicéron, *De divinatione*, II, XXII.)

VI

On a pu remarquer déjà, en lisant quelques-unes des citations qui précèdent, que Montaigne devait l'originalité de sa pensée à son cœur non moins peut-être qu'à sa raison. Faire de lui un pur logicien serait l'amoindrir singulièrement. On a tant parlé de son égoïsme, tant montré en lui l'homme des livres, isolé dans sa tour d'ivoire, qu'il importe de réagir. Loin de se soustraire, dans sa « librairie », aux bruits du dehors, il tenait son âme largement ouverte aux influences du monde et aux leçons de choses. Vivant dans un temps de terribles calamités, il a senti battre son cœur d'une compassion profonde pour les misères dont il était entouré. Si ce sont bien les faits qui ont dicté ses éloquentes protestations contre la torture et contre les procès de sorcellerie, ces faits-là avaient troublé sa sensibilité tout autant que sollicité sa pensée. Il haïssait la cruauté par-dessus tous les autres vices, lui qui ne pouvait pas sans émotion voir « tordre le cou à un poulet », ou, tout chasseur qu'il était, entendre les os d'un lièvre craquer sous la dent des chiens. Il a parlé des malheurs des paysans avec des accents que notre littérature après lui ne nous fera plus entendre pendant longtemps. Les atrocités inouïes qu'inspiraient alors les haines religieuses ont soulevé son indignation. « A peine me pouvais-je persuader, dit-il, avant que je l'eusse vu, qu'il se fût trouvé des âmes si monstrueuses qui, pour le seul plaisir du meurtre, le voulussent commettre : hacher et détrancher les membres d'autrui, aiguiser leur esprit à inventer des tourments inusités et des morts nouvelles, sans inimitié, sans profit, et pour cette seule fin de jouir du plaisant spectacle des gestes et mouvements pitoyables, des gémissements et voix lamentables d'un homme mou-

rant en angoisse (1). » Et ailleurs : « Je sais qu'il s'est trouvé des simples paysans s'être laissé griller la plante des pieds, écraser le bout des doigts atout (avec) le chien d'une pistole, pousser les yeux sanglants hors de la tête à force d'avoir le front serré d'une grosse corde avant que de s'être seulement voulu mettre à rançon. J'en ai vu un, laissé pour mort tout nu dans un fossé, ayant le col tout meurtri et enflé d'un licol qui y pendait encore, avec lequel on l'avait tirassé toute la nuit à la queue d'un cheval, le corps percé en cent lieux à coups de dague, qu'on lui avait donnés non pas pour le tuer, mais pour lui faire de la douleur et de la crainte, qui avait souffert tout cela, et jusqu'à y avoir perdu parole et sentiment, résolu, à ce qu'il me dit, de mourir plutôt mille morts (comme de vrai, quant à sa souffrance, il en avait passé une tout entière) avant que rien promettre (2). » Qu'on puisse couvrir du prétexte de religion des horreurs pareilles, voilà qui révolte la conscience de Montaigne. Il est seul en son temps, ou presque seul (3), à protester contre les abominables cruautés exercées par les conquérants espagnols sur les Indiens de l'Amérique. Ce sont des sauvages, des mécréants, à peine comptent-ils pour des hommes dans l'opinion publique. Écoutons comment Montaigne parle d'eux.

LA CRUAUTÉ DES ESPAGNOLS EN AMÉRIQUE (4)

Notre monde vient d'en trouver un autre (et qui nous répond si c'est le dernier de ses frères, puisque les démons, les sibylles, et nous, avons ignoré celui-ci jusqu'à cette heure?) non moins

(1) *Essais*, II, XI.
(2) *Ibid.*, II, XXXII.
(3) Il avait pu lire un ouvrage de Las Casas, le défenseur vénéré des Indiens auprès du gouvernement espagnol, ouvrage qui avait été traduit par Migrodde en 1579 : *Histoire admirable des horribles insolences, cruautés et barbaries exercées par les Espagnols ès Indes occidentales*. Rien ne prouve que Montaigne ait fait usage de cet opuscule.
(4) *Essais*, III, VI.

grand, plein et membru que lui, toutefois si nouveau et si enfant qu'on lui apprend encore son A, B, C : il n'y a pas cinquante ans qu'il ne savait ni lettres, ni poids, ni mesures, ni vêtements, ni bleds, ni vignes : il était encore tout nu, au giron, et ne vivait que des moyens de sa mère nourrice. Si nous concluons bien de notre fin, et ce poète (1) de la jeunesse de son siècle, cet autre monde ne fera qu'entrer en lumière quand le nôtre en sortira ; l'univers tombera en paralysie : l'un membre sera perclus, l'autre en vigueur. Bien crains-je que nous aurons très fort hâté sa déclinaison et sa ruine par notre contagion, et que nous lui aurons bien cher vendu nos opinions et nos arts. C'était un monde enfant ; si (*quelque*) ne l'avons-nous pas fouetté et soumis à notre discipline par l'avantage de notre valeur et forces naturelles, ni ne l'avons pratiqué par notre justice et bonté, ni subjugué par notre magnanimité. La plupart de leurs réponses et des négociations faites avec eux témoignent qu'ils ne nous devaient rien en clarté d'esprit naturelle et en pertinence ; l'épouvantable magnificence des villes de Cusco et de Mexico, et, entre plusieurs choses pareilles, le jardin de ce roi où tous les arbres, les fruits et toutes les herbes, selon l'ordre et grandeur qu'ils ont en un jardin, étaient excellemment formés en or, comme en son cabinet tous les animaux qui naissaient en son état et en ses mers, et la beauté de leurs ouvrages en pierrerie, en plume, en coton, en la peinture, montrent qu'ils ne nous cédaient non plus en l'industrie. Mais quant à la dévotion, observance des lois, bonté, libéralité, loyauté, franchise, il nous a bien servi de n'en avoir pas tant qu'eux ; ils se sont perdus par cet avantage, et vendus et trahis eux-mêmes.

Quant à la hardiesse et courage, quant à la fermeté, constance, résolution contre les douleurs et la faim et la mort, je ne craindrais pas d'opposer les exemples que je trouverais parmi eux aux plus fameux exemples anciens que nous avons aux mémoires de notre monde par deçà. Car pour ceux qui les ont subjugués, qu'ils ôtent les ruses et bastelages de quoi ils se sont servis à les piper, et le juste étonnement qu'apportait à ces nations-là

(1) Il s'agit de Lucrèce. Montaigne vient de citer des vers de ce poète où il exprime cette idée que le monde de son temps ne faisait que de naître. Montaigne a parlé également, dans le paragraphe précédent, des raisons que ses contemporains pensaient avoir de « conclure l'inclination et la décrépitude du monde par les arguments » tirés de leur propre « faiblesse et décadence ».

de voir arriver si inopinément des gens barbus, divers (*différents*) en langage, en religion, en forme et en contenance, d'un endroit du monde si éloigné, et où ils n'avaient jamais su qu'il y eût habitation quelconque, montés sur de grands monstres inconnus, contre ceux qui n'avaient non seulement jamais vu de cheval, mais bête quelconque duite (*dressée*) à porter et soutenir homme ni autre charge; garnis d'une peau luisante et dure et d'une arme tranchante et resplendissante, contre ceux qui, pour le miracle de la fueur d'un miroir ou d'un couteau, allaient échangeant une grande richesse en or et en perles, et qui n'avaient ni science ni matière par où tout à loisir ils sussent percer notre acier: ajoutez-y les foudres et tonnerres de nos pièces et arquebuses, capables de troubler César même, qui (*si on*) l'en eût surpris autant inexpérimenté et à cette heure, contre des peuples nus, si ce n'est où l'invention était arrivée de quelque tissu de coton, sans autres armes, pour le plus, que d'arcs, pierres, bâtons et boucliers de bois; des peuples surpris, sous couleur d'amitié et de bonne foi, par la curiosité de voir des choses étrangères et inconnues; ôtez, dis-je, aux conquérants cette disparité, vous leur ôtez toute l'occasion de tant de victoires. Quand je regarde cette ardeur indomptable de quoi tant de milliers d'hommes, femmes et enfants, se présentent et rejettent à tant de fois aux dangers inévitables, pour la défense de leurs dieux et de leur liberté; cette généreuse obstination de souffrir toutes extrémités et difficultés, et la mort, plus volontiers que de se soumettre à la domination de ceux de qui ils ont été si honteusement abusés, et aucuns choisissant plutôt de se laisser défaillir par faim et par jeûne, étant pris, que d'accepter le vivre des mains de leurs ennemis, si vilement victorieuses: je prévois que, à qui les eût attaqués pair à pair et d'armes, et d'expérience, et de nombre, il y eût fait aussi dangereux, et plus, qu'en autre guerre que nous voyons.

Que n'est tombée sous Alexandre, ou sous ces anciens Grecs et Romains, une si noble conquête, et une si grande mutation et altération de tant d'empires et de peuples sous des mains qui eussent doucement poli et défriché ce qu'il y avait de sauvage, et eussent conforté et promu les bonnes semences que nature y avait produites· mêlant non seulement à la culture des terres et ornement des villes les arts de deçà, en tant qu'elles *des arts*) y eussent été nécessaires, mais aussi mêlant les vertus grecques et romaines aux originelles du pays! Quelle réparation eût-ce été, et quel amendement à toute cette machine,

que les premiers exemples et déportements nôtres, qui se sont présentés par deçà, eussent appelé ces peuples à l'admiration et imitation de la vertu, et eussent dressé, entre eux et nous, une fraternelle société et intelligence! Combien il eût été aisé de faire son profit d'âmes si neuves, si affamées d'apprentissage, ayant, pour la plupart, de si beaux commencements naturels! Au rebours, nous nous sommes servis de leur ignorance et inexpérience, à les plier plus facilement vers la trahison, luxure, avarice, et vers toute sorte d'inhumanité et de cruauté, à l'exemple et patron de nos mœurs. Qui mit jamais à tel prix le service de la mercadence (*commerce, intérêt mercantile*) et de la trafique? Tant de villes rasées, tant de nations exterminées, tant de millions de peuples passés au fil de l'épée, et la plus riche et belle partie du monde bouleversée, pour la négociation des perles et du poivre? Mécaniques victoires! Jamais l'ambition, jamais les inimitiés publiques, ne poussèrent les hommes les uns contre les autres à si horribles hostilités et calamités si misérables.

En côtoyant la mer à la quête de leurs mines, aucuns Espagnols prirent terre en une contrée fertile et plaisante, fort habitée; et firent à ce peuple leurs remontrances accoutumées: « Qu'ils étaient gens paisibles, venant de lointains voyages, envoyés de la part du roi de Castille, le plus grand prince de la terre habitable, auquel le pape, représentant Dieu en terre, avait donné la principauté de toutes les Indes; que, s'ils voulaient lui être tributaires, ils seraient très bénignement traités: » leur demandaient des vivres pour leur nourriture, et de l'or pour le besoin de quelque médecine: leur remontraient, au demeurant, la créance d'un seul Dieu et la vérité de notre religion, laquelle ils leur conseillaient d'accepter: y ajoutant quelques menaces. La réponse fut telle: « Que, quant à être paisibles, ils n'en portaient pas la mine, s'ils l'étaient; quant à leur roi, puisqu'il demandait, il devait être indigent et nécessiteux: et celui qui lui avait fait cette distribution, homme aimant dissension, d'aller donner à un tiers chose qui n'était pas sienne, pour le mettre en débat contre les anciens possesseurs: quant aux vivres, qu'ils leur en fourniraient; d'or, ils en avaient peu, et que c'était chose qu'ils mettaient en nulle estime, d'autant qu'elle était inutile au service de leur vie, là où (*alors que*) tout leur soin regardait seulement à la passer heureusement et plaisamment; pourtant (*par suite*) ce qu'ils en pourraient trouver, sauf ce qui était employé au service de leurs dieux,

qu'ils le prissent hardiment. Quant à un seul Dieu, le discours leur en avait plu ; mais qu'ils ne voulaient changer leur religion, s'en étant si utilement servis si longtemps ; et qu'ils n'avaient accoutumé prendre conseil que de leurs amis et connaissants : quant aux menaces, c'était signe de faute de jugement, d'aller menaçant ceux desquels la nature et les moyens étaient inconnus. Ainsi, qu'ils se dépêchassent promptement de vider leur terre : car ils n'étaient pas accoutumés de prendre en bonne part les honnêtetés et remontrances de gens armés et étrangers ; autrement, qu'on ferait d'eux comme de ces autres, leur montrant les têtes d'aucuns hommes justiciés autour de leur ville. Voilà un exemple de la balbutie de cette enfance. Mais tant y a que ni en ce lieu-là, ni en plusieurs autres où les Espagnols ne trouvèrent les marchandises qu'ils cherchaient, ils ne firent arrêt ni entreprise, quelque autre commodité qu'il y eût : témoin mes Cannibales (1).

Des deux les plus puissants monarques de ce monde-là, et à l'aventure de cettui-ci, rois de tant de rois, les derniers qu'ils en chassèrent : celui du Pérou, ayant été pris en une bataille, et mis à une rançon si excessive qu'elle surpasse toute créance ; et celle-là fidèlement payée, et avait donné, par sa conversation, signe d'un courage franc, libéral et constant, et d'un entendement net et bien composé, il prit envie aux vainqueurs, après en avoir tiré un million trois cent vingt-cinq mille cinq cents pesants d'or, outre l'argent et autres choses qui ne montèrent pas moins (si que *de sorte que*) leurs chevaux n'allaient plus ferrés que d'or massif), de voir encore, au prix de quelque déloyauté que ce fût, quel pouvait être le reste des trésors de ce roi, et jouir librement de ce qu'il avait resserré. On lui apposta une fausse accusation et preuve, qu'il dessignait *(avait le dessein)* de faire soulever ses provinces pour se remettre en liberté : sur quoi, par beau jugement de ceux mêmes qui lui avaient dressé cette trahison, on le condamna à être pendu et étranglé publiquement, lui ayant fait racheter le tourment d'être brûlé tout vif, par le baptême qu'on lui donna au supplice même : accident horrible et inouï, qu'il souffrit pourtant sans

(1) N'ayant point trouvé d'or chez les Cannibales (on désignait ainsi surtout les habitants du Brésil), les Espagnols n'avaient fait chez eux aucun établissement durable. Montaigne dit « mes cannibales, parce qu'il leur a consacré un essai, le trente et unième du premier livre.

se démentir ni de contenance ni de parole, d'une forme et gravité vraiment royale. Et puis, pour endormir les peuples étonnés et transis de choses si étranges, on contrefit un grand deuil de sa mort, et lui ordonna-t-on des somptueuses funérailles.

L'autre, roi de Mexico, ayant longtemps défendu sa ville assiégée et montré en ce siège tout ce que peut et la souffrance et la persévérance, si oncque prince et peuple le montra, et son malheur l'ayant rendu vif (*vivant*) entre les mains des ennemis, avec capitulation d'être traité en roi (aussi ne leur fit-il rien voir en la prison indigne de ce titre) ; ne trouvant point après cette victoire tout l'or qu'ils s'étaient promis, quand ils eurent tout remué et tout fouillé, ils se mirent à en chercher des nouvelles par les plus âpres géhennes de quoi ils se purent aviser sur les prisonniers qu'ils tenaient. Mais, pour n'avoir rien profité, trouvant des courages plus forts que leurs tourments, ils en vinrent enfin à telle rage que, contre leur foi et contre tout droit des gens, ils condamnèrent le roi même et l'un des principaux seigneurs de sa cour à la géhenne en présence l'un de l'autre. Ce seigneur, se trouvant forcé de la douleur, environné de brasiers ardents, tourna sur la fin piteusement sa vue vers son maître, comme pour lui demander merci de ce qu'il n'en pouvait plus ; le roi, plantant fièrement et rigoureusement les yeux sur lui, pour reproche de sa lâcheté et pusillanimité, lui dit seulement ces mots, d'une voix rude et ferme : « Et moi, suis-je dans un bain? suis-je pas plus à mon aise que toi? » Celui-là soudain après succomba aux douleurs et mourut sur la place. Le roi, à demi rôti, fut emporté de là, non tant par pitié (car quelle pitié toucha jamais des âmes si barbares, qui, pour la douteuse information de quelque vase d'or à piller, firent griller devant leurs yeux un homme, non qu'un roi (*je ne dis pas même un roi*) si grand et en fortune et en mérite), mais ce fut que sa constance rendait de plus en plus honteuse leur cruauté. Ils le pendirent depuis, ayant courageusement entrepris de se délivrer, par armes, d'une si longue captivité et sujétion : où il fit sa fin digne d'un magnanime prince.

A une autre fois, ils mirent brûler pour un coup, en même feu, quatre cent soixante hommes tout vifs : les quatre cents, du commun peuple ; les soixante, des principaux seigneurs d'une province, prisonniers de guerre simplement. Nous tenons d'eux-mêmes ces narrations : car ils ne les avouent pas seulement, ils s'en vantent et les prêchent. Serait-ce pour témoignage de

leur justice, ou zèle envers la religion? Certes, ce sont voies trop diverses (*opposées*) et ennemies d'une si sainte fin. S'ils se fussent proposés d'étendre notre foi, ils eussent considéré que ce n'est pas en possession de terres qu'elle s'amplifie, mais en possession d'hommes : et se fussent trop contentés des meurtres que la nécessité de la guerre apporte, sans y mêler indifféremment une boucherie, comme sur des bêtes sauvages, universelle, autant que le fer et le feu y ont pu atteindre ; n'en ayant conservé, par leur dessein, qu'autant qu'ils en ont voulu faire de misérables esclaves pour l'ouvrage et service de leurs minières ; si que (*de sorte que*) plusieurs des chefs ont été punis à mort, sur les lieux de leurs conquête, par ordonnance des rois de Castille, justement offensés de l'horreur de leurs déportements, et quasi tous désestimés et mal-voulus. Dieu a méritoirement permis que ces grands pillages se soient absorbés par la mer en les transportant, ou par les guerres intestines de quoi ils se sont mangés entre eux ; et la plupart s'enterrèrent sur les lieux sans aucun fruit de leur victoire.

VII

Montaigne n'est pas moins un précurseur par l'idée qu'il se fait de l'honnête homme. Sous l'influence de l'Italie, la vie de société cherchait à s'organiser chez nous. Très vite, au seizième siècle les salons et les académies avaient pullulé dans la péninsule. On y cultivait la conversation polie, les belles manières, les jeux de société. Des théoriciens les guidaient de leurs préceptes et de leurs conseils. Avec toute la civilisation italienne, la politesse italienne chercha à passer les Alpes. On traduisit en français les ouvrages de presque tous les maîtres de civilité, celui de Balthasar Castiglione, qui avait tracé le portrait idéal de l'homme de société à la manière dont Cicéron avait peint le parfait orateur, celui de Giovanni della Casa intitulé *le Galateo ou des Façons et manières qu'un gentilhomme doit tenir en toute compagnie*. On y apprenait à se moucher en public et à manger proprement ; on y lisait qu'on ne doit pas

prêter son mouchoir après s'en être servi, qu'il convient de ne pas arroser le visage de ses voisins en éternuant, qu'on ne doit pas bâiller avec fracas au milieu de la conversation ni s'éplucher le nez avec les doigts. Ces indications élémentaires n'étaient sans doute pas superflues, car il semble qu'on les ait goûtées, et d'ailleurs le *Galateo* contenait aussi des conseils moins terre à terre. A la suite de Catherine de Médicis, une nuée de courtisans italiens s'abattit sur Paris, apportant, après la théorie, l'exemple de leurs façons. La cour se polica et servit de modèle au pays tout entier. Mais la rudesse des tempéraments empêchait qu'on fît de rapides progrès dans cette voie. Les guerres de religion, en déchaînant tous les appétits et en provoquant les brutalités que l'on sait retardèrent sans doute chez nous l'éveil de la vie mondaine.

Montaigne, dont les mœurs étaient douces et que les passions religieuses troublaient fort peu, fut plus que ses contemporains touché par l'idéal nouveau. Il lut la plupart des ouvrages italiens sur la vie de société. En Italie il se déclara frappé par la multitude des académies, par la vivacité d'esprit qu'elles développaient chez leurs membres. La conversation avec un habile homme était pour lui un régal. Les plaisirs de société le séduisaient plus que tout autre plaisir et tenaient une grande place dans ses préoccupations. En se peignant lui-même, il ne pouvait manquer de les peindre. Qu'il se regarde vivre devant nous, et ses réflexions sur l'honnête homme et sur la conversation jailliront comme ont jailli ses méditations morales. Son château est fort hospitalier, et l'on y est accueilli par le plus affable des hôtes. On y joue à des jeux de société. Le maître de la maison est expert en matière de civilité : il en tiendrait école, mais il fait trêve aux cérémonies afin de donner à ses manières plus de familiarité et pour mettre ses visiteurs mieux à l'aise. Il a le souci constant de ne jamais les choquer, et c'est pour ce motif qu'il se soumet si scrupuleusement aux usages et fait toute singularité dans ses façons. Tout son programme pédagogique, spécialement destiné à la noblesse, ne vise qu'à former des

hommes du monde, et les jésuites, qui dans leurs collèges instruiront au dix-septième siècle les enfants de la bonne société, se trouveront d'accord avec lui sur bien des points. Il use des livres en homme de goût, qui leur demande seulement du plaisir et ne s'astreint à aucune étude sérieuse, et nous l'avons entendu juger en honnête homme, très dégagé des préjugés d'école, les grands auteurs de l'antiquité. Ses opinions littéraires et ses goûts sont déjà ceux de la société polie du dix-septième siècle. Dans deux essais surtout, l'essai *De trois commerces* et l'essai *De l'art de conférer*, il nous a dit ses idées sur la femme, qui est la parure des salons, sur l'« honnête et habile homme » dont il recherche la causerie, sur la conversation et les dispositions qu'on y doit apporter.

DE LA SOCIÉTÉ

ET DE LA CONVERSATION

I. — DES FEMMES SAVANTES (1)

Les savants chopent volontiers à cette pierre ; ils font toujours parade de leur magistère et sèment leurs livres partout ; ils en ont en ce temps entonné si fort les cabinets et oreilles des dames, que si elles n'en ont retenu la substance, au moins elles en ont la mine ; à toute sorte de propos et matière, pour basse et populaire qu'elle soit, elles se servent d'une façon de parler et d'écrire nouvelle et savante,

> *Hoc sermone pavent, hoc iram, gaudia, curas,*
> *Hoc cuncta effundunt animi secreta ; quid ultra?*
> *Concumbunt docte* (2) ;

et allèguent Platon et saint Thomas aux choses auxquelles le premier rencontré servirait aussi bien de témoin ; la doctrine qui ne leur a pu arriver en l'âme leur est demeurée en la langue. Si les bien-nées me croient, elles se contenteront de faire valoir leurs propres et naturelles richesses ; elles cachent et couvrent

(1) *Essais*, III, III.

(2) C'est dans ce style que se traduisent leurs craintes, dans ce style que leurs colères, leurs joies, leurs chagrins s'expriment ; dans ce style que se répandent jusqu'à leurs plus secrètes pensées. Que dirai-je enfin? C'est doctement qu'elles se pâment. (JUVÉNAL, VI, 189.)

leurs beautés sous des beautés étrangères ; c'est grande simplesse d'étouffer sa clarté, pour faire d'une lumière empruntée ; elles sont enterrées et ensevelies sous l'art, *de capsula Dædæ* (1). C'est qu'elles ne se connaissent point assez ; le monde n'a rien de plus beau : c'est à elles d'honorer les arts et de farder le fard. Que leur faut-il, que vivre aimées et honorées? elles n'ont et ne savent que trop pour cela ; il ne faut qu'éveiller un peu et réchauffer les facultés qui sont en elles. Quand je les vois attachées à la rhétorique, à la judiciaire, à la logique, et semblables drogueries si vaines et inutiles à leur besoin, j'entre en crainte que les hommes qui le leur conseillent le fassent pour avoir loi de les régenter sous ce titre, car quelle autre excuse leur trouverais-je? Baste (*suffit*) qu'elles peuvent sans nous ranger la grâce de leurs yeux à la gaieté, à la sévérité et à la douceur, assaisonner un nenni de rudesse, de doute et de faveur, et qu'elles ne cherchent point d'interprète aux discours qu'on fait pour leur service : avec cette science, elles commandent à baguette, et régentent les régents et l'école. Si toutefois il leur fâche de nous céder en quoi que ce soit et veulent par curiosité avoir part aux livres, la poésie est un amusement propre à leur besoin ; c'est un art folâtre et subtil, déguisé, parlier, tout en plaisir, tout en montre, comme elles. Elles tireront aussi diverses commodités de l'histoire. En la philosophie, de la part qui sert à la vie, elles prendront les discours qui les dressent à juger de nos humeurs et conditions, à se défendre de nos trahisons, à régler la témérité de leurs propres désirs, à ménager leur liberté, allonger les plaisirs de la vie, et à porter humainement l'inconstance d'un serviteur, la rudesse d'un mari et l'importunité des ans et des rides, et choses semblables. Voilà, pour le plus, la part que je leur assignerais aux sciences.

II. — LE COMMERCE DES HABILES ET HONNÊTES HOMMES (2)

Chez moi, au milieu d'une famille peuplée et maison des plus fréquentées, j'y vois des gens assez, mais rarement ceux avec

(1) Des pieds à la tête elles semblent sortir d'une boîte. Nous disons, aujourd'hui, un peu dans le même sens : elles sont tirées à quatre épingles.

(2) *Essais*, III, III.

qui j'aime à communiquer ; et je réserve là, et pour moi et pour les autres, une liberté inusitée. Il s'y fait trêve de cérémonie, d'assistance et de convoiements (*reconduite*), et telles autres ordonnances pénibles de notre courtoisie (ô la servile et importune usance (*usage*). Chacun s'y gouverne à sa mode ; y entretient qui veut ses pensées : je m'y tiens muet, rêveur et enfermé, sans offense de mes hôtes.

Les hommes de la société et familiarité desquels je suis en quête sont ceux qu'on appelle honnêtes et habiles hommes : l'image de ceux ici me dégoute des autres. C'est, à le bien prendre, de toutes formes la plus rare, et forme qui se doit principalement à la nature. La fin de ce commerce, c'est simplement la privauté, fréquentation et conférence, l'exercice des âmes, sans autre fruit. En nos propos, tous sujets me sont égaux ; il ne me chaut (*il m'est égal*) qu'il n'y ait ni poids ni profondeur : la grâce et la pertinence y sont toujours ; tout y est teint d'un jugement mûr et constant, et mêlé de bonté, de franchise, de gaieté et d'amitié. Ce n'est pas au sujet des substitutions seulement que notre esprit montre sa beauté et sa force, et aux affaires des rois ; il la montre autant aux confabulations (*entretiens*) privées ; je connais mes gens au silence même et à leur sourire et les découvre mieux à l'aventure à table qu'au conseil. Hippomachus disait bien qu'il connaissait les bons lutteurs à les voir simplement marcher par une rue. S'il plaît à la doctrine de se mêler à nos devis, elle n'en sera point refusée, non magistrale, impérieuse et importune, comme de coutume, mais suffragante (*subalterne*) et docile elle-même ; nous n'y chercherons qu'à passer le temps ; à l'heure d'être instruits et prêchés nous l'irons trouver en son trône. Qu'elle se démette à nous pour ce coup s'il lui plaît ; car, toute utile et désirable qu'elle est, je présuppose qu'encore au besoin nous en pourrions-nous bien du tout (*entièrement*) passer et faire notre effet sans elle. Une âme bien née et exercée à la pratique des hommes se rend pleinement agréable d'elle-même ; l'art n'est autre chose que le contrôle et le registre des productions de telles âmes.

III. — DE L'ART DE CONFÉRER (1)

Le plus fructueux et naturel exercice de notre esprit, c'est à mon gré la conférence (*conversation*). J'en trouve l'usage plus

(1) *Essais*, III, VIII.

doux que d'aucune autre action de notre vie ; et c'est la raison pourquoi, si j'étais à cette heure forcé de choisir, je consentirais plutôt, ce crois-je, de perdre la vue que l'ouïr ou le parler. Les Athéniens et encore les Romains conservaient en grand honneur cet exercice en leurs académies ; de notre temps, les Italiens en retiennent quelques vestiges, à leur grand profit, comme il se voit par la comparaison de nos entendements aux leurs. L'étude des livres, c'est un mouvement languissant et faible qui n'échauffe point ; là où (*tandis que*) la conférence apprend et exerce en un coup. Si je confère avec une âme forte et un roide jouteur, il me presse les flancs, me pique à gauche et à dextre (*droite*) ; ses imaginations élancent les miennes : la jalousie, la gloire, la contention (*rivalité*) me poussent et rehaussent au-dessus de moi-même ; et l'unisson est qualité du tout (*entièrement*) ennuyeuse en la conférence. Mais comme notre esprit se fortifie par la communication des esprits vigoureux et réglés, il ne se peut dire combien il perd et s'abâtardit par le continuel commerce et fréquentation que nous avons avec les esprits bas et maladifs : il n'est contagion qui s'épande comme celle-là ; je sais par assez d'expérience combien en vaut l'aune. J'aime à conférer et à discourir, mais c'est avec peu d'hommes et pour moi : car de servir de spectacle aux grands et faire à l'envi parade de son esprit et de son caquet, je trouve que c'est un métier très messéant à un homme d'honneur.

La sottise est une mauvaise qualité ; mais de ne la pouvoir supporter et s'en dépiter et ronger, comme il m'advient, c'est une autre sorte de maladie qui ne doit guère à la sottise en importunité ; et est ce qu'à présent je veux accuser du mien. J'entre en conférence et en dispute avec grande liberté et facilité, d'autant que l'opinion trouve en moi le terrain mal propre à y pénétrer et y pousser de hautes racines : nulles propositions m'étonnent, nulle créance me blesse, quelque contrariété qu'elle ait à la mienne ; il n'est si frivole et si extravagante fantaisie qui ne me semble bien sortable à la production de l'esprit humain. Nous autres, qui privons notre jugement du droit de faire des arrêts, regardons mollement les opinions diverses, et si nous n'y prêtons le jugement, nous y prêtons aisément l'oreille. Où l'un plat (*plateau*) est vide du tout (*entièrement*) en la balance, je laisse vaciller l'autre sous les songes d'une vieille ; et me semble être excusable si j'accepte plutôt le nombre impair, le jeudi au prix du vendredi ; si je m'aime mieux douzième ou quatorzième, que treizième à table ; si je vois plus volontiers

un lièvre côtoyant que traversant mon chemin quand je voyage, et donne plutôt le pied gauche que le pied droit à chausser, toutes telles rêvasseries, qui sont en crédit autour de nous, méritent au moins qu'on les écoute : pour moi, elles emportent aisément l'inanité, mais elles l'emportent. Encore sont, en poids, les opinions vulgaires et casuelles autre chose que rien en nature : et qui ne s'y laisse aller jusque-là, tombe à l'aventure au vice de l'opiniâtreté, pour éviter celui de la superstition.

Les contradictions donc des jugements ne m'offensent ni n'altèrent : elles m'éveillent seulement et m'exercent. Nous fuyons la correction ; il s'y faudrait présenter et produire notamment quand elle vient par forme de conférence, non de régence. A chaque opposition, on ne regarde pas si elle est juste, mais, à tort ou à droit, comment on s'en défera ; au lieu d'y tendre les bras, nous y tendons les griffes. Je souffrirais cette rudement heurté par mes amis : « Tu es un sot ; tu rêves. » J'aime, entre les galants hommes, qu'on s'exprime courageusement, que les mots aillent où va la pensée : il nous faut fortifier l'ouïe et la durcir contre cette tendreur du son cérémonieux des paroles. J'aime une société et familiarité forte et virile, une amitié qui se flatte en l'âpreté et vigueur de son commerce, comme l'amour aux morsures et aux égratignures sanglantes ; elle n'est pas assez vigoureuse et généreuse, si elle n'est querelleuse, si elle est civilisée et artiste, si elle craint le heurt et a ses allures contraintes : *Neque enim disputari sine reprehensione potest* (1). Quand on me contrarie (*contredit*), on éveille mon attention, non pas ma colère : je m'avance vers celui qui me contredit, qui m'instruit : la cause de la vérité devrait être la cause commune à l'un et à l'autre. Que répondra-t-il? la passion du courroux lui a déjà frappé le jugement ; le trouble s'en est saisi avant la raison. Il serait utile qu'on passât par gageure la décision de nos disputes ; qu'il y eût une marque matérielle de nos pertes, afin que nous en fussions état et que mon valet me pût dire : « Il vous coûta l'année passée cent écus, à vingt fois, d'avoir été ignorant et opiniâtre. » Je festoie et caresse la vérité en quelque main que je la trouve et m'y rends allégrement, et lui tends mes armes vaincues, de loin que je la vois approcher ; et, pourvu qu'on n'y procède point d'une trogne trop impérieusement magistrale, je prends plaisir à être repris, et

(1) Et en effet il n'y a pas de discussion possible sans contradiction. (Cicéron, *De finibus*, I, I, 8.)

m'accommode aux accusateurs, souvent plus par raison de civilité que par raison d'amendement, aimant à gratifier et à nourrir la liberté de m'avertir, par la facilité de céder, oui, à mes dépens.

Toutefois, il est malaisé d'y attirer les hommes de mon temps : ils n'ont pas le courage de corriger, parce qu'ils n'ont pas le courage de souffrir à l'être et parlent toujours avec dissimulation en présence les uns des autres. Je prends si grand plaisir d'être jugé et connu, qu'il m'est comme indifférent en quelle des deux formes je le sois ; mon imagination se contredit elle-même si souvent et condamne, que ce n'est tout un qu'un autre le fasse, vu principalement que je ne donne à sa répréhension que l'autorité que je veux ; mais je romps paille (*je me brouille*) avec celui qui se tient si haut à la main, comme j'en connais quelqu'un qui plaint (*regrette*) son avertissement s'il n'en est cru, et prend à injure si on étrive (*résiste*) à le suivre. Ce que Socrate reconnaissait (*accueillait*), toujours riant, les contradictions qu'on faisait à son discours, on pourrait dire que sa force en était cause ; et que l'avantage ayant à tomber continuellement de son côté, il les acceptait comme matière de nouvelle victoire. Toutefois nous voyons, au rebours, qu'il n'est rien qui nous y rende le sentiment si délicat que l'opinion de la prééminence et le dédain de l'adversaire, et que par raison c'est au faible plutôt d'accepter de bon gré les oppositions qui le redressent et rhabillent. Je cherche, à la vérité, plus la fréquentation de ceux qui me gourment que de ceux qui me craignent : c'est un plaisir fade et nuisible d'avoir affaire à gens qui nous admirent et fassent place. Antisthène commanda à ses enfants « de ne savoir jamais gré ni grâce à un homme qui les louât ». Je me sens bien plus fier de la victoire que je gagne sur moi, quand, en l'ardeur même du combat, je me fais plier sous la force de la raison de mon adversaire, que je me sens gré de la victoire que je gagne sur lui par sa faiblesse ; enfin, je reçois et avoue toute sorte d'atteintes (*coups*) qui sont de droit fil, pour faibles qu'elles soient : mais je suis par trop impatient de celles qui se donnent sans forme. Il me chaut (*m'importe*) peu de la matière, et me sont les opinions unes, et la victoire du sujet à peu près indifférente. Tout un jour je contesterai paisiblement, si la conduite du débat se suit avec ordre : ce n'est pas tant la force et la subtilité que je demande comme l'ordre : l'ordre qui se voit tous les jours aux altercations des bergers et des enfants de boutique, jamais entre nous, s'ils se détraquent (*s'écartent*

de la route), c'est en incivilité ; si (*aussi*) faisons-nous bien ; mais leur tumulte et impatience ne les dévoie pas de leur thème, leur propos suit son cours ; s'ils préviennent (*devancent*) l'un l'autre, s'ils ne s'attendent pas, au moins ils s'entendent. On répond toujours trop bien pour moi, si on répond à ce que je dis ; mais, quand la dispute est troublée et déréglée, je quitte la chose et m'attache à la forme avec dépit et indiscrétion, et me jette à une façon de débattre têtue, malicieuse et impérieuse, de quoi j'ai à rougir après. Il est impossible de traiter de bonne foi avec un sot ; mon jugement ne se corrompt pas seulement à la main d'un maître si impétueux, mais aussi ma conscience.

Nos disputes devraient être défendues et punies comme d'autres crimes verbaux ; quel vice n'éveillent-elles et n'amoncellent, toujours régies et commandées par la colère? Nous entrons en inimitié, premièrement contre les raisons, et puis contre les hommes. Nous n'apprenons à disputer que pour contredire, et chacun contredisant et étant contredit, il en advient que le fruit du disputer, c'est perdre et anéantir la vérité. Ainsi Platon, en sa *République*, prohibe cet exercice aux esprits ineptes et mal nés. A quoi faire vous mettez-vous en voie de quêter ce qui est avec celui qui n'a ni pas, ni allure qui vaille? On ne fait point tort au sujet, quand on le quitte pour voir du moyen de le traiter : je ne dis pas moyen scholastique et artiste, je dis moyen naturel, d'un sain entendement. Que sera-ce enfin? l'un va en orient, l'autre en occident ; ils perdent le principal et l'écartent dans la presse des incidents : au bout d'une heure de tempête, ils ne savent ce qu'ils cherchent : l'un est bas, l'autre haut, l'autre côtier (*à côté*) (1) ; qui se prend à un mot et une similitude (*comparaison*) ; qui ne sent plus ce qu'on lui oppose, tant il est engagé en sa course, et pense à se suivre, non pas à vous : qui, se trouvant faible de reins, craint tout, refuse tout, mêle dès l'entrée et confond le propos, ou, sur l'effort du débat, se mutine à se taire tout plat, par une ignorance dépite, affectant un orgueilleux mépris ou une sottement modeste fuite de contention (*dulte*). Pourvu que celui-ci frappe, il ne lui chaut (*importe*) combien il se découvre : l'autre compte ses mots et les pèse pour raisons ; celui-là n'y emploie que l'avantage de sa voix et de ses poumons ; en voilà un qui con-

(1) L'image est prise des exercices de tir : l'un tire trop haut, l'autre trop bas, le dernier à côté du but.

clat contre soi-même : et celtui-ci qui vous assourdit de préfaces et digressions inutiles ; cet autre s'arme de pures injures et cherche une querelle d'Allemagne pour se défaire de la société et conférence d'un esprit qui presse le sien ; ce dernier ne voit rien en la raison, mais il vous tient assiégé sur la clôture dialectique de ses clauses et sur les formules de son art.

Or, qui n'entre en défiance des sciences et n'est en doute s'il s'en peut tirer quelque solide fruit au besoin de la vie, à considérer l'usage que nous en avons? *nihil sanantibus litteris* (1). Qui a pris de l'entendement en la logique? où sont ses belles promesses? *nec ad melius vivendum, nec ad commodius disserendum* (2). Voit-on plus de barbouillage au caquet des harengères qu'aux disputes publiques des hommes de cette profession? J'aimerais mieux que mon fils apprît aux tavernes à parler, qu'aux écoles de la parlerie. Ayez un maître ès arts, conférez avec lui : que ne nous fait-il sentir cette excellence artificielle, et ne ravit les femmes et les ignorants comme nous sommes, par l'admiration de la fermeté de ses raisons, de la beauté de son ordre? que ne nous domine-t-il et persuade comme il veut? un homme si avantageux en matière et en conduite, pourquoi mêle-t-il à son escrime les injures, l'indiscrétion et la rage? Qu'il ôte son chaperon, sa robe et son latin ; qu'il ne batte pas nos oreilles d'Aristote tout pur et tout cru ; vous le prendrez pour l'un d'entre nous ou pis. Il me semble de cette implication et entrelacure du langage par où ils nous pressent, qu'il en va comme des joueurs de passe-passe : leur souplesse combat et force nos sens, mais elle n'ébranle aucunement notre créance : hors ce batelage, ils ne font rien qui ne soit commun et vil ; pour être plus savants, ils n'en sont pas moins inepte. J'aime et honore le savoir, autant que ceux qui l'ont ; et, en son vrai usage, c'est le plus noble et puissant acquêt des hommes ; mais en ceux-là (et il en est un nombre infini de ce genre) qui en établissent leur fondamentale suffisance et valeur, qui se rapportent de leur entendement à leur mémoire, *sub aliena labantes* (3), et ne peuvent rien que par livre, je le hais, si je

(1) De ces lettres qui ne guérissent de rien. (SÉNÈQUE, *Epîtres*. LIX.)

(2) Elle n'enseigne ni à mieux vivre ni à mieux raisonner. (CICÉRON, *De finibus*, I. XIX.)

(3) Qui se tapissent sous l'ombre étrangère, comme Montaigne traduit lui-même dans la marge de son exemplaire annoté. (SÉNÈQUE, *Epîtres*. XXXIII.)

l'ose dire, un peu plus que la bêtise. En mon pays et de mon temps, la doctrine amende assez les bourses, nullement les âmes ; si elle les rencontre mousses (*émoussées*), elle les aggrave (*alourdit*) et suffoque, masse crue et indigeste ; si déliées, elle les purifie volontiers, clarifie et subtilise jusqu'à l'exinanition. C'est chose de qualité à peu près indifférente, très utile accessoire à une âme bien née, pernicieux à une autre âme et dommageable ; ou plutôt chose de très précieux usage, qui ne se laisse pas posséder à vil prix : en quelque main c'est un sceptre, en quelque autre une marotte.

Mais suivons. Quelle plus grande victoire attendez-vous que d'apprendre à votre ennemi qu'il ne vous peut combattre? Quand vous gagnez l'avantage de votre proposition, c'est la vérité qui gagne ; quand vous gagnez l'avantage de l'ordre et de la conduite, c'est vous qui gagnez.

Il m'est avis qu'en Platon et en Xénophon Socrate dispute plus en faveur des disputants qu'en faveur de la dispute, et pour instruire Euthydemus et Protagoras de la connaissance de leur impertinence (*sottise*) plus que de l'impertinence de leur art. Il empoigne la première matière comme celui qui a une fin plus utile que de l'éclaircir, à savoir éclaircir les esprits qu'il prend à manier et exercer.

L'agitation et la chasse est proprement de notre gibier : nous ne sommes pas excusables de la conduire mal et impertinemment (*sottement*). De faillir à la prise, c'est autre chose : car nous sommes nés à quêter (*chercher*) la vérité : il appartient de la posséder à une plus grande puissance. Elle n'est pas, comme disait Democritus, cachée dans le fond des abîmes, mais plutôt élevée en hauteur infinie en la connaissance divine.

Le monde n'est qu'une école d'inquisition (*recherche*). Ce n'est pas à qui mettra dedans, mais à qui fera les plus belles courses. Autant peut faire le sot celui qui dit vrai que celui qui dit faux, car nous sommes sur la manière, non sur la matière du dire. Mon humeur est de regarder autant à la forme qu'à la substance, autant à l'avocat qu'à la cause, comme Alcibiade ordonnait qu'on fît. Et tous les jours m'amuse à lire en des auteurs sans soin (*souci*) de leur science, y cherchant leur façon et non leur sujet. Tout ainsi que je poursuis la communication de quelque esprit fameux, non afin qu'il m'enseigne, mais afin que je le connaisse, et que, le connaissant, s'il le vaut, je l'imite. Tout homme peut dire véritablement ; mais dire ordonnément,

prudemment (*avec sagesse*) et suffisamment (*avec suffisance, avec jugement*), peu d'hommes le peuvent.

Par ainsi la fausseté (*erreur*) qui vient d'ignorance ne m'offense point, c'est l'ineptie. J'ai rompu plusieurs marchés qui m'étaient utiles par l'impertinence de la contestation de ceux avec qui je marchandais. Je ne m'émeus pas une fois l'an des fautes de ceux sur lesquels j'ai puissance ; mais, sur le point de la bêtise et opiniâtreté de leurs allégations, excuses et défenses ânières et brutales, nous sommes tous les jours à nous en prendre à la gorge. Ils n'entendent ni ce qui se dit ni pourquoi, et répondent de même ; c'est pour désespérer. Je ne sens leurter rudement ma tête que par une autre tête, et entre plutôt en composition avec le vice de mes gens qu'avec leur témérité (*légèreté*), leur importunité et leur sottise. Qu'ils fassent moins, pourvu qu'ils soient capables de faire : vous vivez en espérance d'échauffer leur volonté ; mais d'une souche il n'y a ni qu'espérer ni que jouir qui vaille.

Or quoi, si je prends les choses autrement qu'elles ne sont? Il peut être : et pourtant (*pour ce motif*) j'accuse mon impatience et tiens, premièrement, qu'elle est également vicieuse en celui qui a droit comme celui qui a tort ; car c'est toujours une aigreur tyrannique de ne pouvoir souffrir une forme diverse à la sienne ; et puis, qu'il n'est, à la vérité, point de plus grande fadaise et plus constante que de s'émouvoir et piquer des fadaises du monde, ni plus hétéroclite, car elle nous formalise principalement contre nous ; et ce philosophe du temps passé (1) n'eut jamais eu faute d'occasion à ses pleurs tant qu'il se fût considéré. Mison, l'un des sept sages, d'une humeur Timonienne et Démocritienne, interrogé de quoi il riait seul : « De ce que je ris seul », répondit-il. Combien de sottises dis-je et réponds-je tous les jours selon moi, et volontiers donc combien plus fréquentes selon autrui! Si je m'en mords les lèvres, qu'en doivent faire les autres? Somme, il faut vivre entre les vivants et laisser la rivière courre (*courir*) sous le pont sans notre soin, *sans nous en soucier*), ou, à tout le moins, sans notre altération.

De vrai, pourquoi, sans nous émouvoir, rencontrons-nous quelqu'un qui ait le corps tortu et mal bâti, et ne pouvons-nous

(1) Il s'agit d'Héraclite, dont Montaigne a parlé dans l'essai, I, 1, et qui, nous dit-il, « ayant pitié et compassion de notre condition, en portait le visage continuellement attristé et les yeux chargés de larmes ».

souffrir la rencontre d'un esprit mal rangé, sans nous mettre en colère? Cette vicieuse âpreté tient plus au juge qu'à la faute. Ayons toujours en la bouche ce mot de Platon : « Ce que je trouve (*trouve*) malsain, n'est-ce pas pour être moi-même malsain? Ne suis-je pas moi-même en coulpe (*faute*)? Mon avertissement ne se peut-il pas renverser contre moi? » Sage et divin refrain, qui fouette la plus universelle et commune erreur des hommes. Non seulement les reproches que nous faisons les uns aux autres, mais nos raisons aussi et nos arguments et matières controverses (*de controverse*) sont ordinairement retorquables à nous, et nous enferrons de nos armes : de quoi l'ancienneté m'a laissé assez de graves exemples. Ce fut ingénieusement dit et bien à propos par celui qui l'inventa :

Stercus cuique suum bene olet (1).

Nos yeux ne voient rien en derrière. Cent fois le jour, nous nous moquons de nous sur le sujet de notre voisin et détestons en d'autres les défauts qui sont en nous plus clairement, et les admirons (*nous nous en étonnons*) d'une merveilleuse impudence et inadvertance. Encore hier je fus à même de voir un homme d'entendement se moquant autant plaisamment que justement de l'inepte façon d'un autre qui rompt la tête à tout le monde du registre de ses généalogies et alliances plus de moitié fausses (ceux-là se jettent plus volontiers sur tels sots propos qui ont leurs qualités plus douteuses et moins sûres); et lui, s'il eût reculé sur soi, se fût trouvé non guère moins intempérant et ennuyeux à semer et faire valoir la prérogative de la race de sa femme. O importune présomption de laquelle la femme se voit armée par les mains de son mari même! S'il entendait du latin, il lui faudrait dire :

Age! si hæc non insanit satis sua sponte; instiga (2)

Je ne dis pas que nul n'accuse, qui ne soit net (car nul n'accuserait), voir ni net en même sorte de tache : mais j'entends que notre jugement chargeant sur un autre, duquel pour lors il est question, ne nous épargne pas, d'une interne et sévère

(1) Chacun aime l'odeur de son fumier. (*Proverbe latin.*)

(2) Courage! si elle n'est pas assez folle d'elle-même, irrite encore sa folie. (TÉRENCE, *Andrienne*, acte IV, sc. II, v. 9.)

juridiction. C'est office de charité que qui ne peut ôter un vice en soi cherche ce néanmoins à l'ôter en autrui, où il peut avoir moins maligne et revêche semence ; ni ne me semble réponse à propos à celui qui m'avertit de ma faute, dire qu'elle est aussi en lui. Quoi pour cela? Toujours l'avertissement est vrai et utile. Si nous avions bon nez, notre ordure nous devrait plus puïr (*puer*) d'autant qu'elle est nôtre ; et Socrate est d'avis que qui se trouverait (*si quelqu'un se trouvait*) coupable, et son fils, et un étranger, de quelque violence et injure, devrait commencer par soi à se présenter à la condamnation de la justice et implorer pour se purger le secours de la main du bourreau, secondement pour son fils et dernièrement pour l'étranger. Si ce précepte prend le ton un peu trop haut, au moins se doit-il présenter le premier à la punition de sa propre conscience.

Les sens sont nos propres et premiers juges, qui n'aperçoivent les choses que par les accidents externes ; et n'est merveille si en toutes les pièces du service de notre société il y a un si perpétuel et universel mélange de cérémonies et apparences superficielles, si que (*au point que*) la meilleure et plus effectuelle part des polices consiste en cela. C'est toujours à l'homme que nous avons affaire, duquel la condition est merveilleusement corporelle. Que ceux qui nous ont voulu bâtir, ces années passées, un exercice de religion si contemplatif et immatériel, ne s'étonnent point s'il s'en trouve qui pensent qu'elle fût échappée et fondue entre leurs doigts si elle ne tenait parmi nous comme marque, titre et instrument de division et de part, plus que par soi-même.

Comme en la conférence, la gravité, la robe et la fortune de celui qui parle donne souvent crédit à des propos vains et ineptes : il n'est pas à présumer qu'un monsieur si suivi, si redouté, n'ait au dedans quelque suffisance (*capacité*) autre que populaire, et qu'un homme à qui on donne tant de commissions et de charges, si dédaigneux et si morguant, ne soit plus habile que cet autre qui le salue de si loin, et que personne n'emploie. Non seulement les mots, mais aussi les grimaces de ces gens-là, se considèrent et mettent en compte, chacun s'appliquant à y donner quelque belle et solide interprétation.

S'ils se rabaissent à la conférence commune, et qu'on leur présente autre chose qu'approbation et révérence, ils vous assomment de l'autorité de leur expérience : ils ont ouï, ils ont vu, ils ont fait ; vous êtes accablé d'exemples. Je leur dirais volontiers que le fruit de l'expérience d'un chirurgien n'est

pas l'histoire de ses pratiques, et se souvenir qu'il a guéri quatre empestés et trois goutteux, s'il ne sait de cet usage tirer de quoi former son jugement, et ne nous sait faire sentir qu'il en soit devenu plus sage à l'usage de son art : comme, en un concert d'instruments, on n'oit (*entend*) pas un luth, une épinette et la flûte, on oit une harmonie en globe, l'assemblage et le fruit de tout cet amas. Si les voyages et les charges les ont amendés, c'est à la production de leur entendement de le faire paraître. Ce n'est pas assez de compter les expériences, il les faut poiser (*peser*) et assortir, et les faut avoir digérées et alambiquées (*filtrées à l'alambic*) pour en tirer les raisons et conclusions qu'elles portent. Il ne fut jamais tant d'historiens. Bon est-il toujours et utile de les ouïr (*entendre*), car ils nous fournissent tout plein de belles instructions et louables du magasin de leur mémoire, grande partie, certes, au secours de la vie ; mais nous ne cherchons pas cela pour cette heure, nous cherchons si ces récitateurs et recueilleurs sont louables eux-mêmes.

Je hais toute sorte de tyrannie, et la parlière, et l'effectuelle. Je me bande volontiers contre ces vaines circonstances qui pipent notre jugement par les sens ; et, me tenant au guet de ces grandeurs extraordinaires, ai trouvé que ce sont, pour le plus, des hommes comme les autres :

> *Rarus enim ferme sensus communis in illa*
> *Fortuna* (1).

A l'aventure l'on les estime et aperçoit moindres qu'ils ne sont, d'autant qu'ils entreprennent plus et se montrent plus : ils ne répondent point (*ne sont pas à la hauteur de*) au faix qu'ils ont pris. Il faut qu'il y ait plus de vigueur et de pouvoir au porteur qu'en la charge ; celui qui n'a pas rempli sa force, il vous laisse deviner s'il a encore de la force au delà et s'il a été essayé (*éprouvé*) jusques à son dernier point ; celui qui succombe à sa charge, il découvre sa mesure et la faiblesse de ses épaules. C'est pourquoi on voit tant d'ineptes âmes entre les savantes, et plus que d'autres : il s'en fût fait des bons hommes de ménage, bons marchands, bons artisans ; leur vigueur naturelle était taillée à cette proportion. C'est chose de grand poids que la science, ils fondent dessous : pour étaler et distribuer cette riche et puissante matière, pour l'employer et s'en aider, leur engin

(1) Le sens commun est assez rare dans cette haute fortune. (Juvénal, VIII, 73.)

(*esprit*) n'a ni assez de vigueur, ni assez de maniement : elle ne peut qu'en une forte nature ; or elles sont bien rares. Et les faibles, dit Socrate, corrompent la dignité de la philosophie en la maniant : elle paraît et inutile et vicieuse quand elle est mal étuyée (*en mauvais étui*). Voilà comment ils se gâtent et affolent (*nuisent à eux-mêmes*).

Humani qualis simulator simius oris,
Quem puer arridens pretioso stamine serum
Velavit, nudasque nates ac terga reliquit,
Ludibrium mensis (1)...

A ceux pareillement qui nous régissent et commandent, qui tiennent le monde en leur main, ce n'est pas assez d'avoir un entendement commun, de pouvoir ce que nous pouvons ; ils sont bien loin au-dessous de nous, s'ils ne sont bien loin au-dessus. Comme ils promettent plus, ils doivent aussi plus.

Et pourtant (*pour ce motif*) leur est le silence non seulement contenance de respect et gravité, mais encore souvent de profit et de ménage : car Mégabyzus, étant allé voir Apelles en son ouvroue (*atelier*), fut longtemps sans mot dire, et puis commença à discourir de ses ouvrages, dont il reçut cette rude réprimande : « Tandis que tu as gardé silence, tu semblais quelque grande chose à cause de tes chaines et de ta pompe ; mais maintenant qu'on t'a ouï parler, il n'est pas jusqu'aux garçons de ma boutique qui ne te méprisent. » Ces magnifiques atours, ce grand état, ne lui permettaient point d'être ignorant d'une ignorance populaire et de parler impertinemment (*sottement*) de la peinture : il devait maintenir, muet, cette externe et présomptive suffisance. A combien de sottes âmes, en mon temps, a servi une mine froide et taciturne de titre de prudence et de capacité !

Les dignités, les charges, se donnent nécessairement plus par fortune que par mérite ; et l'on a tort souvent de s'en prendre aux rois. Au rebours, c'est merveille qu'ils y aient tant d'heur (*bonheur*), y ayant si peu d'adresse :

Principis est virtus maxima nosse suos (2) :

(1) Tel ce singe imitateur de l'homme, qu'un enfant couvre en riant d'un précieux tissu de soie ; mais il laisse le derrière nu et l'expose ainsi à la risée des convives. (CLAUDIEN.)

(2) Le premier mérite d'un prince est de bien connaître ceux qu'il doit s'attacher. (MARTIAL, VIII, 15.)

car la nature ne leur a pas donné la vie qui se puisse étendre à tant de peuples, pour en discerner la précellence et percer nos poitrines, où loge la connaissance de notre volonté et de notre meilleure valeur. Il faut qu'ils nous trient par conjecture et à tâtons, par la race, les richesses, la doctrine, la voix du peuple : très faibles arguments. Qui pourrait (*si quelqu'un pouvait*) trouver moyen qu'on en pût juger par justice et choisir les hommes par raison, établirait de ce seul trait une parfaite forme de police.

« Oui mais, il a mené à point ce grand affaire. » C'est dire quelque chose, mais ce n'est pas assez dire : car cette sentence est justement reçue, qu'il ne faut pas juger les conseils par les événements. Les Carthaginois punissaient les mauvais avis de leurs capitaines, encore qu'ils fussent corrigés par une heureuse issue, et le peuple romain a souvent refusé le triomphe à des grandes et très utiles victoires parce que la conduite du chef ne répond it point à son bonheur. On s'aperçoit ordinairement, aux actions du monde, que la fortune, pour nous apprendre combien elle peut en toutes choses et qui prend plaisir à rabattre notre présomption, n'ayant pu faire les malhabiles sages, elle les fait heureux, à l'envi de la vertu, et se mêle volontiers à favoriser les exécutions où la trame est plus purement sienne. D'où il se voit tous les jours que les plus simples d'entre nous mettent à fin de très grandes besognes et publiques et privées ; et, comme Siramnez le Persien répondit à ceux qui s'étonnaient comment ses affaires succédaient (*réussissaient*) si mal, vu que ses propos étaient si sages, qu'il était seul maître de ses propos, mais du succès de ses affaires c'était la fortune, ceux-ci peuvent répondre de même, mais d'un contraire biais. La plupart des choses du monde se font par elles-mêmes.

Fata viam inveniunt (1).

L'issue autorise souvent une très inepte conduite. Notre entremise n'est quasi qu'une routine, et plus communément considération d'usage et d'exemple que de raison. Étonné de la grandeur de l'affaire, j'ai autrefois su par ceux qui l'avaient mené à fin leurs motifs et leur adresse ; je n'ai trouvé que des avis vulgaires : et les plus vulgaires et usités sont aussi peut-être les plus sûrs et plus commodes à la pratique, sinon à la

(1) Les destins s'ouvrent la route. (VIRGILE, *Enéide*, III, 395.)

montre. Quoi, si les plus plates raisons sont les mieux assises, les plus basses et lâches et les plus battues se couchent mieux aux affaires? Pour conserver l'autorité du conseil des rois, il n'est pas besoin que les personnes profanes y participent et y voient plus avant que de la première barrière : il se doit révérer à crédit et en bloc, qui (*si l'on*) en veut nourrir la réputation. Ma consultation ébauche un peu la matière et la considère légèrement par ses premiers visages (*apparence*) : le fort et principal de la besogne, j'ai accoutumé de le résigner au ciel.

Permitte divis cetera (1).

L'heur (*bonheur*) et le malheur sont à mon gré deux souveraines puissances. C'est imprudence d'estimer que l'humaine prudence puisse remplir le rôle de la fortune ; et vaine est l'entreprise de celui qui présume d'embrasser et causes et conséquences, et mener par la main le progrès de son fait, vaine surtout aux délibérations guerrières. Il ne fut jamais plus de circonspection et prudence militaire qu'il s'en voit parfois entre nous : serait-ce qu'on craint de se perdre en chemin, se réservant à la catastrophe de ce jeu? Je dis plus, que notre sagesse même et consultation suit, pour la plupart, la conduite du hasard. Ma volonté et mon discours se remue tantôt d'un air, tantôt d'un autre ; et y a plusieurs de ces mouvements qui se gouvernent sans moi : ma raison a des impulsions et agitations journalières et casuelles :

Verlantur species animorum, et pectora motus
Nunc alios, alios, dum nubila ventus agebat.
Concipiunt (2).

Qu'on regarde qui sont les plus puissants aux villes et qui font mieux leurs besognes, on trouvera ordinairement que ce sont les moins habiles. Il est advenu aux femmelettes, aux enfants et aux insensés de commander des grands états à l'égal des plus suffisants (*capables*) princes ; et y rencontrent (dit Thucydide) plus ordinairement les grossiers que les subtils.

(1) Abandonnez le reste aux dieux. (Horace, *Odes*, I, IX, 9.)

(2) La disposition de l'âme varie sans cesse : maintenant une passion l'agite ; que le vent change, une autre l'entraînera. (Virgile, *Géorgiques*, I, 420.)

Nous attribuons les effets de leur bonne fortune à leur prudence.

Ut quisque fortuna utitur,
Ita præcellet; atque exinde sapere illum omnes dicimus (1).

Par quoi je dis bien, en toutes façons, que les événements sont maigres témoins de notre prix et capacité.

Or j'étais sur ce point, qu'il ne faut que voir un homme élevé en dignité : quand nous l'aurions connu, trois jours devant (*avant*), homme de peu, il coule insensiblement en nos opinions une image de grandeur de suffisance ; et nous persuadons que, croissant de train et de crédit, il est cru de mérite. Nous jugeons de lui non selon sa valeur, mais à la mode des jetons, selon la prérogative de son rang. Que la chance tourne aussi, qu'il retombe et se mêle à la presse (*foule*), chacun s'enquiert avec admiration (*étonnement*) de la cause qui l'avait guidé si haut : « Est-ce lui? fait-on. N'y savait-il autre chose quand il y était? Les princes se contentent-ils de si peu? Nous étions vraiment en bonnes mains ! » C'est chose que j'ai vu souvent de mon temps : voire, et le masque des grandeurs qu'on représente aux comédies nous touche aucunement (*en quelque façon*) et nous pipe. Ce que j'adore moi-même aux rois, c'est la foule de leurs adorateurs. Toute inclination et soumission leur est due, sauf celle de l'entendement : ma raison n'est pas duite (*instruite*) à se courber et fléchir, ce sont mes genoux.

Mélanthius, interrogé ce qu'il lui semblait de la tragédie de Dionysius : « Je ne l'ai, dit-il, point vue, tant elle est offusquée de langage. » Aussi la plupart de ceux qui jugent les discours des grands devraient dire : « Je n'ai point entendu son propos, tant il était offusqué de gravité, de grandeur et de majesté. » Antisthène persuadait un jour aux Athéniens qu'ils commandassent que leurs ânes fussent aussi bien employés au labourage des terres, comme étaient les chevaux : sur quoi il lui fut répondu que cet animal n'était pas né à un tel service. « C'est tout un, répliqua-t-il ; il n'y va que de votre ordonnance, car les plus ignorants et incapables hommes que vous employez aux commandements de vos guerres ne laissent pas d'en devenir incontinent très dignes, parce que vous les y employez. » A quoi touche l'usage de tant de peuples qui canonisent le roi qu'ils

(1) Un homme ne s'élève qu'à la faveur de la fortune, et dès lors tout le monde vante son habileté. (Plaute, *Pseudolus*, II, III, 13.)

ont fait d'entre eux et ne se contentent point de l'honorer, s'ils ne l'adorent. Ceux de Mexico, depuis que les cérémonies de son sacre sont parachevées, n'osent plus le regarder au visage : ains (*mais*), comme s'ils l'avaient déifié par sa royauté, entre les serments qu'ils lui font jurer de maintenir leur religion, leurs lois, leurs libertés, d'être vaillant, juste, et débonnaire, il jure aussi de faire marcher le soleil en sa lumière accoutumée, égoutter les nuées en temps opportun, courir aux rivières leurs cours et faire porter à la terre toutes choses nécessaires à son peuple.

Je suis divers (*différent*) à cette façon commune, et me défie plus de la suffisance (*capacité*) quand je la vois accompagnée de grandeur de fortune et de recommandation populaire. Il nous faut prendre garde combien c'est de parler à son heure, de choisir son point, de rompre le propos ou le changer d'une autorité magistrale, de se défendre des oppositions d'autrui par un mouvement de tête, un souris ou un silence, devant une assistance qui tremble de révérence et de respect. Un homme de monstrueuse fortune, venant mêler son avis à certain léger propos qui se démenait tout lâchement en sa table, commença justement ainsi : « Ce ne peut être qu'un menteur ou ignorant qui dira autrement que, etc. » Suivez cette pointe philosophique, un poignard à la main.

Voici un autre avertissement, duquel je tire grand usage : c'est qu'aux disputes et conférences tous les mots qui nous semblent bons ne doivent pas incontinent être acceptés. La plupart des hommes sont riches d'une suffisance (*capacité*) étrangère ; il peut bien advenir à tel de dire un beau trait, une bonne réponse et sentence, et la mettre en avant, sans en connaître la force. Qu'on ne tient pas tout ce qu'on emprunte, à l'aventure se pourra-t-il vérifier par moi-même. Il n'y faut point toujours céder, quelque vérité ou beauté qu'elle ait. Ou il la faut combattre à escient, ou se tirer arrière, sous couleur de ne l'entendre pas, pour tâter de toutes parts comment elle est logée en son auteur. Il peut advenir que nous nous enferrons et aidons au coup, outre sa portée. J'ai autrefois employé, à la nécessité et presse du combat, des revirades qui ont fait fausser outre mon dessein et mon espérance : je ne les donnais qu'en nombre, on les recevait en poids. Tout ainsi comme, quand je débats contre un homme vigoureux, je me plais d'anticiper ses conclusions, je lui ôte la peine de s'interpréter, j'essaie de prévenir son imagination imparfaite encore et naissante ;

l'ordre et la pertinence de son entendement m'avertit et menace de loin : de ces autres je fais tout le rebours ; il ne faut rien entendre que par eux, ni rien présupposer. S'ils jugent en paroles universelles, « Ceci est bon, cela ne l'est pas », et qu'ils rencontrent (*tombent juste*), voyez si c'est la fortune qui rencontre pour eux. Qu'ils circonscrivent et restreignent un peu leur sentence : « Pourquoi c'est ; par où c'est. » Ces jugements universels que je vois si ordinaires ne disent rien : ce sont gens qui saluent tout un peuple en foule et en troupe. Ceux qui en ont vraie connaissance le saluent et remarquent nommément et particulièrement ; mais c'est une hasardeuse entreprise. D'où j'ai vu, plus souvent que tous les jours, advenir que les esprits faiblement fondés, voulant faire les ingénieux à remarquer en la lecture de quelque ouvrage le point de la beauté, arrêtent leur admiration d'un si mauvais choix, qu'au lieu de nous apprendre l'excellence de l'auteur, il nous apprennent leur propre ignorance. Cette exclamation est sûre, « Voilà qui est beau ! » ayant ouï (*quand on a entendu*) une entière page de Virgile. Par là se sauvent les fins. Mais d'entreprendre à le suivre par épaulettes (*en détail*) et de jugement exprès et trié, vouloir remarquer par où un bon auteur se surmonte, poisant (*pesant*) les mots, les phrases, les inventions et ses diverses vertus l'une après l'autre, ôtez-vous de là. *Videndum est non modo quid quisque loquatur, sed etiam quid quisque sentiat, atque etiam qua de causa quisque sentiat* (1). J'oys (*j'entends*) journellement dire à des sots des mots non sots. Ils disent une bonne chose, sachons jusques où ils la connaissent ; voyons par où ils la tiennent. Nous les aidons à employer ce beau mot et cette belle raison qu'ils ne possèdent pas, ils ne l'ont qu'en garde : ils l'auront produite à l'aventure (*par hasard*) et à tâtons, nous la leur mettons en crédit et en prix. Vous leur prêtez la main : à quoi faire? Ils ne vous en savent nul gré et en deviennent plus ineptes. Ne les secondez pas, laissez-les aller ; ils manieront cette matière comme gens qui ont peur de s'échauder ; ils n'osent lui changer d'assiette et de jour, ni l'enfoncer. Croulez-la (*remuez-la*) tant soit peu, elle leur échappe, ils vous la quittent, toute forte et belle qu'elle est : ce sont belles armes, mais elles sont mal emmanchées. Combien de fois en ai-je vu l'expérience ! Or, si

(1) Il faut non seulement écouter ce que chacun dit, mais examiner encore ce que chacun pense et pourquoi il le pense. (CICÉRON, *De Officiis*, I, XLI.)

vous venez à les éclaircir et confirmer, ils vous saisissent et dérobent incontinent cet avantage de votre interprétation : « C'était ce que je voulais dire, voilà justement ma conception : si je ne l'ai ainsi exprimée, ce n'est que faute de langue. » Soufflez. Il faut employer la malice même à corriger cette fière bêtise. Le dogme d'Hégésias, « qu'il ne faut ni haïr ni accuser, ains (*mais*) instruire », a de la raison ailleurs ; mais ici c'est injustice et inhumanité de secourir et redresser celui qui n'en a que faire et qui en vaut moins. J'aime à les laisser embourber et empêtrer encore plus qu'ils ne sont, et si avant, s'il est possible, qu'enfin ils se reconnaissent.

La sottise et déréglement de sens n'est pas chose guérissable par un trait d'avertissement ; et pouvons proprement dire de cette réparation ce que Cyrus répond à celui qui le presse d'enhorter (*exhorter*) son ost (*armée*) sur le point d'une bataille, que les hommes ne se rendent pas courageux et belliqueux sur-le-champ par une bonne harangue, non plus qu'on ne devient incontinent musicien pour ouïr une bonne chanson. Ce sont apprentissages qui ont à être faits avant la main par longue et constante institution. Nous devons ce soin aux nôtres et cette assiduité de correction et d'instruction ; mais d'aller prêcher le premier passant et régenter l'ignorance ou ineptie du premier rencontré, c'est un usage auquel je veux grand mal. Rarement le fais-je, aux propos même qui se passent avec moi ; et quitte plutôt tout que de venir à ces instructions reculées et magistrales. Mon harnois n'est propre non plus à parler qu'à écrire pour les principiants. Mais aux choses qui se disent en commun ou entre autres, pour fausses et absurdes que je les juge, je ne me jette jamais à la traverse ni de parole ni de signe.

Au demeurant, rien ne me dépite tant en la sottise que de quoi elle se plaît plus que aucune raison ne se peut raisonnablement plaire. C'est malheur que la prudence vous défend de vous satisfaire et fier de vous, et vous renvoie toujours mal content et craintif, là où (*lorsque*) l'opiniâtreté et la témérité (*légèreté*) remplissent leurs hôtes d'éjouissance et d'assurance. C'est aux plus malhabiles de regarder les autres hommes par dessus l'épaule, s'en retournant toujours du combat pleins de gloire et d'allégresse. Et le plus souvent encore cette outrecuidance de langage et gaieté de visage leur donne gagné à l'endroit de l'assistance, qui est communément faible et incapable de bien juger et discerner les vrais avantages. L'obsti-

nation et ardeur d'opinion est la plus sûre preuve de bêtise : est-il rien certain, résolu, dédaigneux, contemplatif, grave, sérieux, comme l'âne?

Pouvons-nous pas mener au titre de la conférence et communication les devis pointus et coupés que l'allégresse et la privauté introduit entre les amis, gaussants et gaudissants plaisamment et vivement les uns les autres? exercice auquel ma gaieté naturelle me rend assez propre ; et, s'il n'est aussi tendu et sérieux que cet autre exercice que je viens de dire, il n'est pas moins aigu et ingénieux, ni moins profitable, comme il semblait à Lycurgus. Pour mon regard, j'y apporte plus de liberté que d'esprit, et y ai plus d'heur (*bonheur*) que d'intervention ; mais je suis parfait en la souffrance, car j'endure la revanche non seulement âpre mais indiscrète aussi sans altération. Et à la charge qu'on me fait, si je n'ai de quoi repartir brusquement sur-le-champ, je ne vais pas m'amusant à suivre cette pointe d'une contestation ennuyeuse et lâche, tirant à l'opiniâtreté : je la laisse passer, et, baissant joyeusement les oreilles, remets d'en avoir ma raison à quelque heure meilleure : l'n'est pas marchand qui toujours gagne. La plupart changent de visage et de voix où la force leur faut (*manque*), et, par une importune colère, au lieu de se venger, accusent leur faiblesse ensemble et leur impatience. En cette gaillardise, nous pinçons parfois des cordes secrètes de nos imperfections, lesquelles, rassis, nous ne pouvons toucher sans offense ; et nous entravertissons utilement de nos défauts.

Il y a d'autres jeux de main, indiscrets et âpres, à la française, que je hais mortellement ; j'ai la peau tendre et sensible : j'en ai vu en ma vie enterrer deux princes de notre sang royal. Il fait laid se battre en s'ébattant.

Au reste, quand je veux juger de quelqu'un, je lui demande combien il se contente de soi ; jusqu'où son parler ou sa besogne lui plaît. Je veux éviter ces belles excuses : « Je le fis en me jouant ;

Abiatum mediis opus est incudibus istud (1) ;

je n'y fus pas une heure : je ne l'ai revu depuis. » Or, dis-je, laissons donc ces pièces ; donnez-m'en une qui vous représente

(1) Cet ouvrage imparfait encore a été retiré du métier. (OVIDE, *Tristes*, I, VI, 29.)

bien entier, par laquelle il vous plaise qu'on vous mesure : et puis, que trouvez-vous le plus beau en votre ouvrage? Est-ce ou cette partie, ou celle-ci? la grâce, ou la matière, ou l'invention, ou le jugement, ou la science? Car ordinairement je m'aperçois qu'on faut (*se trompe*) autant à juger de sa propre besogne que de celle d'autrui, non seulement pour l'affection qu'on y mêle, mais pour n'avoir la suffisance (*capacité*) de la connaître et distinguer. L'ouvrage, de sa propre force et fortune, peut seconder l'ouvrier et le devancer outre son invention et connaissance. Pour moi, je ne juge la valeur d'autre besogne plus obscurément que de la mienne, et loge les *Essais* tantôt bas, tantôt haut, fort inconstamment et douteusement. Il y a plusieurs livres utiles, à raison de leurs sujets, desquels l'auteur ne tire aucune recommandation, et des bons livres, comme des bons ouvrages, qui font honte à l'ouvrier. J'écrirai la façon de nos convives et de nos vêtements, et j'écrirai de mauvaise grâce : je publierai les édits de mon temps et les lettres des princes qui passent ès mains publiques ; je ferai un abrégé sur un bon livre (et tout abrégé sur un bon livre est un sot abrégé), lequel livre viendra à se perdre, et choses semblables. La postérité retirera utilité singulière de telles compositions : moi quel honneur, si ce n'est de ma bonne fortune? Bonne part des livres fameux sont de cette condition.

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

I

TEXTE

Les deux premiers livres des *Essais* ont paru à Bordeaux, chez Simon Millanges, en 1580. La réédition de 1582, chez le même Millanges, contient quelques additions en fort petit nombre. L'édition de 1588, donnée à Paris par Abel L'Angelier, apporte, outre de nombreuses additions aux deux premiers livres, le troisième livre jusqu'alors inédit. Sur un exemplaire de cette édition de 1588 Montaigne inscrivit de nombreuses annotations en vue d'une nouvelle édition ; cet exemplaire, conservé actuellement à la bibliothèque municipale de Bordeaux, constitue ce qu'on appelle habituellement le manuscrit de Bordeaux, d'après lequel l'édition posthume de 1595 a été préparée par les soins de Mlle de Gournay et de Pierre de Brach. L'édition de 1580 a été reproduite par Dézeimeris et Barkhausen (1870), celle de 1588 par Motheau et Jouaust (1872-1876) (1), celle de 1595 par Courbet et Royer (1872-1875). L'édition de la ville de Bordeaux, par F. Strowski, actuellement en cours de publication, présentera ces trois textes et, pour la première fois, reproduira intégralement le manuscrit. Deux volumes, contenant les deux premiers livres, en ont déjà paru. En outre, une photographie du manuscrit est en cours de publication par les soins de la maison Hachette.

(1) L'édition Motheau et Jouaust en sept volumes (Librairie des Bibliophiles) contient, outre le texte de 1588, les additions et variantes de 1595. Aussi est-ce peut-être la plus commode des éditions

II

BIOGRAPHIE

Pour la vie de Montaigne, l'ouvrage essentiel est celui de M. Paul Bonnefon, *Montaigne, l'homme et l'œuvre* (1893), qui, pour la première fois, a utilisé de nombreux documents mis au jour au cours du siècle dernier. Fort peu d'indications nouvelles sont venues depuis lors s'ajouter à celles que donne M. Bonnefon. Pour des questions particulières, voir les notes des pages.

III

ÉTUDES LITTÉRAIRES ET PHILOSOPHIQUES

Nous citerons surtout :

Sainte-Beuve, dans son *Port-Royal*, et des articles au tome IV des *Lundis*, et aux tomes II et III des *Nouveaux Lundis*.

Emile Faguet, *le XVI^e^ siècle.*

Guillaume Guizot. *Montaigne, études et fragments* (1899).

Edme Champion. Introduction aux *Essais* de Montaigne (1900).

Ruel, *Du Sentiment artistique dans la morale de Montaigne* (1900).

Strowski, *Montaigne* (1906).

Strowski. *De Montaigne à Pascal* (1907).

P. Villey, *les Sources et l'évolution des « Essais » de Montaigne* (1908).

actuellement accessibles. La librairie Flammarion l'a réimprimée dans sa bibliothèque de classiques. L'édition in-4° en quatre volumes n'offre que le texte de 1588.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Avant-propos 1

PREMIÈRE PARTIE

MONTAIGNE

CHAPITRE PREMIER

La vie de Montaigne jusqu'en 1580.

I. La famille. — II. L'« institution » de Montaigne. — III. Montaigne magistrat. — IV. La retraite 1

De l'amitié 13

Fragment de lettre sur la mort de La Boétie 23

La Tour de Montaigne 29

CHAPITRE II

La vie de Montaigne de 1580 à 1592.

I. Le voyage de Montaigne. — II. Montaigne, maire de Bordeaux. — III. Les fléaux de l'année 1585. *— IV. Les dernières années* 35

Journal de voyage 41

I. L'humeur de Montaigne en voyage, 41 ; — II. Visite de la ville d'Augsbourg, 43 ; — III. Quelques impressions de Rome, 46.

De la mairie de Bordeaux 55
La peste et la guerre civile autour de Montaigne 66
Lettre de Montaigne a Henri IV 74

CHAPITRE III

La physionomie de Montaigne.

I. Montaigne peint par lui-même. — II. La culture de Montaigne, ses goûts littéraires et ses lectures 77

Montaigne jugé par lui-même 78
Les lectures de Montaigne 99

DEUXIÈME PARTIE

LES ESSAIS

CHAPITRE IV

L'ouvrage de 1580.

I. Le dessein de Montaigne en 1572. — *II. Deux types d'Essais en* 1572. — *III. Le stoïcisme de Montaigne vers* 1572 *et l'impersonnalité des Essais. — IV. La crise sceptique; l'Apologie de Raymond de Sebonde. — V. La peinture du « Moi »* 111

De l'oisiveté 112
De la punition de la couardise 116

Premiers essais 119
Que le goût des biens et des maux dépend, en bonne partie, de l'opinion que nous en avons, 119; — I. Que philosopher c'est apprendre à mourir, 128; — II. Du suicide, 131.

L'Apologie de Raymond de Sebonde 145
I. L'intelligence des animaux, 145; — II. Profession de foi pyrrhonienne, 152; — Préface, 160.

De l'institution des enfants. (L'exercice du jugement) 163

CHAPITRE V

Les transformations des Essais.

I. Les Essais de 1588. — *II. L'édition posthume*..... 173

QUELQUES EXEMPLES DE COURAGE DÉSESPÉRÉ..... 184

CHAPITRE VI

Les conclusions de Montaigne.

I. La philosophie morale de Montaigne; philosophie de la nature. — II. Esprit conservateur en religion et en politique. — III. Opinions sur la question et la torture. — IV. Opinions sur les sorciers et la sorcellerie. — V. Opinions sur les monstres. — VI. Les sentiments humanitaires de Montaigne. — VII. Montaigne honnête homme..... 191

LA MORALE DE LA NATURE..... 195

I. La leçon de la nature et la leçon des stoïciens, 195 ; — II. Des voluptés naturelles, 199.

MONTAIGNE CONSERVATEUR..... 214

I. De l'idée de Dieu et de l'immortalité des âmes, 214 ; — II. Impuissance de la raison en matière politique, 223 ; — III. Profession de foi. 227 ; — Contre la question, 230 ; — Contre la torture, 231 ; — Contre les procès de sorcellerie, 235 ; — D'un enfant monstrueux. 239 ; — La cruauté des Espagnols en Amérique, 242.

DE LA SOCIÉTÉ ET DE LA CONVERSATION..... 251

I. Des femmes savantes, 251 ; — II. Le commerce des habiles et honnêtes hommes, 252 ; — III. De l'art de conférer, 253.

CONCLUSION

Le rôle de Montaigne dans notre littérature au seizième siècle.

Le rôle de Montaigne dans notre littérature, au seizième siècle.... 272

Note bibliographique..... 277

Table des matières..... 279

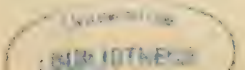

Bibliothèques
Université d'Ottawa
Echéance

Libraries
University of Ottawa
Date Due

22 NOV. 1994
20 DEC. 1994
19 DEC. 1994
15 AVR. 1995
13 AVR. 1995
12 AVR. 1996
FEB 19 1996
25 NOV. 1996
03 DEC. 1996
NOV 29 1996

PQ 1641 .A2 V5 1912
39003 002339785